

## ■ Paula Jones rattrape Bill Clinton

Bill Clinton a été rattrapé par « l'affaire Paula Jones » : la Cour suprême a décidé que le président pouvait être poursuivi par la jeune femme, qui se plaint d'avoir fait l'objet « d'avances sexuelles » de la part de l'ancien gouverneur de l'Arkansas. p. 4 et 38

## ■ Impasse au Proche-Orient

Une rencontre, mardi 27 mai, entre le président égyptien, Hosni Moubarak, et le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, n'a pas permis de relancer le processus de paix. p. 2

## ■ La riposte de LVMH

Pour contrer la fusion entre Guinness et GrandMet, LVMH s'empare pour dix ans du réseau de distribution mondial de Guinness et Moët Hennessy. p. 22

## ■ Collèges : la réforme contestée

Un rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale note sévèrement la réforme du collège mise en place à partir de 1994 par M. Bayrou. p. 14

## ■ Les ciné-clubs ont de l'avenir



En France, les ciné-clubs connaissent un renouveau encourageant. Aux États-Unis, le nouveau film de Steven Spielberg, « The Lost World », fait exploser le box-office. Également dans nos pages cinéma, toutes les sorties de la semaine. p. 31 à 34

## ■ La mafia nigériane

Les escrocs de Lagos s'adonnent avec succès à l'escroquerie internationale. Les autorités tentent de réagir. p. 17

## ■ L'autoroute qui fait peur

Le moyen pays niçois s'inquiète des conséquences qu'entraînerait la création d'une deuxième autoroute entre La Turbie et Mandelieu. p. 15

## ■ Esprit de jardin

Sous l'impulsion d'artistes qui réinventent la nature, la notion même de jardin évolue. L'amateur n'a plus qu'à s'en inspirer. p. 30

## ■ Publicité délocalisée

A partir de budgets mondialisés, les agences publicitaires créent des campagnes nationales ou régionales. p. 35

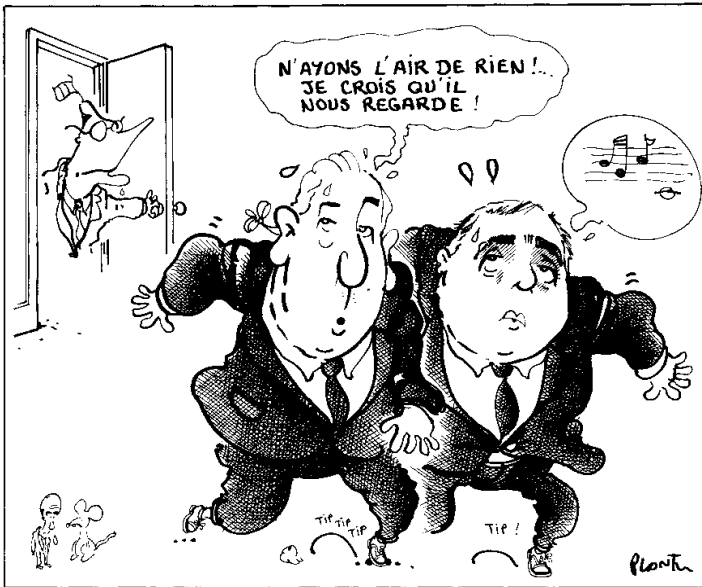
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

# La droite reste partagée et troublée après l'intervention de Jacques Chirac

Lionel Jospin se prépare à une possible victoire de la gauche

LA MAJORITÉ a accueilli avec une satisfaction réservée l'intervention radio-télévisée du président de la République, mardi 27 mai, tandis que la gauche y a vu « un coup pour rien », selon la formule de Martine Aubry. Après la démission annoncée, lundi 26 mai, du premier ministre Alain Juppé, M. Chirac a pris la tête de la bataille des législatives en plaçant les Français devant un choix : le retour aux « idées socialistes d'hier » ou « une voie moderne et humaine » dont il a esquissé les contours. Chacun des responsables de la majorité a pu trouver dans le discours présidentiel des éléments de ses propres préoccupations, qu'il s'agisse des partisans de Philippe Séguin, d'Edouard Balladur ou des centro-libéraux de l'UDF.

Alors que les responsables de la majorité, de plus en plus nombreux, se tournent vers M. Séguin, ce dernier, dans un entretien à l'Express, se démarque du programme de la droite sur le passage à la monnaie unique européenne.



- L'intervention de M. Chirac et la fronde de M. Séguin p. 6 et 7
- Lionel Jospin se prépare à une possible victoire de la gauche p. 8
- Les analyses électorales de la Sofres et du Cevipof p. 10 et 11
- 76 triangulaires avec l'extrême droite au second tour p. 12
- Points de vue sur les institutions et l'éducation p. 18 et 19
- Notre éditorial et les chroniques p. 20, 36 et 38

En raison de la remontée de la gauche et du bon score du Front national, le second tour des élections législatives, dimanche 1<sup>er</sup> juin, donnera lieu à soixante-dix-neuf triangulaires. Soixante-seize d'entre elles opposeront la droite, la gauche et le Front national. La droite a maintenu partout ses candidats face à l'extrême droite et à la gauche, à l'exception de la septième circonscription de l'Hérault. La gauche observe la même attitude : son représentant ne s'est désisté qu'à Dreux, pour faire barrage à Marie-France Stirbois.

Trois chercheurs du Centre d'études de la vie politique française analysent, pour Le Monde, les facteurs décisifs du premier tour des élections législatives, le vote FN, les réserves de voix de chaque camp et l'effet du renouvellement, notamment féminin, des candidats socialistes.

Les cinq constitutionnalistes qui avaient lancé, dans Le Monde, le débat sur la réforme des institutions, persistent à vouloir « changer la République ».

## Proche du RPR, le banquier Jean-Maxime Lévêque mis en garde à vue

CONSIDÉRÉ comme proche du RPR, le banquier Jean-Maxime Lévêque, âgé de 73 ans, ancien président du CCF et du Crédit lyonnais, a été placé, mardi 27 mai, en garde à vue par le juge Eva Joly dans le cadre de l'instruction sur la banque IBSA (International Bankers SA). Ancien directeur général de celle-ci, Raymond Mantelet a également été mis en garde à vue.

Reprise en 1992 par le Crédit lyonnais, IBSA est soupçonnée d'opérations immobilières douteuses, assorties de versements de commissions occultes, et de détournements de fonds. Banque luxembourgeoise du groupe de M. Lévêque, IB Luxembourg est fortement soupçonnée d'avoir participé à des opérations de blanchiment d'argent. M. Lévêque devait être entendu dans la journée du mercredi 28 mai par M<sup>me</sup> Joly.

Lire page 21

## Comment placer son argent pour défendre les droits de l'homme

LONDRES

de notre correspondant dans la City

Respecter sa conscience tout en gagnant de l'argent ? Cette gageure, l'adhérent d'Amnesty International peut désormais la réaliser. Le comité national britannique de ce mouvement, qui lutte pour le respect des droits de l'homme, contre la peine de mort, la torture et les disparitions, s'est mis à vendre des produits financiers « éthiques » à ses 135 000 membres. Le PEP (plan d'épargne par actions), que l'organisation propose, exclut toute société liée au commerce des armes ou domiciliée dans les pays qui violent les droits de l'homme. Une partie du montant de la prime versée à la compagnie d'assurances London and Edinburgh Insurance pour garantir un véhicule, un logement ou des effets personnels est rétrocédée à Amnesty. Cette somme est spécifiquement affectée à la défense d'un prisonnier politique.

« Selon une étude, il existe chez nos supporters une réelle demande de produits financiers dits propres. Le PEP et l'assurance leur permettent d'être en accord avec leurs convictions

sans pour autant perdre sur le plan financier », assure David Coe, directeur du marketing U.K. Le rapport annuel, publié à Londres par le secrétariat international, qui révèle, pays par pays, les exactions, doit guider les choix de la société gestionnaire du PEP. Le profil type de l'adhérent d'Amnesty au Royaume-Uni, il est vrai, a de quoi attirer le monde financier : jeune, classe moyenne, éduqué, doté d'un revenu disponible conséquent. Comme bon nombre d'institutions charitables, Amnesty International dispose déjà de sa propre carte de crédit.

« Marier l'éthique et le rendement est problématique, mais pas impossible. Il faut se montrer patient, car il s'agit d'un placement insolite, donc à long terme », comme l'indique un conseiller financier de la City. Pour parier sur ce type d'investissement, il faut la fibre « militante ». Au cours des dernières années, la performance des PEP et autres Unit Trusts moraux s'est révélée pour le moins mitigée. Les pesanteurs, comme le contrôle du respect des normes de placement, renchérissent les commissions.

La plupart des grandes multinationales, très prisées par les boursicoteurs, sont diversifiées dans des secteurs exclus par Amnesty, comme le tabac, la défense, les mines ou les alcools, généralement rentables. Comment classer le verrier Pilkington, qui fabrique également les lentilles de viseur de fusils de chasse ? Que penser de la chaîne de distribution W.H. Smith, qui vend, entre autres produits, des revues pornographiques ? Ces interrogations incitent de nombreux gérants à choisir des PME qui sont particulièrement orientées vers la haute technologie ou celles cotées sur le second marché. Prudence ! Ces petites sociétés, moins bien suivies par les analystes que les grands groupes, vulnérables aux escroqueries ou aux grosses imprudences, comportent leur part de risque.

Le danger ? Amnesty réplique aux sceptiques en mettant en avant le slogan publicitaire de sa nouvelle entreprise : « Battu, brûlé, électrocuté... ce produit peut aider à soulager la souffrance. »

Marc Roche

Lire page 25

## Ukraine et Slovaquie, « zone grise » aux marges de l'OTAN

FACE À l'élargissement de l'OTAN, l'Ukraine et la Slovaquie sont aujourd'hui les seuls pays de l'ancien bloc de l'Est à ne pas avoir encore adopté une attitude claire. Non pas qu'elles s'y opposent, ni qu'elles excluent d'intégrer un jour l'Alliance atlantique. Là où le bât blesse, c'est dans l'absence de consensus, au sein des classes politiques et des opinions publiques locales, sur la politique de sécurité à suivre.

En Slovaquie, le référendum organisé les 23 et 24 mai sur l'entrée du pays dans l'OTAN a tourné au fiasco avec une participation très faible (de 9,5 %) liée à une vive querelle entre le président et le premier ministre sur le contenu des bulletins. « Il est hors de question que la Slovaquie soit invitée à participer à la première vague de l'élargissement de l'OTAN après ce qui vient de se passer », a déclaré le président slovaque, Michael Kovac, qui a lui-même boycotté le scrutin. L'OTAN, en Slovaquie pas plus qu'en Ukraine, ne déclenche pas le moindre enthousiasme : elle y provoque plutôt un flottement généralisé.

Il y a certes, à Kiev comme à Bratislava, de chauds partisans d'un rapprochement avec l'OTAN. En Ukraine, le secrétaire du Conseil de sécurité, Vladimir Gorbuline, envisage une entrée de son pays dans l'OTAN « après l'an

2010 ». Le président slovaque, Michal Kovac, tient le même discours que ses homologues tchèque et polonais : officiellement, son pays est candidat à l'intégration. L'Ukraine ne l'est pas. Les deux pays sont différents bien sûr. L'Ukraine est une ancienne République soviétique, peuplée de 52 millions d'habitants, le plus grand pays d'Europe après la Russie. La Slovaquie est, avec ses 5,4 millions d'habitants, un petit pays d'Europe centrale né, il y a quatre ans, de l'éclatement de la

Tchécoslovaquie. La première présente un intérêt géopolitique évident pour les Américains : soutenir son indépendance, c'est gagner un peu de terrain aux Russes dans la région. La Slovaquie, elle, a du mal à se « vendre » sous cet aspect-là. Elle n'a d'ailleurs jamais abrité d'armes nucléaires sur son territoire.

On peut cependant trouver des points communs, qui expliquent en partie leurs atterrissements convergents. « Aumoient être candidat à quelque chose lorsqu'on sait

d'avance qu'on va être rejeté... ? », entend-t-on souvent à Kiev. Sincère ou non, cette susceptibilité affichée, cette mise en avant d'un orgueil national, joue un rôle. En dépit du « partenariat stratégique » dont ils se prévalent avec les États-Unis, les Ukrainiens se savent « malvenus » dans l'OTAN. Les intégrer reviendrait à déclarer des intentions ouvertement hostiles à l'égard de la Russie, ce dont les négociateurs de l'OTAN ne cessent de vouloir se défendre.

En Slovaquie, le « complexe » du rejet est plus fort encore. Bratislava a mauvaise presse. Aucun chef d'Etat occidental ne s'y est rendu en visite officielle depuis l'accession à l'indépendance. La Slovaquie est boudée pour des raisons qui vont du mauvais palmarès démocratique du pays à la personnalité autoritaire et dérouterante du premier ministre, Vladimir Meciar.

A regarder du côté des États « bons candidats » à l'intégration dans l'OTAN, on s'aperçoit que l'Ukraine et la Slovaquie ne suscitent pas tout à fait les mêmes réserves. Des responsables tchèques et hongrois confient qu'il « serait souhaitable » de « pousser » l'OTAN jusqu'à Bratislava.

Natalie Nougayrède

Lire page 27

## Le secret de la « Juve »



DIDIER DESCHAMPS

LA JUVENTUS de Turin devait défendre, mercredi 28 mai, face aux Allemands du Borussia Dortmund, le titre de champion d'Europe des clubs de football, conquis en 1996. Indispensable au jeu italien, Didier Deschamps, par ailleurs capitaine de l'équipe de France, explique pourquoi la « Juve » est le premier club du monde.

Lire page 27

International.....	2	Annonces classées.....	26,28
France.....	6	Jeux.....	30
Société.....	13	Météorologie.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Carnet.....	16	Guide culturel.....	34
Horizons.....	17	Communication.....	35
Entreprises.....	21	Abonnements.....	36
Finances/marchés.....	23	Radio-Télévision.....	36
Aujourd'hui.....	25	Kiosque.....	37



**PROCHE-ORIENT** La rencontre, mardi 27 mai à Charm el-Cheikh, en Egypte, entre le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou et le président égyptien

Hosni Moubarak n'a pas permis de relancer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. ● **BLOQUÉ** depuis le début des travaux de construction de la nouvelle colonie

juive de Har Homa, dans la partie orientale de Jérusalem annexée unilatéralement par Israël en 1967, le dialogue entre les deux parties bute pour l'instant sur la question des co-

lonies. Les Palestiniens souhaitent leur gel, ce que refuse le premier ministre israélien sous la pression des partis religieux favorables aux colons. ● **LA CRISPATION** des relations

israélo-palestiniennes s'accompagne d'une tentative de mise au pas de la société palestinienne, et en particulier des médias, par l'Autorité de Yasser Arafat.

## M. Moubarak et M. Nétanyahou échouent à ranimer le processus de paix

La rencontre entre le président égyptien et le premier ministre israélien, mardi 27 mai à Charm el-Cheikh, n'a pas permis de relancer le dialogue entre l'Etat juif et les Palestiniens, bloqué depuis le début des travaux du projet de colonie de Har Homa, à Jérusalem-Est

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le gouvernement israélien ayant annoncé dès avant la rencontre qu'il n'était pas question de suspendre, ne serait-ce que temporairement, la colonisation des territoires arabes occupés dont la relance intensive a provoqué l'arrêt du processus de paix avec les Palestiniens, le quatrième sommet entre Benjamin Nétanyahou et Hosni Moubarak, mardi 28 mai à Charm el-Cheikh (Egypte), n'a pas permis de renouer les fils de la négociation israélo-palestinienne.

« Ne parlez pas d'échec. (...) Je pense, moi, que c'est un bon début », a lancé le premier ministre israélien à la presse. Officiellement, l'objet principal du sommet était d'essayer de relancer un dialogue interrompu depuis plus de deux mois. Sur ce point, on doit pourtant constater le caractère infructueux de l'échange.

Les deux hommes, dont les relations étaient effectivement devenues assez orageuses ces derniers mois, ont convenu qu'il leur faudrait « du temps et de nouvelles rencontres » pour parvenir à un résultat. Sachant que le conseiller politique du président égyptien, Oussama el Baz a passé deux jours en Israël pour préparer la

rencontre et qu'il a rencontré à Jérusalem-Ouest tous les acteurs israéliens majeurs du pouvoir, premier ministre compris, on se perdait en conjectures, mardi soir en Israël, sur l'utilité même du sommet.

### LE RÉVEIL DE LA RUSSIE

« Cela a simplement permis à M. Nétanyahou de gagner un peu de temps », commentait l'éditorialiste de la télévision publique. Pourquoi Hosni Moubarak s'est-il prêté au jeu ? Au-delà de l'intérêt bien compris qu'a l'Egypte de res-

ter au centre du jeu proche-oriental - le raïs a rencontré ces derniers jours Yasser Arafat, le roi Hussein de Jordanie et le président Assad de Syrie -, certains mauvais esprits soulignaient que le Congrès américain, majoritairement acquis à Israël, est justement sur le point de débattre de l'importante aide financière annuelle accordée par Washington au Caire.

M. Moubarak n'a d'ailleurs pas manqué de souligner le « rôle-pivot joué par les Etats-Unis dans cette région depuis vingt ans » et le

premier ministre israélien lui-même a indiqué : « Comme nous tous, les Etats-Unis désirent que nous nous rencontrions de temps en temps et c'est précisément ce que nous faisons. » Mettant en garde, dès avant le sommet, contre « tout espoir exagéré », l'ambassadeur américain à Tel Aviv, Martin Indyk avait indiqué qu'il s'attendait néanmoins « à une meilleure entente sur la voie dans laquelle l'Egypte, Israël, les Palestiniens et les Etats-Unis entendent avancer le processus de paix. » Réveillée par l'Europe, la Russie, qui était à l'origine l'un des deux co-parrains dudit processus, a fait savoir qu'elle présenterait dans quelques semaines une « nouvelle approche » pour le Proche-Orient.

Yasser Arafat, qui refuse de rencontrer M. Nétanyahou tant que celui-ci n'aura pas mis un coup d'arrêt à la colonisation, notamment dans la partie arabe occupée de Jérusalem, devait se rendre mercredi au Caire pour entendre le compte-rendu de M. Moubarak.

### CONFISCATIONS DE TERRES

Pessimistes avant le sommet, les Palestiniens risquent d'être, une fois de plus, déçus. Les « idées nouvelles » que M. Nétanyahou évoquaient avant son départ pour l'Egypte et qu'il entendait présen-

ter à son interlocuteur tournaient en fait autour de sa précédente suggestion d'oublier un temps les accords signés avec l'OLP pour négocier dès maintenant le statut définitif des territoires occupés. En attendant, la colonisation se poursuivrait.

Selon un rapport publié lundi 26 mai dans *Haaretz* et signé par Dedi Zucker, député de la gauche Meretz et ancien président de la commission des lois à la Knesset, Israël a encore exproprié trois mille hectares de terres palestiniennes en Cisjordanie cette année. Depuis janvier, des centaines d'hectares ont été confisqués dans la région de Hébron, des centaines d'autres dans la vallée du Jourdain et près de deux mille hectares à l'est de Jérusalem.

Cette dernière expropriation a permis de constituer un corridor exclusivement israélien qui relie la ville à la colonie juive de Maalé Adoumim, située en Cisjordanie occupée, 10 kilomètres à l'est de la frontière municipale actuelle de Jérusalem. Le « Grand Jérusalem » est presque prêt et l'annexion à Israël de la colonie et de son corridor est réclamée à cor et à cri par une partie de la coalition nationale-religieuse au pouvoir.

Patrice Claude

**Le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, « optimiste »**

Le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, s'est déclaré « optimiste », mercredi 28 mai, au lendemain du sommet de Charm el-Cheikh, « car les efforts de paix se poursuivent », selon lui, entre les Israéliens et les Palestiniens.

De son côté, le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a indiqué, dans un entretien publié mercredi par le quotidien israélien *Haaretz*, que « la bonne volonté d'Israël ne suffira pas à permettre la reprise du dialogue, car les Palestiniens n'accepteront pas que la colonisation continue, en particulier à Jérusalem ». « Le sommet n'est qu'un premier pas. Sa tenue a, en soi, constitué un progrès », a-t-il ajouté.

Ahmed Tibi, conseiller arabe israélien de M. Arafat, a enfin estimé à la radio israélienne « qu'au lendemain du sommet de Charm el-Cheikh, la situation n'a pas changé ». - (AFP)

### Un diplomate britannique juge « illégale » la construction de la colonie Har Homa

Le secrétaire d'Etat au Foreign Office, Derek Fatchett, a qualifié mardi d'« illégale » la construction d'une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, dont il a été le premier membre d'un gouvernement étranger à venir visiter le chantier. « Je suis ici parce que le nouveau gouvernement de Tony Blair veut soutenir le processus de paix », a déclaré à la presse M. Fatchett devant une tente installée par les Palestiniens en face de la colline dénommée Abou Ghneim, sur laquelle Israël construit la colonie de Har Homa. « Il s'agit très clairement d'un obstacle sur le chemin de la paix », a souligné le chef adjoint de la diplomatie britannique, ajoutant : « C'est illégal », en désignant le chantier. Le démarrage des travaux, le 18 mars, a entraîné l'interruption des négociations de paix entre Israël et les Palestiniens. Cette nouvelle « implantation », selon la terminologie israélienne qui récuse le mot de colonie, doit compter 6 500 logements destinés exclusivement aux juifs israéliens. - (AFP)

## L'incarcération d'un journaliste illustre la volonté de Yasser Arafat de contrôler les médias palestiniens

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Arrêté le 20 mai sur ordre personnel de Yasser Arafat, détenu pendant une semaine sans s'être vu notifier le moindre chef d'accusation, ni avoir subi le moindre interrogatoire, interdit de visite familiale ou autre, Daoud Kouttab, l'un des plus célèbres journalistes palestiniens de la région, a été libéré mardi 27 mai en fin de journée. Son incarcération avait suscité une vive indignation. Le consul général des Etats-Unis à Jérusalem, Edward Abington, avait notamment insisté lundi auprès du président de l'Autorité palestinienne pour que le journaliste, qui est détenteur d'un passeport américain, soit libéré.

L'affaire Kouttab n'est pas la première du genre. Depuis son retour à Gaza en juillet 1994, Yasser Arafat et son entourage n'ont de cesse de mettre « leur » presse au pas. Le raïs a suffisamment à faire avec Israël : tel est le mot d'ordre. Comme durant l'occupation israélienne, les Palestiniens de Gaza s'en tirent avec des plaisanteries qui en disent plus long sur l'atmosphère qui prévaut dans le territoire que bien des rapports officiels. « C'est l'histoire d'un type qui souffre d'une terrible rage de dents. Mais enfin, lui dit un ami, va voir un dentiste ! - Et pour quoi faire ? répond l'autre. Nous n'avons plus le droit d'ouvrir la bouche !... »

On ne compte plus les journalistes palestiniens mis à l'ombre une journée, une semaine ou un mois pour un éditorial trop critique, une citation trop longue d'un opposant, une révélation embarrassante ou, simplement, cela s'est vu, pour n'avoir pas donné à une information positive concernant le raïs toute la place qu'elle méritait. La méthode - mélange d'intimidation et de petites faveurs pour les « bons élèves » - a transformé la quasi-to-

talité de la presse palestinienne, naguère combative, en hagiographie permanente et quotidienne du « raïs Arafat ».

### AUTOCENSURE

Sur les trois quotidiens arabes encore en activité dans les territoires occupés et autonomes, deux sont directement aux ordres de M. Arafat et le troisième, *al Qods*, théoriquement indépendant, s'applique une telle autocensure pour rester autorisé que sa lecture suscite souvent l'ennui. Son rédacteur en chef politique, Mohamed Shaker Ahmed, le reconnaissait d'ailleurs au début du mois : « On ne peut pas écrire ce que notre conscience nous dicte. La pression est trop forte. »

Outre la censure militaire israélienne qui continue d'être appliquée sur les journaux édités à Jérusalem-Est, M. Arafat n'aime la presse qu'aux ordres. Ce qui vaut pour la presse vaut également pour les organisations des droits de l'homme, la magistrature, et le reste...

Si tant est qu'il l'ignorait, M. Kouttab le sait aujourd'hui. Car le crime de cet esprit libre et indépendant né il y a quarante-deux ans à Bethléem, résident à Jérusalem-Est, est d'avoir donné la parole aux élus de l'Assemblée législative pa-



lestinienne. Ce faisant, le journaliste, qui dirige une petite société de production télévisuelle privée, s'est retrouvé au cœur de l'épreuve de force qui oppose le pouvoir exécutif dirigé par M. Arafat et le pouvoir législatif qui tente de se mettre en place depuis l'inauguration de cette institution, il y a un peu plus d'un an.

La mésaventure du journaliste est

édifiante. Désespéré de voir les débats de son Assemblée, aussi vifs et intéressants soient-ils, constamment ignorés, sur ordre d'« en haut », par la presse écrite et audiovisuelle palestinienne, le président de l'Assemblée, Ahmed Koreï (Abou Ala) avait décidé de passer un contrat avec l'université *al Qods* qui dispose d'un petit émetteur à Ramallah. Puisque le très obéissant

Office palestinien de radiodiffusion (PBC) qui, grâce à l'aide technique et financière de la France, couvre presque tous les territoires, refuse de s'intéresser au travail des élus, le petit émetteur de Ramallah devait permettre au moins d'informer les habitants de la « capitale temporaire de Palestine » et ceux des environs. L'université s'était alors tournée vers la société de Daoud Kouttab et avait obtenu, sans difficulté majeure, la licence officielle pour émettre.

### ÉMISSIONS BROUILLÉES

Pendant quelques semaines, tout se passa bien. M. Kouttab, qui fut le lauréat l'an dernier du prix américain pour la liberté de la presse, croit en sa mission. Régulièrement, puisque l'émetteur de Ramallah est faible, il offre ses cassettes enregistrées aux petites stations de télévision privées qui pullulent dans les sept villes autonomes de Cisjordanie (à Gaza, siège du pouvoir exécutif, aucune chaîne privée n'existe). Surprise : le succès est énorme. Les téléspectateurs découvrent que leurs 88 élus travaillent, débattent, prennent les ministres présents à partie et dénoncent à longueur de session les « abus de pouvoirs, les atteintes aux droits de l'homme, les

concessions inacceptables faites à Israël, la corruption des élites gouvernementales, la bureaucratie ». Tout y est : tout ce qui ne figure jamais dans la presse écrite et audiovisuelle officielle palestinienne.

On entend même un élu dénoncer à la tribune l'autocratie d'un homme, M. Arafat, qui n'a jamais signé aucune des 132 lois et autres recommandations votées depuis un an par l'Assemblée. Le plus important de ces textes, la Constitution de Palestine, qui définit le partage des pouvoirs entre exécutif et législatif et qui fut élaborée pendant des mois avec l'aide de constitutionnalistes internationaux, est sur son bureau depuis sept mois. Mais cela, le peuple ne doit pas le savoir.

A la mi-mai, Daoud Kouttab découvre tout à trac que ses émissions sont brouillées. L'enquête, découvre le coupable - l'Office de radiodiffusion officielle - et s'en émeut auprès de journalistes américains. Un article est publié dans le *Washington Post* du 20 mai. Le soir-même, à 23 heures 30, M. Kouttab est convoqué à Ramallah, puis arrêté. La diffusion des travaux de l'Assemblée aussi. Reprendra-t-elle après la libération du journaliste ?

Patrice Claude

## Paris mène « une diplomatie de la culture » en Irak

gnants du centre, fermé depuis 1990, ont donné l'exemple. Il y a deux ou trois ans, ces Irakiens francophones ont pris eux-mêmes en charge l'établissement, pour y organiser des cours de français, sans être rémunérés.

Le nouveau chef de la Section d'intérêts, Yves Aubin de la Messuzière, souhaite aussi relancer les échanges culturels entre l'Irak et la France par l'organisation, par exemple, d'une manifestation artistique irakienne à Paris ou par une participation éventuelle au Festival de Babylone.

### UNE ÉQUIPE CHEVRONNÉE

C'est en mars 1995 que Paris, dont les intérêts étaient représentés à Bagdad par la Roumanie, avait ouvert une Section d'intérêts au siège de son ambassade mais sous pavillon roumain. Ladite Section est presqu'une chancellerie, puisque M. Aubin de la Messuzière comme son prédécesseur, Jean-François Nodinot, ont tous deux été ambassadeurs (le premier

au Tchad et le second au Yémen) et que l'équipe de diplomates comprend aussi un numéro deux, un consul et un attaché commercial, même si, officiellement, ils n'ont que le statut d'adjoints au chef de la Section d'intérêts.

Aucune des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies, après l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990, ne prévoit la rupture des relations diplomatiques avec Bagdad. C'est l'Irak qui, en février 1991, après la guerre de libération du Koweït, a pris l'initiative de rompre les liens diplomatiques avec certains pays, dont la France, pour leur participation à la coalition internationale visant à libérer le Koweït. Théoriquement donc, c'est Bagdad qui devrait prendre l'initiative de demander une reprise des relations diplomatiques.

La présence à Bagdad d'une équipe de diplomates chevronnés, de surcroît connaisseurs de la région, est loin d'être inutile, ne serait-ce qu'en raison de l'attrait

qu'exerce l'Irak, dont les besoins sont immenses, et du nombre incalculable d'individus, d'associations, de groupes et d'autres comités ou délégations politico-commerciales qui se font les champions d'un rapprochement franco-irakien et véhiculent à Bagdad des dizaines de chefs de PME ou de PMI.

### AU DEUXIÈME RANG

Sur les 59 contrats d'achat de produits alimentaires que l'Irak avait conclus avec des sociétés étrangères, en vertu de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU dite « pétrole contre nourriture », la France, d'après une liste obtenue début mai auprès des Nations unies à Bagdad, vient au deuxième rang - après la Jordanie -, avec 11 contrats. Sur les 84 contrats d'achat de médicaments et d'équipement médical, d'après la même source, les sociétés françaises suivent les britanniques avec 14 contrats.

A plus long terme, Paris n'envisage

nullement de briser l'embargo international imposé à l'Irak en août 1990 après l'invasion du Koweït et plaide auprès des autorités irakiennes pour une transparence totale vis-à-vis de la commission spéciale de l'ONU chargée de son désarmement. C'est en effet seulement lorsque cette commission aura jugé satisfaisante la coopération de l'Irak que l'embargo pétrolier pourra être levé. C'est ce qu'indique le paragraphe 22 de la résolution 687 du Conseil de sécurité.

Elf et Total sont intéressées, la première par le gisement de Majnoun et la seconde par celui de Nahr Omar, dans le sud du pays, qui recèlent d'énormes ressources pétrolières. D'après les Irakiens, leur capacité de production est de 1,1 million de barils par jour. Alors que leurs contacts avec Bagdad ont repris dès 1992, elles n'ont toujours pas signé de contrat avec l'Irak.

Mouna Naïm

IX<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE DU  
LIVRE ANCIEN

Maison de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - 75005 Paris

Jeu. 29 MAI : de 17 h à 22 h  
30 et 31 MAI, 1<sup>er</sup> JUIN : de 11 h à 19 h  
Organisée par le SLAM - Tél. : 01-43-29-46-38



# Les organisations humanitaires s'interrogent sur les conditions de leur action au Congo (ex-Zaïre)

Médecins sans frontières critique la politique de rapatriement au Rwanda des réfugiés hutus

De nouveaux témoignages sur l'élimination systématique de réfugiés dans la région de Kisanjani sont rapportés par le *New York Times* dans

son édition du 28 mai. Se faisant l'écho des récits de réfugiés, de villageois zairois ou de représentants d'organisations humanitaires, le

quotidien souligne que l'accès à cette région, où 40 000 réfugiés hutus rwandais ont disparu, est toujours interdit aux observateurs.

**LE DRAME** des réfugiés dans l'ex-Zaïre, auquel ne met pas fin la récente proclamation de la République démocratique du Congo, a été au centre du débat organisé, lundi 26 mai à Paris, par le CICR sur « les défis de l'action et du droit humanitaires ». Cette journée réunissait des responsables du HCR, du CICR et de diverses ONG dont Médecins sans frontières (MSF) et des envoyés du ministère de la défense. Le problème de « l'inaccessibilité des victimes et [des] conditions de sécurité des organisations sur le terrain » dans la région des Grands Lacs, les interrogations sur « les potentialités et les limites » du droit humanitaire international, ou sur « la complémentarité » des organisations intervenantes étaient au centre des débats.

Certes, les discussions n'étaient pas limitées aux récentes interventions à la frontière zairo-rwandaise. On évoqua d'abord les leçons tirées de Somalie et d'Éthiopie. Mais le malaise se fit plus apparent quand fut abordée la question du rapatriement

en cours des réfugiés rwandais dans leur pays. Le docteur Rony Brauman, chercheur à la Fondation MSF, ne mâcha pas ses mots, même s'il voulut se garder de jouer les « moralisateurs ». Le HCR, de par son mandat maître d'œuvre, pour le compte de l'ONU, de ce rapatriement, fut la cible de la critique. « Le HCR, au lieu de faire valoir le droit d'asile et les garanties de

protection des réfugiés, au Rwanda même, s'empresse sous la pression internationale d'organiser ce rapatriement », souligna Rony Brauman, avant de fustiger la « compréhension » à l'égard du gouvernement rwandais, dont les membres « cassent du réfugié par milliers. Le HCR devait-il ramener ces réfugiés dans le pays même de leurs oppresseurs, au nom de l'hu-

manitaire ? ». Kilian Kleinschmidt, responsable du HCR à Kisanjani, dans l'est de l'ex-Zaïre, n'esquiva pas la question posée, même si celle-ci s'adresse d'abord et avant tout à la communauté internationale au plus haut niveau.

De fait, cette communauté ne s'est que fort peu mobilisée sur « ces réfugiés dont personne ne veut, et auxquels personne ne s'intéresse ». Sur ce diagnostic, un franc accord s'est dégagé parmi les participants. La politique envahit le champ humanitaire, au détriment du respect du droit humanitaire le plus élémentaire, conclurent M<sup>e</sup> Olivier Russbach, de l'association Droit international, et Yves Sandoz, directeur de la doctrine et du droit au CICR. Paul-Henri Morard, porte-parole du CICR à Paris, qui avait pris l'initiative de ce débat d'urgence, annonça d'autres rencontres à venir, pour une meilleure coordination souhaitée par tous les intervenants.

**Danielle Rouard**

## Nouvel avertissement des autorités à l'opposition

**Les autorités de Kinshasa ont lancé, mardi 27 mai dans la soirée, un avertissement musclé à la veille des manifestations de l'opposition qualifiées d'actes de sabotage et de désobéissance.** « Nous prendrons les mesures nécessaires pour les empêcher de faire cela », a indiqué à l'AFP le ministre de l'intérieur Kongolo Mwenze. Le parti de l'ancien premier ministre, Etienne Tshisekedi, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a « arrêté une batterie d'actions » à partir de mercredi pour, selon lui, « stopper l'élan dictatorial » des nouvelles autorités. « Ils veulent manifester contre qui ? Contre les libérateurs ? C'est une classe politique pratiquement corrompue, relativement complice du régime ancien. Certains politiques cherchent à tromper la population en les incitant à des actes qui ne correspondent pas aux aspirations du peuple », a assuré M. Ghenda, le porte-parole du gouvernement. - (AFP)

# L'Australie accusée de génocide contre les peuples aborigènes

Selon un rapport présenté au Parlement, des dizaines de milliers d'enfants ont fait les frais de la « politique d'assimilation »

**UN RAPPORT EXPLOSIF** de 700 pages rappelant aux Australiens les catastrophiques « erreurs » de leurs ancêtres à l'égard des peuples aborigènes et surtout de leurs enfants, a été présenté, mardi 27 mai devant le Parlement australien. Intitulé « les ramener à la maison », mais plus connu sous le nom d'« enquêtes sur les bébés volés », ce rapport commandé par le précédent gouvernement travailliste fait état de dizaines de milliers d'enfants aborigènes (entre 40 000 et 100 000) qui ont été retirés à leurs parents pour être placés dans des orphelinats ou dans des familles blanches, à partir de 1880 et jusqu'à la fin des années 1960 dans le cadre d'une politique officielle d'assimilation.

« Nous sommes convaincus que ce qui a été fait correspond à la définition en droit international de génocide », a affirmé Sir Ronald Wilson, président de la Commission des droits de l'homme australienne, devant les 1800 délégués d'une convention exceptionnelle sur la réconciliation avec les Aborigènes qui se tient en ce moment à Melbourne.

Selon l'historien Peter Read, le dégoût de la communauté blanche de l'époque à l'égard de la vie de camp des Aborigènes, les a conduits à « sauver » les enfants selon les principes, louables mais peu éclairés, de « charité chrétienne ». L'évêque anglican Bruce Wilson qui préside le Conseil national des églises pour une juste réconciliation a, pour sa part, parlé d'« insupportable » et a comparé cette politique aux chasses aux sorcières du Moyen-âge ou à l'anti-sémitisme qui précède ou à l'holocauste : « nous n'avons pas pris en compte la richesse et la sophistication culturelle des Aborigènes. Nous les avons jugés sur leur développement technologique ».

Le rapport indique en substance que la supériorité de la race blanche était le fondement de cette politique. En dépit des « bonnes intentions » officielles, de nombreux enfants, totalement coupés de leurs racines et de leur famille, ont été sauvagement brutalisés et ont subi toutes sortes de sévices, verbaux, physiques, sexuels. Ces faits, comme la chasse aux sorcières au début du siècle, ou le nombre considérable d'Aborigènes qui meurent encore aujourd'hui en prison, ne sont pas une découverte : quelques historiens, comme Henry Reynolds, ainsi que certains films avaient déjà évoqué ces questions. Mais l'impact de ce rapport, dans le contexte qui prévaut aujourd'hui en Australie, est énorme.

Il est désormais question de compensations et d'excuses. « Il n'y aura pas de réconciliation tant que le passé ne sera pas assumé », a estimé l'un des auteurs de l'enquête, Laurel Williams. Avant même que le rapport ne soit présenté au Parlement, le premier ministre, John Howard, avait

toutefois exclu de faire payer les jeunes australiens pour les « erreurs passées » de leurs ancêtres. Du côté aborigène, on n'exigeait d'ailleurs guère plus que des compensations symboliques.

Mais l'exercice des excuses australiennes n'aura pas été un succès : lors de l'ouverture de la convention sur la réconciliation, le premier ministre, contre toute attente, a exprimé sa « peine profonde » et ses regrets pour le mal commis. Un bon début. L'Assemblée, dont une partie lui tournait délibérément le dos, fut momentanément rassérénée. Mais lorsque quelques minutes plus tard, John Howard, hurlant pour se faire entendre, s'en prit aux détracteurs du plan en dix points qu'il avait proposé pour sortir de l'impasse sur les droits fonciers des Aborigènes, il se fit siffler et huer, avant de déclarer ouverte la convention sur la réconciliation...

« Il n'y aura pas de réconciliation tant que le passé ne sera pas assumé »

Certes, le premier ministre est dans une situation difficile. Il est partiellement redevable de son poste aux fermiers, dont le parti national est en coalition avec le parti libéral depuis mars 1996. Or, depuis un jugement de la Haute Cour en décembre dernier au profit de la tribu Wik, les fermiers redoutent que les baux pastoraux soient tous menacés par des revendications aborigènes. Afin d'anticiper sur d'autres cas de ce genre, le gouvernement a donc mis au point un plan en dix points qui, pour le moment, est rejeté par les fermiers comme par les Aborigènes.

Le premier ministre n'ignore pas non plus qu'une frange croissante de la population semble se rallier aux thèses xénophobes d'un nouveau parti nationaliste, « One Nation », mené par le député indépendant Pauline Hanson qui s'en prend, entre autres, aux « privilèges des Aborigènes » et qui n'a pas manqué de souligner que nombreux d'entre eux avaient en fait « bénéficié » de ces mesures d'assimilation, sur le plan de l'éducation en particulier.

Il y a seulement trente ans (le 27 mai 1967), les Aborigènes furent admis au rang de « citoyen australien », à la suite d'un référendum adopté par plus de 90 % des Australiens blancs. Mais il semble que l'espoir d'émancipation était paradoxalement plus grand pour les aborigènes dans les années 70 qu'aujourd'hui, à l'heure de la montée en puissance du nationalisme blanc...

**Florence de Changy**

## Le coup d'Etat militaire en Sierra Leone a fait une centaine de morts

**TANDIS QUE** le Conseil de sécurité des Nations unies, à l'image de plusieurs pays occidentaux et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), condamnaient mardi soir 27 mai, en termes très vifs, le coup d'Etat militaire qui s'est produit dimanche en Sierra Leone, le nouveau chef de l'Etat, le commandant Johnny Paul Koroma, trente-trois ans, a annoncé la suspension de la Constitution et l'interdiction des partis politiques « jusqu'à nouvel ordre » dans son premier discours politique après le renversement, dimanche, du président civil Ahmad Tejan Kabbah, réfugié au Ghana.

Le nouvel homme fort du pays libéré dimanche de prison par ses pairs (il avait été impliqué en septembre dans une précédente ten-

tative de coup d'Etat contre le régime civil élu il y a quatorze mois) a suspendu la Constitution de 1991 et annoncé, dans un discours radiodiffusé, que toute la législation se ferait dorénavant par décret militaire. Il a promis la prochaine publication d'un « calendrier pour le retour à la démocratie, après des élections transparentes et libres ». « Mais nous ne voulons pas d'une démocratie fondée sur le régionalisme et le tribalisme » a-t-il précisé.

Condamnant les lois sur la presse adoptées ces jours derniers par le Parlement sierra-léonais et qui visaient, selon lui, à « balayer la liberté d'expression », le commandant Koroma a ajouté que, sous son mandat, l'économie restera libérale. Il a fait part de son

intention de continuer à coopérer avec les institutions internationales, dont le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Alors que, quatre jours après le coup d'Etat militaire (le troisième en cinq ans), la composition du « Conseil révolutionnaire des forces armées » (AFRC) qui doit diriger le pays n'a toujours pas été communiquée, le chef des militaires putschistes a promis un prochain retour du chef historique de la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF) - en armes depuis mars 1991 - Foday Sankoh, actuellement en résidence surveillée au Nigeria, et la prochaine mise en place d'un gouvernement de « large union nationale », sans en préciser la date.

La nuit de mardi à mercredi a été calme à Freetown, la capitale du pays, pour la première fois depuis le renversement du régime. Selon des sources officielles, une centaine de personnes ont été tuées au cours du putsch.

Dans la capitale, où les magasins et les marchés sont restés fermés mardi en dépit des appels de l'armée, les rumeurs d'un contre-coup d'Etat continuent à circuler. Elles sont alimentées par l'attitude du Nigeria voisin qui a fait boucler, par ses hommes déployés au Liberia, les frontières avec la Sierra Leone. Le Nigeria, dont les forces stationnées à Freetown ont été prises sous le feu des putschistes, est lié au Sierra Leone par un pacte régional de défense. - (AFP ; Reuter.)

## Etrange bataille navale en mer de Chine

**HONGKONG**

de notre envoyé spécial

Un curieux face-à-face s'est produit, lundi 26 mai, en mer de Chine orientale, à mi-chemin entre Taïwan et Okinawa. Vingt-six bateaux affrétés par quelque 200 militants chinois venus de Taïpeh, de Hongkong et de New York, tentaient de pénétrer dans les eaux aux alentours de l'archipel des Senkaku que le Japon et les Chinois, gouvernement de Pékin en tête, considèrent comme leur appartenant.

La manifestation a contraint la police maritime japonaise à déployer une armada de soixante navires pour les en empêcher. On n'avait pas vu pareil dispositif naval, de la part de ce pays, depuis la seconde guerre mondiale !

Les activistes de Hongkong et de Taïwan sont coutumiers du fait, surtout depuis l'année dernière. En septembre, un militant hongkongais, David Chen, s'était noyé en tentant de débarquer sur l'archipel, sur lequel la Chine affirme un droit de souveraineté historique tandis que le Japon, pour sa part, en a acquis la propriété par les armes en 1895. Il n'a pas été

contesté à ce sujet lors de sa défaite en 1945, et en tire argument pour se déclarer maître des lieux au regard du droit international.

En octobre, des militants chinois réussirent à planter côte à côte sur l'un des îlots, pour une photo symbolique, un drapeau de Chine populaire et un drapeau de Taïwan, avant de battre en retraite devant les forces de l'ordre nippones. Tokyo se promit d'interdire à ce petit jeu de se reproduire.

**JEU DE MASQUES**

Il serait tentant de voir, dans cette bouffée d'activisme pour la propriété d'un archipel inhabité, une manipulation secrètement instiguée par Pékin. La fibre nationaliste ne déplaît pas au régime chinois, surtout à l'heure où il s'apprête à récupérer Hongkong. Mais l'affaire est plus compliquée. Les militants hongkongais qui agitent cette question de l'archipel cherchent en fait à embarrasser Pékin en s'emparant d'une cause que le régime continental ne peut désavouer, alors même qu'ils sont aussi connus pour leur participation à des manifes-

tations pro-démocratiques sur le territoire. Les militants taïwanais, quant à eux, cherchent à contrer une propension du gouvernement insulaire à rompre avec l'ancien attachement à un dogme de la mère-patrie chinoise communément partagé avec Pékin.

Dans les deux cas, le Japon sert de cible à un jeu de masques qui s'inspire de l'opéra chinois. Lui-même n'est pas innocent : le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a bien condamné le débarquement, début mai, d'un député d'opposition sur l'archipel, mais son gouvernement réaffirme que les îlots font partie du territoire national, excluant toute négociation, au moins à court terme.

Les trois gouvernements concernés, ainsi que l'administration coloniale britannique, cherchent cependant à calmer le jeu. Leurs postures n'en trahissent pas moins une certaine hantise commune devant le caractère imprévisible de revendications populaires à gâchettes multiples.

**Francis Deron**

## Violents affrontements dans le nord de l'Afghanistan entre les talibans et leurs nouveaux « alliés »

**PREMIERS** et sérieux accrocs dans la « pacification » taliban du nord de l'Afghanistan : Mazar i-Charif, ancienne capitale du seigneur de la guerre ouzbek, le général Dostom, chassé de son fief par une rébellion pro-talibans en fin de semaine, a été le théâtre, mardi et mercredi, de violents affrontements. Les combats n'ont pas tourné à l'avantage des intégristes puisque, selon l'envoyé spécial de l'AFP, les talibans ont été contraints, mercredi en fin de matinée, de se retirer de la ville.

A coups de mortiers et de tirs d'artillerie, les talibans se sont « expliqués » avec les hommes du parti chiite pro-iranien Hezb-i-Wahdat, mais sans doute aussi avec d'anciens combattants de Dostam qui étaient supposés avoir rallié leurs rangs...

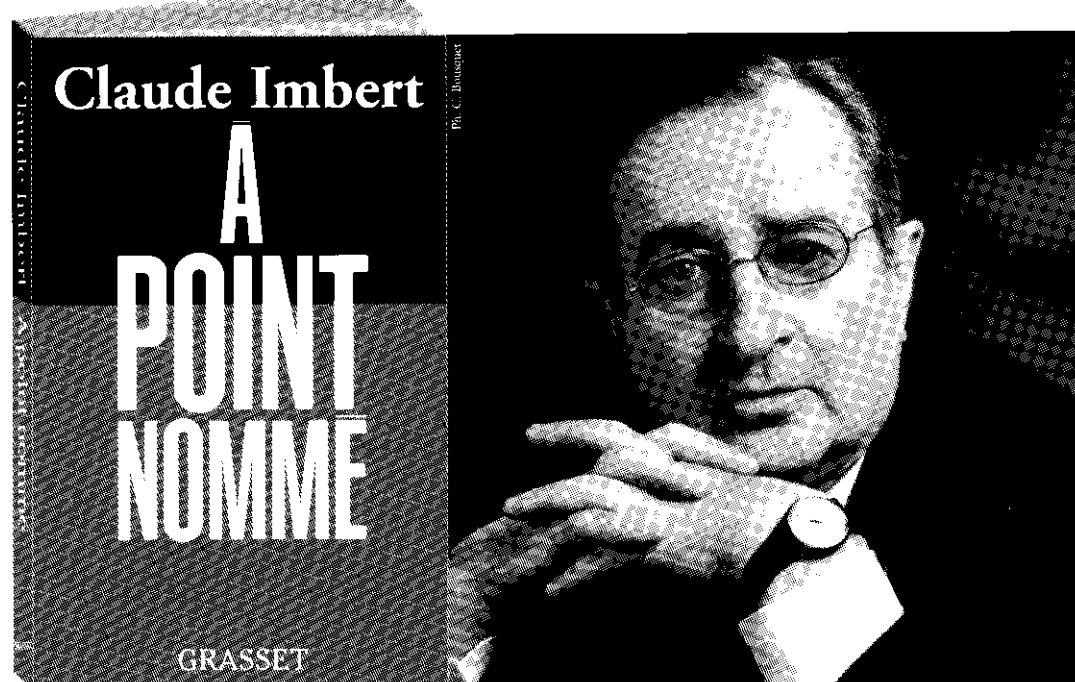
Après une courte accalmie durant la nuit, les combats ont redoublé d'intensité dans la matinée. Selon les journalistes sur place, il était encore impossible, mercredi, de se faire une idée du bilan des affrontements dont les raisons restent encore assez floues. Les combats ont commencé après une rencontre entre le « ministre des affaires étrangères » des talibans, le mollah Mohammed Ghous et le général Malik, ancien bras droit du général Dostom qui a trahi son ancien chef au profit des milices intégristes.

La réunion a-t-elle tourné au vinaigre entre les deux nouveaux « alliés » ? Toujours est-il que les affrontements ont éclaté après une déclaration du ministre taliban qui avait fait savoir que 10 000 miliciens de son armée allaient

rentrer en ville. Les talibans, venus du sud du pays, sont d'ethnie pashtoune alors que les soldats des anciennes forces de Dostom appartiennent à l'ethnie ouzbèke. En dépit des réalignements politiques, qui ont permis aux talibans de s'emparer sans coup férir de Mazar i-Charif, l'hostilité interethnique a pu reprendre le pas sur les alliances entre factions.

Les talibans continuent par ailleurs de progresser dans le nord-est du pays. Sans doute conscient du caractère inéluctable de la victoire des talibans, le commandant Ahmad Shah Massoud, pris en tenaille dans son fief du Panshir, a contacté la direction des intégristes dans le but de commencer des négociations de paix.

**B. P.**



# L'OCDE s'interroge sur l'avenir de sa mission

L'organisation, née du plan Marshall, doit faire face à son élargissement et à la multipolarisation de l'économie

EN CETTE PÉRIODE de compressions budgétaires sévères, de remises en cause de l'aide au développement, toutes les institutions financières multilatérales

## ANALYSE

Désormais coincée entre le FMI et l'OMC, l'organisation a du mal à s'affirmer

sont montrées du doigt. Réputées coûteuses pour les contribuables, peu stimulantes pour la croissance, à l'heure du triomphe du secteur privé et de la multipolarisation de l'économie, leur existence même est parfois dénoncée par une frange d'économistes libéraux. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) est tout particulièrement vulnérable aux critiques. A l'heure du 50<sup>e</sup> anniversaire du plan Marshall, à qui elle doit le jour, le « club » des pays industriels s'inquiète pour son avenir.

L'organisation associe un nombre grandissant de pays : 29 membres venus de 4 continents, contre 25 il y a trois ans encore, et 20, européens et nord-américains seulement, lors de sa création, en 1961. Il s'agissait à l'époque de prolonger l'effort de reconstruction administré sous la houlette des Etats-Unis depuis l'OECE (Organisation de coopération économique européenne), l'administratrice du plan Marshall. Allant des recommandations générales de politiques économiques aux groupes de travail sectoriels spécifiques, dans les secteurs de l'agriculture, de l'acier ou des télécommunications, les travaux de l'OCDE ont accompagné la formidable résurgence des économies européennes. Aujourd'hui, les revenus par habitant des Européens sont proches de ceux des Américains. Le commerce des Etats-Unis avec l'Europe, globalement équilibré, représente la moitié des échanges extérieurs des Etats-unis, soit davantage que la part cumulée du Canada et du Japon, rappelle William Daley, secrétaire américain au commerce. L'Europe achète chaque année l'équivalent de 5 000 milliards de francs de biens et services américains.

Le communisme laisse place à l'économie de marché, tandis que de nouvelles puissances émergent sur tous les continents. Mardi 27 mai, le jour de la signature de l'Acte fondateur des nouvelles relations entre l'OTAN et la Russie, l'OCDE annonçait la création d'un « comité de liaison » avec Moscou. Déjà élargie à la Hongrie, la République tchèque, et la Pologne, ainsi qu'au Mexique et à la Corée du Sud, elle envisage d'entériner prochainement l'accession de la Slovaquie, peut-être de l'Argentine. Le Chili, Israël sont, parmi d'autres, candidats. Les statuts de l'organisation, qui l'engagent à stimuler « la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale », plaident pour son élargissement.

Ceux que l'OCDE appelle elle-

même les « cinq grands » - Brésil, Chine, Inde, Indonésie, et Russie - sont déjà plus lourds que certains de ses membres, même si leur degré de développement est bien plus faible. La production chinoise est supérieure à celle de la Corée, la brésilienne à la canadienne, l'indienne à la mexicaine. Quant à la notion de pays industriels, censée distinguer les membres de l'OCDE, elle a perdu beaucoup de son sens. Dans les traditionnels pays développés, l'emploi industriel décline depuis 1970.

## MOTIVATIONS POLITIQUES

L'accession à l'OCDE requiert un degré de libéralisation économique et commerciale important. La réglementation des services financiers polonais avait ainsi retardé le processus d'adhésion. Mais les pressions exercées par les Etats-Unis en vue de l'entrée du Mexique à l'OCDE, en 1994, avaient prouvé que la dimension politique est primordiale. En 1997, la porte du « club » de l'OCDE est officiellement presque fermée, comme l'a laissé entendre, le 26 mai, le secrétaire général de l'organisation, Donald Johnston.

Au-delà de la « taille critique » de l'organisation, ce sont ses fonctions même qui posent problème. La frénésie d'adhésion des nouvelles puissances répond à des motivations politiques. Mais tandis que la vocation transatlantique de l'OCDE devenait trop limitée, son mandat est lui aussi devenu moins explicite. Les autres organisations multilatérales se sont multipliées ou ont étendu leurs champs de compétences. Chargée de « contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale », l'OCDE a, au fil des années, laissé le GATT, puis son successeur, l'Organisation mondiale du commerce, se placer en première ligne. Les conjonctures économiques sont analysées plus systématiquement par le Fonds monétaire international, qui entend ne pas être un simple pourvoyeur de fonds au monde en développement.

La signature récente d'un accord visant à périaliser la corruption des fonctionnaires étrangers est un exemple de recommandation efficace de l'OCDE, qui engage les Parlements de tous les pays membres à adopter des législations anti-pots-de-vin. Or de telles recommandations ne peuvent être adoptées qu'à l'unanimité, en vertu de consensus, de plus en plus difficiles à obtenir avec des participants plus nombreux, et des problématiques plus complexes. Certains, comme le Japon, estiment aujourd'hui que « la règle du consensus » a atteint ses limites et devrait être réservée à des questions majeures, comme l'accession d'un nouveau membre. Mais l'adoption d'un système de vote à la majorité porte le risque de blocages et de contentieux entre Etats. Donald Johnston insiste sur la promotion de la coopération internationale, assignée à l'OCDE. Une telle action, au-delà de la régulation spontanée des marchés paraît difficilement concevable sans mandat politique clair, comme le fut l'OECE à l'époque du plan Marshall.

Françoise Lazare

# Washington invite l'Union européenne à s'ouvrir largement vers l'Est

A Paris, M. Eltsine annonce le démantèlement des missiles dirigés vers l'Ouest

Après la signature à Paris de l'Acte fondateur OTAN-Russie, le président américain Bill Clinton a entamé une visite de deux jours aux Pays-Bas

à l'occasion du sommet annuel entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Il a participé, mercredi 28 mai, à une réunion solennelle consacrée

au cinquantième anniversaire du plan Marshall. Il a lancé un appel à l'intégration des pays de l'Est dans l'Union européenne.

**HASARD DU CALENDRIER** ou habile mise en scène, la signature à Paris de l'Acte fondateur OTAN-Russie, qui définit les futures relations entre les anciens ennemis de la guerre froide, a eu lieu la veille de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire du plan Marshall, qui proposa l'aide américaine à l'Europe dévastée. Bonne occasion pour le président des Etats-Unis de rappeler la contribution de son pays au relèvement du Vieux Continent et de proposer un « nouveau plan Marshall » pour les pays d'Europe centrale et orientale qui, à cause du veto de Staline, ne profitèrent pas du premier.

Selon Washington, il revient maintenant aux pays membres de l'Union européenne (UE) d'ouvrir leurs portes à leurs voisins de l'Est pour surmonter définitivement la coupure de l'Europe. Dans un article publié mercredi par l'*International Herald Tribune*, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, écrit que « le partenariat transatlantique pour la sécurité et le commerce ne sera

pas complet et qu'il n'y aura pas de véritable « monnaie » ou politique étrangère européennes, aussi longtemps qu'ils n'incluront pas les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est ». C'est pourquoi, ajoute-t-elle, Washington soutient l'élargissement de l'UE vers l'Est, y compris vers la Turquie : « Bien que nous n'ayons pas de pouvoir de décision sur ce processus, écrit M<sup>me</sup> Albright, nous avons intérêt à ce qu'il soit mis en œuvre aussi rapidement et largement que possible. »

A Paris, Bill Clinton avait insisté sur sa volonté de surmonter la division de l'Europe. La nouvelle OTAN, a-t-il dit, « travaillera avec la Russie, pas contre elle ». Son but sera de « promouvoir la sécurité de toutes les démocraties d'Europe, aussi bien les anciens membres de l'OTAN, les nouveaux membres, que ceux qui n'en sont pas membres ». Tous les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique se sont exprimés brièvement, après les discours de Jacques Chirac, Boris Eltsine et Javier Solana, le secré-

taire général de l'OTAN. Après avoir renouvelé son opposition de principe à l'élargissement de l'Alliance atlantique, le président russe a surpris ses interlocuteurs occidentaux et... ses collaborateurs en reprenant la parole après la signature de l'Acte pour annoncer : « Je viens de prendre la décision de démanteler toutes les ogives nucléaires des missiles pointés sur les pays dont les dirigeants sont assis autour de cette table. » Tout le monde a essayé de comprendre la portée de cette déclaration. Depuis plusieurs années déjà, les Américains et les Russes ont décidé de ne plus « pointer » leurs missiles les uns contre les autres. Boris Eltsine semble indiquer que cette mesure pourrait concerner tous les pays de l'OTAN. D'autre part, il y a une différence entre « déprogrammer » les têtes nucléaires, les « désactiver » et les démanteler. La Douma n'a toujours pas ratifié l'accord Start II qui prévoit la destruction du tiers du potentiel nucléaire russe. - (AFP, Reuters.)

## Les Baltes rappellent qu'ils veulent entrer dans l'OTAN

### TALLIN

de notre envoyé spécial

Le ministre estonien des affaires étrangères, Toomas Hendrik Ilves, a beau n'y voir qu'un hasard du calendrier, la rencontre, mardi 27 mai à Tallin, entre les présidents de Pologne, d'Ukraine et des trois Etats baltes, le jour même de la signature à Paris d'un accord entre l'OTAN et la Russie, a une portée hautement symbolique. Le message est clair : « L'OTAN doit rester ouverte à tous les pays aspirant à y entrer », ont souligné, dans un communiqué commun, les chefs des cinq Etats, parmi lesquels seule l'Ukraine n'est pas candidate. Cela valait, selon les cinq présidents, la peine d'être réitéré solennellement, d'autant que Boris Eltsine avait déclaré peu avant la cérémonie de Paris que son pays n'accepterait pas l'entrée dans l'OTAN d'anciennes Républiques de l'URSS.

S'il semble désormais acquis qu'aucune de ces ex-Républiques ne figurera parmi la première vague des pays invités à rejoindre l'Alliance, certaines d'entre elles - l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie - espèrent vivement que leur tour viendra plus tard. C'est cette possibilité que les chefs d'Etat réunis dans la capitale estonienne ont voulu conforter par leur initiative.

### SATISFAITS DE L'ACTE FONDATEUR

Le Polonais Alexandre Kwasniewski, à la même table que les « oubliés » quasi désignés de la première vague d'élargissement, s'est dit « sûr et certain qu'une deuxième étape aura bien lieu ». « Nous soutenons, a-t-il ajouté, le choix de nos voisins baltes » de vouloir, eux aussi, appartenir à l'Organisation dans sa configuration de l'après-guerre froide. Son homologue ukrainien, Leonid Koutchma, résumant la préoccupation des cinq parties présentes, a mis en garde contre l'apparition d'une « zone grise en Europe » coincée entre l'OTAN d'un côté et la Russie de l'autre. Pour éviter

une telle situation, les auteurs du communiqué de Tallin ont promis d'« œuvrer ensemble à une coopération renforcée dans le cadre du partenariat pour la paix » (PPP), instance considérée par beaucoup comme une antichambre à l'OTAN. Une version approfondie du PPP est à l'étude sous forme de compensation pour les candidats malheureux à la première phase d'élargissement. Une « charte » américano-balte est également en cours de négociation, mais ne devrait pas être prête d'ici au sommet de l'OTAN prévu en juillet à Madrid.

L'Acte fondateur signé mardi à Paris par la Russie et l'OTAN pour définir leurs relations futures a été accueilli « avec satisfaction » par les chefs d'Etat réunis dans la capitale estonienne. Il « renforce la confiance mutuelle, la sécurité et la stabilité dans la zone euro-atlantique », dit leur communiqué. Autre « facteur clé pour garantir la sécurité européenne » : la signature d'un accord de coopération entre l'Alliance et l'Ukraine. Les cinq présidents l'ont appelée de leurs vœux lors du sommet de Madrid.

L'unanimité de vues affichée à Tallin ne doit pas, néanmoins, dissimuler certains désaccords interbaltes. Ainsi, le président letton, Guntis Ulmanis, a-t-il estimé qu'il n'existait « pas d'alternative possible » à une entrée simultanée des trois Républiques sœurs dans l'OTAN. Un discours en porte-à-faux avec celui de l'Estonie notamment. Le chef de la diplomatie estonienne estime en effet que les pays baltes ne peuvent pas être mis dans le même panier, tant pour l'adhésion à l'OTAN que pour celle à l'Union européenne. Selon Tallin, un tel amalgame risquerait de nuire à ses propres dossiers de candidature, qu'elle juge plus avancés surtout dans le domaine des réformes économiques.

Benoît Peltier

## L'Est et l'Ouest tentent de concevoir un partenariat militaire

**LA CRÉATION**, officiellement approuvée mardi 27 mai à Paris, d'un Conseil permanent conjoint OTAN-Russie et la réunion, prévue le 29 mai à Sintra (Portugal), des ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'Alliance atlantique ouvrent de nouvelles perspectives, en matière de coopération militaire, entre l'Est et l'Ouest.

Le 14 mai déjà, à Washington, William Cohen, le secrétaire américain à la défense, et Igor Rodionov, le ministre russe de la défense, limogé depuis, sont convenus de créer dès cette année, entre leurs deux armées, pas moins d'une centaine de rendez-vous éventuels au cours desquels elles se livreront à des exercices conjoints, se rendront des visites et organiseront des échanges entre stagiaires militaires. Des groupes d'experts seront constitués pour explorer les possibilités de collaborer dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, les missions de maintien de la paix, la formation des cadres et la technologie propre aux systèmes anti-missiles.

Dans le plan quadriennal qu'il a présenté au Congrès, M. Cohen se propose d'attribuer quelque 18 milliards de dollars à la mise au point de ces armes anti-missiles, malgré les déboires enregistrés

(70 % d'échecs lors des essais) et une divergence - qui se fonde précisément sur ces difficultés techniques - entre républicains (partisans d'un tel programme) et démocrates (moins convaincus de son opportunité).

Durant les quinze dernières années, les Etats-Unis ont déjà investi quelque 40 milliards de dollars dans ce projet. Avec les Russes, le risque existe que les discussions - si elles devaient avoir lieu - n'aboutissent en fin de compte à remettre à plat nombre de considérations acquises. En particulier, faut-il, comme c'est le souhait de Washington, donner la priorité à un « bouclier » censé protéger l'ensemble d'un territoire national contre des missiles de croisière rustiques ou faut-il choisir un système de défense plus ponctuel, dit de zone, tel le programme Thaad que l'on se prépare à ralentir outre-Atlantique ?

Ce concept d'une défense collective contre des missiles assaillants, qui seraient relativement sommaires et viseraient l'Europe, figure aussi parmi les thèmes d'une éventuelle coopération militaire Est-Ouest retenus dans le cadre de l'Acte fondateur OTAN-Russie, signé le 27 mai à Paris. En Russie, comme en Occident, la crainte existe que certains pays du Proche et du Moyen-Orient aient

prochainement la capacité de déployer des missiles dirigés contre l'Europe. Cette menace est sans doute à l'origine du rapprochement stratégique entre l'Alliance atlantique et la Russie. L'accord OTAN-Russie en ouvre la perspective, en décrivant l'étendue des diverses collaborations possibles de part et d'autre.

### STANDARDISATION

Officiellement, l'Acte fondateur OTAN-Russie n'a aucune incidence sur l'initiative des alliés, attendue pour les 8 et 9 juillet, à Madrid, d'accueillir de nouveaux membres venus de l'Est, à commencer par la Pologne, la République tchèque ou la Hongrie. M. Primakov a répété que l'extension de l'Alliance atlantique est « une grave erreur ». Mais, en la circonstance, les états-majors alliés ne sont pas totalement dépourvus d'arrière-pensées. En effet, l'OTAN a affiché, dans une déclaration du 14 mars, une double attitude. D'une part, les alliés se sont engagés à ne stationner ni armes nucléaires ni forces de combat chez les nouveaux membres. Mais, d'autre part, ils n'ont pas renoncé à développer, avec les nouveaux entrants, une défense collective qui trouve sa cohésion grâce à des efforts accrus d'intégration de leurs forces

### COMMENTAIRE

## JACQUES CHIRAC A MI-CHEMIN

Le « sommet de l'Élysée » est un incontestable succès pour la diplomatie française. Les Américains ont marchandé avec les Russes ; le secrétaire général de l'OTAN, l'Espagnol Javier Solana, a négocié les détails avec le ministre russe des affaires étrangères, mais l'idée de conclure une charte avec Moscou avant l'élargissement de l'OTAN vers l'Est est d'origine française, et Jacques Chirac n'a pas peu contribué à convaincre son « ami Boris » qu'il avait plus à gagner qu'à perdre à s'entendre avec les Occidentaux.

Ce succès diplomatique restera cependant incomplet si les trois objectifs fixés pour le Conseil atlantique de Madrid, en juillet, ne sont pas atteints. Il s'agissait de redéfinir les rapports avec la Russie (c'est fait), d'élargir l'OTAN vers l'Est (les nouveaux membres seront « invités » à Madrid) et de rénover l'organisation militaire pour accroître le rôle de l'Europe. A cette condition, le président de la République s'est déclaré disposé à redonner à la France toute sa place dans la structure intégrée de l'OTAN. Ce troisième point reste en suspens.

Des progrès dans le sens de l'« européanisation » ont été accomplis depuis que Jacques Chirac a lancé le mouvement, en décembre 1995, mais la réalisation de cette condition butte sur la querelle du commandement Sud de l'OTAN, tenu traditionnellement par un officier américain, et que Paris revendique pour un Européen. Si M. Chirac ne parvient pas à trouver un compromis avec Bill Clinton, la France sera, vis-à-vis de l'OTAN, dans une position plus distante que les nouveaux venus, y compris ceux - comme la Roumanie - dont elle soutient activement la candidature.

Les responsables de la diplomatie américaine ont profité de leur passage à Paris pour rappeler leur intransigeance sur ce point. En revanche, ils ont prêté une oreille plus attentive à l'idée de Jacques Chirac de réunir à Madrid un grand sommet paneuropéen. Reste encore à convaincre le président russe.

Daniel Vernet

et d'« interopérabilité », voire de standardisation de leurs armements.

M. Cohen ne s'en est pas caché en recevant, le 16 mai, le ministre tchèque de la défense, Miroslav Vyborny. Le secrétaire américain à la défense a invité les nations qui aspirent à intégrer l'OTAN à prendre une série de mesures pour tenir leurs engagements et, plus spécialement, observer l'article 5 du traité de l'Atlantique de 1949 qui oblige tout membre de l'Organisation à venir en aide à un partenaire qui serait agressé. En clair, « cela signifie », a expliqué M. Cohen, que chaque nouveau membre qui voudra remplir cette exigence devra accroître les ressources qu'il prévoit de consacrer à l'augmentation de ses capacités militaires ».

Outre les susceptibilités de la Russie, cette recommandation pourrait aussi réveiller celles d'autres pays en Europe occidentale - comme la France ou le Royaume-Uni, qui sont des producteurs de systèmes d'armes. En effet, les appels à la standardisation ou à l'« interopérabilité » des armements lancés par les Etats-Unis se traduisent souvent par un fort encouragement à se doter de moyens militaires américains.

Jacques Isnard

**le vote discret des artistes**

pour qui, pourquoi votez-vous ?

les réponses de Manuel Poirier, MC Solaar, Marie Darrieussecq, Miossec, Jackie Berroyer...

**les Inrockuptibles**

L'hebdo musique, cinéma, livres, etc. en kiosque



# La Hongrie se veut un modèle de lutte contre la discrimination ethnique

Un poste de « médiateur aux minorités », unique en Europe de l'Est, a été créé

La Hongrie est le seul pays d'Europe centrale et orientale à s'être doté d'un médiateur pour défendre les minorités ethniques. Cette institution

a été mise en place après l'adoption, en juillet 1993, d'une loi accordant des droits collectifs et une autonomie culturelle aux minorités ethniques, qui forment 10 % de la population du pays. Budapest espère que cet exemple sera suivi par d'autres pays de la région.

Un exemple, constate dans un récent rapport le Fonds européen pour la liberté d'expression, après avoir mené une étude comparative sur la démocratisation dans différents pays ex-communistes.

C'EST UN MÉTIER inédit, surtout dans l'Europe postcommuniste : « médiateur aux minorités ethniques et nationales ». « C'est grâce à l'existence de nombreuses minorités hongroises à l'extérieur du pays que, à l'intérieur du pays, nous avons compris ce qu'est une minorité », souligne Jenő Kaltenbach, le « médiateur » hongrois, dont le premier rapport d'activités a été adopté le 6 mai à l'unanimité par le Parlement de Budapest. Cette réflexion de M. Kaltenbach traduit bien l'idée principale justifiant l'existence d'un « médiateur aux minorités » : la Hongrie veut se donner en « modèle » en Europe de l'Est, en espérant que l'exemple fourni par sa législation libérale sera suivi ailleurs dans la région, et qu'il pourra ainsi bénéficier aux 3,5 millions de Magyars vivant hors des frontières de la Hongrie.

De passage à Paris, M. Kaltenbach a récemment expliqué, lors d'une rencontre au Centre interuniversitaire d'études hongroises, le sens de son travail : « Le rôle du médiateur est important, car il permet de limiter les différents pouvoirs en place, au moment où l'une des questions essentielles dans les démocraties naissantes est : le citoyen a-t-il confiance dans l'Etat ? » En près de deux ans, depuis sa nomination, en juillet 1995, par le président Arpad Goncz, le médiateur hongrois a été saisi de 430 plaintes, dont 68 % ont été déposées par des Tziganes ou des organisations roms de Hongrie.

Les Tziganes (entre 500 000 et 700 000 personnes) forment la plus grande minorité ethnique en Hongrie, un pays de 10 millions d'habitants. « La plupart des plaintes déposées étaient liées à des attitudes de discrimination », indique M. Kaltenbach, « les cas les

plus flagrants et les plus difficiles » étant provoqués par l'attitude de représentants des forces de l'ordre ou des pouvoirs locaux. Le médiateur, qui n'a pas de pouvoirs propres mais peut formuler des propositions, est intervenu à plusieurs reprises auprès de municipalités qui rechignaient à attribuer des logements à des familles tziganes. « 70 % de mes propositions ont été acceptées par les autorités

0,3 % de son budget. Un exemple : en 1996, la minorité allemande (la deuxième minorité dans le pays, avec 200 000 personnes) a reçu la somme de 40 millions de forints de l'Etat hongrois, tandis que l'Allemagne lui en envoyait le quintuple, sous forme de diverses aides. L'obstruction fréquemment pratiquée par les pouvoirs locaux constitue aussi un obstacle. En période d'austérité, « dans les pe-

exemplaire », constate dans un récent rapport le Fonds européen pour la liberté d'expression, après avoir mené une étude comparative sur la démocratisation dans différents pays ex-communistes.

## DEUX « LACUNES »

Les treize minorités « ethniques et nationales » identifiées par la loi de 1993 en Hongrie disposent chacune de « conseils » locaux et nationaux, dotés de droits de consultation et de pouvoirs de veto, notamment sur la nomination de directeurs d'écoles non hongroises. Deux lycées au cursus entièrement en allemand doivent ouvrir leurs portes en septembre à Pecs et à Baja (Sud). La minorité slovaque (120 000 personnes) se distingue, de son côté, par « un degré élevé d'assimilation », note M. Kaltenbach.

Le médiateur identifie toutefois deux « lacunes » : il n'existe toujours pas en Hongrie de loi instaurant une représentation parlementaire des minorités, en dépit du consensus affiché officiellement sur cette question par les principaux partis politiques. Aussi, la situation des Tziganes, frappés de plein fouet par le chômage et victimes d'un rejet massif de la population, laisse beaucoup à désirer.

Soucieux de contribuer à effacer ce qu'il appelle « un retard multiséculaire », M. Kaltenbach réclame dans son rapport une réévaluation de l'enseignement pour les minorités, surtout roms. « Dans les écoles primaires hongroises, 7 % des élèves sont tziganes, indique-t-il. Dans le secondaire, ils ne sont plus que 1 %, et à l'Université le chiffre est si faible que l'on ne fait même plus de statistiques... »

Natalie Nougayrède

## Une visite « historique » en Roumanie

Le président hongrois Arpad Goncz, a effectué, du dimanche 25 au mardi 27 mai une visite « historique » en Roumanie, la première à ce niveau depuis vingt ans. M. Goncz s'est entretenu à plusieurs reprises avec son homologue roumain, Emil Constantinescu. Il a déclaré que, pour son pays, il était « vital » que la Roumanie soit invitée à adhérer « au plus vite » à l'OTAN. « La Hongrie ne veut rivaliser avec aucun de ses voisins dans le processus d'intégration aux structures euro-atlantiques. Au contraire, elle souhaite que ceux qui sont admis plus tôt soutiennent l'adhésion rapide des autres », a déclaré M. Goncz. « Mon pays se réjouirait également si tous ses voisins trouvaient la voie vers l'Union européenne », a-t-il ajouté. Bucarest et Budapest ont normalisé leurs relations après la conclusion en septembre 1996 d'un traité d'amitié – qui a notamment réglé la question de l'inviolabilité des frontières – et l'inclusion dans le gouvernement roumain de plusieurs membres de la minorité magyare, à la suite des élections de novembre 1996. – (AFP)

concernées », affirme M. Kaltenbach, juriste de formation, rodé aux arcanes de la bureaucratie locale.

Convaincu que « l'Etat hongrois souhaite réaliser l'autonomie culturelle des minorités » (en les aidant notamment à obtenir leurs propres écoles), le médiateur évoque néanmoins les problèmes de financement que rencontre la politique de « revitalisation » et d'« intégration » des minorités ethniques menée par la Hongrie depuis près de quatre ans, et à laquelle l'Etat consacre environ

tits villages, les gens ne comprennent pas pourquoi des sommes d'argent sont allouées aux minorités », précise Paul Gradwohl, un spécialiste de la Hongrie.

Mais, en dépit de la faiblesse des moyens mis à disposition, le bilan en matière d'intégration reste l'un des meilleurs d'Europe centrale. Il est vrai qu'à l'exception des Tziganes les minorités ethniques sont en Hongrie relativement petites et dispersées à travers le pays – aucune n'a revendiqué d'autonomie territoriale. En Hongrie, « le respect des minorités nationales est

# Les Quinze étudient une réforme du marché du lait

MIDDELBURG (Pays-Bas)  
de notre envoyé spécial

Faut-il réformer l'organisation commune du marché du lait ? Celle-ci, fondée depuis 1984 sur un régime de quota de production, vient à expiration le 1<sup>er</sup> avril 2000. Les ministres de l'agriculture des quinze, se sont montrés à la fois hésitants et divisés mardi 27 mai aux Pays-Bas. Contrairement à ce qui se passe en France, où de vives tensions opposent les éleveurs, les industriels et la distribution à propos du prix du lait, le sentiment dominant au niveau européen est qu'il n'y a pas vraiment urgence.

La consommation recule, surtout celle du beurre ; l'Europe est excédentaire, mais en raison des contraintes qu'édictent l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle doit limiter ses exportations vers un marché mondial pourtant en expansion ; les prix qui avaient progressé jusqu'en 1989 baissent depuis lors : ces diverses données venant s'ajouter à la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale ainsi qu'à celle de nouvelles et dangereuses négociations commerciales dans le cadre de l'OMC, plaident, il est vrai, pour un ajustement de la réglementation actuelle.

Mais les ministres comme la Commission constatent que le déséquilibre est moins aigu que dans d'autres secteurs, telles les céréales

ou la viande bovine. Là se situera la prochaine étape de la réforme de la politique agricole commune. Et puis, ils hésitent à affronter, même avec prudence, les producteurs de lait qui constituent les plus gros bataillons de l'agriculture européenne : plus d'un million d'exploitations se consacrent, en Europe, à l'élevage des vaches laitières.

## ASSOULPIR LE SYSTÈME DES QUOTAS

Le lait, sous toutes ses formes, représente plus de 18 % de la valeur totale de la production agricole. Le poids des producteurs laitiers est tel que certains ministres, l'Allemand et l'Autrichien en particulier, suggèrent qu'on leur promette le statu quo, somme toute sécurisant, jusqu'en 2005 ! Les libéraux qui, tels les Anglais ou les Suédois, seraient partisans d'une élimination des quotas, ne semblent avoir aucune chance d'être entendus. Selon toute probabilité, le secteur laitier restera encadré par un système de limitation quantitative. Ce que souhaite apparemment la majorité, c'est le maintien des quotas mais avec une dose de souplesse afin de pouvoir exporter davantage vers les pays tiers.

Philippe Vasseur, présent à Middelburg malgré la campagne électorale, a proposé un système de double prix et de double quota ; un peu à l'image de ce que connaît la réglementation communautaire

dans le cas du sucre. A côté du quota « A », attribué à chaque pays et correspondant au quota actuel, s'ajouterait un quota « B » pour lequel le prix serait plus bas, ce qui devrait rendre possible, par exemple pour des fromages, l'exportation sans subvention vers les pays tiers. La Commission n'y est pas favorable, faisant valoir que cette formule semble difficilement compatible avec les règles de l'OMC. M. Vasseur, soulignant que c'est en France le souhait de l'ensemble de la profession, demande que sa proposition soit au moins étudiée. Plusieurs délégations ont réagi favorablement.

Une autre formule, qui pourrait avoir les faveurs de Bruxelles – la Commission soumettra des propositions à l'automne – consisterait à baisser les prix afin de faciliter les exportations en compensant par des aides directes la perte de revenu qui en résulterait pour l'éleveur. Mais le coût pour le budget européen pourrait se révéler lourd. Dans l'immédiat, M. Vasseur, ainsi que Jochen Borchert, son collègue allemand, ont pressé la Commission d'utiliser toutes les possibilités de la réglementation pour faciliter le relèvement de prix, par exemple en donnant un coup de pouce aux exportations vers les pays tiers.

Philippe Lemaître

## Vers un accord interprofessionnel en France

UN ACCORD sur le prix du lait est « en bonne voie », a déclaré mardi soir 27 mai Jean-Michel Lemetayer, président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), à l'issue de « difficiles négociations » à Paris entre producteurs, transformateurs et distributeurs.

L'ensemble des responsables devaient se retrouver mercredi au ministère pour finaliser cet accord après, éventuellement, d'ultimes arbitrages. Mais on indique dans l'entourage du ministre, Philippe Vasseur, qu'il s'agit d'une négociation commerciale entre profes-

sionnels et que les pouvoirs publics ne peuvent s'immiscer directement dans les discussions. Une précédente rencontre il y a une semaine, insuffisamment préparée, avait échoué devant ce que le ministre avait qualifié de « position intransigeante » des industriels, et plusieurs manifestations avaient eu lieu dans de nombreuses régions. « On a bien avancé », a estimé M. Lemetayer après plusieurs heures de discussions qui ont permis d'approcher d'un accord final.

Le scénario retenu est le suivant : pendant quatre mois,

de mai à août, les industriels accepteraient un gel du prix de base payé aux producteurs (au lieu d'exiger une baisse de 2 centimes par litre) en contrepartie de l'engagement des entreprises de distribution (notamment les grandes surfaces) d'acheter un peu plus cher aux quelque 160 000 agriculteurs concernés. M. Lemetayer s'est dit « confiant ». « J'espère qu'il n'y aura pas de reniement », car « je n'ai pas envie de remonter sur les barricades, et les producteurs non plus », a-t-il déclaré.

François Grosrichard

# Elections législatives en Indonésie jeudi 29 mai

DJAKARTA. Cent vingt-cinq millions d'Indonésiens devaient élire, jeudi 29 mai, leurs députés à l'issue d'une campagne électorale marquée par une violence sans précédent et une contestation croissante du président Suharto. Le Golkar (ancien parti unique, au pouvoir) a toutes les chances de remporter plus de 70 % des voix et de se maintenir au pouvoir lors du renouvellement de 425 des 500 sièges de la Chambre des représentants, les titulaires des 75 autres sièges étant désignés par les militaires. Lors du précédent scrutin, en 1992, les deux seuls partis d'opposition autorisés, le Parti uni du développement (PPP) et le Parti démocratique indonésien (PDI), avaient respectivement recueilli 17 % et 15 % des voix. – (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE : les autorités militaires ont installé**, mardi 27 mai, des barrières interdisant le passage autour du domicile d'Aung San Suu Kyi, dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), ainsi qu'autour du siège de ce parti. La Ligue n'a ainsi pas pu commémorer le septième anniversaire de sa victoire électorale, non reconnue par la junte au pouvoir. – (AFP)

■ **CORÉE DU NORD : des officiels de Corée du Nord et des Etats-Unis doivent se rencontrer** à New York, les 11, 12 et 13 juin, pour s'entretenir de la question des exportations présumées de missiles par Pyongyang vers le Proche-Orient, a indiqué, mardi 27 mai, le département d'Etat. Ces discussions avaient débuté en avril 1996, pour être ensuite interrompues. – (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : la croissance devrait se ralentir**, après les 5,6 % en rythme annuel enregistrés au premier trimestre, selon les prévisions du groupement américain des économistes d'entreprise, publiées mardi 27 mai. Les trente-sept économistes interrogés par l'enquête sont d'accord pour prévoir une croissance de 3,4 % pour l'ensemble de l'année. La majorité d'entre eux ne prévoient pas de récession (deux trimestres consécutifs de croissance négative) avant 1999.

■ **MEXIQUE : l'Union européenne et le Mexique ont signé**, mardi 27 mai, un accord de reconnaissance mutuelle de leurs règles d'origine en matière de boissons alcoolisées, permettant de produire la tequila et le mezcal en Europe, et quelque deux cents alcools européens au Mexique. – (AFP)

■ **ALLEMAGNE : le maître-espion de l'ex-RDA Markus Wolf**, soixante-quatorze ans, a été condamné, mardi 27 mai, à deux ans de prison avec sursis pour des enlèvements commis par ses agents pendant la guerre froide, la justice allemande ayant dû renoncer à le poursuivre pour espionnage. Le tribunal de Düsseldorf a reconnu le légendaire chef des services secrets est-allemands coupable de la séquestration de trois citoyens est-allemands et d'une secrétaire de Berlin-Ouest dans les années 50 et 60, ainsi que de contrainte et blessures corporelles dans deux cas. Wolf devra aussi verser 50 000 DM (150 000 francs) à une organisation humanitaire, SOS-Kinderdorf (SOS-village d'enfants). – (AFP)

■ **ALGÉRIE : selon le journal Al Akhbar**, les forces armées ont tué 134 militants islamistes au cinquième jour de l'opération de nettoyage qu'elles mènent contre les maquisards dans l'ouest du pays. Les autorités n'ont fait aucune déclaration sur ces opérations, qui interviennent à quelques jours des élections législatives du 5 juin. – (Reuter.)

■ **LIBAN : 65 000 enseignants des secteurs public et privé** au Liban ont observé, mercredi 28 mai, une grève pour protester contre le refus du gouvernement de satisfaire leurs revendications. Les enseignants réclament notamment des majorations de salaires, la création d'un régime équitabile des retraites, des indemnités de fin de service et la création d'une caisse mutuelle. – (AFP)

# - Envie de nature ?



## Le Mermoz vous emporte vers le grand Nord grandeur nature.

Découvrez la magie des Fjords et des glaciers, les terres sauvages.

**Croisière dans les Fjords de Norvège.**

du 18 Juin au 25 Juin 97.

**Croisière dans le grand Nord : Norvège - Spitzberg - Islande**

du 2 Juillet au 15 Juillet 97.

**Croisière Islande - Ecosse - Norvège**

du 15 Juillet au 28 Juillet 97.

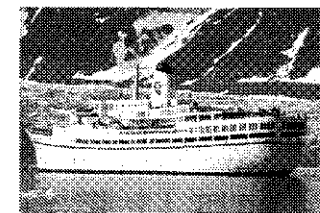
**Croisière Cap Nord : Côtes de Norvège - Iles Lofoten**

du 28 Juillet au 7 Août 97.

Découvrez le plaisir infini d'une croisière haut de gamme sur le prestigieux Mermoz, fleuron de "la croisière à la Française" à partir de 8 800 F.

ENFANTS GRATUITS MOINS DE 18 ANS (SAUF FRAIS AERIENS).

**CROISIÈRES PAQUET**



**Costa Croisières**

RENSEIGNEZ - VOUS AUPRES DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU TELEPHONEZ AU 01 49 24 41 79.

Pour recevoir notre brochure Fjords et Grand Nord, renvoyez ce coupon à Croisières Paquet, 5bd Maloherbes, 75008 Paris.

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_ ADRESSE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

Conditions de la loi de déontologie n° 78-17 du 6 janvier 1978. Pour plus d'informations sur nos services, contactez-nous au 01 49 24 41 79.

LE MONDE 28/05/97

**CAMPAGNE** Les dirigeants de la majorité sortante attendaient, mardi 27 mai, l'intervention de Jacques Chirac pour savoir dans quelle direction celui-ci entendait orienter la cam-

pagne du second tour après l'annonce du retrait d'Alain Juppé comme premier ministre. Ils ont réagi de manière uniformément positive au discours radiotélévisé de M. Chirac.

● M. JUPPÉ a précisé qu'il remettra le 2 juin, au président de la République, la démission de son gouvernement, qui se réunissait pour la dernière fois en conseil des ministres mercredi

28 mai. ● DANS SON INTERVENTION, M. Chirac a appelé au rassemblement des Français « pour construire une société d'initiative et de responsabilité ». Il les a invités à ne pas s'abstenir

et à ne pas « remettre en selle les idées socialistes d'hier ». Il a évoqué la nécessité d'« inventer une nouvelle méthode de gouvernement » (lire aussi notre éditorial page 20).

# L'intervention de Jacques Chirac n'a pas dissipé l'inquiétude de la droite

L'appel au « rassemblement » lancé par le président de la République a moins marqué les responsables de la majorité que le retrait d'Alain Juppé, auquel ils cherchent un successeur en Philippe Séguin. Pour Jean-Marie Le Pen, le chef de l'Etat est résigné à la cohabitation

CE DEVAIT être un « quitte ou double ». Depuis dimanche soir, les regards anxieux des responsables de la majorité étaient tournés vers l'Elysée. On attendait Jacques Chirac : comment le champion allait-il cette fois aborder l'obstacle électoral, retourner « à la Chirac » cette situation mal partie. Dans le feu d'une réunion publique, mardi 27 mai, Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, a cru reconnaître dans l'intervention radiotélévisée du chef de l'Etat cette fameuse « énergie nationale » qui est censée redonner confiance à ses partisans. Sous couvert d'anonymat, un ministre UDF porte sur l'allocation du président un jugement plus nuancé : « Certes, il a viré toutes les bouées : initiative, liberté, sécurité, solidarité, mondialisation..., pas une ne manque. Reste à voir si cela va suffire à nous empêcher de couler. »

« Qu'a-t-il dit qu'un socialiste ne pourrait approuver ? », s'interroge une militante de Force démocrate. Elle vient d'assister, en compagnie d'une petite foule de supporters, à la déclaration du président de la République dans un café de la rue d'Auteuil transformé en salle de réunion. Invité par M. Goasguen, candidat UDF-RPR dans la quatorzième circonscription de Paris, René Monory a observé, impassible, le discours de M. Chirac. Au milieu des tables de l'établissement, il improvise une réaction en direct pour

une chaîne de télévision : « Sur l'économie, il a été encore plus précis que par le passé. Il n'a pas hésité à parler de liberté, de dynamisme, d'initiative. »

Le président du Sénat, qui a eu une dernière conversation téléphonique avec M. Chirac lundi, est satisfait d'avoir reconnu, dans les propos de ce dernier, quelques-uns des thèmes qui lui sont chers. Il n'entend pas Jean-Marie Le Pen, président du Front national, analyser sur France-Info une allocution qui selon lui révèle que M. Chirac « est déjà, dans sa tête, dans la cohabitation qu'il voit venir de façon inéluctable avec M. Jospin et son gouvernement socialo-communiste ».

A 20 heures tapantes, la voiture qui conduisait Nicolas Sarkozy vers sa dernière réunion publique – la quatrième – de la journée s'est garée sur le bas-côté. Tous feux allumés, elle est restée là pendant les sept minutes de l'allocation présidentielle. L'ancien ministre du budget n'a pas dit un mot, mais, à plusieurs reprises, son œil s'est allumé. Certains mots de M. Chirac n'étaient-ils pas ceux qu'il n'avait cessé de répéter lui-même tout au long de son périple dans le Nord-Pas-de-Calais ?

A peine arrivé à Neuville-en-Ferrain, dans la banlieue de Lille, il a livré le fond de sa pensée aux caméras de télévision qui l'attendaient. M. Sarkozy a relevé les

mots « liberté » et « solidarité » du nouvel élan chiraquien rebaptisé « autre voie ». « C'est le discours qu'attendaient les Français et la majorité », assure le maire de Neuilly, réélu député au premier tour dans les Hauts-de-Seine.

Cette thématique, M. Sarkozy l'a martelée de Dunkerque à Roubaix, en passant par Phalempin et Tourcoing. Son entourage affirme qu'il croule sous les dizaines de demandes de soutien, des appels au secours lancés par des députés sor-

chance, une nouvelle chance !, ré-pète sans se lasser M. Sarkozy. Je ne veux pas profiter de la campagne pour vous raconter n'importe quoi. Je ne peux pas vous promettre la Lune. Si vous avez décidé de bosser, l'Etat vous laissera travailler. Cette liberté n'est en rien contradictoire avec la solidarité envers nos compatriotes qui sont des accidentés de la vie. »

Chiraquien dans la forme, balladurien sur le fond. Il assure le service après-vente : « Il n'y a pas

« Il n'y a pas beaucoup de différences entre les clients et les électeurs : quand ils sont déçus, ils ne reviennent pas. » Nicolas Sarkozy

tants en perdition. Alors, il va prêter main forte à « Manu » (Emmanuel Dewees), à « Thierry » (Lazaro), à « Charles » (Vaneste) ou à « Michel » (Ghyssel), ce bon docteur qui, dans un appel aux électeurs, dit que M. Chirac a certainement bien compris l'avertissement du premier tour et que si ce n'est pas le cas, « il le lui dira lui-même, mais qu'il n'est pas nécessaire, pour autant, de continuer à faire la mauvaise tête lors de la seconde manche ».

Second tour de tous les dangers et de tous les espoirs. « Donnez-leur, donnez-nous une seconde

beaucoup de différences entre les clients et les électeurs : quand ils sont déçus, ils ne reviennent pas. » Pour autant, la maison d'en face risque de décevoir encore plus. Alors il égrenne les arguments pour dissuader ses auditeurs de s'abstenir, de voter pour le Front national ou pour les socialistes car « c'est que vous considéreriez que vous n'avez pas assez d'impôts et de règlements ».

La nouvelle du départ d'Alain Juppé connue, il n'a fallu que quelques heures à la majorité pour se retrouver séguiniste. Alain Madelin fait preuve dans l'exercice d'une

impressionnante ardeur de néophyte. En prélude au meeting auquel ils doivent participer ensemble, mercredi, à Chambéry, le vice-président de l'UDF a déclaré, le matin, sur Europe 1 : « Le président de la République sait que nous tenons réunion ensemble, et je pense qu'il n'y aurait pas d'obstacle. On nous oppose parfois. En réalité, il faut regarder ce qui nous rassemble. »

Mardi soir, lors d'une réunion électorale à Poitiers, Jean-Yves Chamard (RPR), député sortant de la Vienne et balladurien de 1995, a évoqué le futur premier ministre. Traçant d'abord le profil politique du personnage – homme de conviction, de dialogue, sachant allier les convictions libérales et sociales – il a lancé : « Cet homme, il existe, je le connais, je vais vous dire son nom : Philippe Séguin ! »

Les centristes sont eux aussi à la recherche d'un nouveau mentor. Depuis quelques jours, « Philippe » s'est miraculeusement glissé dans leurs conversations. A tel éminent membre centriste du gouvernement, « Philippe a dit que... », à tel autre, centriste toujours, « Philippe a confié que... ». Faute de « Philippe », certains se rappellent au bon souvenir de « François » (Fillon, proche de M. Séguin). Plutôt que d'assister au meeting final de campagne de la majorité, le 29 mai à Paris, M. Monory a préféré accepter l'invitation du maire

d'Epinal, qui tient sa dernière réunion électorale avant le second tour dans sa circonscription : « Les présidents des deux Assemblées, ça aura de la gueule », lui a dit M. Séguin.

« Mon pauvre Alain Juppé... » M. Monory, comme tous les responsables de la majorité, unanimes, y va de son « hommage » à celui qui apparaît désormais pour tous comme « un homme d'Etat ». Le départ annoncé du premier ministre peut-il sauver la majorité ? M. Monory veut espérer que cette décision aura un effet de « déclic ». Une victoire était exclue tant que M. Juppé était là ; à présent, c'est « encore possible », confie le président du Sénat, refusant de laisser paraître son scepticisme.

M. Chirac, lui non plus, n'a pas oublié, dans son allocution radiotélévisée, celui qu'il espérait garder auprès de lui durant tout son septennat. En prenant connaissance de cet hommage, le premier ministre « démissionnaire » s'est peut-être remémoré les heures, lundi matin, où tout a basculé pour lui. 10 h 20 : le téléphone sonne dans le bureau de Maurice Gourdault-Montagne. Le directeur du cabinet d'Alain Juppé fait le point avec les collaborateurs sur les résultats de la veille : « Non, les choses ne vont pas trop mal. Nous allons gagner. De peu, mais nous allons gagner. » Ce maudit téléphone l'interrompt. Il écoute en silence pendant un temps qui paraît interminable. Son visage, peu à peu, se décompose. Certains ont compris, dans le bureau, d'où vient l'appel. Nerveux, « MGM » appelle la secrétaire particulière d'Alain Juppé : « Il faut trouver d'urgence le premier ministre à Bordeaux. Le président de la République veut lui parler. »

Au même moment, l'intéressé est avec son équipe bordelaise, au Palais Rohan. Il prépare le second tour. Le climat est à la confiance. Là aussi, le téléphone sonne. Alain Juppé s'isole dans une pièce voisine. Là aussi, les minutes n'en finissent plus. Quand il réapparaît, il est blême. Il s'emporte car le texte d'un tract n'est toujours pas prêt. « De toute façon, il faut que je rentre à Paris d'urgence. Débrouillez-vous ! », lance-t-il, en pliant bagages. Direction l'aéroport, Matignon, puis l'Elysée qu'il gagne discrètement. Quand il ressort, il est « démissionnaire ».

Olivier Biffaud,  
Thierry Bréhier  
et Fabien Roland-Lévy

Agathe Logeart

## Alain Juppé à Avignon, un petit point au loin, très loin...

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Le soleil cogne dur. Il est arrivé en chemise, mais cravaté tout de même, traversant à longues foulées l'immense prairie du centre aéré de l'île de la Bartelasse, à Avignon, où était organisé, pour quelques centaines de personnes, un déjeuner champêtre en l'honneur de Marie-Josée Roig, maire de la ville et député (RPR) sortant. C'est sa première sortie publique depuis l'annonce de sa prochaine démission.

Sur les longues tables, le vin rouge se transforme en vin chaud. Les dames s'éventent. Un monsieur se sert de son parapluie comme d'une ombrelle. En le voyant approcher, ils applaudissent, sans fougues, presque timidement, comme s'ils s'interdisaient tout débordement d'enthousiasme devant un grand blessé. Il est monté sur le petit podium, dressé sous l'ombre des arbres. Il a écouté patiemment M<sup>me</sup> Roig dire tout le mal qu'elle pense de son adversaire socialiste, Elisabeth Guigou, « la reine de Maastricht, qui ne viendra pas faire la loi ici ».

Et puis il a, à son tour, pris la parole. Moins enroulé que la veille, mais avec cette moue que font les enfants quand on leur inflige une grande cuiller d'huile de foie de morue. Contre l'évidence, il dit tout le bonheur qu'il a d'être parmi ses amis, avec qui il s'approprie « à partager le pain et le vin, le vin surtout ». Il les remercie d'être là, encore, comme toujours « dans les moments un peu durs », et « d'une certaine manière, dit-il, j'en vis un aujourd'hui ». Ce sera la seule allusion – et si discrète – à sa très particulière situation de premier ministre démissionné.

« ILS AURAIENT PU Y PENSER PLUS TÔT »

Il appelle à se rassembler autour de Jacques Chirac, le seul qui « incarne le changement », et invite à empêcher la victoire de la gauche, qui « serait un retour à la génération Mitterrand ». Il est question des « vieux démons du laxisme », d'appel « à la maturité, au sens des responsabilités ». Les phrases paraissent mécaniques, tellement dites, tellement entendues. Il fait aussi acte de contrition : il ne faut pas imputer au

président de la République les mauvais résultats du premier tour : « Peut-être a-t-il subi depuis deux ans les erreurs ou le contre-coup des erreurs que j'ai pu commettre. »

Il n'en dira guère plus avant de s'attabler devant la paëlla, entouré d'élus locaux. Il grappille quelques cerises et, déjà, c'est l'heure de partir. Avait-il l'intention de servir ainsi chaque main qui se tend, d'embrasser toutes les dames qui lui offrent leurs joues ? Il fait le tour de chacune des tables, pour un au revoir qui n'en finit plus. Très vite, il se retrouve barbouillé de rouge à lèvres. Comme dans ces enterrements où les mots paraissent déplacés, on lui serre l'épaule, on lui tape dans le dos. On veut le toucher, comme pour une dernière consolation. Il sourit, présent et absent.

On lui dit « Bon courage », « Merci pour ce que vous avez fait », « La vie continue ». Il dit que « Clara va enfin voir un peu son papa », et un monsieur lui répond que, « c'est sûr, elle le mérite ». Un autre lui demande ce qu'il compte faire « contre la cinquième colonne maghrébine ». Il répond qu'« avec Jean-Louis Debré on a fait du bon travail ». Il

n'y aura qu'un couac, avec cette question d'un homme un peu insolent : « Pourquoi est-ce seulement maintenant que vous décidez de partir, et pas une semaine plus tôt ? » Il paraît assommé et se débarrasse du malappris en lâchant : « La question ne se pose plus... »

Est-ce fini, enfin ? Il est parvenu à s'échapper du bain de foule, de cette sollicitude embarrassante, de ces épanchements auxquels il répugne tant d'ordinaire. Déjà, la prairie le sépare des militants quand retentit la voix d'une femme qui entonne *La Marseillaise*. Un mouvement nerveux de la main. Il murmure : « Ils auraient pu y penser plus tôt... » Alain Juppé se retourne. Il n'y coupera pas. Les militants se lèvent. Séparé par ces centaines de mètres d'herbe fraîchement fauchée qui a réveillé son rhume des foies, le futur ex-premier ministre n'est plus qu'un petit point, loin, très loin de ceux qui ne savent plus comment lui dire adieu. Et il chante, d'une voix que personne n'entend plus.

## Les présidents de la République dans les campagnes d'élections législatives

● **Novembre 1962.** Après avoir dissous l'Assemblée nationale et milité pour le « oui » au référendum du 28 octobre (élection du président de la République au suffrage universel), le général de Gaulle intervient dans la campagne législative qui suit. Onze jours avant le premier tour, il demande aux Français que « cette deuxième consultation n'aille pas à l'encontre de la première ».

● **Mars 1967.** Il s'adresse au pays avant (9 février) et après (4 mars) la clôture de la campagne. Gaston Monnerville, président du Sénat, dénonce une violation de la Constitution.

● **Juin 1968.** Le général de Gaulle, qui a dissous l'Assemblée le 30 mai, intervient le 7 juin, puis la veille du second tour. Il demande « un Parlement capable de soutenir (...) la politique nécessaire ». Là encore, l'opposition dénonce un « abus de pouvoir ».

● **Mars 1973.** Georges Pompidou prononce une allocution télévisée le 10 mars, veille du second tour : « Ici, le communisme marxiste et ses

alliés ; là, tous les autres. » La gauche dénonce encore un « abus de pouvoir ».

● **Mars 1978.** Valéry Giscard d'Estaing demande aux Français, le 27 janvier, de faire « le bon choix ». Le 11 mars, veille du premier tour, il tente de convaincre à la télévision « tous ceux qui hésitent ».

● **Juin 1981.** François Mitterrand, élu le 10 mai, appelle les Français à lui « donner les moyens » de sa politique, cinq jours avant le premier tour.

● **Mars 1986.** M. Mitterrand s'implique avant l'ouverture de la campagne officielle, à travers deux meetings du PS, mi-janvier (à Grand-Quevilly) et début février (à Lille). Le 2 mars, veille de l'ouverture de la campagne, il est invité sur TF 1.

● **Juin 1988.** Réélu, M. Mitterrand demande aux Français, le 9 juin, à trois jours du second tour, une « majorité stable ».

● **Mars 1993.** M. Mitterrand s'engage, les 18 et 19 février, dans deux émissions de (France 3) sous forme d'un « dialogue » avec les Français, un mois avant les élections.

## « Souhaitez-vous remettre en selle les idées socialistes d'hier ? »

Le président de la République est intervenu, mardi 27 mai, à la télévision et à la radio. Voici le texte intégral de sa déclaration :

« Mes chers compatriotes, »

« Demain, je réunirai pour la dernière fois le gouvernement d'Alain Juppé. Ce gouvernement a bien travaillé. Avec abnégation et courage, il a porté l'effort nécessaire au redressement de la France, et ce n'était pas facile. Je tiens à rendre un hommage particulier au premier ministre pour son action et pour son caractère. Le jour viendra, je n'en doute pas, où les Français me rejoindront dans ce jugement. »

VERBATIM

« Dimanche dernier, j'ai bien entendu votre message. Dimanche prochain, vous allez désigner une nouvelle majorité pour cinq ans. Ce choix va peser sur notre avenir. »

« Vous savez, trop longtemps, notre pays a repoussé les adaptations indispensables. Nous avons pris du retard, et ce retard nous a coûté cher en emplois, en impôts, en dettes, en illusions aussi. Puis la France s'est ressaisie. Les choses

ont été remises en ordre, mais la situation reste fragile. Prenons garde de ne pas tout compromettre au moment où nous recueillons les premiers fruits de nos efforts. »

« Pouvez-vous, mes chers compatriotes, au regard des enjeux, prendre le risque de vous abstenir ? Souhaitez-vous remettre en selle les idées socialistes d'hier ? Pour ma part, je vous engage à choisir une autre voie, une voie moderne et humaine, qui serve mieux les chances et les intérêts de la France. Les grands choix se font toujours sur des idées simples. Dans cinq ans, il faut que la France soit devenue une grande nation moderne, et nous en avons aujourd'hui les moyens. Pour cela, il faut une politique claire. Une économie d'initiatives et de libertés. Un Etat plus efficace et plus décentralisé. Un modèle social rénové nous garantissant contre les effets de la mondialisation. »

« Pour réussir la nouvelle étape qui commence, la France doit relever trois grands défis. D'abord, inventer une nouvelle méthode de gouvernement, plus proche des Français, à l'écoute de leurs attentes et de leurs difficultés, que je connais bien. Cette méthode passe par davantage de dialogue. Elle re-

pose sur un Etat qui fait respecter son autorité et qui assure pleinement ses missions essentielles : l'égalité des chances et la réussite de chacun par l'éducation et la formation, le soutien aux familles, la justice. La sécurité des personnes et des biens, l'ordre républicain doivent évidemment être au cœur de nos priorités. »

« Cette méthode exige aussi une démocratie modernisée, qui fasse toute sa place à la morale publique et qui mette fin au cumul des mandats ou des fonctions, ce qui est le meilleur moyen de renouveler profondément la vie politique. Ensuite, nous devons concilier la liberté, qui est l'oxygène de la santé économique, et la solidarité, solidarité entre les générations et protection des plus faibles. La croissance forte, qui est aujourd'hui à notre portée, profitera à tout le monde. Et pour qu'il y ait croissance forte, ce qui est naturellement le meilleur moyen de créer des emplois, il faut baisser les impôts et les charges au niveau de ceux des autres pays européens. C'est ainsi que l'on récompensera le travail et l'effort. C'est ainsi que l'on encouragera les Français. »

« Je souhaite enfin que la majorité que vous allez désigner ne

prenne pas le risque de fragiliser la construction européenne. J'ajoute que l'Europe doit maintenant se donner l'ambition sociale que les Européens attendent. La France, demain, devra être forte, cohérente et déterminée pour défendre ses intérêts dans les grandes négociations qui sont en cours actuellement. »

« Mes chers compatriotes, ne cherchons pas ailleurs notre modèle français. Il est depuis deux siècles dans la devise de la République : rien sans liberté, rien sans égalité, rien sans fraternité. »

« J'ai voulu, en provoquant des élections, ressaisir l'énergie nationale, pour entraîner et pour convaincre, pour donner à la nation une force qui s'échappait. Ce projet, qui dessinera le visage de la France de l'an 2000, je vous le confie. C'est votre choix qui le fera vivre. C'est à chacune et à chacun d'entre vous que je fais appel. Je vous invite à vous rassembler le plus largement possible pour construire une société d'initiative et de responsabilité. Mes chers compatriotes, votre avenir, l'avenir de vos enfants, est entre vos mains. »

« Vive la République ! Vive la France ! »





## Les ombres et les lumières du verbe présidentiel

UN DISCOURS, c'est un jeu de lumières avec des mots. Il y a ceux que l'on pose, comme autant de balises impératives, pour éclairer le chemin. Ceux que l'on soigne, que l'on tamise, que l'on oriente. Ceux que l'on éteint et ceux que l'on illumine. Jacques Chirac a, d'abord, son lexique obligatoire, qui est au verbe présidentiel ce que l'ampoule est au couloir. On ne lui prête pas attention mais dès qu'elle s'allume, on sait que l'on est chez soi. « Initiative et liberté », « Initiative et responsabilité ». On a compris tout de suite, on est à droite. Avis aux partisans du libéralisme, cette maison là est la leur qui, en creux, fait apparaître moins de carcans sociaux, moins de contraintes administratives, plus de flexibilité. Il faut aussi « récompenser le travail et l'effort », car il est tout de même bien connu que trop de gens en France vivent de la solidarité nationale, sans se donner beaucoup de mal. Et, promis, on va encore « abaisser les impôts et les charges ». On ne saurait pour autant oublier de concilier la « liberté » avec la « solidarité » : le libéralisme ne doit pas être sauvage, mais il est inutile d'éclairer outrageusement la « fracture sociale », une leur suffira.

« Un Etat plus efficace et plus décentralisé » : là, chacun peut venir se servir et surtout ces petits et moyens entrepreneurs, ces commerçants, ces artisans, qui ont bâti la maison Chirac et qui ne cessent de pester contre les fonctionnaires, les technocrates, et surtout le diable en personne, le « technocrate parisien ».

« Le soutien aux familles (...), la sécurité des personnes et des biens, l'ordre républicain » : là, tout est question d'ampères. Soit on n'éclaire que ces valeurs-là, toujours bonnes à célébrer en période électorale incertaine pour la droite, soit on les tamise habilement avec un appel à la tolérance et au refus du racisme. Jacques Chirac a déjà tout essayé mais, cette fois, à quelques jours du deuxième tour, avec un Front national arbitre dans près de cent circonscriptions, mieux vaut laisser les propos vertueux dans l'ombre.

« La morale publique » : celle-ci, on l'allume et on l'éteint comme on veut. Dans le verbe chiraquien,

elle ne cesse de clignoter. Elle figurerait en bonne place, dans la déclaration du 21 avril. Elle avait disparu dans la tribune réservée à quatorze quotidiens régionaux, le 7 mai, au profit des scandales financiers « dans les entreprises publiques ». La revoilà, comme un lampadaire posé bien en vue dans un coin du salon.

« Inventer une méthode de gouvernement » : Valéry Giscard d'Estaing a lancé, lui, le « gouverner autrement ». Les mots sont différents, mais le sens est le même : c'est promis, on va désormais « dialoguer ». Cette promesse, Jacques Chirac la renouvelle chaque fois qu'il le peut : le 12 décembre 1996, au cours d'une émission de télévision, il avait déjà reproché au gouvernement sa méthode.

« L'ambition sociale de l'Europe » : elle aussi est branchée sur « va et vient », dans le discours chiraquien. A intervalles réguliers, elle réapparaît pour rassurer ceux, toujours nombreux, auxquels l'Europe fait peur. La réussite impérative de l'euro, célébrée en début de campagne, avait un peu fait oublier cette dimension sociale. La polémique alimentée par Lionel Jospin sur les critères de Maastricht lui a rendu toute son actualité. Mais pour cette Europe là, qu'on se le dise, la France devra être « cohérente », c'est-à-dire tout le contraire de ce qu'offrirait une cohabitation avec la gauche. Mardi 20 mai, avant de recevoir le chancelier Helmut Kohl, Jacques Chirac avait déjà prévenu que la France ne saurait « défendre ses intérêts » que si « elle est capable de parler d'une seule voix et d'une voix forte ».

Aux côtés de l'Europe sociale, on a vu réapparaître une expression inusitée : il faut, a dit M. Chirac, se garantir « contre les effets de la mondialisation ». Deux ans d'efforts sont remis en cause. On a pourtant essayé de la rendre plus sympathique, cette mondialisation, de l'éclairer sous le jour le plus favorable. Elle était même porteuse d'emplois, garante de « niches » de croissance. La voilà redevenue une ombre inquiétante. Enfin, il faut « ressaisir l'énergie nationale » : on éteint l'élan, même partagé. Pleins feux sur « l'énergie ». Il en faut.

Pascale Robert-Diard

## Ordre du jour symbolique pour le dernier conseil des ministres

PENDANT les élections, l'Etat continue de fonctionner. Entre meetings de campagne, visites de marchés et tournées des électeurs, il arrive que les ministres fassent des incursions dans leur cabinet, pour rappeler qu'ils gouvernent. Mercredi 28 mai, ils devraient même tous se retrouver à l'Élysée, pour le dernier conseil des ministres du gouvernement d'Alain Juppé. L'ordre du jour, toutefois, ne devrait pas être de ceux qui déchaînent les passions, avec ses projets de décrets sur les corps des inspecteurs de la culture...

Autour d'un président soucieux de savoir s'il devra cohabiter pendant cinq ans avec une équipe de gauche, et d'un premier ministre déjà démissionnaire, les membres du gouvernement, presque tous en ballottage, auront-ils le cœur aux textes ? Hasard malheureux, la « vedette » de cette ultime séance sera Jean-Jacques de Peretti, un des ministres les plus menacés. Candidat dans la quatrième circonscription de la Dordogne, il devra oublier ses 33,25 % de dimanche, pour

présenter un projet de loi « relatif à l'aménagement du territoire et au désenclavement économique des départements d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon ».

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, devra faire abstraction de son mauvais score à Paris pour décrire un projet « relatif à la fixation du classement indiciaire du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire ». Hervé de Charette devra quitter sa circonscription d'Angers-Ouest pour faire le point sur la situation internationale. Quant à François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, et candidat dans la Mayenne, il devra oublier que ses résultats sont nettement moins bons qu'en 1993, pour faire une communication sur « la microbiologie et les maladies infectieuses ». Seul Bernard Pons devrait être serin : le ministre de l'équipement est l'unique membre du gouvernement à avoir été élu au premier tour.

Rafaële Rivais

# M. Séguin prend à nouveau ses distances avec le programme de la droite

APRÈS le plaidoyer lancé en faveur de Philippe Séguin par le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, François Fillon (*Le Monde* du 28 mai), trois députés sortants de la majorité, Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du-Rhône), Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) et François Rochebloine (UDF-FD, Loire), ont quasiment imploré le président de la République, dans un texte commun rendu public mardi 27 mai, d'appeler sans plus tarder le maire d'Epinal à l'hôtel Matignon.

Pour quelle politique ? Depuis le début de la campagne, le président de l'Assemblée nationale semblait avoir sensiblement adouci son discours. Moins virulent sur l'Europe, louangeur à l'égard d'Alain Juppé, il paraissait vouloir jouer un rôle de rassembleur de la majorité. Or, dans un entretien publié par *L'Express* (daté du 29 mai), il prend de nouveau le strict contre-pied de la politique économique et sociale prônée jusqu'à ces derniers jours par le gouvernement.

« On a un peuple formidable, qui a parfaitement compris le système politique et voté en conséquence. Il sait qu'un premier tour de législative est fait pour adresser un message », se réjouit ainsi M. Séguin, en précisant que « ce n'est qu'au second tour que l'on entre dans l'irréductible ».

M. Séguin en profite ensuite pour rassembler ses propres propositions pour l'Europe, propositions qu'il n'a cessé de décliner au cours de la campagne très personnelle qu'il a menée avant le premier tour des élections législatives. Première pique contre le premier ministre sortant, Alain Juppé : « Pour la France, il n'y a pas d'autre sujet que l'Europe. Et il n'y a pas d'autre acteur que le président de la République. » M. Séguin précise, par ailleurs, qu'après « le grand espoir » de 1995, on attend toujours la réponse de Jacques Chirac sur « la recherche d'une troisième voie, libérale et sociale, pour la construction européenne ».

### SES CONDITIONS SUR L'EURO

Pour modifier le cours des choses, le maire d'Epinal rappelle qu'« il ne faut pas une approche d'apothicaire sur les conditions d'entrée dans l'euro », que « le maximum de pays doivent y participer » et qu'« il ne faut pas gérer la monnaie unique avec comme seule préoccupation la lutte contre l'inflation ». Sans parler de renégociation du traité de Maastricht, il indique qu'il faut « mettre dans le traité que l'emploi est la priorité des priorités ». Il considère que l'objectif maximal de 3 % de déficits publics, « dans une époque d'expansion, ce n'est pas de la vertu », mais que « dans une période de restriction organisée, c'est du masochisme ».

Alors qu'il n'a eu de cesse, semaine après semaine, pendant la campagne du premier tour, de dénoncer la responsabilité historique des socialistes dans la négociation, puis l'approbation, en 1992, du traité de Maastricht, M. Séguin n'apparaît subitement plus très éloigné des quatre conditions posées par le premier secrétaire du PS, qui ont valu à ce dernier l'accusation, portée par les principaux responsables de la majorité sortante, M. Juppé en tête, de renier ses convictions européennes.

La plate-forme du PS fixe ainsi, comme première condition, la participation « de l'Italie et de l'Espagne » à la création de l'euro, « ainsi que celle du Royaume-Uni, s'il le souhaite ». La deuxième condition vise à ce que la construction européenne « soit fondée non sur un pacte d'austérité, mais sur un pacte de croissance » en faveur de l'emploi. La troisième condition porte sur la constitution d'un « gouvernement économique », face à la future Banque centrale européenne. Enfin, la quatrième condition est que l'euro ne soit pas « surévalué par rapport au dollar et au yen ».

Si M. Séguin ne dit rien, dans son entretien à *L'Express*, de ce dernier sujet, il avait indiqué, à Nantes, le 13 mai, que la fixation du taux de change entre l'euro et le dollar serait « une question fondamentale (...), qui

va déterminer la compétitivité de toute l'économie européenne, autrement dit l'avenir de beaucoup de nos emplois ».

Sur un plan plus directement « franco-français », le maire d'Epinal prend aussi ses distances avec la première priorité affichée par la plate-forme RPR-UDF, qui est la réduction des dépenses publiques. Interrogé sur ce point, il répond d'une formule lapidaire et tranchante : « Ce n'est pas cela qui est important. » Il se moque aussi de ceux qui, dans la majorité, d'Édouard Balladur à Alain Juppé, invoquent les vertus de la réforme. « C'est un mot vide de sens, comme le mot redressement », affirme-t-il. M. Séguin préfère évoquer une réforme éventuelle de l'assiette des cotisations sociales qui, « sous réserve d'une approche européenne », pourraient dépendre non plus des salaires, mais de la TVA. Enfin, au chapitre des mœurs politiques, il prend soin de marquer sa différence. « Arrêtons de considérer, chaque fois, nos prédécesseurs comme des incapables, des malfaiteurs qui voulaient le mal de la France. D'ailleurs, la France continue d'être une grande puissance mondiale », sans savoir, sans doute, que M. Chirac, mardi soir, allait justement inviter les Français à « donner à la nation une force qui s'échappait ».

Jean-Louis Saux



Cette montre ne fonctionne que lorsqu'on la porte.

Heureusement, vous avez tout prévu pour qu'elle ne s'arrête pas de sitôt.

CHRONOMASTER : boîte or 18 K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Equipée du légendaire mouvement automatique ZENITH EL PRIMERO, le seul au monde battant à 36'000 alt./heure, fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la Manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



**ZENITH**  
Swiss Watchmakers since 1865  
LIFE IS IN THE MOVEMENT\*



ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74  
INTERNET: <http://www.zenith-watches.ch>



# Robert Hue assure que Jacques Chirac « reprend le même refrain »

La gauche dédramatise l'intervention télévisée

LE SECRÉTAIRE NATIONAL du Parti communiste a réagi, mercredi soir, place du Colonel-Fabien, devant la presse, à l'intervention télévisée du président de la République. « Jacques Chirac reprend le même refrain qui a tant choqué les Français avant le premier tour. Il affirme que, grâce à la politique de la droite, les choses ont été remises en ordre en France. Ce n'est tout simplement pas crédible », a déclaré Robert Hue dans une intervention très solennelle.

« Le président de la République a affirmé aux Français qu'il avait entendu leur message. On peut se demander s'il les a écoutés, tant ce qu'il dit est à mille lieues de ce qu'ont exprimé nos concitoyens dimanche dernier », a-t-il ajouté.

Jacques Chirac, « devenu chef de campagne de la droite après l'éviction d'Alain Juppé, s'est efforcé de dire aux électeurs de sa majorité ce qu'ils souhaitent entendre. Mais comment pourraient-ils le croire ? Ils ont entendu prodiguer tant de promesses électorales qui n'ont pas été tenues », a poursuivi le secrétaire national, en faisant allusion à la réduction de la « fracture sociale » promise par le président de la République en 1995.

## « UNE SORTIE DE POT-POURRI »

« Ce sont précisément ces comportements-là que les Français rejettent avec de plus en plus de force », a-t-il souligné en précisant que les Français « souhaitent un vrai changement, changement de politique suivie, changement de la façon de gouverner. Nous faisons tout pour que la gauche réponde bien à leur attente. C'est tout le sens de la campagne que nous menons pour le second tour », a-t-il conclu.

Dominique Voynet a estimé de son côté, sur France 2, que l'intervention du président de la République était « une sorte de pot-

pourri des meilleurs tubes de Jacques Chirac lors des dernières campagnes qu'il a menées. Il n'y a pas de surprise dans cette intervention. Le président appelle à voter pour les candidats de son camp, c'est finalement bien normal et tout à fait attendu. On est là devant une sorte de non-événement », a-t-elle déclaré. « Les Français ne sont pas à prendre pour des simplistes », a ajouté M<sup>me</sup> Voynet.

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC), a estimé sur France 3 que l'allocution du président de la République était « un nœud de contradictions ».

« On a l'impression qu'il tourne en rond, prisonnier qu'il est du carcan de Maastricht et de la pensée unique », a déclaré le maire de Belfort. Il a jugé le discours de M. Chirac « passablement incantatoire ». « Il veut réduire les charges mais maintenir la solidarité, ne pas fragiliser la construction européenne mais la rendre plus sociale. »

Jean-Michel Baylet, président du Parti radical socialiste (PRS), juge dans un communiqué que Jacques Chirac a délivré « un incroyablement aveu d'impuissance ». « Désormais seul chef de campagne, à la tête d'une majorité sortante abattue, le président tente de faire peur aux Français », explique M. Baylet. « Jacques Chirac s'en est tenu à des généralités qui ne constituent ni un message clair ni un cap nouveau donné au pays. L'hommage appuyé à Alain Juppé (...) confirme le malaise d'un président qui n'a d'autre possibilité que de dramatiser une situation confuse qu'il a lui-même créée par la dissolution. »

Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, estime que « Le discours du président de la République sainte la panique ».

# Lionel Jospin prépare les lendemains d'une possible victoire de la gauche

Le premier secrétaire du PS se propose de « restaurer la vertu » dans la vie politique

Lionel Jospin, qui devait se rendre, mercredi 28 mai, en Haute-Garonne, a vu dans l'allocution de Jacques Chirac « un formidable aveu

d'échec ». Mais il s'est abstenu de polémiquer, en se plaçant dans la perspective d'une cohabitation qui lui paraît de plus en plus probable. Le

28 mai sur RTL, il a estimé que le Front national, dont le score est « beaucoup trop élevé », n'est, « en aucune façon », « l'arbitre des élections ».

S'IL SE REFUSE de se placer lui-même dans l'hypothèse de sa nomination à l'hôtel Matignon, laissant à d'autres, comme Martine Aubry ou Jean-Michel Baylet, le soin de l'évoquer, Lionel Jospin se prépare tranquillement à être premier ministre. Aux yeux de l'état-major socialiste, ni le sacrifice d'Alain Juppé ni l'allocution radiotélévisée de Jacques Chirac ne changent la donne. Tout en se gardant de triomphalisme, ou selon la formule de M. Jospin de « superbe », le Parti socialiste se place de plus en plus dans la perspective d'une victoire le 1<sup>er</sup> juin. Les résultats du premier tour sont apparus plus favorables qu'il ne l'espérait. Pour l'expert électoral du PS, Gérard Le Gall, la gauche dispose encore de « réserves » chez les abstentionnistes du 25 mai. « L'élément fondamental c'est que les Français qui n'y croyaient pas pensent maintenant que la victoire de la gauche est possible », assure Jean-Christophe Cambadélis.

M. Jospin adopte donc de plus en plus une posture de premier

ministre. Mardi 27 mai, il a consacré sa journée à réfléchir tant aux premières mesures qu'il pourrait prendre qu'à la composition d'un gouvernement dont il se garde bien de discuter avec ses conseillers. Sur France 2, aussitôt après l'intervention du chef de l'Etat, il s'est davantage comporté en candidat au poste de premier ministre qu'en chef de parti. Il a ainsi évité de polémiquer directement avec M. Chirac, qui n'est « pas en cause dans cette affaire », laissant à d'autres les coups de griffe. « On a entendu des mots. C'est un coup pour rien », a affirmé Martine Aubry à Grenoble. « J'ai trouvé que, vis-à-vis de ses propres amis, il a fait le service minimum, a noté Laurent Fabius à Saint-André-de-Cubzac, en Gironde, comme si cet homme d'intuition avait un pressentiment. »

M. Jospin s'est donc efforcé de priver la majorité sortante d'oxygène, en voulant convaincre que l'élan était désormais irrésistible, du côté de la gauche. « J'ai eu l'impression, a-t-il affirmé sur

France 2, qu'il [M. Chirac] se méprenait sur le sens de l'élection qui vient d'avoir lieu au premier tour. (...) Il a parlé d'un message qu'il avait compris. Je pense qu'il n'a pas tout à fait saisi qu'il s'agissait en réalité de la part des Français d'un choix qu'ils étaient en train de faire. (...) Je pense (...) que les Français ne vont pas démentir au deuxième tour ce qu'ils ont indiqué au premier. » « Cela m'a paru être, a-t-il enchaîné, sur les deux ans d'un septennat, d'une majorité sous le gouvernement Juppé, à partir de promesses qui étaient celles justement de donner un élan, de l'énergie, comme un formidable aveu d'échec. Et c'est ce qui explique, à mon sens, le choix que les Français sont en train de faire. »

## COHABITATION APAISÉE

M. Jospin continue de se placer dans la perspective d'une cohabitation apaisée – à la différence de la Gauche socialiste qui prône une cohabitation conflictuelle –, en établissant des distinctions selon sa durée. « Dans une cohabita-

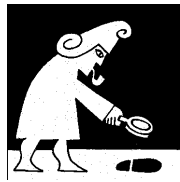
tion brève, le président et le premier ministre ne pensaient qu'à la confrontation qui allait venir », a-t-il observé en faisant allusion aux épisodes précédents (1986-1988 et 1993-1995). Rappelant que la prochaine législature s'achèvera en 2002, en même temps que l'élection présidentielle, il a souligné : « Dans une cohabitation longue, où chacun a le sens de l'Etat, et le sens de l'intérêt général, on doit penser (...) qu'on doit tout simplement laisser le gouvernement gouverner. »

Si donc, aux yeux de M. Jospin, M. Chirac, « en tant qu'arbitre », peut donner « un coup de main » à une équipe, il « ne peut pas la remplacer sur le terrain ». Le premier secrétaire du PS se projette déjà dans l'étape suivante en proposant trois orientations : donner de l'essor à l'économie avec priorité à l'emploi, « restaurer la vertu dans la vie politique française » et « s'intéresser vraiment » à la vie quotidienne des Français. Le triptyque de son « pacte de changement ».

Michel Noblecourt

# Ministres de gauche ? Y penser beaucoup. N'en parler jamais !

A gauche, les mousquetaires prennent leur envol. Avant le premier tour, il n'y en avait que pour Lionel Jospin. Certains s'en plaignaient. Jack Lang, qui s'ennuyait, téléphonait beaucoup.



## RÉCIT

Aujourd'hui, les vaillants mousquetaires se dépensent sans compter, et se disputent journalistes et caméras de télé. Bernard Kouchner a oublié Gardanne. Mercredi, un petit avion ira le chercher à Bruxelles, pour l'emmener à Saint-Etienne, puis à Roanne et Oyonnax. Jeudi, il sera en Bretagne.

Jacques Lang ne ménage pas non plus sa peine : Saint-Nazaire, mercredi matin, Marseille, le soir. Martine Aubry fera dans la même journée Orléans, Orange et Toulouse.

Les oubliés du premier tour prennent eux aussi leur revanche. Ils reçoivent de magnifiques visites surprise. Serge Blisko, candidat fabiusien dans la 10<sup>e</sup> circonscription de Paris, que la fédération socialiste avait longuement hésité avant de présenter face à Jacques Toubon, avait mené campagne bien seul, au mois de mai. Mercredi, il recevra Laurent Fabius, le matin, Henri Emmanuelli, l'après-midi, et, jeudi, sur le thème « justice, garde-toi de ton ministre », un ancien ministre de la justice, rocardien de surcroît, Michel Sapin.

A gauche, cette semaine, on se rencontre, mais « symboliquement ». A l'heure du second tour, la campagne doit être unitaire. Unitaire, mais pas trop, a précisé Lionel Jospin. Pas question d'effet de tribunes. Pas le moment de laisser paraître les divergences devant des journalistes aux aguets. On se rencontrera donc, mais « symboliquement ».

Socialistes et communistes visiteront ensemble des marchés symboliques, participeront symboliquement aux meetings des uns et des autres, en la présence symbolique d'autres représentants de la gauche, écologistes et chevènementistes. Mardi, le téléphone a beaucoup sonné entre la rue de Vaugirard et la place du Colonel-Fabien. Vers 16 heures, on a fini par s'entendre. Vendredi, Robert et Lionel seront ensemble sur le marché de l'aviation au Blanc-Mesnil : pas de discours, juste des conversations symboliques avec les habitants.

Le même jour, vers 19 h 30, Dominique Strauss-Kahn viendra participer symboliquement au meeting de Robert Hue à Argenteuil. Mardi, M. Strauss-Kahn a aussi proposé d'emmener avec lui

le Vert Yves Cochet. L'heureuse caution symbolique l'a appris par l'AFP. Mais, campagne unitaire oblige, il n'a pas fait de manières.

A gauche, on parle ministres. Oh ! Officiellement, c'est interdit. « Beaucoup trop tôt », « ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué », « la question n'est pas d'actualité ». Officiellement, personne n'a le temps d'évoquer le sujet. Officieusement, on sait bien que si Lionel Jospin et Robert Hue se déplacent moins, cette semaine, c'est aussi pour parler des choses sérieuses.

Les entourages parient sur un gouvernement resserré, « quinze-vingt ministres, pas plus ». Place du Colonel-Fabien, on en imagine trois pour les communistes, harmonieusement répartis par tendance. Les femmes sont obligatoires. Les radicaux ne seront pas oubliés. Les Verts, eux, prennent soin de parler le moins possible d'environnement *stricto sensu*, le plus possible de transports.

A gauche, on épie les faveurs. Tous les témoignages d'amitié sont examinés avec attention par les observateurs. On observe ainsi que, vendredi à 11 heures, Robert Hue et Lionel Jospin seront ensemble pour soutenir Marie-George Buffet.

« Marie-George Buffet, c'est un peu la Gisèle Moreau de Robert Hue », confie un refondateur ironique. Il la met en avant, et, s'il est besoin d'un ministre communiste femme et huiste, ce pourrait bien être elle. Guy Hermier n'a reçu aucun coup de fil : « Pas le moindre signe », s'amuse-t-il. « A Marseille, je suis dans un splendide isolement ». Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, coqueluche des dyoniens mais aussi de tous ceux, socialistes compris, qui n'aiment pas trop les communistes, n'a pas reçu de message de félicitations de Robert Hue pour son beau score de dimanche. En revanche, il a reçu une petite lettre signée de Lionel Jospin, pour l'assurer du soutien des socialistes de la ville. On se souvient que les deux hommes ont déjeuné ensemble, au mois d'avril, avant une visite du grand stade.

A gauche, on s'aime, chacun à sa façon. Laurent Fabius doit être du même avis que Robert Hue. Vivre dans l'ombre d'une campagne bipolaire ou présidentialisée, ça crée des liens. Mardi soir, à Saint-André-de-Cubzac, près de Bordeaux, l'ancien premier ministre se réjouit « de la richesse et de la diversité » de la gauche et a salué les « chefs de file » des partis alliés au PS dans la campagne.

Déjà, jeudi dernier, lors d'un bureau national, Laurent Fabius avait jugé la campagne « un peu trop sophistiquée ». Quand Lionel Jospin se contente de poignées de main symboliques sur les marchés, lui, Laurent Fabius, donne de gros bisous qui claquent au respon-

sable communiste : « Je voudrais dire un mot d'amitié à Robert Hue qui est un homme bien, un mot d'amitié aussi à Dominique Voynet, principale responsable des Verts qui devrait être députée dimanche. Egalement un signe d'amitié à Jean-Pierre Chevènement ainsi qu'un témoignage d'amitié à Jean-Michel Baylet, président des radicaux socialistes. »

Même Jacques Delors se découvre des amitiés subconscientes. « Je n'ai jamais été communiste mais je sais leur idéal », a expliqué l'ancien président de la Commission européenne, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville d'Avignon

Même Jacques Delors se découvre des amitiés subconscientes. « Je n'ai jamais été communiste mais je sais leur idéal », a expliqué l'ancien président de la Commission européenne, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville d'Avignon. « Les communistes sont motivés contre l'injustice et le manque de solidarité », a-t-il ajouté devant Elizabeth Guigou. « Nous sommes très proches d'eux dans tout cela ».

Seul Michel Rocard continue à faire la mauvaise tête. « Les communistes ne seront au gouvernement que s'ils changent d'avis sur l'Europe », a expliqué l'ancien premier ministre à Chambéry. « Nous ne ferons pas la moindre concession, parce que ce n'est pas possible ». Heureusement, fait-on remarquer au siège du PS, Michel Rocard, ces temps-ci, est beaucoup à l'étranger.

A gauche, on prend ses précautions. Pas le droit de parler de contrat de gouvernement avant le premier tour : c'est Lionel Jospin qui l'a dit. Mais il n'est pas interdit de rappeler les textes passés. « Les trente-cinq heures, dans le texte qu'on a signé avec le PS, c'est tout de suite », rappelle Dominique Voynet lors d'une conférence de presse.

Robert Hue ne jure plus que par la déclaration commune du 29 avril, signée en grande pompe à

la Mutualité. on se réjouit que Lionel Jospin l'ait citée à nouveau, mardi matin, à la radio. Fort opportunément, et parce que deux fois valent mieux qu'une, l'Humanité du mercredi 28 mai... la publie à nouveau, intégralement.

A gauche, mardi, on a regardé la télévision. L'intervention télévisée de Jacques Chirac. Mercredi matin, comme tous les jours, à huit heures, Lionel Jospin a réuni sa petite équipe de communicants : face à « l'agitation et à la précipitation » qui saisit la droite, il faut rester calme, parler lentement. En fin de journée, les états-majors de la gauche se téléphonent.

Chacun, à gauche, jouera sa partition, mais sur un registre commun : surtout, dégonfler l'intervention présidentielle ; réagir tout de suite, pour passer à autre chose dès le lendemain midi, après les radios du matin ; prendre pitié, plutôt que se montrer agressif.

Les communistes ne veulent pas recommencer la soirée glauque de l'Humaine, dimanche soir. Plus jamais ça, répètent avec trop de complaisance les amis de Robert Hue pour qu'il ne s'agisse pas d'une attaque contre Pierre Zarka, le patron du journal. Ce mardi, on a donc fait dans l'inédit et le moderne, place du Colonel-Fabien. Une grosse télé sur l'estrade de la salle de presse. Tout le monde qui regarde.

Robert Hue a décidé aussi qu'il ne céderait pas à l'attente humiliante du duplex en direct devant les journalistes. Il n'attend pas que Lionel Jospin ait fini de parler sur France 2. Avec la télécommande, on coupe le sifflet du premier secrétaire, et M. Hue fait sa déclaration. Quand il termine, Lionel Jospin parle toujours. « Il peut partager, quand même. Si c'est comme ça au gouvernement, ça promet », peste Robert Hue.

A gauche, on espère que la France, dimanche, ne sera pas Billy-le-Grand. Adeline Hazan, candidate socialiste à Reims a obtenu une seule voix dimanche à Billy-le-Grand, cette commune du canton de Suippes, quelque part au sud de Reims et à une douzaine des camps militaires de Champagne. la petite localité compte quatre-vingt-dix-sept âmes, dont une, et une seule, vote régulièrement à gauche.

« Déjà, lors de la présidentielle de 1995, Lionel Jospin avait été crédité d'une seule voix au second tour », a déclaré Chantal Collard, maire « sans étiquette » de la petite ville. « Nous ne savons pas qui vote à gauche et nous ne cherchons pas à le savoir ».

Là-bas, semble-t-il, la gauche fait horreur, et madame le maire tient à la précision : « une chose est certaine, je ne suis pas cet électeur. »

Récit du service France

Monsieur le Président de la République française,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Garde de Sceaux,  
Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères,

nous vous informons que nous avons fait parvenir la lettre suivante à Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence :

Monsieur le Procureur Général  
près la cour d'appel d'Aix-en-Provence  
place de Verdun  
13100 Aix-en-Provence  
Marseille, le 12 mai 1997

Monsieur le procureur général,

Cela fait maintenant 102 jours que notre ami et frère Salvatore Condro est incarcéré à Luynes.

Ni la justice française, ni la justice italienne ne se prononcent sur la réalité (ou le réalisme) de sa culpabilité, néanmoins la nature des faits dans lesquels il est soupçonné d'être impliqué est telle que son maintien en prison n'a pu jusqu'à aujourd'hui être remis en question.

Et ce quels que soient les dommages créés en priorité à ses enfants, à lui-même, à sa femme, ensuite à son entourage.

Vous le savez, ces dommages sont extrêmement graves parce que toute privation de liberté a des conséquences définitives sur l'individu, parce que toute privation de liberté injuste touche directement à l'intégrité de la personne, à sa légitimité, à sa confiance en elle-même et dans le monde, parce que tout emprisonnement est infamant. On sait les difficultés que les personnes injustement atteintes dans leur intégrité (otages, victimes d'attentat, etc.) rencontrent, au-delà même de la fin de leur épreuve, pour retrouver un peu d'équilibre et de sérénité.

Vous le savez aussi, ces dommages ne seront jamais réparés, même si la justice y mettait le prix.

Nous qui le savons innocent avons une conscience aiguë de ce que la gravité de ces dommages s'accroît avec le temps qui passe, avec l'épreuve en forme de « douche écossaise » des tensions et déceptions successives lors des différentes échéances qui se présentent (la première nuit, la première semaine, les quarante jours, le 30 avril, maintenant le 5 juin...). Chaque fois que Salvatore Condro croit voir enfin le bout du tunnel, un nouveau tunnel vient s'emboîter dans le précédent. Nouvelle patience à endurer, nouveau cauchemar de l'imbroglio subi dans l'impuissance.

Nous aussi, ses amis et confrères, en avons assez : nous avons de plus en plus de mal à supporter de rester impuissants devant cette atteinte à la liberté et à l'intégrité d'un homme qui est innocent de ce dont on l'accuse.

S'agissant de terrorisme, la justice craint, si le suspect était mis en liberté, de le voir s'enfuir et se soustraire à un éventuel procès. C'est pourquoi nous venons proposer de le remplacer en prison, individuellement et par roulement.

D'une part, la détention de ses amis devrait constituer à ses yeux et à ceux de la justice la meilleure garantie de ne pas le voir se dérober ; une garantie d'une valeur plus haute, nous semble-t-il, que n'importe quelle caution financière.

D'autre part, si la justice craint de le voir s'enfuir, nous, nous ne le craignons pas le moins du monde et nous acceptons bien volontiers de le prouver de cette façon.

Nous proposons ici la périodicité qui a paru la plus réaliste aux membres du comité de soutien, soit 5 jours par personne. Déjà dix premiers membres de son comité de soutien se sont personnellement organisés et se sont portés volontaires pour remplacer Salvatore Condro en prison de 5 jours en 5 jours à partir du moment où vous pourriez donner votre accord.

De nombreux autres membres du comité, qui compte 2 000 adhérents à ce jour, se sont proposés pour prendre le relais des précédents ; nous espérons que cela ne sera pas nécessaire et qu'avant le 5 juin l'erreur sera levée et que l'imbroglio dans lequel est aujourd'hui enfermé Salvatore Condro sera dénoué.

Le sens qui nous anime en vous adressant cette requête, c'est celui de notre liberté, mais aussi celui de notre égalité et de notre fraternité avec lui. Merci de bien vouloir l'entendre.

Nous mesurons le caractère inattendu de notre proposition, nous vous demandons cependant, Monsieur le procureur général, de la prendre en compte et de l'examiner.

Comité de soutien à Salvatore Condro  
B.P. 304  
13309 Marseille Cedex 14  
Internet : <http://www.mygale.org/03/condro97/>



## Patrick Stéfani s'efforce de conserver à la droite l'ancien fief d'Alain Juppé

Dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, le secrétaire général adjoint du RPR est en situation difficile face au socialiste Christophe Caresche, premier adjoint au maire Daniel Vaillant

LA POLITIQUE de terrain ne s'enseigne pas dans les livres. En quelques semaines, Patrick Stéfani a beaucoup appris. L'énarque pressé et nerveux, qui, il y a peu, arpentaient fébrilement les boutiques, serrant la main comme on agresse - « Bonjour, Patrick Stéfani, votre candidat dans le 18<sup>e</sup> ! » - et noyait l'interlocuteur d'arguments technocratiques, est devenu un candidat souriant, aimable, toujours tendu mais presque chaleureux. Mardi 27 mai, il prenait encore une ultime leçon auprès d'André Santini, maire UDF d'Issy-les-Moulineaux, venu le soutenir dans la dernière ligne droite. Derrière le vieux routier, l'apprenti candidat s'effaçait, attentif, presque timide, encore un peu crispé, retrouvant instinctivement une attitude de directeur de cabinet. « Allons, dans une campagne, faut se marrer, mon vieux », plaisantait le maître, d'une tape dans le dos.

Autour d'eux les militants s'efforçaient de faire bon visage. Le cœur n'y était pas. « Il ne faut pas se décourager, mais ça se présente mal », soupirait un fidèle. Dans l'ancien fief d'Alain Juppé, le premier tour a été rude pour la majorité : avec 28,6 % des voix, Patrick Stéfani, directeur de campagne du RPR, ne devance que d'un cheveu son adversaire socialiste, Christophe Caresche, premier adjoint du maire du 18<sup>e</sup>, Daniel Vaillant. Surtout, les « réserves » sont maigres : sans le Front national (12,6 %), la droite atteint à peine 37 %, alors que la gauche peut compter sur 45 %, voire 47 % des suffrages, le reste s'étant éparpillé entre une douzaine de petits candidats inclassables. « C'est jouable. Il y avait 1 000 bulletins blancs ou nul et 36 % d'abstentionnistes », assure Patrick Stéfani, en admettant que ce sera dur : « La gauche peut gagner, nous aussi. »

« Ce sera serré. Il faut rester vigilant », confirme son adversaire. C'est bien leur seul point d'entente.

Car depuis un mois le ton n'a cessé de monter entre les deux camps. La 18<sup>e</sup> circonscription de Paris, c'est un peu Clochemerle. Ou plus exactement une série de Clochemerle accrochés aux flancs de Montmartre. Du plus branché, les Abbesses, au plus pauvre, Simplon, chaque « village » revendique son identité dans un joyeux fatras d'associations (400) où les élections exacerbent les tensions. Foin des grands débats théoriques, la campagne ici s'est jouée dans les cordes. Rumeurs, tracts anonymes, prises de bec, on s'est même battu autour d'un panneau d'affichage : la suppléante écologiste a été molestée, un militant RPR mordu au doigt.

### LE PASSÉ PESE LOURD

Les problèmes de la circonscription - insécurité, logements insalubres, absence de lycée - ne sont abordés qu'à la marge, pour mieux enfoncer le camp adverse. La droite souligne la mauvaise gestion de la municipalité d'arrondissement socialiste élue en 1995. La gauche dénonce les séquelles du système RPR, et son clientélisme effréné. « Il y a eu calomnie, insinuations, démagogie. Dimanche, il s'agira de dire non à un certain nombre de pratiques qui déshonorent la démocratie », affirme Christophe Caresche, qui, aidé par sa jeunesse (trente-six ans), n'a pas de mal à incarner la probité candidate.

En face, Patrick Stéfani, à peine plus âgé (quarante-deux ans), joue l'entregent et la compétence, mais, membre de l'état-major RPR, très lié à la Mairie de Paris, il peine à incarner le renouveau politique. Il a beau se démenier, cajoler les associations, multiplier déjeuners, courrier et visites, il reste l'extraterrestre dans un quartier exubérant où le passé pèse lourd. Dépourvu d'attaches locales, il paye cher le passage éclair de Jean-Louis Debré lors des dernières municipales, qui, comme le départ d'Alain Juppé

pour Bordeaux, a traumatisé la droite. Les rancœurs ont été rangées au placard pour la campagne, mais nul n'ignore ici que l'UDF, derrière Roger Chenaud, a mal digéré la perte de la mairie, attribuée aux maladroites du ministre de l'intérieur, et qu'elle ne porte pas dans son cœur le nouveau parachuté du RPR. « Nous avons encore des cicatrices », grogne un vieux militant.

Comble de malchance, le conseiller du premier ministre risque désormais de payer le départ annoncé de celui-ci de Matignon. Son appui, ici, était un atout. « Alain Juppé a pris une décision courageuse, pas facile à prendre, assurait mardi Patrick Stéfani devant un parterre de petits commerçants. Dimanche soir je souhaite, au-delà de sa victoire à Bordeaux, au-delà de sa victoire nationale, que nous puissions lui apporter la satisfaction de garder son ancienne circonscription ». « Gauche, droite, c'est très partagé », commentait à voix basse une commerçante.

Véronique Maurus

## Succession de mauvaises nouvelles pour le maire de Paris

Le Front national appelle à voter contre Jean Tiberi et Jacques Toubon

En soutenant la candidate socialiste Lyne Cohen-Solal, Jacques Delors a assuré que le premier tour avait marqué « la fin du film

« Main basse sur la ville ». Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, a évoqué un changement possible à la Mairie de Paris.

EN DIFFICULTÉ dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Paris, dont il est le député depuis 1968, Jean Tiberi a vécu, mardi 27 mai, une journée peu agréable. Le maire de Paris a subi, comme d'habitude, les critiques des socialistes, mais aussi la contestation d'une partie de la droite parisienne, en la personne de son propre adjoint chargé des affaires scolaires, Claude Goasguen (UDF-FD), et une offensive du Front national.

Le premier coup a été porté par un habitant du 5<sup>e</sup> arrondissement, connu à un autre titre : Jacques Delors. Depuis la terrasse d'un café du quartier Mouffetard, fief des Tiberi, l'ancien président de la Commission européenne a déclaré que le premier tour des législatives avait marqué « la fin du film "Main basse sur la ville" ». « Avec Lyne Cohen-Solal, c'est la gauche morale et rigoureuse qui se présente », a-t-il précisé, tout en se refusant à « se livrer à des attaques personnelles ».

Rupture de ton, en fin de matinée, quand Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du

Front national, a appelé les électeurs du parti d'extrême droite à « éliminer » Jean Tiberi, un « Chirac par procuration », et Jacques Toubon, un garde des sceaux qui, selon lui, « protège les corrompus » et « persécute les patriotes ». Face à M. Tiberi, le candidat du FN, Jacques Mary, a réalisé un score de 7,13 %. Le maire de Paris aura donc peut-être quelques difficultés à puiser dans ce réservoir pour maintenir son avance de 5,5 points sur M<sup>me</sup> Cohen-Solal, qui a reçu l'appui des Verts (4,91 % des voix), du PC (3,66 %) et du MDC (1,63 %). Le professeur Georges Mathé, suppléant de Jean-Jacques Walter sous le slogan « La majorité dans l'honneur » (4,57 % des voix), persiste lui aussi dans son hostilité au maire de Paris.

### PRESSE INDÉSIRABLE

M. Goasguen, qui est aussi secrétaire général de l'UDF, interrogé sur Radio J, a déclaré que « l'effet d'une défaite de Jean Tiberi dépasserait très largement sa personne », car « ce serait la Mai-

rie de Paris qui serait en cause ». Comme on lui demandait si, en cas d'échec, M. Tiberi « en tirerait les mêmes conclusions qu'Alain Juppé », celui qui est assuré de son élection dans le sud du 16<sup>e</sup> arrondissement a répondu que « le maire de Paris n'est pas nommé par le président de la République » et que « c'est à lui qu'il faudrait poser la question ». Ce proche de François Bayrou est, ainsi, le premier des adjoints parisiens à évoquer ouvertement la possibilité d'une crise municipale.

A la permanence de M. Tiberi, on déclare que « la campagne de l'entre-deux-tours n'a pas commencé » et qu'« on se prépare à tracter cette semaine ». Exceptionnellement, l'agenda du maire de Paris n'a pas été communiqué à la presse, jugée indésirable auprès du maire en campagne. Jean-François Legaret, porte-parole de campagne du RPR parisien, affirme que M. Tiberi « n'est pas dans un état d'esprit défaitiste ».

Pascale Sauvage

## Le RPR des Hauts-de-Seine investit les gagnants du premier tour

LE RPR CLARIFIE SES POSITIONS dans deux circonscriptions des Hauts-de-Seine qui ont donné lieu à des primaires à droite. Dans la troisième circonscription, Jacques Kossowski, maire (RPR) de Courbevoie, parti en dissidence sous l'œil bienveillant de son parti contre le député sortant Jean-Yves Haby (UDF-PR) et arrivé en tête à l'issue du premier tour, a reçu, mardi 27 mai, l'investiture de Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR.

Les élus locaux de la circonscription ont fait appel aux dirigeants de l'UDF pour contraindre M. Haby à se retirer, ce qu'il a refusé de faire. Dans la neuvième circonscription, le RPR, par la voix d'Alain Juppé, a fini par investir Pierre-Christophe Baguet (UDF-FD), qui a éliminé le député (RPR) sortant, Georges Gorse. Aucun des candidats n'avait eu l'investiture RPR-UDF pour le premier tour.

### DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE** : les industriels sont de nouveau pessimistes. Selon l'enquête publiée mercredi 28 mai par l'Insee, leurs perspectives de production se dégradent légèrement. Le solde entre les réponses optimistes et les réponses pessimistes est négatif de 7 points en mai, contre 3 points en avril et zéro en mars. Les perspectives personnelles sont légèrement mieux orientées.

■ **MISE EN EXAMEN** : Jean-François Merle, ancien maire (PS) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), a été mis en examen pour abus de biens sociaux par le doyen des juges d'instruction de Nanterre. Ses adversaires lui reprochent d'avoir salarié fictivement un permanent du PS dans une société d'économie mixte. M. Merle, arrivé le 25 mai en deuxième position derrière Patrick Vedvedjian, maire d'Antony, réfute ces accusations et dénonce « des fuites soigneusement orchestrées dès le lendemain du premier tour » des élections.

■ **DÉSISTEMENT** : le candidat arrivé en deuxième position dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, l'apparenté socialiste Albert Pen, s'est désisté en faveur du candidat arrivé en troisième position, Marc Plantegenest (divers gauche). Le scrutin avait donné 46,5 % des suffrages exprimés au député sortant, Gérard Grignon (UDF), 26,78 % à M. Pen, maire de Saint-Pierre, et 26,72 % à M. Plantegenest, son premier adjoint.

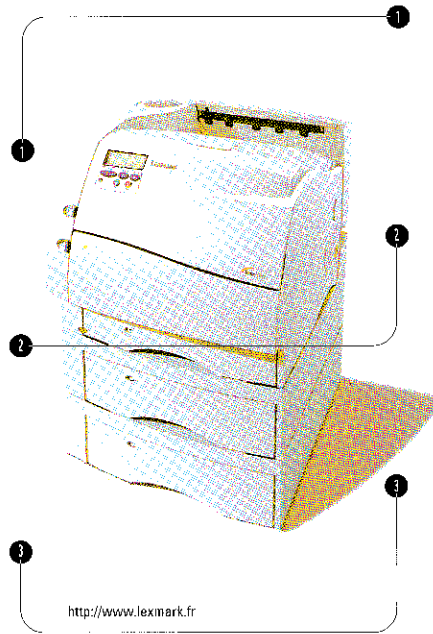
■ **RADIO-TÉLÉVISION** : les formations politiques programmées mercredi 28 mai, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, devaient être le PCF, Solidarité écologie gauche alternative (SEGA), le PS, Initiative républicaine, l'UDF, le RPR, les Nouveaux Ecologistes rassemblement nature et animaux, le Parti de la loi naturelle et le Parti humaniste. Jeudi, ce seront la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), le PCF, le PS, les Verts, le Mouvement des réformateurs (MDR), Génération Ecologie (GE), l'UDF, le Mouvement pour la France (MPF) et le Centre national des indépendants et paysans (CNIP).

■ **ENTREPRISES** : l'association patronale Entreprise et progrès juge timorés les programmes électoraux. Elle estime que la réduction des charges « doit être massive, immédiate et garantie dans la durée ». L'assouplissement des conditions d'embauche et de licenciement devrait s'accompagner d'une « obligation », pour l'entreprise, de développer l'employabilité de ses salariés. Enfin, elle prône un allègement de l'impôt sur le revenu pour les créateurs d'entreprises.



Imprimantes Lexmark™.

Pas question de s'en séparer.



<http://www.lexmark.fr>

\*Imprimez Lexmark.

Imaginez une gamme d'imprimantes laser qui s'adapte à vos besoins, économique, performante, d'une **qualité d'impression inégalée** et résolument tournée vers l'avenir. Imaginez donc ce qui n'existe pas encore et que Lexmark™ vient de créer avec les **nouvelles Optra S**.

Jugez plutôt : • une résolution d'impression de 1200 dpi • une vitesse d'impression de 12, 16 ou 24 pages par minute selon les modèles • un logiciel de supervision avancée MarkVision • un mode « économie d'encre et d'énergie » • une modularité exemplaire et inégalée grâce aux nombreuses options disponibles.

Essayer une Optra S, c'est prendre le risque de ne plus pouvoir s'en séparer. Prendrez-vous le risque de résister à la tentation ? Pour plus d'informations, appelez-nous au 01 46 67 40 00 et vous n'en reviendrez pas.

**PRINT**  
**LEXMARK**



# L'analyse politique et sociale du premier tour de scrutin

Les chercheurs du Centre d'études de la vie politique française analysent trois des facteurs décisifs du premier tour des élections législatives : la démobilisation des électeurs de la majorité sortante, la consolidation des bastions du FN, le renouvellement des socialistes

Les mauvais résultats de la majorité sortante lors du premier tour des élections législatives, dimanche 25 mai, résultent de trois facteurs déterminants. Tout d'abord, la coalition RPR-UDF a été la principale vic-

time du faible taux de participation. Ses électeurs se sont moins mobilisés que ceux de l'opposition de gauche et cette désaffection explique l'affaiblissement de la droite parlementaire. Face à une majorité qui n'a

pas su mobiliser les siens, le Front national a nettement confirmé, lors de ce scrutin, son enracinement de plus en plus significatif, en particulier dans ses bastions géographiques et sociologiques. Enfin, le Parti so-

cialiste n'a pas pâti, au contraire, du fort renouvellement de ses candidats à l'occasion de ce scrutin et, en particulier, de la féminisation de ses porte-drapeaux. Les nouveaux candidats socialistes ont pu craindre

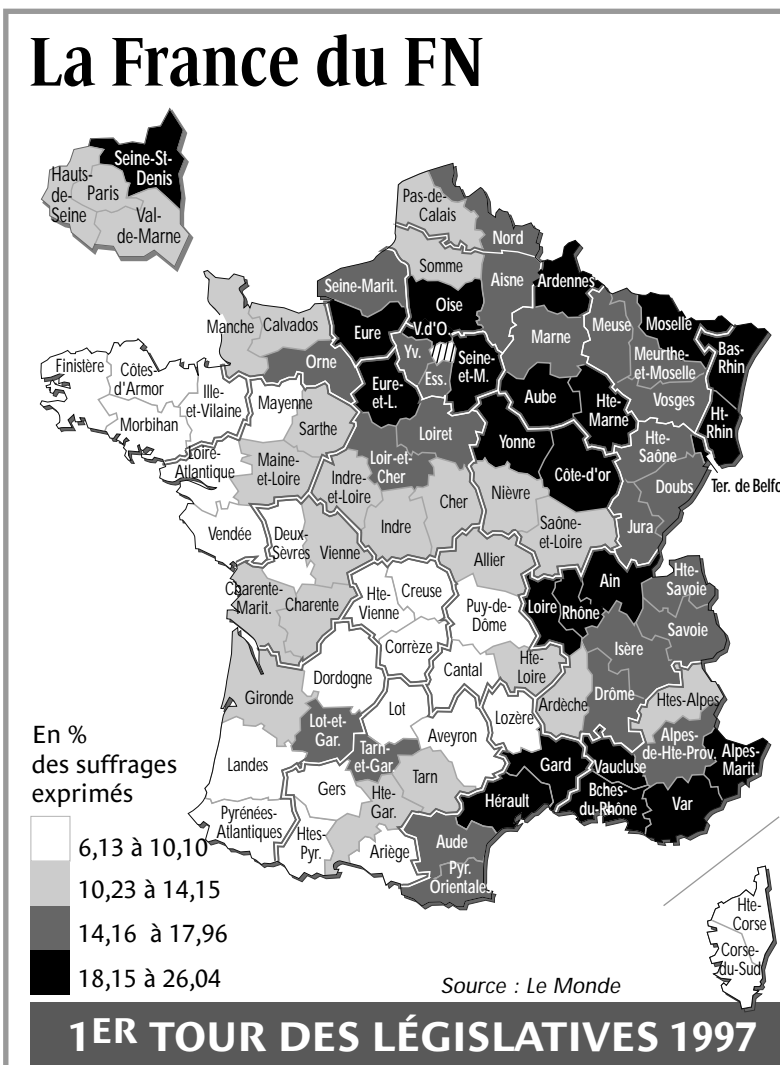
que la dissolution anticipée ne les prive d'un temps minimum d'implantation dans les circonscriptions qu'ils convoitaient. Cette inquiétude était manifestement infondée.

## 1 Le Front national consolide son enracinement

AVEC PRÈS DE 15 % des suffrages exprimés, le parti de Jean-Marie Le Pen progresse de plus de 2 points, en métropole, par rapport aux législatives de 1993 (12,7 %) et frôle son score présidentiel de 1995 (15,3 %). Compte tenu des contraintes spécifiques à ce type d'élection (scrutin majoritaire, prime aux notables locaux) et de la forte mobilisation anti-Front national lors de son congrès de Strasbourg (30 mars-1<sup>er</sup> avril), c'est un très bon score, qui confirme l'enracinement graduel du parti lepéniste dans le paysage politique français. Aux législatives de 1986 et 1988, le parti lepéniste n'atteignait pas 10 % des suffrages exprimés dans les deux tiers des départements ; en 1993, ils ne sont plus qu'un tiers et, en 1997, moins d'un quart. Dans tous les départements sauf quatre (Alpes-Maritimes, Mayenne, Pyrénées-Orientales et Paris), il améliore ses résultats par rapport à 1993.

Les facteurs structurels de cet enracinement n'ont pas changé : la crise économique, le discrédit de la classe politique, son impuissance à porter remède au chômage ; les inquiétudes liées à la construction européenne, avivées par l'échéance de la monnaie unique ; les affaires liées au clientélisme et au financement des partis politiques. La décision même de Jacques Chirac d'avancer la date des élections, perçue par plus de 70 % des électeurs comme une « manœuvre politique », a servi d'argument électoral au président du Front national, dénonçant la dissolution comme un « coup de force » et une « maquette politicienne » au bénéfice des « petits marquis qui hantent les palais dorés de la République » et qui « se soucient comme d'une guigne de l'intérêt supérieur du pays » (1).

Si l'on observe une nationalisation du vote FN, sa géographie reste toutefois très contrastée. Comme à toutes les élections depuis les européennes de 1984, ses zones de force se trouvent à l'est d'une ligne Le Havre-Valence-Perpignan, du littoral méditerranéen au Nord-Pas-de-Calais en passant par la vallée du Rhône, l'Alsace, le Nord et l'Île-de-France. En 1997, comme en 1993, si on classe les départements par niveau décroissant de vote Front national, on retrouve pratiquement les mêmes dans le quart supérieur ou quartile (le plus foncé sur la carte). Seuls le Nord, l'Eure, la Haute-Savoie, l'Isère et l'Essonne manquent à l'appel, remplacés par des départements de l'Est et du Nord (Côte-d'Or, Aube, Territoire-de-Belfort,



Ardennes et Haute-Marne). Ils dessinent sans surprise la carte d'une France urbaine, industrialisée et à plus forte densité de population étrangère.

Personne ne contestera que l'hostilité aux immigrés soit le ressort fondamental du vote Le Pen. Election après élection, c'est, avec l'insécurité, la motivation prioritairement avancée par ses électeurs. Il est moins sûr que ce vote soit généré par le voisinage forcé entre populations autochtones et immigrées. La plupart des études menées depuis quinze ans au niveau d'unités géographiques plus restreintes et, partant, plus homogènes que le département - canton, commune, quartier ou îlot -, montrent que les électeurs qui donnent le plus de voix au Front national ne sont pas nécessairement en contact direct avec les étrangers. Il suffit que ces derniers soient plus visibles pour déclencher un réflexe d'hostilité.

Paradoxalement, d'ailleurs, comme l'a montré Hervé Le Bras dans *Les Trois France* (éditions

Odile Jacob, 1986), ces mêmes départements sont des lieux de passage et de circulation privilégiés des hommes et des marchandises, qui accueillent depuis plus d'un siècle les migrations successives. Ils renvoient à une ancienne coupure entre pays « ouverts », où la majorité de la population est agglomérée dans des villes, villages et bourgades, et les pays « clos » de bocage et d'habitat isolé. Mais les mécanismes de régulation sociale y sont en crise, « la déconnexion du travail et de la résidence (doublement des distances domicile-travail entre 1975 et 1990, disparition des commerces de proximité, fin des travaux agricoles communs) a littéralement transformé le voisin en étranger ». Et le réflexe xénophobe est accentué dans les départements frontaliers, les plus exposés à ces transformations à l'heure de l'unification européenne, les plus menacés dans leur identité, d'autant plus quand leur intégration à la France est plus récente.

A l'inverse, les « terres de mission » du Front national vont de l'Ouest breton aux confins du Massif central, si l'on excepte la vallée de la Garonne, où le vote d'extrême droite, depuis 1962, suit l'implantation de la communauté pied-noire. Là encore, elles n'ont quasiment pas varié. Sur les vingt-quatre départements qui, en 1997, se classent dans le quartile inférieur des départements classés par niveau décroissant de vote Front national, vingt et un y appartenaient déjà en 1993. Seules manquent la Sarthe, la Charente et la Vienne, remplacées par la Loire-Atlantique, le Puy-de-Dôme et le Morbihan. On y retrouve pratiquement les mêmes départements depuis 1983. Dans un Ouest rural et faiblement industrialisé, catholique et conservateur, le message lepéniste passe mal.

C'est ce que confirment les sondages post-électorat, qui montrent que le niveau moyen du vote Front national est généralement, chez les agriculteurs, inférieur à sa moyenne nationale, précisément parce qu'ils cumulent les facteurs qui font obstacle à la pénétration des idées du Front national : une forte pratique religieuse, une relation privilégiée avec les notables locaux, un encadrement syndical actif. Quant aux départements déchristianisés et de gauche qui joutent le Massif central, leur

résistance au Front national reflète l'influence électorale de Jacques Chirac dans le prolongement de son fief corrézien. C'est dans cet ensemble de départements qu'entre 1993 et 1997 le recul du Front national est le plus marqué, accentuant le contraste entre les terres de mission de l'Ouest et les bastions de l'Est.

**Le développement du « gaucholepénisme » a contribué à une nette baisse des soutiens à la droite modérée au profit d'un vote pour la gauche ou du non-vote**

On remarque enfin la correspondance entre le degré d'émancipation des femmes, mesuré par la proportion de femmes au travail dans la tranche d'âge des vingt-cinq à cinquante-cinq ans, et le vote Front national. C'est précisément dans les départements où elles sont les moins nombreuses à exercer une activité professionnelle - au nord, à l'est et sur la bordure méditerranéenne - que le parti lepéniste obtient ses meilleurs scores. Les sondages confortent, là encore, la géographie électorale, montrant que les femmes sont toujours plus réticentes que les hommes à voter pour les candidats du Front national.

Ainsi, en 1995, le vote féminin pour Jean-Marie Le Pen est 6 points en dessous du vote masculin. La différence s'estompe (-2 points) chez les femmes attachées à une conception tradition-

nelle de leur rôle, celles qui pensent que « la place des femmes est à la maison », et s'inverse (2 points au-dessus du vote masculin) chez celles qui ne trouvent pas normal « qu'une femme puisse choisir d'avorter ». Il s'agit d'ailleurs des femmes qui se disent « plutôt pas d'accord » avec le droit des femmes à l'avortement. En revanche, celles qui se disent « pas du tout d'accord », en majorité catholiques pratiquantes (deux sur trois), ne votent pas plus souvent pour Le Pen que celles qui défendent ce droit. Les valeurs du catholicisme font manifestement barrage au vote Front national. En 1997, de même, les premiers résultats du sondage sortie des urnes CSA publié par *Le Parisien* (daté 26 mai) confirment une moindre propension des électrices à voter pour l'extrême droite (13 %).

Si ces indicateurs témoignent des permanences du vote Front national, ses évolutions sont tout aussi significatives. Entre 1988 et 1995, l'électorat présidentiel du Front national s'est profondément transformé. La poussée lepéniste s'est faite principalement dans les départements les plus touchés par les restructurations industrielles, dans une France populaire allant de la Normandie à la Lorraine en passant par la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, la Champagne-Ardenne. Et cette poussée du Front national s'est faite principalement au détriment du vote socialiste, comme le montre la corrélation observée entre les gains lepénistes d'une élection présidentielle à l'autre et les pertes jospinistes comparées au vote Mitterrand de 1988, phénomène que Pascal Perrineau a qualifiés de « gaucholepénisme ».

Tous les sondages confirment d'ailleurs le caractère plus populaire de cet électorat, dont 77 % n'ont pas le baccalauréat (contre 60 % des électeurs de gauche), près de 60 % sont employés ou ouvriers (contre 49 % à gauche), un tiers (contre un quart) déclarent un revenu mensuel inférieur à 7.500 francs, et 15 % sont chô-

meurs (contre 9 %). Retrouve-t-on ce phénomène dans l'électorat législatif du Front national ?

Le vote Front national législatif témoigne d'une évolution similaire. Entre 1988 et 1993, il a clairement progressé dans les mêmes départements industriels que ceux du « gaucholepénisme » présidentiel (*Le Monde* du 27 mai). Mais, de 1993 à 1997, le phénomène est beaucoup plus circonscrit, jouant essentiellement au Nord et à l'Est, en Alsace (6,3 % de progression du vote FN), en Champagne-Ardenne (5,6 %), en Lorraine (5,1 %), en Franche-Comté (4,6 %) et en Picardie (4,2 %). L'évolution récente ne recoupe que très partiellement la carte de l'électorat ouvrier, mesuré par la proportion départementale des ouvriers français âgés de dix-huit ans et plus au recensement de 1990. Le Front national a également progressé dans des zones peu ouvrières, essentiellement le Sud-Est, où d'autres facteurs tels que l'implantation locale du Front national et ses succès municipaux de 1995 sont manifestement entrés en ligne de compte. Et le retour au Front national d'une partie des commerçants et artisans, qui l'avaient abandonné en 1993 et en 1995 au profit d'un « vote utile » pour les candidats du RPR, aura également contribué à faire baisser le poids relatif du « gaucholepénisme » dans cet électorat.

Or, c'est précisément l'importance relative de cet électorat populaire qui va conditionner l'issue du second tour, moins dans les 133 circonscriptions où le Front national peut se maintenir, contre 100 seulement en 1993, où il devrait lui confirmer son soutien, que dans celles où s'affronteront en duel un candidat socialiste et un candidat UDF ou RPR. Alors qu'en 1988 et en 1993, les électeurs du Front national se reportaient massivement sur le candidat de la droite au second tour, qu'il s'agisse d'une élection présidentielle ou de législatives, le développement du « gaucholepénisme » a contribué à une nette baisse des soutiens à la droite modérée au profit d'un vote pour la gauche ou du non-vote. C'est clair pour le vote des électeurs présidentiels de Jean-Marie Le Pen en 1995, c'est également ce que semblaient montrer les derniers sondages effectués avant les élections législatives de 1997, n'accordant pas plus de la moitié des suffrages lepénistes au candidat de la droite modérée dans l'hypothèse d'un duel avec le PS.

**Nonna Mayer, chercheuse au Centre d'études de la vie politique française (CNRS)**

(1) Préface de Jean Marie Le Pen à la brochure électorale de Michel Duverger, candidat FN dans la 12<sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne (L'Hay-les-Roses) : *Le Grand Changement. Et si on essayait le Front national ?*, FN, Saint-Cloud, 62 p.

### Références

- Hervé le Bras, « Trois composantes des mœurs en France », in N. Mayer dir., *Les Modèles explicatifs du vote*, L'Harmattan, 1997, p. 97.
- Colette Ysmal et Philippe Habert, « Les terres de mission », in N. Mayer, P. Perrineau dir., *Le Front national à découvert*, Presses de Sciences Po, 1996, p. 323.
- Carte dressée par Hervé Le Bras à partir des données du recensement de 1990, « Le nouveau paysage électoral », *Le Nouvel Observateur*, 9 mai 1995.
- Pascal Perrineau, « La dynamique du vote Le Pen, le poids du gaucholepénisme », dans P. Perrineau, C. Ysmal dir., *Le Vote de crise*, département d'études politiques du *Figaro* et Presses de Sciences Po, 1995.



### REPORTS DE L'ÉLECTORAT FN AUX SECONDS TOURS (%)

	Gauche socialiste	UDF-RPR	Abstention, vote blanc ou nul
Présidentielle 1988	19	65	16
Législatives 1993	9	62	29
Présidentielle 1995	28	51	21
Simul. légis. 97	20-25	50	20-25



## 2 La coalition sortante a perdu la bataille de la mobilisation

**POUR LA TROISIÈME FOIS** consécutive lors d'élections législatives, les électeurs qui ne se sont pas rendus aux urnes forment « le premier parti de France » : on a en effet compté, dimanche 25 mai, 12,5 millions d'abstentionnistes quand la coalition de la gauche rassemble 10,6 millions d'électeurs et les partis de la majorité sortante 9,1 millions. Le score d'abstention de 32,1 % ne bat pas le record de démobilisation des électeurs aux scrutins législatifs de la V<sup>e</sup> République, toujours détenu par les élections de 1988, mais, en hausse de plus de 1 point par rapport à la précédente consultation de 1993, il nourrit le débat sur la crise de la représentation dont la démobilisation électorale serait une des manifestations, et contient à l'évidence une part du message adressé par l'électorat à la majorité sortante.

La géographie de l'abstention fournit les premières indications sur la nature de la crise et la pluralité des messages. La carte de la distribution territoriale du phénomène confirme l'opposition structurelle, entre la France de l'Est, du Sud-Est et de l'Île-de-France, où l'on vote peu, et la France du Sud-

Ouest et du Nord, où l'on vote beaucoup.

De manière plus inattendue, les mouvements de l'abstention par rapport aux élections législatives de 1993 dessinent une autre géographie. La démobilisation de l'électorat progresse fortement dans les terres de l'Ouest, favorables à la majorité sortante, et dans le Sud-Est, plus équilibré. Cette progression contraste avec la stabilisation de l'abstention, voire son recul, dans l'Est conservateur et dans les départements de gauche du Sud-Ouest et du Nord. Les mouvements territoriaux de l'abstention n'ont pas bouleversé les clivages structurels du phénomène. Les circonscriptions les plus touchées par l'abstention en 1993 demeurent les plus abstentionnistes en 1997, avec cependant une stabilisation de la démobilisation. L'abstention progresse en revanche plus fortement qu'en moyenne dans les circonscriptions les plus votantes de 1993.

La difficile mobilisation de la France urbaine s'est encore accentuée. Aux législatives de 1993, on observait une différence moyenne de 5 points d'abstention entre les

circonscriptions les moins urbaines et celles composées quasi exclusivement de populations des grandes villes. Dimanche, l'écart a été de plus de 6 points, creusé par une augmentation particulière de l'abstention dans les circonscriptions les plus urbaines : 1,6 % quand le mouvement reste inférieur à 1 % dans les autres catégories de circonscriptions.

### DES LOGIQUES POLITIQUES

On aurait tort de voir dans cette dérive particulière vers l'abstentionnisme des grandes villes une simple relation entre « la crise des banlieues » et celle de la participation électorale, un phénomène de grève des urnes des catégories urbaines les plus touchées par la fracture sociale. Lorsque l'on classe en Île-de-France les circonscriptions en quatre catégories en fonction de la proportion d'ouvriers dans la population électorale, le niveau de l'abstention apparaît peu sensible à l'importance relative de la population ouvrière dans l'électorat : 35,9 % là où elle est la moins présente, 34,9 % là où elle l'est le plus. La variation de l'abstention entre les quatre classes est presque aussi tenue que celle observée sur un autre classement, opéré cette fois-ci en fonction de la proportion différentielle de cadres et de professions intellectuelles dans les circonscriptions.

L'abstention dans les territoires les plus « ouvriers » de l'Île-de-France a été à peine plus élevée que celle des territoires les plus « résidentiels » de la région. Ces derniers enregistrent en outre une forte progression de l'abstention par rapport à 1993, alors que la démobilisation des circonscriptions ouvrières s'est à l'inverse stabilisée.

Le même phénomène de stabilisation de la participation dans les zones populaires s'observe en Provence-Alpes-Côte d'Azur : dans les circonscriptions où la proportion de population ouvrière est la plus forte, l'abstention s'établit à un niveau de 31,7 %, en progression de 0,8 point par rapport à 1993 mais nettement inférieur à celui que connaissent les circonscriptions les plus « bourgeoises » de la région : 35,5 %. Ces observations, constatées dans deux régions parmi les plus urbaines et les plus socialement contrastées de la France métropolitaine, suggéreraient qu'au

moment où la relation entre la crise des banlieues et celle de la participation électorale domine le débat public, le décrochage de la participation dans les unités urbaines défavorisées, fort et régulier dans les élections de la fin des années 80, est en voie d'atténuation, au moins pour ce qui concerne la population inscrite sur les listes électorales.

Aux logiques sociales qui traduisent les mouvements de fond de la société française, se superposent des logiques politiques propres à l'enjeu particulier de la consultation en cours. Ces logiques ne doivent rien à la forte diversification de l'offre politique produite par l'augmentation record du nombre des candidatures à une élection législative dont on aurait pu penser qu'elle enrayait les facteurs favorables à l'abstention de l'électorat. Dans les 71 circonscriptions de métropole, en majorité urbaine, où la palette de candidatures est la plus diversifiée, le niveau moyen de l'abstention est de 34,4 %, nettement supérieur au score national. A

l'opposé, dans les 71 circonscriptions où l'offre est la plus restreinte, l'abstention est de 26,9 %, nettement inférieure dans ces territoires à dominante rurale au score national. La diversification de l'offre électorale, en zone urbaine surtout, aurait laissé indifférents les électeurs les moins déterminés, voire aurait accru leur indétermination. La tentative d'une participation protestataire n'a pas freiné celle de l'abstention.

Le facteur politique déterminant de l'abstention a bien été l'inégal intérêt de l'électorat de la majorité et de celui de la gauche, surtout socialiste, pour l'enjeu de l'élection en termes de dévolution du pouvoir. On observe en effet que le score des candidats du PS est d'autant meilleur que le niveau de l'abstention est faible, ce que mesure le coefficient de corrélation de -0,44 calculé sur l'ensemble des circonscriptions métropolitaines. Le score des candidats de la majorité sortante reste, quant à lui, très peu dépendant du niveau de l'abstention

(coefficient de -0,29), comme d'ailleurs celui des candidats du Front national (coefficient de -0,16).

Globalement vérifiée, la mobilisation différentielle en faveur de la gauche socialiste est particulièrement nette dans les circonscriptions où elle obtient ses meilleurs résultats (coefficient de -0,64). Dans les 71 circonscriptions où le PS avait le mieux résisté en 1993 à la disgrâce du gouvernement Bérégovoy en obtenant un score de plus de 26 %, l'abstention est, en 1997, inférieure de 2,5 points à la moyenne nationale.

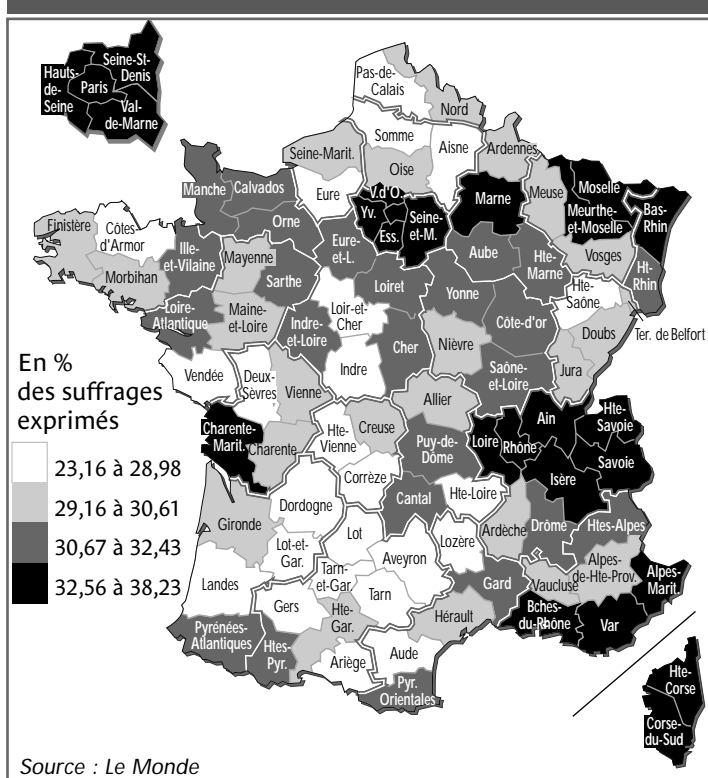
### DES RÉSERVES À MOBILISER

Si le mot d'ordre de « censurer le gouvernement Juppé » a mobilisé les électeurs de la gauche, celui « d'éviter le retour de la gauche au pouvoir » a laissé les électeurs de la coalition sortante plus indifférents. Le mouvement de mobilisation qui avait permis la victoire de 1993 n'a pas été conservé, tout spécialement dans les 92 circonscriptions où, il y a quatre ans, l'UDF et le RPR obtenaient leurs meilleurs scores au premier tour. Dans ces zones de force, l'abstention, plus faible que la moyenne en 1993 (29,1 %), a progressé en 1997 pour approcher le score national moyen (30,7 %).

A l'évidence, le « nouvel élan » demandé par le président de la République n'a pas provoqué un surcroît de mobilisation de la part du noyau dur de ses soutiens personnels. Dans les 64 circonscriptions qui avaient accordé le meilleur score à Jacques Chirac au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, l'abstention en 1997 atteint 32,1 %, score légèrement supérieur à la moyenne nationale. Le 25 mai, la coalition UDF-RPR a perdu la bataille de la mobilisation. Les partis de la gauche coalisés autour du PS ont gagné celle du retour de la confiance de leurs électeurs, déjà exprimée en faveur de Lionel Jospin en mai 1995. Les deux camps ont à l'évidence des réserves d'électeurs à mobiliser au second tour de scrutin, le 1<sup>er</sup> juin. L'abstention sera de nouveau une des clefs essentielles de la décision politique.

**Elisabeth Dupoirier,**  
directrice de recherche  
au Cevipof, directeur  
de l'Observatoire  
interrégional du politique

### L'ABSTENTION LE 25 MAI



### L'ABSTENTION EN 1993 ET 1997 SELON LE NIVEAU DU PS EN 1993

Niveau du PS en 1993	1993	1997
- Moins de 12 % (n=85)	31,5	32,7
- De 12 à 18,8% (n=217)	31,4	32,2
- De 18,9 % à 25,7 % (n=162)	30,6	29,2
- Plus de 25,8 % (n=89)	28,5	29,2

### L'ABSTENTION EN 1993 ET 1997 SELON LA FORCE DE L'UDF ET DU RPR EN 1993

Niveau de l'UDF et du RPR en 1993	1993	1997
- Moins de 34,3 %	32,4	32
- De 34,3 % à 44 %	30,8	31,4
- De 44,1 % à 53,7 %	30,6	31,7
- Plus de 53,7 %	29,1	30,7

### L'ABSTENTION EN ÎLE-DE-FRANCE SELON LA COMPOSITION SOCIALE DES CIRCONSCRIPTIONS EN 1990

Part des ouvriers dans la circonscription	1993	1997
- Moins de 6,5 %	32	35,9
- De 6,6 % à 11,4 %	32,1	34,4
- De 11,5 % à 16 %	32,3	34,3
- Plus de 16 %	34,8	34,9

Part des cadres supérieurs dans la circonscription	1993	1997
- Moins de 7,5 %	35,4	34,2
- De 7,5 % à 13,7 %	32,1	35,7
- De 13,8 % à 19,9 %	32,6	34,1
- 20 % et plus	31,3	34,2

## 3 Le Parti socialiste entre renouvellement et féminisation

**APRÈS SON TRÈS MAUVAIS** résultat des élections législatives de 1993, où il n'avait obtenu que 19 % des voix, le Parti socialiste a retrouvé, dimanche 25 mai, un score plus conforme à son potentiel, avec 25,7 % des suffrages exprimés, même s'il reste très inférieur à ses performances de 1988 ou 1981 (37 % des voix) ou même de 1986 (32 %).

Il convient cependant de relever que cette performance correspond à sa présence, avec ses alliés radicaux, dans 521 des 555 circonscriptions de France métropolitaine. Et c'est seulement dans 482 circonscriptions que le PS concourait sous ses propres couleurs. Dans 27 circonscriptions, il soutenait, dès le premier tour, un candidat Vert. Si l'on inclut dans son score les voix obtenues par ces candidats écologistes, la statistique nationale porterait le PS à 26,7 % des suffrages exprimés, une avancée de 8 points par rapport aux précédentes élections législatives.

La lourde défaite d'il y a quatre ans a présenté au moins un réel avantage pour le PS en lui permettant d'opérer un profond renouvellement de ses candidats et en présentant enfin une proportion significative de candidatures féminines. Sauf erreur ou omission de

notre part, dans les 482 circonscriptions où le PS concourt sous ses propres couleurs, on compte 286 nouveaux candidats et, déjà candidates par le passé ou nouvelles candidates, 133 femmes, soit une proportion de 27,6 %, légèrement inférieure à l'objectif de 30 % qu'avait fixé Lionel Jospin (1). Pari risqué du Parti socialiste dans le scrutin de circonscription unilatéral qui est le nôtre, puisque 169 des nouveaux candidats (soit presque 60 % d'entre eux) ne détenaient, avant cette élection, aucun mandat électoral significatif (conseiller général, conseiller régional ou maire d'une commune de plus de 2 000 habitants). S'agissant des femmes candidates, 97 d'entre elles (soit 73 %) se trouvent dans cette situation éminemment périlleuse dans un système qui, de tout temps, privilégie les notables.

A première vue, les règles classiques se trouvent parfaitement respectées. Les nouveaux candidats socialistes n'obtiennent en moyenne que 24,8 % des suffrages exprimés contre 30,7 % pour les candidats déjà présents en 1993. Et les femmes candidates ne recueillent que 24,1 % des voix contre une moyenne de 28,4 % pour leurs homologues masculins. Mais, à s'arrêter à ce stade, la sta-

tistique électorale serait un mensonge puisque, les nouveaux candidats et les femmes héritant les circonscriptions les plus difficiles, il ne faut guère s'étonner de les voir recueillir des scores plus modestes.

Pour être plus rigoureux, il convient de regarder le mouvement des voix entre les deux élections législatives, celle de 1993 et celle de 1997. A cette aune-là, les

personnalités déjà présentes dans leur circonscription en 1993 mais qui n'étaient pas députés, et 9,5 points pour les députés sortants. Seule exception à cette règle : la légère difficulté des anciens députés battus en 1993 et à nouveau candidats en 1997, qui ne progressent que de 7,3 points, signe de l'attente du renouvellement des électeurs. Parmi les députés sortants qui connaissent les plus fortes progressions, on relève le nom de Gilles Savary, le concurrent d'Alain Juppé (2<sup>e</sup> circonscription de la Gironde), de Catherine Trautmann (1<sup>re</sup> circonscription du Bas-Rhin) et d'Ar-

Si la prime de notabilité subsiste, à notabilité égale les femmes enregistrent des progressions tout à fait similaires, voire supérieures, à celles des hommes

évolutions apparaissent très homogènes. Là où le PS représente ses candidats d'il y a quatre ans, il progresse de 8,4 points. Là où ses candidats sont nouveaux, le gain moyen est de 7,7 points. D'une élection à l'autre, le risque pris par le renouvellement massif des candidats n'entraîne en définitive qu'une déperdition de 0,7 point, alors que, globalement, il donne au PS une image plus dynamique et plus proche des attentes de la

naud Montebourg (6<sup>e</sup> circonscription de Saône-et-Loire).

Pour autant, ces résultats ne gommant pas totalement la prime à la notabilité. Les gains entre 1993 et 1997 sont d'autant plus forts que le capital de notabilité des candidats est important. La progression est de 7,1 points pour les nouveaux candidats sans mandat, de 8,4 points pour les nouveaux candidats déjà dotés d'un mandat local. Elle atteint 9 points pour les

personnalités déjà présentes dans leur circonscription en 1993 mais qui n'étaient pas députés, et 9,5 points pour les députés sortants. Seule exception à cette règle : la légère difficulté des anciens députés battus en 1993 et à nouveau candidats en 1997, qui ne progressent que de 7,3 points, signe de l'attente du renouvellement des électeurs. Parmi les députés sortants qui connaissent les plus fortes progressions, on relève le nom de Laurent Fabius (4<sup>e</sup> circonscription de Seine-Maritime), menacé il y a quatre ans dans un scrutin très difficile. Parmi les anciens députés qui réussissent le plus brillamment figurent, en tête, Dominique Strauss-Kahn (8<sup>e</sup> circonscription du Val-d'Oise) et Lionel Jospin en personne (7<sup>e</sup> circonscription de Haute-Garonne).

Si la prime de notabilité subsiste, la différence en termes de progression entre les femmes candidates du PS et leurs homologues masculins n'est, en revanche, que de 0,4 point. Les femmes enregistrent un gain moyen de 7,7 points par rapport à 1993 dans les circonscriptions où elles se présentent contre 8,1 % pour les hommes candidats. Ce faible écart maintenu s'explique par le fait que, faute de scrutins locaux de-

puis 1995, les femmes candidates sont moins nombreuses à être dotées de mandats – et donc de capital de notabilité – que les candidats du PS.

Or, à situation de notabilité égale, les femmes enregistrent des progressions tout à fait similaires, voire supérieures. Les nouvelles candidates sans mandat font progresser le score socialiste de 7,2 points contre 7,1 pour l'ensemble des candidats. Les nouvelles candidates déjà dotées d'un mandat gagnent 9,1 points contre 8,4 seulement pour l'ensemble des candidats. Parmi les performances les plus spectaculaires des nouvelles candidates sans mandat, on relève les noms d'Adeline Hazan (3<sup>e</sup> circonscription de la Marne) et de Marisol Touraine (3<sup>e</sup> circonscription d'Indre-et-Loire). Parmi les nouvelles candidates déjà dotées de mandat, viennent en tête Catherine Trautmann, déjà citée, et Martine Aubry dans la 5<sup>e</sup> circonscription du Nord.

Voilà deux noms qui indiquent bien que dans notre système politico-local la notabilité demeure un facteur puissant de mise en valeur des candidats. Mais il est désormais temps de renvoyer au musée des antiquités l'idée d'une prétendue infériorité des femmes à être candidates. Sans qu'il soit pour autant juste d'inverser la démarche en cherchant à leur attribuer une quelconque supériorité, ce que l'examen des chiffres n'autoriserait pas.

**Jérôme Jaffré,**  
vice-président de la Sofres,  
chercheur associé  
au Centre d'études  
de la vie politique française

### LES RÉSULTATS DES FEMMES CANDIDATES SOCIALISTES

(en % des suffrages exprimés)

	Parti socialiste Lég. 1993	Parti socialiste Lég. 1997	Ecart 1997/1993
Ensemble des candidates femmes du PS dans les 133 circonscriptions où elles sont présentes (Comparaison avec les candidats hommes dans les 349 circonscriptions où ils sont présents)	16,5	24,1	+ 7,7
Candidates femmes			
Députées sortantes ou anciennes députées	26,1	35,1	+ 8,9
Déjà candidates en 1993 sans avoir été députées	18,1	26,2	+ 8,1
Nouvelles candidates avec mandat	19,4	28,5	+ 9,1
Nouvelles candidates sans mandat	15,0	22,2	+ 7,2

### LES GAINS DES CANDIDATS SOCIALISTES

(hommes ou femmes depuis, 1993 en % des suffrages exprimés)

	Parti socialiste Lég. 1993	Parti socialiste Lég. 1997	Ecart 1997/1993
Ensemble des candidats du PS dans les 182 circonscriptions où ils sont présents	19,5	27,4	+ 7,9
dont : Déjà candidats en 1993	22,3	30,7	+ 8,4
Nouveaux candidats	17,1	24,8	+ 7,7
dont : Députés sortants candidats	27,2	36,7	+ 9,5
Anciens députés candidats	24,3	31,6	+ 7,3
Déjà candidats en 1993 sans avoir été députés	17,9	26,9	+ 9,0
Nouveaux candidats avec mandat	19,4	27,8	+ 8,4
Nouveaux candidats sans aucun mandat	15,6	22,7	+ 7,1

(1) Je remercie Françoise Gaspard, qui anime l'Observatoire-Parité, de m'avoir communiqué des indications précises sur les candidatures féminines du Parti socialiste.

# Soixante-seize triangulaires en présence de l'extrême droite

Dans soixante-neuf circonscriptions qu'elle détient, la majorité sortante affronte un candidat de gauche et un autre d'extrême droite. Face au Front national, les socialistes n'ont retiré leur candidat qu'à Dreux

La remontée de la gauche et le bon score de l'extrême droite provoquent une multiplication des triangulaires. La majorité sortante en est la principale victime, puisque soixante-neuf des soixante-seize circonscriptions

où s'opposent le 1<sup>er</sup> juin un candidat RPR ou UDF, un de la gauche et un troisième du Front national étaient représentées par un élu de la majorité sortante. La droite parlementaire a décidé de ne pas retirer son can-

didat lorsqu'il pouvait se maintenir, mais l'ancien maire centriste de Sète (Hérault) s'est désisté pour faire barrage au candidat lepéniste qui n'aura face à lui qu'un représentant du PC. Les socialistes ont maintenu

leur candidat à Mantes-la-Jolie (Yvelines), où Marie-Caroline Le Pen a devancé le député sortant RPR, en expliquant que le total des voix de gauche au premier tour leur permettait d'espérer l'emporter.

L'UNE DES CRAINTES de la majorité s'est révélée fondée : le second tour des élections législatives donnera lieu à deux nombreuses triangulaires. Dimanche 1<sup>er</sup> juin, trois candidats s'affrontent dans 79 circonscriptions, sur les 565 où il n'y a pas eu d'élu au premier tour. En mars 1993, il n'y en avait eu que quinze triangulaires, et en 1988, huit. Cette situation, enregistrée à l'expiration du délai d'inscription pour le second tour, mardi 27 mai à minuit, résulte de la remontée de la gauche et de la progression du Front national, dont de nombreux représentants, en obtenant les voix d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits, sont en mesure de se maintenir.

Sur ces 79 triangulaires, 76 mettront aux prises un candidat de droite, un candidat de gauche et un candidat du Front national. Le RPR et l'UDF ont décidé, mardi, de maintenir leurs candidats dans toutes ces circonscriptions. Toutefois l'un d'entre eux, Yves Marchand (UDF-FD), arrivé en deuxième position derrière le communiste François Liberti, à Sète (7<sup>e</sup> de l'Hérault), a décidé de se retirer pour barrer la route au Front national Lucien Brouillet.

Le Parti socialiste a pris la même décision que la majorité : en cas de triangulaire gauche-droite-FN, ses candidats se maintiennent. Une exception cependant : à Dreux (2<sup>e</sup> d'Eure-et-Loir), la socialiste Birgitta Hessel, arrivée en troisième position, s'est désistée pour empêcher Marie-France Stirbois (FN), en tête à l'issue du premier tour, de l'emporter devant Gérard Hamel, le député (RPR) sortant, également maire de Dreux. Dans les autres triangulaires avec Front national, les dirigeants socialistes ont estimé que, compte tenu des réserves de voix à gauche, qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats éliminés de l'opposition, le candidat socialiste pouvait avoir des chances de l'emporter sans pour autant risquer de favoriser l'élection de l'extrême droite.

La majorité a dénoncé cette attitude dans les circonscriptions où son candidat arrive devant celui de la gauche (dans 57 des 76 triangulaires). Elle a particulièrement critiqué la décision du PS de maintenir Annette Peulevast-Bergeal à Mantes-la-Jolie (8<sup>e</sup> des Yvelines), alors que Marie-Caroline Le Pen est arrivée en tête dimanche 25 mai, devançant le député RPR sortant, Pierre Bédier, de plus de deux points. Dreux et Mantes-la-Jolie sont les deux seules triangulaires où le Front national est arrivé en tête au premier tour.

## « DISCIPLINE RÉPUBLICAINE »

Le nombre des triangulaires est d'abord préjudiciable à la majorité. En effet, 69 de ces 76 triangulaires ont lieu dans des circonscriptions dont le sortant est issu de ses rangs. Or le maintien des candidats du Front national prive le candidat de la droite parlementaire d'un réservoir de voix pour le second tour, dans la mesure où les électeurs qui votent Front national au premier tour se reportent davantage à droite qu'à gauche au second, en l'absence de leur champion, et, qu'en outre, l'expérience prouve que les candidats du Front national présents au second tour parviennent généralement à conserver leur capital de voix, voire à l'accroître, d'un dimanche sur l'autre.

Au soir du premier tour, des triangulaires étaient possibles dans 106 circonscriptions de métropole et d'outre-mer (*Le Monde* du 27 mai). Dans les 19 circonscriptions où deux d'entre eux pouvaient se maintenir, socialistes, communistes, Verts et chevènementistes du Mouvement des citoyens ont partout respecté la coutumière « discipline républicaine », qui veut que le candidat le moins bien placé se désiste en faveur de celui arrivé en tête de la gauche. Le désistement républicain a également joué dans la 14<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais, où quatre candidats étaient en mesure de se maintenir au second tour. Il y aura donc une triangulaire.

Cécile Chambraud

Départements Circonscriptions	Droite	FN	Gauche
Ain (2 <sup>e</sup> Oyonnax)	Lucien Guichon (RPR)	André Clavel (FN)	Jocelyne Bollini (PS)
Aisne (5 <sup>e</sup> Château-Thierry)	Renaud Dutreil (UDF-PR)	Colette Fecci-Pintel (FN)	Dominique Jourdain (PS)
Ardennes (1 <sup>er</sup> Charleville Sud)	Michel Vuibert (UDF-FD)	Emile-G. Wagner (FN)	Claudine Ledoux (PS)
Ardennes (2 <sup>e</sup> Charleville Nord)	Philippe Mathot (UDF-PR)	Emile-G. Wagner (FN)	Philippe Vuilque (PS)
Aube (1 <sup>er</sup> Troyes Est)	Pierre Micaux (UDF-AD)	Bruno Subtil (FN)	Marc Bret (PS)
Aube (2 <sup>e</sup> Troyes Sud)	Robert Galley (RPR)	Marc Malarmey (FN)	Yves Fournier (PS)
Bouches-du-Rhône (1 <sup>er</sup> Marseille)	Roland Blum (UDF-PR)	J.-P. Baumann (FN)	M.-Arlette Carlotti (PS)
Bouches-du-Rhône (3 <sup>e</sup> Marseille)	Jean Roatta (UDF-PR)	Daniel Gazzola (FN)	Jean-Noël Guérini (PS)
Bouches-du-Rhône (5 <sup>e</sup> Marseille)	Renaud Muselier (RPR)	Marie-Odile Rayé (FN)	René Olmeta (PS)
Bouches-du-Rhône (6 <sup>e</sup> Marseille)	Guy Teissier (UDF-PR)	Michèle Giacomoni (FN)	Fernand Pietri (PS)
Bouches-du-Rhône (9 <sup>e</sup> Aubagne)	B. Delflesselles (UDF-PR)	Joëlle Melin (FN)	■ Jean Tardito (PC)
Bouches-du-Rhône (11 <sup>e</sup> Salon-de-Prov.)	Christian Kert (UDF-FD)	Philippe Adam (FN)	Yves Vidal (PRS)
Bouches-du-Rhône (15 <sup>e</sup> Châteaurenard)	Léon Vachet (RPR)	Bernard Meslans (FN)	Hervé Chérubini (PS)
Bouches-du-Rhône (16 <sup>e</sup> Arles)	Thérèse Aillaud (RPR)	Gérard David (FN)	Michel Vauzelle (PS)
Côte-d'Or (2 <sup>e</sup> Dijon)	Louis de Broissia (RPR)	Liliane Floris (FN)	Colette Popard (PS)
Drôme (4 <sup>e</sup> Romans-sur-Isère)	Georges Durand (UDF-PR)	Bernard Pinet (FN)	Henri Bertholet (PS)
Eure (4 <sup>e</sup> Louviers)	Bernard Leroy (UDF-AD)	Paul Chauvelin (FN)	François Loncle (PS)
Eure (5 <sup>e</sup> Vernon)	Bernard-Claude Asphe (RPR)	Bernard Touchagues (FN)	Catherine Picard (PS)
Eure-et-Loir (3 <sup>e</sup> Nogent-le-Rotrou)	Patrick Hogue (UDF-PR)	Philippe Loiseau (FN)	François Huwart (PRS)
Gard (1 <sup>er</sup> Nîmes)	Yvon Lachaud (UDF-FD)	Serge Martinez (FN)	Alain Clary (PC)
Gard (2 <sup>e</sup> Vauvert)	J.-M. André (UDF-PR)	Max Janin (FN)	Alain Fabre-Pujol (PS)
Gard (3 <sup>e</sup> Villeneuve-lès-Avignon)	Jean-Marc Roubaud (RPR)	Marie-Josée Cros (FN)	Gérard Revol (PS)
Hérault (1 <sup>er</sup> Montpellier Sud)	Willy Dimeglio (UDF-PR)	J.-Cl. Martinez (FN)	Gilbert Roseau (PS)
Hérault (6 <sup>e</sup> Béziers)	R. Couderc (UDF-PR)	Yves Untereiner (FN)	Alain Barrau (PS)
Isère (6 <sup>e</sup> Bourgoin-Jallieu Nord)	A. Moyne-Bressand (PR)	Christian Vellieux (FN)	Armand Bonnamy (PS)
Isère (8 <sup>e</sup> Vienne)	Bernard Saugay (UDF-PR)	Jean-Jacques Ogier (FN)	Louis Mermaz (PS)
Loire (1 <sup>er</sup> St-Etienne Nord)	J.-P. Philibert (UDF-PR)	Gérard Tournaire (FN)	Gérard Lindeperg (PS)
Loire (2 <sup>e</sup> St-Etienne Sud)	Christian Cabal (RPR)	Michèle Bracciano (FN)	Bruno Vennin (div. g.)
Loire (3 <sup>e</sup> St-Chamond)	F. Rochebloine (UDF-FD)	Christian Grangis (FN)	M.-C. Laurent (PS)
Loire (4 <sup>e</sup> Firminy)	Daniel Mandon (UDF-FD)	Frédéric Granson (FN)	Bernard Outin (PS)
Marne (5 <sup>e</sup> Vitry-le-François)	Ch.-A. de Courson (FD)	Jérôme Malarmey (FN)	J.-P. Bouquet (PS)
Haute-Marne (2 <sup>e</sup> Saint-Dizier)	F. Cornut-Gentille (RPR)	Franck Amman (FN)	J.-F. Sauvage (PS)
Moselle (1 <sup>er</sup> Metz 1)	François Grodidié (RPR)	Guy Herloy (FN)	Gérard Terrier (PS)
Moselle (2 <sup>e</sup> Metz 4)	Denis Jacquat (UDF-PR)	J.-M. Nicolay (FN)	M.-Th. Gansoinat (PS)
Moselle (4 <sup>e</sup> Sarrebourg)	Alain Marty (RPR)	Bernard Brion (FN)	■ A. Warhouver (Div. G.)
Moselle (6 <sup>e</sup> Forbach)	Pierre Lang (UDF-PR)	Pierre Balle (FN)	Roland Metzinger (PS)
Moselle (8 <sup>e</sup> Rombas)	Jean Kiffer (RPR)	Michelle Lhuillier (FN)	Jean-Marie Aubron (PS)
Nord (7 <sup>e</sup> Roubaix)	Michel Ghysel (RPR)	Philippe Guérand (FN)	Guy Hascocet (Verts)
Nord (8 <sup>e</sup> Roubaix)	Gérard Vignoble (FD)	Carl Lang (FN)	Dominique Baert (PS)
Nord (10 <sup>e</sup> Tourcoing)	Christian Vanneste (RPR)	Christian Baeckeroot (FN)	J.-P. Balduyck (PS)
Oise (1 <sup>er</sup> Beauvais)	Olivier Dassault (RPR)	Laurent Isoré (FN)	Yves Rome (PS)
Oise (2 <sup>e</sup> Beauvais)	J.-F. Mancel (RPR)	Eric Delcroix (FN)	Béatrice Marre (PS)
Oise (3 <sup>e</sup> Creil)	Ernest Chénier (RPR)	Michel Guiniot (FN)	Michel François (PS)
Oise (4 <sup>e</sup> Chantilly)	Arthur Dehaene (RPR)	Philippe Evrard (FN)	Jacques Dray (PS)
Oise (5 <sup>e</sup> Compiègne)	Lucien Degauchy (RPR)	J.-P. Letourneur (FN)	Laurence Rossignol (PS)
Oise (6 <sup>e</sup> Compiègne)	F.-M. Gonnot (UDF-PR)	Pierre Descaves (FN)	Patrice Carvalho (PC)
Oise (7 <sup>e</sup> Clermont)	Dominique Antoine (FD)	Olivier François (FN)	■ J.-P. Braine (PS)
Pas-de-Calais (14 <sup>e</sup> Hénin)	Jean Urbaniak (div. d.)	Steeve Briois (FN)	Albert Facon (PS)
Pyrénées-Orientales (1 <sup>er</sup> Perpignan)	Claude Barate (RPR)	J.-L. de Noël (FN)	Jean Vila (PC)
Pyrénées-Orientales (2 <sup>e</sup> La Côte)	André Bascou (RPR)	Denis Saenz (FN)	Jean Codognès (PS)
Bas-Rhin (5 <sup>e</sup> Sélstat)	G. Gengenwin (UDF-FD)	Christian Cotelle (FN)	J.-J. Renaudet (PS)
Haut-Rhin (5 <sup>e</sup> Mulhouse)	Joseph Klifa (UDF-FD)	Gérard Freulet (FN)	J.-M. Bockel (PS)
Haut-Rhin (6 <sup>e</sup> Mulhouse)	J.-J. Weber (UDF-FD)	Aldo Zasio (FN)	Joseph Spiegel (PS)
Haut-Rhin (7 <sup>e</sup> Cernay)	Michel Habig (RPR)	J.-M. Schneider (FN)	J.-P. Baeumler (PS)
Rhône (6 <sup>e</sup> Villeurbanne)	Patrice Henu (UDF-AD)	Pierre Vial (FN)	J.-P. Bret (PS)
Rhône (7 <sup>e</sup> Vaulx-en-Velin)	J.-P. Calvel (UDF-rad)	Denis de Bouteiller (FN)	J.-J. Queyranne (PS)
Rhône (11 <sup>e</sup> Givors)	J.-C. Bahu (RPR)	Patrick Deveyle (FN)	G. Montcharmont (PS)
Rhône (13 <sup>e</sup> Meyzieu)	J.-L. Fleuret (UDF-FD)	Bruno Gollnisch (FN)	■ Martine David (PS)
Haute-Saône (2 <sup>e</sup> Lure)	Gilles Roy (UDF-rad)	J.-M. Brissaud (FN)	■ J.-P. Michel (MDC)
Seine-et-Marne (4 <sup>e</sup> Provins)	Christian Jacob (RPR)	Jacques Gérard (FN)	Dominique Binet (PS)
Seine-et-Marne (5 <sup>e</sup> Meaux)	Guy Drué (RPR)	Didier Coquard (FN)	Marie Richard (PS)
Seine-et-Marne (6 <sup>e</sup> Meaux)	J.-F. Copé (RPR)	M.-C. Arnault (FN)	Nicole Briçq (PS)
Yvelines (8 <sup>e</sup> Mantes)	Pierre Bédier (RPR)	M.-C. Le Pen (FN)	A. Peulvast-Bergeal (PS)
Yvelines (9 <sup>e</sup> Aubergenville)	Henri Cuq (RPR)	Michel Bayvet (FN)	J.-A. Rousseau (PS)
Var (4 <sup>e</sup> Draguignan)	J.-M. Couve (RPR)	J.-L. Bouguereau (FN)	Christian Martin (PS)
Var (6 <sup>e</sup> Brignoles)	Josette Pons (UDF-PR)	Jacques Tudury (FN)	■ Maurice Janetti (PS)
Vaucluse (1 <sup>er</sup> Avignon)	M.-J. Roig (RPR)	T. de la Tocnaye (FN)	Elisabeth Guigou (PS)
Vaucluse (2 <sup>e</sup> Apt)	Y. Roussel-Rouard (PPDF)	Simone Rémond (FN)	André Borel (PS)
Vaucluse (4 <sup>e</sup> Orange)	Thierry Mariani (RPR)	Jacques Bompard (FN)	J.-P. Lambertin (PS)
Territoire-de-Belfort (2 <sup>e</sup> )	Jacques Bichet (UDF-PR)	Michel Algrin (FN)	■ Chevènement (MDC)
Seine-St-Denis (8 <sup>e</sup> Rosny)	Robert Pandraud (RPR)	Martial Bild (FN)	J.-L. Bennahmias (Verts)
Seine-St-Denis (10 <sup>e</sup> Aulnay)	J.-C. Abrioux (RPR)	Philippe Milliau (FN)	Harlem Désir (PS)
Seine-St-Denis (12 <sup>e</sup> Le Raincy)	Eric Raoult (RPR)	Franck Timmermans (FN)	Alain Calmat (app. PS)
Val-d'Oise (1 <sup>er</sup> Pontoise)	Ph Houillon (UDF-FD)	M.-T. Philippe (FN)	J.-P. Bequet (PS)
Val-d'Oise (7 <sup>e</sup> Sarcelles)	R. Lamontagne (RPR)	Dominique Joly (FN)	Yves Cochet (Verts)
Val-d'Oise (9 <sup>e</sup> Goussainville)	Marcel Porcher (RPR)	Y. de Coatgouren (FN)	J.-P. Blazy (PS)

Il n'en est pas toujours de même à droite. En effet, dans trois des huit circonscriptions où deux candidats de la majorité pouvaient se maintenir face à l'opposition, les deux candidats de droite se maintiennent. C'est le cas dans la 3<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine, dont le député (UDF-PR) sortant, Jean-Yves Haby, officiellement investi par la majorité, a été devancé au premier tour par un dissident, le RPR Jacques Kossowski.

Dans la deuxième circonscription de Corse-du-Sud, l'issue du scrutin est rendue incertaine par le maintien d'un divers droite, Denis de Rocca Serra, face au sortant RPR, Jean-Paul de Rocca Serra, 85 ans, arrivé en tête, en présence du maire communiste de Sartène, Dominique Bucchini. Enfin, dans la 4<sup>e</sup> circonscription du Maine-et-Loire, l'une des cinq primaires officielles de la majorité tourne à l'empoignade, puisque Louis Robineau (UDF-FD) et Jean-Pierre Pohu (RPR), que seulement douze voix ont séparé au premier tour, se maintiennent tous deux aux côtés du Vert Jean-Michel Marchand, arrivé troisième.

## M. de Villiers s'entend avec le FN et avec la majorité

CONNIVENCE avec le Front national, rabibochage avec la majorité : la stratégie de La droite indépendante (LDI) devient bien tortueuse entre les deux tours. Crédité de moins de 3 % des voix au premier tour, La droite indépendante (LDI), cartel électoral associant le Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers au Centre national des indépendants et paysans (CNIP) d'Olivier d'Ormesson, n'hésite pas aujourd'hui à passer des accords avec le Front national, sous le regard indulgent de la majorité sortante RPR et UDF. L'opération vise à conforter la position de trois des quatre candidats LDI encore en lice pour le second tour.

Dans la troisième circonscription de Côte-d'Or, le député sortant Lucien Brenot (CNIP), qui a obtenu 26,81 % après avoir été investi à la fois par le RPR et l'UDF et par la LDI, échappe, contre le chevènementiste Roland Carraz, arrivé en tête avec 31,22 % des voix, à une triangulaire avec le Front national grâce au retrait en

sa faveur du candidat du parti d'extrême droite, Charles Cavin, qui avait obtenu 22,63 % des suffrages. Echange de « bons » prononcés, le CNIP, soucieux de « faire barrage aux socialistes et aux communistes », appelle à voter pour quatre candidats du Front national, deux dans l'Oise et deux dans le Rhône.

Philippe de Villiers est également parvenu à éviter deux triangulaires dans son fief de Vendée. Au lendemain du premier tour, le RPR et l'UDF ont en effet décidé « d'apporter leur entier soutien » au président du MPF, crédité de 47,44 % des voix (en baisse de plus de 18 % depuis 1993).

En conséquence, ils ont demandé aux candidats qu'ils avaient investis et qui pouvaient se maintenir au second tour de se retirer. C'est ce qu'ont fini par faire Marcel Albert, arrivé en troisième position dans la quatrième circonscription de Vendée, derrière M. de Villiers et le candidat Verts investi par la gauche, et Bernard Suaud (UDF), également arrivé en troisième

position, dans la deuxième circonscription de Vendée, derrière la socialiste Josiane Migeon (25,28 %) et le candidat LDI, Dominique Caillaud (20,66 %).

Le comité de soutien de la majorité présidentielle en Vendée avait pourtant récusé cette hypothèse, jeudi 22 mai, en affirmant que « les insinuations d'hypothétiques accords au niveau national relèvent d'une inadmissible manipulation ». Dans ces deux circonscriptions de Vendée, M. de Villiers a également obtenu le soutien du Front national, dont les deux candidats avaient été éliminés dès le premier tour.

Dans un communiqué publié mardi 27 mai, la LDI affirme que « rien ne serait pire pour la France qu'un retour de la gauche ». « Par-delà les différences que nous avons exprimées durant cette campagne, l'heure est aujourd'hui au rassemblement de tous ceux qui ne veulent pas du retour des socialistes et communistes ».

Cécile Chambraud  
Jean-Baptiste de Montvalon

## A Dreux, le PS se retire pour laisser face à face RPR et Front national

DREUX (Eure-et-Loir)  
de notre envoyée spéciale

Un homme d'une cinquantaine d'années passe le seuil de la permanence et lance, impatient : « Alors, qu'est-ce qu'elle fait ? » « Elle se retire », lui répond d'un air sombre une des rares personnes encore présentes dans le local de la socialiste Birgitta Hessel, candidate dans la 2<sup>e</sup> circonscription d'Eure-et-Loir (Dreux). Une circonscription briguée par Marie-France Stirbois, membre du bureau politique du Front national, et dont le député sortant (RPR) est Gérard Hamel, le maire de Dreux.

Revendiquant trente années de militantisme à gauche, le visiteur déçu déclare avec amertume : « Eh bien, je vais pouvoir faire la grasse matinée ! Mais qu'est-ce que je vais dire à mon fils, qui a vingt ans ? », demande-t-il à Mme Hessel, qui vient de pénétrer dans la pièce. « Comment vais-je lui expliquer que, pour la quatrième fois, la gauche se désiste pour ne pas faire élire le Front national ? » « Se retire... », tient à préciser la candidate soutenue par le Parti radical-socialiste, les Verts et le Parti communiste.

« Il fallait se maintenir. On a besoin de se faire entendre. Et puis, deux ou trois députés Front national, ce n'est pas cela qui changera la face du monde ! », continue le visiteur.

Birgitta Hessel explique alors, avec un calme remarquable, ce qui provoqué sa décision : « Vous pouvez être en colère, moi je le suis », précisant qu'elle avait hésité jusqu'au dernier moment. Mais après un soutien qu'elle qualifie de « très mou » du parti de Robert Hue pendant la campagne, il y a eu ce communiqué du Parti communiste, mardi, disant qu'« à Dreux, il faut tout faire pour battre Stirbois et éviter son élection ». Et puis, mardi également, cette déclaration du Parti radical-socialiste en faveur d'un retrait.

Birgitta Hessel a fait ses comptes. Son score de dimanche dernier (23,81 % contre 27,18 % pour Gérard Hamel et 31,40 % pour Marie-France Stirbois) était plus qu'honorable, mais « pour faire autre chose que de la figuration, il fallait une dynamique ». Cette dynamique, elle ne l'a trouvée ni auprès de ses alliés de gauche ni auprès de l'artiste Dieudonné M'Ala Bala, candidat surprise (7,74 % des suffrages) qui n'a pas voulu donner une consigne de vote, mais s'est prononcé clairement, mardi, contre le Front national.

### DUEL DIFFICILE

Lundi 26 au matin, deux responsables nationaux du PS, Laurent Fabius et Martine Aubry, avaient expliqué qu'« en cas de risque d'élection d'un candidat du Front national, le Parti socialiste, si la gauche n'a aucune chance, pourrait se retirer ». Birgitta Hessel s'est donc retirée mardi matin, à contre-cœur, sans donner de consigne de vote.

Comme à l'élection législative de 1993, puis aux élections municipales de 1995 et 1996, Gérard Hamel affrontera seul, au second tour, Maire-France Stirbois. Un duel que le député sortant chiraquien qualifie de « difficile ». M. Hamel a subi, comme d'autres candidats de la majorité, l'érosion de la droite et doit tenir compte de la lassitude des électeurs de gauche à son égard. Il mise sur une campagne de terrain pour provoquer un rassemblement contre le Front national.

Marie-France Stirbois parle, elle, de grand « rassemblement pour le changement » et voudrait être la représentante des déçus des « partis traditionnels ». Elle espère attirer des électeurs de gauche qui « en ont assez d'être trompés » et ne veulent pas de « l'Europe de Maastricht ». Mme Stirbois vient d'envoyer une lettre aux abstentionnistes du premier tour pour les convaincre de voter au second : comme les électeurs de Dieudonné et ceux du candidat villiériste, qui a obtenu 4,22 % de voix, ils sont ceux qui feront la différence dimanche prochain.

Christiane Chombeau



**SANTÉ PUBLIQUE** Un rapport présenté récemment par le professeur Maurice Tubiana à l'Académie nationale de médecine démontre la dangerosité du tabagisme passif. In-

sistant sur la nécessité absolue de « faire respecter le droit des non-fumeurs à respirer un air non pollué », ce document met en cause la climatisation des bâtiments, qui a pour ef-

fet « d'introduire dans toutes les pièces les produits du tabac ». ● SELON UNE ÉTUDE menée en 1994, un passager non fumeur qui effectue en TGV le trajet Paris-Marseille dans

un wagon fumeur inhale involontairement quatre à cinq cigarettes. La SNCF étudie actuellement les moyens de mieux protéger les non-fumeurs. ● TANDIS QUE LES FABRI-

CANTS de cigarettes assurent que la consommation de tabac tend à diminuer chez les adolescents, plusieurs études épidémiologiques semblent indiquer un phénomène inverse.

# La dangerosité du tabagisme passif est scientifiquement confirmée

Cancers, maladies cardiovasculaires, effets sur le fœtus et le nourrisson : la « fumée des autres » est, chaque année en France, à l'origine de plusieurs milliers de décès. L'Académie nationale de médecine s'inquiète

ON AVAIT, il y a quelques années, trouvé une formule juste – la « fumée des autres » – pour parler de l'exposition au risque toxique du tabac. Tenu hier pour quantité négligeable, les risques sanitaires inhérents au tabagisme dit « passif » apparaissent aujourd'hui dangereusement réels.

Ils soulèvent, dans le même temps, de sérieuses questions de société touchant à la responsabilité sanitaire des fabricants de cigarettes et des fumeurs, à la volonté politique et sociale de faire appliquer une réglementation préventive en vigueur vis-à-vis d'une substance toxique dont la nocivité n'est plus à établir, mais dont la commercialisation est à l'origine de substantiels revenus de l'Etat.

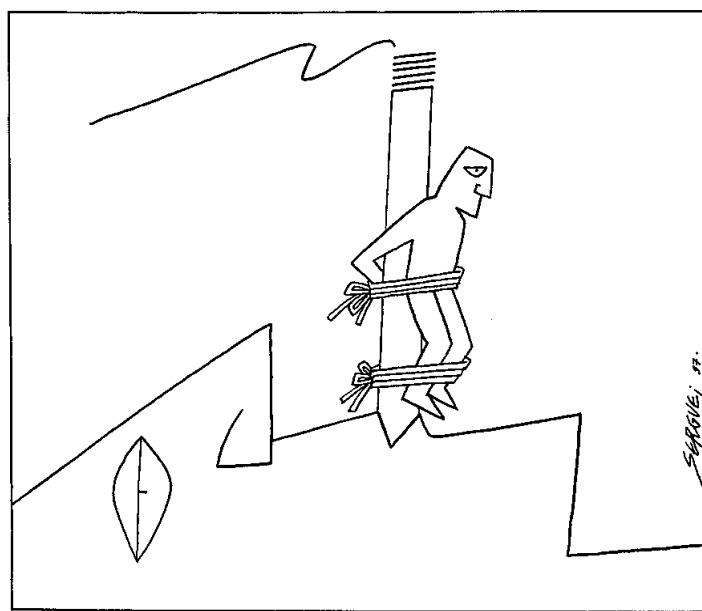
Un rapport présenté il y a peu à l'Académie de médecine par le professeur Maurice Tubiana fournit une inquiétante synthèse quant à la dangerosité de l'inhalation passive et répétée de cigarettes. On sait que l'usage du ta-

bac s'est répandu en Europe au XVII<sup>e</sup> siècle. « Pour autant, rappelle le professeur Tubiana, ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on a soupçonné ses effets cancérigènes et en 1950 seulement que son rôle dans l'origine des cancers du poumon a été établi. On s'est ensuite intéressé, au cours des années 70, aux effets de la fumée des autres sur la santé des enfants et des adultes pour reconnaître, vingt ans plus tard, que celle-ci constitue la plus grave source actuelle de pollution de l'air. »

En pratique, on trouve, selon ce spécialiste de cancérologie, dans les pièces ayant été fréquentées par des fumeurs, outre les cancérigènes présents dans la fumée du tabac, une élévation des taux d'oxyde de carbone et de benzène.

L'étude de la fumée de tabac présente dans l'environnement, ainsi que les dosages effectués dans l'organisme des personnes qui y sont soumises, a permis de quantifier ces expositions passives ; elles correspondent, selon les conditions, à la consommation quotidienne de 0,1 à 2 cigarettes par jour.

« Le conditionnement de l'air consiste souvent à recycler celui-ci après une filtration qui n'arrête pas la plupart des produits toxiques et qui ne donne donc aucune sécurité. La climatisation des bâtiments a pour effet d'introduire dans toutes les pièces les produits du tabac », accuse le rapport qui, après avoir



été adopté par l'Académie nationale de médecine, a fait l'objet d'un « vœu » soulignant l'absolue nécessité « de faire respecter le droit des non-fumeurs à respirer un air non pollué ».

Le tabagisme environnemental cause à l'évidence une gêne. Il aggrave des maladies existantes et en crée de nouvelles. Quel est l'état actuel des connaissances ?

● **Les affections tumorales.** Les données récentes attribuent, dans l'Union européenne, 91 % des cancers du poumon de l'homme et 53 % de ceux de la

femme à la consommation de tabac. Les différentes analyses globales effectuées dans ce domaine soulignent qu'il existe une augmentation moyenne de 35 % du risque de cancer du poumon chez le conjoint non fumeur par rapport à celui d'un couple totalement non fumeur. Ce risque augmente en fonction du nombre de cigarettes consommées par le conjoint et en fonction de l'intensité et du nombre des expositions.

« Les diverses sources d'erreurs statistiques ont pu être éliminées et l'ensemble des données permet,

maintenant, d'affirmer une augmentation de la fréquence des cancers du poumon chez les personnes exposées à la fumée des autres, souligne le rapport. En ajoutant l'exposition pendant l'enfance, l'exposition au travail et celle due aux membres du foyer familial autres que le conjoint et que les amis, l'ensemble des cancers dus au tabagisme passif devrait atteindre 200 cas annuels, ce qui ferait de la fumée du tabac le facteur cancérigène ayant le premier rôle dans la pollution de l'air. »

● **Les maladies cardiovasculaires.** Les données expérimentales et humaines dans ce domaine montrent que le tabagisme passif peut être à l'origine d'une augmentation du risque de thrombose artérielle, d'une diminution de capacité de transport en oxygène du sang et d'une diminution de la capacité à l'effort, même chez les sujets jeunes.

« Le risque relatif sur ce point est voisin de celui du cancer du poumon, mais compte tenu de la prévalence beaucoup plus grande des maladies cardiovasculaires, le nombre des décès estimés aux Etats-Unis se situerait entre 30 000 et 60 000 par an, peut-on lire dans le rapport. En France, en première approximation et pour les mêmes raisons que pour le cancer du poumon, on peut admettre un chiffre de 2 500 à 3 000 décès annuels liés à cet effet, soit environ dix fois plus que celui des cancers du poumon dus au tabagisme passif. »

● **Les effets sur le fœtus et le nourrisson.** Il y a trente ans déjà que l'on a démontré les conséquences pathologiques du tabagisme passif sur le développement du fœtus et sur son poids à la naissance. Actuellement, le poids à la naissance des nouveau-nés est d'autant plus faible et la fréquence du retard de croissance d'autant plus élevée que les femmes fument davantage. Parmi les femmes enceintes qui fument, 70 % consomment plus de cinq cigarettes par jour, mais, même pour celles qui fument moins de cinq cigarettes, la réduction moyenne du poids de leur nouveau-né à la naissance est déjà de 100 grammes.

« Le tabagisme parental est en outre un facteur très important de mort subite du nourrisson », précise le rapport. Il existe une relation dose-effet entre le nombre de cigarettes fumées pendant la grossesse et après la naissance et le risque de mort subite du nouveau-né. Certaines études trouvent une relation statistique significative entre le tabagisme maternel et un retard intellectuel. « Si on additionne le tabagisme maternel actif et passif pendant la grossesse à celui parental après l'accouchement, on voit qu'entre 40 % et 50 % des nouveau-nés français sont exposés aux effets nocifs du tabac, ce qui est un pourcentage particulièrement élevé et très préoccupant. »

Jean-Yves Nau

## Trois premières judiciaires

● **Condamnation.** Le 21 janvier, la SNCF a été condamnée par le tribunal d'instance de Lyon, pour infraction à la loi Evin du 10 janvier 1991, à apposer une signalisation « apparente et suffisante » d'interdiction de fumer dans la gare de la Part-Dieu. La SNCF a en outre été condamnée à verser 20 000 francs de dommages et intérêts au Comité national contre le tabagisme et à la Ligue contre la fumée du tabac en public, qui avaient saisi la justice, et, à réserver, sous astreinte provisoire de 1 000 francs par jour, au moins un espace aux fumeurs dans la gare. « Le fait que de nombreuses personnes fument ouvertement à l'intérieur de la gare démontre l'absence d'effet dissuasif, voire le laxisme, du système mis en place par la SNCF », a estimé le tribunal.

● **Assignations.** Les deux premières actions en justice émanant de victimes directes du tabac à l'encontre d'un fabricant français ont eu lieu fin 1996. Richard Gourlain, atteint de trois cancers aux poumons et à la langue, a assigné la Seita le 17 décembre pour « défaut persistant et gravement fautif d'information des fumeurs sur les dangers des cigarettes Gauloises, dont les propriétés addictives et cancérigènes sont en relation avec les graves dommages corporels, matériels et moraux subis ».

Invoquant la responsabilité sans faute du fabricant français, le plaignant et sa famille réclament 2 668 090 francs en réparation des préjudices subis. Dix jours plus tard, la famille de Suzanne Berger, une jeune femme de trente-cinq ans décédée d'un cancer du poumon, a assigné la Seita en vue de « l'obliger à informer le public sur les risques de dépendance et les graves dangers de ses produits ». Elle demande 1 158 499 francs.

● **Rejet.** Le premier procès intenté par la famille d'une victime de tabagisme passif a eu lieu en France en octobre 1996. Le tribunal de grande instance de Paris a débouté, le 20 novembre 1996, la famille de Leïla Ozeir, une employée de banque décédée d'un cancer du poumon en janvier 1995, qui soutenait que son décès était dû au tabagisme passif sur son lieu de travail. Les juges ont estimé que si l'employeur avait commis une faute en ne se conformant pas aux prescriptions de la loi Evin sur l'aménagement des espaces collectifs, le lien de causalité entre la maladie de la victime et la fumée inhalée sur le lieu de travail n'était pas démontré. Ce jugement, très attendu, a fortement déçu les militants antitabac.

## La SNCF cherche les moyens de mieux protéger les non-fumeurs

IL N'EST PAS RARE pour un usager de la SNCF d'être obligé de prendre une réservation en voiture fumeurs alors que lui-même ne touche pas à la cigarette. Il suffit que la réservation soit tardive, sur un train très demandé, et voilà notre pauvre voyageur condamné à supporter pendant tout le trajet la fumée de ses voisins. La SNCF, coincée entre obligations réglementaires et nécessités commerciales, reçoit chaque année plusieurs milliers de réclamations à ce sujet, notamment pour les trains à grande vitesse.

La loi Evin du 10 janvier 1991 oblige à « cantonner » les fumeurs dans une voiture, ce qui ne va pas sans poser de problème en première classe, où ne circulent que trois voitures par rame. Appliquer strictement la loi – pas de fumée dans les lieux à usage collectif – revient à placer de fait un tiers des places disponibles en zone fumeurs, alors même que les statistiques de la SNCF évaluent à 20 % la proportion de voyageurs fumeurs.

Il reste donc presque toujours des places libres quand, dans les voitures non-fumeurs, les réservations sont prises d'assaut. Consé-

quence : l'impératif de rentabilité oblige à proposer à des non-fumeurs les places vacantes en wagon fumeurs.

### L'ÉQUIVALENT DE CINQ CIGARETTES

L'« expérience » n'est pas sans conséquence. Une étude menée en 1994 par une équipe dirigée par le professeur Guy-Georges Roussel, pneumologue, visant à quantifier le tabagisme passif dans un wagon fumeurs du TGV Sud-Est a permis d'établir qu'un non-fumeur exposé pendant cinq heures inhale involontairement en moyenne l'équivalent de la fumée de quatre à cinq cigarettes. Certains usagers sont d'autant plus mécontents qu'ils subissent les effets de la cigarette même lorsqu'ils sont en voiture non-fumeurs : l'accès à la voiture-bar dans les TGV classiques se fait obligatoirement par le wagon fumeurs et les plates-formes d'accès aux voitures sont souvent enfumées.

La SNCF promet de faire des efforts, comme le suggère l'aménagement des nouveaux TGV duplex. Le découpage sur deux niveaux permet de réduire le nombre de places réservées aux fumeurs (15 % en première classe, 13 % en se-

conde). La circulation entre voitures, et notamment l'accès au bar, se fait par l'étage supérieur ce qui évite tout contact avec la voiture fumeurs, placée à l'étage inférieur.

Pour les TGV classiques, l'adaptation va être progressive. Des voitures mixtes munies de cloisons en dur remplaceront à terme les wagons fumeurs. La suppression du passage obligé par une voiture fumeurs pour accéder au bar sera plus longue à obtenir car elle oblige à repenser tout l'agencement actuel des TGV.

Pour les trajets TGV de courte distance (une heure), la SNCF étudie la possibilité de classer en non-fumeurs l'ensemble des voitures. « Aucune décision n'est encore prise », précise Pierre Caze, responsable de l'aménagement du matériel, car un tel choix suppose une autre manière de considérer l'usage de notre parc de trains et des services à la clientèle. »

Restera également à régler la question de l'extraction des fumées, les systèmes actuels de ventilation ayant montré leurs limites en cas de très grosse consommation tabagique.

A. Pe.

## De Paray à Paris

A l'occasion du cinquième anniversaire du décret d'application de la loi Evin, jeudi 29 mai, deux femmes de fumeur – l'un est décédé d'un cancer du poumon, l'autre a été opéré par trois fois de cancers – arriveront à Paris au terme d'une « marche contre le tabagisme ». Partie le 14 mai de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), Michelle Affonso a fait, jeudi 22, une étape à Châlette-sur-Loing (Loiret) pour retrouver Lucette Gourlain, dont le mari fumeur a porté plainte contre la Seita. Elles proposent de « prélever 1 % des taxes sur le tabac pour la prévention dans les écoles, d'interdire la vente de tabac aux moins de seize ans et d'appliquer la loi Evin sur la protection des non-fumeurs ».

L'OMS organise, samedi 31 mai, la Journée mondiale sans tabac sur le thème « Tous unis pour un monde sans tabac ».

## Querelles d'experts sur l'évolution de la consommation de cigarettes chez les adolescents

LES FABRICANTS de cigarettes se sont trouvés un nouveau cheval de bataille : tenter de prouver que la consommation de tabac chez les adolescents n'est pas en augmentation en France. Coup sur coup, la Revue des tabacs (destinée aux débiteurs) et Tabac News, le magazine du Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), lié aux industriels du secteur, viennent de publier des dossiers sur la question, en appuyant leur argumentation sur une enquête menée en 1996 par le Comité français d'éducation pour la santé (CFES).

Cette nouvelle offensive intervient alors que, aux Etats-Unis, les industriels américains ont annoncé, samedi 24 mai, leur décision de réduire les ventes de cigarettes aux adolescents de 60 % dans les dix prochaines années, afin d'éviter de payer de lourdes amendes. Ils ont même accepté de participer au financement d'un fonds visant à l'éducation des jeunes sur les méfaits de la cigarette.

« Les campagnes qui sont menées contre les fabricants sur cette question ne reposent sur aucune réalité statistique sérieuse », se défend Jean-Paul Truchot, délégué général du

CDIT. On nous accuse de tous les maux ; pourtant, en aucun cas l'industrie souhaite développer la consommation de tabac chez les jeunes, contrairement à ce que l'on insinue. »

Les chiffres du CFES laissent effectivement penser que la consommation de tabac chez les adolescents est en voie de réduction : chez les 12-18 ans, la proportion de fumeurs est passée de 46 % en 1977 à 34 % en 1996. Autre point positif : l'entrée dans le tabagisme serait plus tardive – 12,5 ans en moyenne en 1980, 14,3 ans en 1996.

### TECHNIQUES DE FIDÉLISATION

Pourtant, les associations antitabac réfutent les conclusions optimistes qu'en tirent les fabricants. « La consommation de tabac chez les adolescents demeure à un niveau trop élevé », estime Philippe Boucher, directeur du Comité national de lutte contre le tabagisme (CNCT), et la stratégie des industriels vise précisément cette clientèle qu'ils veulent fidéliser. » A l'appui de ses affirmations, M. Boucher rappelle la forte augmentation des sommes allouées aux campagnes de promotion sur les lieux de vente (jeux-concours, cadeaux, vi-

gnettes de fidélisation...). En 1996, ces opérations ont augmenté de 68 %, pour un investissement total de 1,2 milliard de francs (Le Monde du 7 avril).

Les industriels du tabac tirent de l'enquête du CFES les chiffres qui les arrangent. Ainsi mettent-ils en avant la réduction concomitante de la consommation chez les filles et chez les garçons ces dernières années. Mais ils omettent de rappeler qu'avant cette baisse, la consommation de tabac chez les filles avait beaucoup augmenté, au début des années 80, au point de parvenir à un pourcentage proche de celui des garçons. Une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) publiée en février 1996 démontrait que la mortalité par cancer du poumon s'est accrue deux fois plus chez les femmes que chez les hommes. Certains experts n'excluent plus que, dans les années à venir, ce type de cancer devienne la première cause de décès chez la femme, devant le cancer du sein.

Une enquête internationale, menée en 1994 dans vingt-quatre pays sous l'égide de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS),

place la France parmi les dix pays les plus consommateurs de tabac chez les adolescents de 11 à 15 ans. Les enquêtes épidémiologiques annuelles menées depuis 1991 pour évaluer les habitudes tabagiques d'un échantillon représentatif de collégiens et lycéens de Paris confirment d'ailleurs une tendance à l'augmentation du tabagisme chez les adolescents : de 1991 à 1996, la proportion de fumeurs est passée de 1 % à 3 % chez les jeunes âgés de 12 ans et de 21 % à 29 % chez ceux de 16 ans.

### LES BÉNÉFICES DE L'INFORMATION

« La seule façon d'obtenir une baisse sensible de la consommation est d'informer les élèves dès l'école primaire sur les méfaits du tabac », estime Bertrand Dautzenberg, pneumologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, qui dirige ces enquêtes. Le taux de fumeurs à la sortie du lycée est moins important (25 % contre 32 %) chez ceux qui ont bénéficié de cette information. Si des mesures de prévention précoce étaient plus largement développées, on pourrait réduire de 22 % le tabagisme des jeunes. » Les résultats de ces enquêtes sont d'autant plus alarmants que, sur la période

étudiée, la consommation globale de tabac n'a cessé de diminuer en France (Le Monde du 3 avril).

Reste que l'offensive des industriels du tabac a le mérite de mettre en lumière l'insuffisance des études menées en France sur la question du tabagisme des adolescents. « Ce n'est malheureusement pas une priorité politique », estime M. Boucher. Les quelques travaux existants sont jugés incomplets, voire peu fiables.

Soucieux de retrouver une certaine respectabilité, les fabricants se disent aujourd'hui prêts à participer à une véritable enquête épidémiologique au plan national. « Si elle est pluraliste, contradictoire et si toutes les garanties scientifiques sont assurées, nous sommes partants », affirme Jean-Paul Truchot. Si, d'aventure, les résultats d'une telle enquête démontraient une aggravation de la consommation de tabac chez les adolescents, l'industrie ne serait sans doute pas hostile à une campagne visant à limiter l'accès des jeunes à la cigarette. » Au futur ministre de la santé de prendre au mot les industriels du tabac.

Acacio Pereira

# La réforme du collège se heurte à l'indifférence ou à la résistance du corps enseignant

A l'exception des études dirigées, l'inspection générale dresse un constat sévère

Dans un rapport remis au ministre François Bayrou, l'inspection générale de l'éducation nationale note sévèrement la réforme du collège, pro-

gressivement appliquée depuis 1994. Outre le manque d'informations des établissements, cette étude souligne « un manque de perspective in-

quiétant des enseignants ». Seul point positif : la mise en place des études dirigées en classe de sixième, levier possible d'un vrai changement.

**TRÈS DISPERSÉE** dans le temps, peu soutenue par un ministre plongé depuis 1995 dans le dossier universitaire, la réforme du collège semble aujourd'hui se dissoudre dans l'indifférence administrative et les pesanteurs culturelles du corps enseignant.

Un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale sur le « suivi de la nouvelle sixième et de la nouvelle cinquième » au collège, remis à François Bayrou il y a quelques semaines, en témoigne. On ne peut manquer d'entendre à nouveau les craquements qui se produisent à ce niveau du système éducatif. La violence des élèves comme réponse à leur échec, le découragement des personnels, l'écart de plus en plus grand entre établissements de ville et de banlieue en sont les preuves. Même en imputant à l'école primaire la responsabilité d'une partie des difficultés rencontrées par le collège, il semble difficile de se satisfaire du bilan dressé par l'inspection.

## DIRECTIVES TARDIVES

La réforme a commencé en 1994 par une expérimentation en classe de sixième dans 368 collèges, portant principalement sur des « dispositifs de consolidation » pour les élèves qui arrivaient démunis au collège : 9 % d'entre eux ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture, 23 % sont dans le même cas en mathématiques. Pour tous les élèves, deux heures d'études dirigées par semaine devaient permettre d'acquérir des méthodes de travail et les outils intellectuels utiles pendant toute la scolarité secondaire. Ces changements sont obligatoires pour tous les collèges depuis cette année.

## Des changements programmés sur six ans

Commencée en 1994-1995 en classe de sixième, la réforme du collège devrait s'achever pendant l'année scolaire 1999-2000.

- **1994-1995.** Expérimentation dans 368 collèges volontaires d'une « nouvelle sixième », fondée sur la mise en place de « dispositifs de consolidation » pour les élèves en difficulté, une plus grande souplesse de l'horaire hebdomadaire (avec renforcement du français et de l'éducation physique et sportive), l'institution de deux heures d'étude dirigée obligatoires par semaine.

La nouvelle cinquième, expérimentée dès 1995-1996, ne s'imposera à tous les établissements que l'an prochain. Le canevas est le même qu'en sixième, bien que les études dirigées y soient facultatives. Il faut y ajouter une option de latin, facultative elle aussi, le rétablissement de la physique, de nouveaux programmes et l'introduction d'une « éducation à l'orientation ».

L'évaluation de l'inspection gé-

néralisée est conduite dans huit académies (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Poitiers, Reims), incluant des départements ruraux, des banlieues, des villes grandes ou moyennes.

## Une difficile « éducation à la citoyenneté »

Dans certains collèges expérimentaux, l'instruction civique n'est pas considérée comme une « discipline » au sens classique du terme, mais devient le prétexte à la construction de projets associant tous les membres de l'établissement. Les élèves se sont révélés « très sensibles à ce type d'attitudes » qui transforment les relations dans le collège, note l'inspection générale.

En revanche, dans les établissements où cette conception a été imposée par la réforme, elle a été vécue « avec un très fort sentiment de frustration par les professeurs d'histoire, qui se sont sentis amputés d'une partie de l'horaire auquel ils avaient droit ». Les « difficultés réelles rencontrées » s'expliquent, selon le rapport de l'inspection générale, par « le manque d'idées, le manque d'informations sur les expériences réussies » et la difficulté pour les enseignants de « décoller » de leur propre discipline pour déboucher sur une « éducation à la citoyenneté ».

Le premier étonnement des enquêteurs est né de la rencontre avec des enseignants qui n'avaient « même pas entendu parler » de cette réforme, ou avec des inspecteurs régionaux qui avaient « autre chose à faire ». L'inspection fait observer que les directives sont ar-

rivées trop tard, en ordre dispersé, à la veille des vacances ou en pleine rentrée, et dénonce « une gestion confuse du temps ».

Autre obstacle à la mise en œuvre de la réforme, la résistance – souvent mentionnée – des enseignants à travailler en équipe, même s'il faut se garder d'en faire une généralité. Dans le cas où un travail en commun s'accomplit, donnant lieu à un « contrat de réussite » passé entre les parents,

autres carences dénoncées par l'inspection, le médiocre travail de mémoire demandé, car les élèves n'apprennent guère par cœur, le manque d'expression orale, la confusion des consignes données par les enseignants.

Enfin, le rapport stigmatise « un manque de recul et de perspective inquiétant des enseignants », qui « ne perçoivent plus l'évolution des élèves, de la société, ou les objectifs de l'institution ». L'inspection l'attribue à « l'absence d'ambition ou de motivation dans des établissements qui n'ont d'autre horizon que leur environnement proche ».

## « PROMESSE D'EFFICACITÉ »

Au milieu de ce constat sévère, les études dirigées font figure d'exception. Certes, les inspecteurs font état de réticences d'enseignants qui se sentent mal à l'aise pour aider les enfants dans une discipline autre que la leur. Mais ils voient dans les études dirigées un vrai levier de changement. Lorsqu'elles sont bien comprises, elles permettent aux élèves d'établir un autre rapport avec les enseignants et à ces derniers de sortir « d'une situation repérée » qui consiste à transmettre des savoirs dans une discipline donnée. « La pratique pédagogique des études fait évoluer les conceptions de l'enseignement : on porte plus d'attention à l'évaluation, à la correction des erreurs », écrivent les rapporteurs. Poussant peut-être un peu loin l'optimisme, ils considèrent comme une « promesse d'efficacité que d'entendre un collègue dire à un autre : l'exercice que tu as donné aux élèves, je ne l'ai moi-même pas compris ».

Enfin, les inspecteurs estiment globalement que ceux qui innovent, environ 20 %, sont encore trop peu nombreux. Ils qualifient de « frémissement », les premiers effets de la réforme, sans plus. Ils déplorent toujours le manque de réflexion interdisciplinaire, soulignent les conditions socio-économiques très difficiles dans lesquelles vivent certains élèves et plaident pour que l'on « mette en place les partenariats nécessaires à la prise en charge de leur environnement social ». Est-il besoin de rappeler que, depuis plus de dix ans, la politique de la ville, les comités d'environnement sociaux, les conseils de ZEP (zone d'éducation prioritaire) et autres institutions sont censés avoir répondu à cette question ?

Béatrice Gurrey

# Paul Barril condamné pour diffamation envers Gilles Ménage

LE CAPITAINE PAUL BARRIL et le PDG des éditions Albin-Michel ont été condamnés, mardi 27 mai, par la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à 50 000 francs d'amende pour avoir, dans l'ouvrage *Guerres secrètes à l'Élysée*, diffamé Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet de François Mitterrand. M. Ménage a obtenu 200 000 francs de dommages et intérêts. Les passages litigieux imputent à Gilles Ménage la responsabilité de la mort de François de Grossouvre, conseiller du président, en affirmant qu'il ne s'agit pas d'un suicide mais d'un meurtre.

Dans un second jugement, le tribunal a infligé à l'ancien gendarme 20 000 francs d'amende pour avoir diffamé M. Ménage en faisant un lien entre les scandales de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer) et du Crédit lyonnais et la cellule de l'Élysée. En revanche, le tribunal a relaxé Paul Barril au sujet de la mise en cause de Gilles Ménage dans l'affaire des écoutes téléphoniques, qui font l'objet, depuis 1993, d'une information judiciaire dans laquelle l'ancien directeur de cabinet est mis en examen.

## DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION:** trente-quatre personnes ont été interpellées, mardi 27 mai, à Paris et en banlieue, dans le cadre du démantèlement d'un réseau d'immigration clandestine par le biais de visas Schengen contrefaits. Les neuf organisateurs de la filière ont été placés en garde à vue à l'Office central pour la répression de l'immigration et de l'emploi des étrangers sans titre. Vingt et une personnes en situation irrégulière ont, de leur côté, reçu un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière.

■ **DISPARITION DE MARION:** les gendarmes chargés de l'enquête sur la petite Marion Wagon, disparue le 14 novembre 1996, ont entrepris de faire vider le canal du Midi sur une distance de 14 kilomètres, entre Bruch et Agen (Lot-et-Garonne), afin d'explorer une nouvelle piste.

■ **PROCÈS TAPIE:** victime de deux malaises cardiaques depuis le début du procès des comptes de l'OM, Bernard Tapie a décidé, mardi 27 mai, de ne pas assister à la suite des audiences. Il devrait s'exprimer une dernière fois, samedi, ultime jour d'audience.

# La cour d'appel de Paris confirme l'interdiction du livre du docteur Gubler

LA COUR D'APPEL de Paris a maintenu, mardi 27 mai, l'interdiction de vente du livre du docteur Claude Gubler, qui raconte la maladie de François Mitterrand. La sanction visant *Le Grand Secret* avait été prononcée en urgence par le juge des référés lors de la sortie de l'ouvrage, en janvier 1996, puis confirmée par la première chambre civile du tribunal de Paris le 23 octobre 1996. La cour d'appel, présidée par Guy Canivet, a considéré à son tour que l'interdiction était « le seul moyen permettant de mettre un terme au préjudice subi et à l'infraction pénale qu'il concrétise ».

Écrit par le médecin personnel du chef de l'Etat, *Le Grand Secret* relate la découverte, en 1981, du cancer du président et les soins qui lui furent apportés au cours de ses deux septennats. La cour estime que certains passages du livre constitue une atteinte à la vie privée : c'est notamment le cas des pages qui concernent le désir de François Mitterrand de taire son état de santé à son épouse ou le récit de ses conversations avec Mazarine. La cour estime cependant que ces violations, « pour regrettables qu'elles soient », ne peuvent justifier l'interdiction totale de l'ouvrage.

La violation du secret professionnel leur paraît infiniment plus grave. Les juges rappellent que le

secret « trouve son fondement dans la relation de confiance indispensable à l'acte médical qui assure au malade que ce qu'il confie ou laisse voir ou entendre ou comprendre à son médecin, confident nécessaire, ne sera pas révélé par celui-ci ». Le délit de violation, ajoutent-ils, « est institué, non seulement dans l'intérêt général, pour assurer la confiance qui s'impose dans l'exercice de certaines professions, mais également dans l'intérêt des particuliers, pour garantir la sécurité des confidences que ceux-ci sont dans la nécessité de faire ».

Soulignant que la présence de Claude Gubler auprès de François Mitterrand n'avait eu d'autre raison que sa fonction de médecin, la cour d'appel estime que les informations contenues dans l'ouvrage relèvent du secret médical. Le médecin personnel de François Mitterrand et les éditions Plon – dont le PDG, Olivier Orban, est mis hors de cause à titre personnel – sont donc condamnés à verser 100 000 francs de dommages et intérêts à Danielle Mitterrand et 80 000 francs à chacun de ses enfants. Cette décision civile s'ajoute à la peine de quatre mois de prison avec sursis prononcée le 5 juillet pour violation du secret professionnel.

Anne Chemin

# Un non-lieu est rendu dans le drame de la grotte de Montérolier

LA JUSTICE souhaite refermer le dossier du drame de Montérolier, village de Seine-Maritime, où neuf personnes avaient péri intoxiquées dans des galeries souterraines, le 21 juin 1995. Près de deux ans après les faits, le juge d'instruction Elisabeth Decencière-Ferrandière a rendu une ordonnance de non-lieu mettant un terme à ses investigations. Sa décision, datée du vendredi 23 mai, marque une étape importante dans cette enquête controversée (*Le Monde* du 30 avril). Plusieurs parties civiles, persuadées que « tout est entrepris pour cacher la vérité », ont annoncé leur intention d'interjeter appel.

La polémique porte sur les circonstances du drame survenu dans des galeries aménagées par les Allemands en 1943 pour le stockage des munitions. Depuis des dizaines d'années, la visite de cette « grotte » artificielle, située sous une colline boisée, était un jeu pour les gamins des environs. Le 21 juin 1995, trois garçons, âgés de treize à quatorze ans, s'y étaient une fois de plus aventurés.

Ne les voyant pas revenir, José Lampérier, père de Pierre, et Jean-Jacques Havé, père de Nicolas et Thomas, étaient partis les chercher. M. Havé allait mourir asphyxié, de même que quatre pompiers et un spéléologue.

Depuis, deux thèses s'affrontent. D'abord celle du juge d'instruction : soutenue par le parquet de Dieppe,

elle assure que les décès sont dus au monoxyde de carbone dégagé par un ou plusieurs feux allumés par les enfants avec du bois. Les conclusions de trois experts vont dans ce sens.

Les proches des victimes rejettent ces conclusions. Fors du pré-rapport d'un quatrième expert, André Kleniewski, ils rétorquent que le monoxyde de carbone, dont la présence est indiscutable, ne saurait tout expliquer. Selon eux, le drame pourrait être dû, en partie, à la décomposition d'armes chimiques, de munitions, voire d'un gaz suffocant utilisé autrefois contre les renards. Dans cette hypothèse, il resterait à établir les responsabilités de l'Etat, de l'armée et du propriétaire de ce terrain privé.

A en croire les parties civiles – parmi lesquelles les pompiers CGT de Rouen –, la justice n'aurait pas mené toutes les investigations nécessaires pour éclaircir les zones d'ombre du dossier : l'odeur particulière relevée sur place par de nombreux témoins crédibles, ainsi que celle, tout aussi inhabituelle, dégagée par les cadavres autopsiés à Rouen ; l'importante quantité de bois qu'il aurait fallu brûler pour obtenir un taux si élevé de monoxyde de carbone ; l'existence éventuelle de galeries enfouies où des munitions pourraient être stockées...

Le juge estime malgré tout qu'il n'y a pas lieu de poursuivre l'en-

quête. « Les constatations matérielles effectuées par la gendarmerie et les experts missionnés à cet effet, écrite, n'ont pas révélé la présence de munitions, conteneurs de substances toxiques ou déchets industriels pouvant avoir joué un rôle dans le processus de l'accident. » A propos de galeries inconnues, elle ajoute que « les investigations approfondies n'ont pas permis de trouver trace d'une quelconque communication avec d'autres galeries distantes de plusieurs centaines de mètres ou d'un passage inférieur dont l'existence n'est que présumée par les parties civiles. » Plusieurs témoins ont pourtant assuré au *Monde* qu'au lendemain de la guerre il était possible de passer d'un côté à l'autre de la colline, ce qui n'était pas le cas au moment du drame.

## « ON NE LE SAURA JAMAIS »

D'autres points posent problème. Par exemple, lorsque le magistrat écrit : « Durant toute la nuit du 21 au 22 juin 1995, il n'avait été question que d'une intoxication au monoxyde de carbone, les taux relevés étant extrêmement importants et les détectations effectuées n'ayant pas révélé la présence d'autres gaz toxiques. » Cette affirmation est contredite par les déclarations à la presse, le 22 juin 1995, de Patrick Bottin, directeur de cabinet du préfet de Seine-Maritime : « Lorsque l'on a ouvert une troisième galerie, sur les indications d'un gendarme qui

connaît les lieux, il y a eu une bouffée d'un produit qui n'était manifestement pas de l'oxyde de carbone. »

De plus, le préfet de l'époque, Jean-Paul Proust, a récemment expliqué au *Monde* pourquoi les secours avaient été suspendus entre 0 h 15 et 5 h 45 : « Il y avait un taux énorme de monoxyde de carbone. J'avais même le sentiment qu'il pouvait y avoir autre chose. Des indices laissent penser que c'était plus compliqué que cela. Des gens entraînés, avec du matériel adéquat pour du monoxyde de carbone, n'étaient pas ressortis. Notre réaction a été de dire : "Arrêtez le massacre". » Et M. Proust de s'interroger : « Y avait-il autre chose que du monoxyde de carbone ? Intuitivement, sans en avoir la certitude, je pense que oui. Mais je ne sais pas quoi et je crois qu'on ne le saura jamais. »

Enfin, selon le juge, l'expert pressenti pour effectuer des analyses de sang très poussées à la demande des parties civiles, Pascal Kintz, aurait affirmé que, de toute manière, « le résultat de nouvelles analyses n'aurait aucun caractère probant ». M. Kintz nie avoir jamais prétendu pareille chose et conteste vivement l'affirmation du juge. Ces éléments, ajoutés au doute émis par le magistrat sur la compétence de l'expert « dissident » (M. Kleniewski), incitent les familles à poursuivre leur action.

Philippe Broussard

# Réquisitionner les bâtiments publics inoccupés?



En attendant le DAL a déjà reloué 1500 familles (la rue du Dragon, vous vous souvenez?) Nous avons besoin de vous pour continuer notre action. Envoyez vite vos dons au :

DAL. Droit Au Logement. 8 rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris. CCP N° 8439-86 G-Paris





**ÉQUIPEMENT** Il y a bientôt dix ans qu'est née l'idée de doubler l'autoroute A 8, entre Mandelieu et La Turbie, pour désengorger le trafic local. ● RELANCÉ par Bernard Pons, mi-

nistre de l'équipement et des transports, ce projet d'autoroute bis, l'A 58, est devenu un projet d'intérêt général (PIG) et joue désormais un rôle incontournable dans toute éla-

laboration des grandes orientations d'aménagement de la Côte d'Azur. ● MAIS pour nombre d'élus locaux comme pour les associations de défense contre l'A 58, la réalisation de

cette voie constituerait non seulement un gouffre financier mais aussi un désastre écologique et une menace supplémentaire sur les paysages de cette *French Riviera* dont le

littoral est déjà urbanisé à 99 %. ● LE PRÉFET des Alpes-Maritimes plaide, lui, pour ce projet, capable de redonner un « second souffle » économique au département.

## Le moyen pays niçois refuse d'être avalé par une « mégapole azurienne »

Le projet de doublement de l'autoroute A 8, entre Mandelieu et La Turbie, a pour enjeu de désengorger le trafic automobile autour de Nice, Cannes et Antibes. Il risque surtout d'accélérer l'expansion d'une sururbanisation qui a déjà défiguré le littoral

VENCE

de notre envoyé spécial

Le pays bleu, mauve et vert, celui-là même qui séduisit Matisse, Cocteau, Chagall, Picasso et tant

REPORTAGE

« On verrait fleurir des échangeurs, des hypermarchés, bref le début de la fin »

d'autres, parce qu'il capte et retient pareillement la lumière et les esprits, entre les fins cyprès et les pins parasols, est menacé par un projet autoroutier, destiné à désengorger une partie de l'A 8 (Aix-en-Provence-Menton).

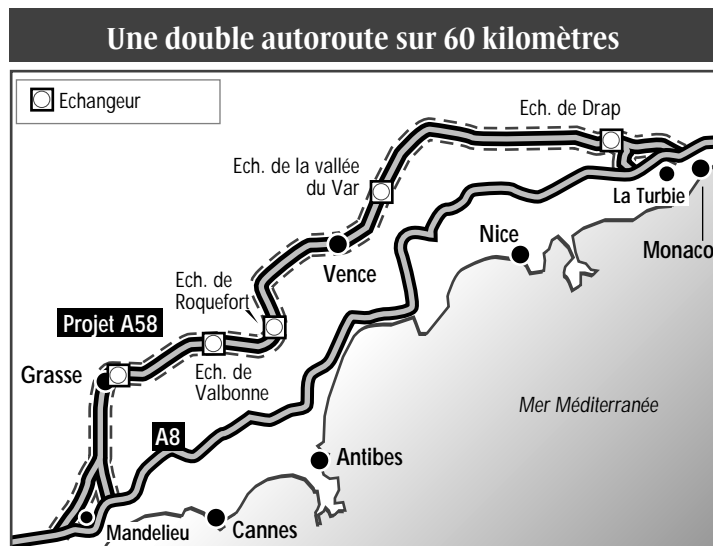
De Grasse à Vence, en passant par Valbonne, Roquefort-les-Pins ou Saint-Paul-de-Vence, les collines inspirées retiennent leur souffle. Parce qu'entre la mer et les « baous » – les montagnes arides du haut pays –, ce périmètre béni a été à peu près épargné par la folie bétonneuse et la fièvre immobilière dont le littoral fut la proie, ceux qui l'habitent semblent déterminés à refuser un nouveau sacrifice à la déesse automobile.

L'idée de doubler, par l'arrière-pays qu'on qualifie aujourd'hui de « moyen pays », l'autoroute A 8, entre Mandelieu et La Turbie, remonte à bientôt dix ans, mais elle a été récemment relancée par Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, qui l'a déclarée « indispensable à la liberté de déplacements et au développement local » et a décidé d'en faire un projet d'intérêt général (PIG). Pour les opposants, ce PIG correspond à un « tour de cochon » et rend « dérisoire » la concertation en cours pour préparer la directive territoriale d'aménagement (DTA) fixant les grandes orientations pour la Côte

d'Azur. Le projet viserait « à favoriser l'écoulement du trafic de transit et la circulation du trafic local ». D'une longueur d'environ 60 kilomètres, il coûterait, au minimum, 16 milliards de francs.

Personne ne conteste que les problèmes d'engorgement s'aggravent aux entrées et sorties des villes de Cannes, d'Antibes et de Nice, mais, selon Jean-Raymond Vinciguerra, président de la coordination des associations de défense contre l'A 58 (ex-A 8 bis, « ces accès de saturation liés aux déplacements interurbains sont loin de concerner l'ensemble de l'axe autoroutier, où la circulation de transit s'écoule normalement ». De plus, les oracles de la direction départementale de l'équipement (DDE) et de la société Escota, gestionnaire de l'A 8, qui, en 1988, prédisaient une saturation totale de la circulation locale pour l'an 2000, ont revu leurs prévisions à la baisse. On semble même avoir atteint un palier après un net tassement, depuis 1990, des indicateurs économiques et démographiques.

« D'un point de vue financier, cette autoroute intérieure serait un gouffre car elle n'attirerait qu'une part infime du trafic local et ne serait donc jamais amortissable », remarque Christian Iacono, maire de Vence. « Chez nous, l'A 58 ne gênerait pas trop, admet-



il, mais ce n'est pas ça qui est en cause. Le vrai danger, c'est l'idée qu'ils ont derrière la tête d'étendre au moyen pays l'urbanisation démente de la côte. »

MAILLAGE

De fait, si la nationale 7 de Trenet faisait « d'Paris un p'tit faubourg d'Valence/ Et la banlieue d'Saint-Paul-de-Vence », ce n'est pas métaphoriquement que l'A 58 risque de faire du même Saint-Paul la banlieue de Nice et de Cannes. C'est dire l'émotion de René Buron, maire de ce vil-

lage mythique qui imagine avec effroi des cohortes de poids lourds empruntant deux viaducs, l'un de 600 mètres, l'autre de 200, visibles depuis les remparts de François 1<sup>er</sup>. « La bande littorale est saturée par une urbanisation dont personne n'a lieu d'être fier ; si on laisse faire certains stratégies locaux, qui tiennent tous les leviers, la Côte d'Azur ressemblera à l'agglomération parisienne... une métropole azurienne englobant l'ensemble du département », soupire M. Buron.

« Autour de l'autoroute, on verrait fleurir des échangeurs, des hypermarchés, des hôtels et tout ce qui va avec, bref le début de la fin, renchérit André Aschieri, maire (div. g.) de Mouans-Sartoux, qui peut se flatter d'avoir tenu à l'écart les grandes surfaces commerciales avides de s'implanter dans sa commune, « petite ville-dortoir, de 8 500 habitants, entre Cannes et Grasse ».

M. Aschieri craint par-dessus tout que l'A 58 ne serve un jour de déversoir au tunnel du Mercantour que la France et l'Italie

n'ont pas renoncé à creuser pour relier la Côte d'Azur et le Piémont via la vallée de la Tinée, et qui, en inondant le moyen pays d'un flot de poids lourds, créerait, selon lui, « un désastre écologique comparable à l'accès au tunnel du Mont-Blanc dans la vallée de Chamoni ».

Outre les viaducs qui dénatureraient le paysage, le ruban d'asphalte qui, par exemple, entamerait plusieurs quartiers de Grasse et couperait en deux la base de loisirs de La Roquette-sur-Siagne, outre encore le cortège de nuisances directes – même si les promoteurs promettent une de ces autoroutes paysagées capables, selon eux, d'apporter un « plus » –, les adversaires du projet redoutent surtout le « mailage » routier – ce réseau serré de rocadés, barreaux et autres bretelles – appelé de ses vœux par le conseil général des Alpes-Maritimes.

« POULE AUX ŒUFS D'OR »

Malgré leur diversité, les maires du moyen pays s'accordent pour souligner qu'avec les hautes technologies, développées à Sophia-Antipolis, le tourisme est la principale ressource du département. « Depuis cinquante ans, l'image de la "French Riviera" a été très écornée, beaucoup de visiteurs potentiels sont rebutés par le béton... Reste le poumon vert du moyen pays. Veut-on tuer la poule aux œufs d'or ? », s'exclame Jean-Pierre Leleux, maire (div. d.) de Grasse. A deux reprises, M. Pons, qui possède une vaste propriété sur les hauteurs de Grasse, a organisé des réunions à son ministère. En janvier, il avait oublié d'inviter les maires du moyen pays concernés par le tracé. Il rectifia le tir, fin mars. Les audacieux qui se risquent, selon le communiqué ministériel, à « exprimer leur souci

R. B.

### Les mètres carrés de la Générale des eaux

Les adversaires de l'autoroute font état d'un grand projet avorté d'urbanisation, exemple de bouleversement que provoquerait l'A 58. Il y a quelques années, entre Mandelieu et Auribeau, un millier d'hectares classés en zone agricole sont passés en zone d'urbanisation structurée avant d'être achetés, par la SARI/SERI, filiale de la Générale des eaux, qui voulait y construire, selon le maire de Grasse, « plus d'un million de mètres carrés de plancher ».

En 1994, des inondations catastrophiques dans ce tronçon de la vallée de la Siagne ont condamné ce grand projet urbanistique. Après ce « flop », le schéma directeur Cannes-Grasse-Antibes a dû être annulé.

## Philippe Marland, préfet des Alpes-Maritimes « Il faut raisonner sur une échelle de métropole »

« Les opposants au projet d'autoroute critiquent le "groupe des quatre" que vous formez avec le maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, le président (RPR) du conseil général, Charles Ginesy, et le président de la chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur (CCI), Benoît Aonzo. Le représentant de l'Etat est-il à sa place dans ce "G4" ?

– Je n'assume pas, pour ma part, cette appellation de "groupe des quatre", mais il est vrai que, depuis bientôt deux ans que je suis en poste dans les Alpes-Maritimes, je travaille de façon suivie sur tous les grands dossiers avec le maire de Nice, le président du conseil général et celui de la chambre de commerce. Je ne vois pas en quoi ce dernier ne serait pas un interlocuteur convenable, et je tiens à rappeler que la CCI est un établissement public de l'Etat.

– L'avenir de la Côte d'Azur passe-t-il, selon vous, par la création d'une mégapole azurienne qui supposerait une poursuite de l'urbanisation ?

– La situation de la Côte d'Azur est assez particulière. Avec 850 000 habitants, la bande littorale ne dispose même pas d'une agence d'urbanisme, mais elle est urbanisée à 99 %. Il n'y a jamais eu de politique de réserves foncières, ce qui est catastrophique, et les transports en commun ont ici un retard invraisemblable. L'une des priorités est de développer les transports collectifs, et une Agence de déplacement des Alpes-Maritimes (ADAM) vient ainsi d'être constituée. Contrairement à ce que certains prétendent, il n'y a pas de volonté d'urbanisation pour aboutir à une métropole azurienne, mais il faut voir ce que nous avons et lui donner, à travers quelques grands projets, une cohérence et du

sens en raisonnant sur une échelle de métropole.

– A propos du projet d'A 58, vous faites preuve, semble-t-il, d'un activisme assez rare chez un préfet...

– Disons que je dépense une certaine énergie afin de créer une dynamique autour d'une ambition commune. Pour l'A 58, le projet d'intérêt général (PIG) préserve seulement la possibilité de faire, c'est une mesure de précaution pour qu'on ne nous accuse pas de n'avoir pas prévu l'avenir, mais l'A 58 n'est pas au centre des préoccupations immédiates. Dans l'immédiat, le PIG va

permettre d'imposer la réserve d'emprises pour un doublement de l'autoroute sur les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme en attente de réactualisation et actuellement bloqués. J'observe que pas une fois un élu du moyen pays n'est venu me voir pour me demander de l'aide dans la protection d'un site, d'un monument ou d'une forêt. Chaque fois qu'on vient me voir, c'est pour se plaindre de la DDE, de la DDA ou de la direction de l'environnement, qui bloque tel ou tel projet d'aménagement. Et je refuse le procès qui consiste à dire qu'il y a d'un côté les représentants

de la population et de l'autre les technocrates. Pour l'A 58, l'Etat répond à une demande locale...

– L'A 58 pourrait-elle constituer un jour un débouché pour un futur tunnel du Mercantour ?

– Je considère que le positionnement de la Côte d'Azur sur l'arc alpin imposera le percement du tunnel autoroutier du Mercantour, qui serait le plus long tunnel routier d'Europe. D'ici quinze ou vingt ans, il permettrait de relier Turin à Nice, un axe culturellement historique et générateur de richesse. »

Propos recueillis par R. B.

### Sept maires-samourais dans la fronde anti-autoroutière

ON PEUT avoir des tendresses pour un certain « clan des Niçois » – Le Clezio, Gallo, Nucera – et admettre que le littoral azu-

ANALYSE

Leur objectif : laisser aux générations à venir un littoral présentable

rien a sa propre culture, différente, solaire et attachante, il reste que, dès qu'on s'approche du rivage, on est saisi par les apparences de la civilisation du chic et du toc, des immeubles de standing et des casinos, des palmiers et des paillettes, du fric et de la frime. Comment s'étonner que les transports collectifs ou la défense de l'environnement n'eussent pas été, dans un tel climat, les plus ardentés priorités ? Faire une autoroute, ailleurs, là-haut, pour alléger les engorgements d'une A 8 submergée par

le tout-automobile, est, vu du niveau de la mer, la plus évidente des solutions. Voire.

Sept municipalités touchées par le passage de l'A 58 – Grasse, Mouans-Sartoux, Valbonne (Sophia-Antipolis), Vence, Pégomas, Auribeau et La Roquette-sur-Siagne – ont constitué, voilà cinq ans, une communauté de communes représentant cent mille habitants, ayant notamment compétence pour l'urbanisme et l'environnement, et dénommée « Provence d'Azur ». Malgré des étiquettes politiques diverses (d'un écologiste à un villégiériste en passant par un PS, un UDF et un RPR), les sept maires-samourais sont toujours prêts à batailler contre ce qu'ils qualifient de G 4, avec un G comme Goliath (le préfet, le maire de Nice, les présidents du conseil général et de la chambre de commerce et d'industrie). Leur fronde anti-autoroutière est un peu celle de David et leur combat celui du pot de terre,

dans lequel on fait les meilleures soupes au pistou.

Pourtant, leurs propos ne relèvent pas du folklore. « Je ne suis pas prêt à accepter sur ma commune un camion toutes les quatre secondes pour désenclaver Nice, il faut quand même qu'on laisse à nos enfants quelque chose qui ne ressemble pas à l'univers du film Soleil vert », résume Victor Daon, maire (RPR) de La Roquette-sur-Siagne, limitrophe de Cannes, qui a pourtant prévenu : « Je n'ai rien d'un écolo malade. »

Bien qu'en qualité de maire de Saint-Paul-de-Vence il en ait déjà vu d'autres – c'est lui qui a marié BHL et Arielle Dombasle –, René Buron n'en est pas encore revenu d'avoir pu rassembler cinq cents personnes pour une austère réunion d'information sur l'A 58. Alors que son village ne compte que trois mille âmes... et quelques beaux esprits.

Robert Belleret

### VILLE DE PARIS XV<sup>ème</sup> arrondissement APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DES DROITS DE CONSTRUIRE RELATIFS À UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS NON AIDÉS À CRÉER DANS LA ZAC DUPLÉIX

LOT N° 6

En accord avec la Ville de Paris, la SEMEA XV, Société d'Économie Mixte d'Équipement et d'Aménagement du XV<sup>ème</sup> arrondissement, lance un appel d'offres en vue de la cession en pleine propriété des droits de construire relatifs à un programme immobilier affecté principalement à du logement non aidé.

Ce programme, dénommé « Lot n° 6 », sera réalisé dans le périmètre de la ZAC DUPLÉIX à PARIS XV<sup>ème</sup> arrondissement. Il s'étendra le long de la rue Desaix, entre les deux voies nouvelles de l'opération, la rue Edgar Faure et la rue George Bernard Shaw, et sera délimité au Sud-Est par le futur espace vert central.

Cette consultation s'adresse aux professionnels de l'immobilier, promoteurs ou investisseurs, étant observé que la faculté est offerte aux candidats de formuler une proposition solidaire et conjointe avec un autre partenaire.

La présente consultation porte principalement sur le montant du prix d'acquisition des droits de construire relatifs à ce bâtiment.

Programme :

- Les droits de construire cédés comportent :
- la propriété d'un terrain représentant 2.791,60 m<sup>2</sup>, composé d'une emprise au sol et d'un volume situé au-dessous de la cote 30,80 (cette division en volumes ayant pour objet de permettre le passage des circulations piétonnes publiques).
  - l'obligation d'y réaliser un bâtiment d'une surface de l'ordre de 12.470 m<sup>2</sup> HON de plancher, comprenant :
    - 11.677 m<sup>2</sup> HON de logements non aidés
    - des locaux commerciaux ou professionnels en rez-de-chaussée
    - des places de stationnement en sous-sol

L'architecte assurant la maîtrise d'œuvre de l'opération a d'ores et déjà été désigné par la Ville de Paris. Le projet établi par celui-ci a été sanctionné par l'octroi d'un permis de construire en cours de validité et purgé du recours des tiers.

Déroulement de la consultation :

- Date de mise à disposition du dossier : le LUNDI 2 JUIN 1997
- Il est demandé aux futurs candidats de bien vouloir faire part à la SEMEA XV, le plus rapidement possible, de leur intention de retirer un dossier.
- Date limite de remise des propositions : le LUNDI 15 SEPTEMBRE 1997, à 17 heures

Les retraits des dossiers (1) et la remise des propositions se feront auprès de :

SEMEA XV  
55, quai de Grenelle  
75015 PARIS  
Tél. : 01.45.77.09.00

(1) moyennant la somme de 2.300 F H.T. (soit 2.773,80 F T.T.C.).

## DISPARITIONS

## Piotr Eguidès

Un marxiste critique, figure de la dissidence soviétique

**PIOTR EGUIDÈS**, figure de la dissidence soviétique, porte-parole en son sein du socialisme autogestionnaire, s'est éteint à Moscou, le 13 mai, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Piotr Abovine Eguidès naît en 1917, à la veille de la révolution d'Octobre : sa vie est d'emblée placée sous le double sceau de la tragédie et d'un espoir collectif incertain mais opiniâtre. La Tchèque ayant fusillé son père en 1920, il est rapidement placé en orphelinat. Frais émoulu des universités ouvrières, il fait preuve d'une indépendance d'esprit qui le pousse à étudier la philosophie, discipline en voie de liquidation à la fin des années 30.

Volontaire de la première heure face à l'offensive nazie, il est blessé et fait prisonnier ; en 1942, il parvient à s'échapper des lignes ennemies et, comme tant d'autres, il est alors condamné par l'implacable paranoïa totalitaire et déporté pour dix ans à Vorkouta, dans l'Extrême-Orient soviétique.

Gracié au bout de huit ans, Piotr Eguidès consacre ironiquement sa thèse de doctorat au « sens de la vie », alors que l'étoile de Staline brille toujours. Enseignant l'histoire dans les écoles techniques, il saisit l'op-

portunité du dégel khrouchtchévien pour devenir un président de kolkhoze anticonformiste en Ukraine : il tente de mettre en pratique des éléments d'autogestion et de démocratie économique, mais doit finalement renoncer face aux menaces de répression bureaucratiques.

Indigné par l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, il rédige un manuscrit où il énonce son credo de toujours : il n'y a ni socialisme ni *a fortiori* de démocratie en URSS. La machine répressive le rattrape une nouvelle fois et il passe trois années en prison et en hôpital psychiatrique.

## NEUF ANS D'EXIL

En 1978, avec Raïssa Lert, vieille « communiste indépendante », et de jeunes révoltés de différents horizons, il se lance dans l'aventure d'un *samizdat* public et pluraliste, tout en étant plutôt marqué à gauche, la revue *Poiski* (Recherches). Ce défi ouvert au brejnévisme finissant suscite une réaction du KGB. Au bout de cinq numéros de *Poiski*, Piotr Eguidès est contraint à l'exil à l'Ouest en 1980, trois jours avant la relégation du physicien Sakharov à Gorki. La plupart des jeunes rédacteurs seront emprisonnés. Son exil prit fin grâce à la peres-

troïka. Autorisé à revenir en URSS à partir de 1989, il partage les dernières années de sa vie entre la France et la Russie et multiplie livres et pamphlets (*Le Philosophe au kolkhoze, A travers l'enfer : à la recherche d'une troisième voie, Comment devenir riche...*) où il défend la perspective d'un socialisme autogestionnaire.

Adversaire résolu du régime eltsinien naissant, il condamne avec les écrivains Maximov et Siniavski le coup de force de 1993 contre le Parlement. Piotr Eguidès était devenu ces dernières années le théoricien du Parti de l'auto-gestion des travailleurs, créé par le chirurgien Féodorov, qui a obtenu près de 5 % des voix aux dernières élections.

**Pierre Godefroy  
et Maurice Najman**

■ **GUILHERME DE OLIVEIRA FIGUEIREDO**, écrivain brésilien, est mort, samedi 24 mai, à Rio de Janeiro, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ancien recteur de l'une des universités fédérales de Rio, Guilherme Figueiredo, qui écrivait encore toutes les semaines pour le quotidien *O Globo*, était le frère aîné du général Joao Baptista Fi-

## Alfred Hershey

L'un des pères de la génétique moderne

**LE PROFESSEUR** Alfred D. Hershey, Prix Nobel 1969 de physiologie et de médecine, est mort, jeudi 22 mai, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait reçu cette distinction avec les docteurs Salvador Luria et Max Delbruck pour leurs découvertes sur le mécanisme de la replication et la structure générale des virus. Plus précisément, les découvertes du professeur Hershey ont permis d'établir le rôle fondamental joué, dans les espèces vivantes, par l'acide désoxyribonucléique (ADN), molécule support de l'hérédité et clef de voûte du métabolisme cellulaire. Ces découvertes ont d'autre part permis de progresser dans la compréhension de la physiopathologie des affections virales.

Les étapes les plus importantes des travaux des lauréats de 1969 avaient été réalisées dans les années 40. Ayant permis d'établir

l'unicité des mécanismes fondamentaux de l'hérédité chez les bactéries et les virus comme dans les espèces supérieures, elles faisaient des micro-organismes des outils privilégiés pour la découverte des lois fondamentales de la génétique. Né le 4 décembre 1908 à Owosso (Michigan) et microbiologiste de formation, le professeur Hershey devait se diriger vers la génétique microbienne après sa rencontre avec Max Delbruck, autre grand nom de la biologie de ce siècle.

Après avoir travaillé à l'université du Michigan, le professeur Hershey s'était intéressé à l'immunologie à l'université Washington de Saint Louis avant de gagner, en 1950, le célèbre laboratoire de Cold Spring Harbor, à Long Island, où il conduisit ses principales recherches et dont il devint le directeur en 1962. A partir de travaux très ingénieux sur certains micro-organismes (des bactériophages), il démontra que la structure des virus et leur multiplication sont assurées par l'acide nucléique qui est en leur sein. A ce titre, on peut voir en Hershey l'un de ceux qui ont permis, à partir des années 70, le prodigieux développement de la génétique moderne et de la biologie moléculaire.

**Jean-Yves Nau**

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 24 mai est publiée :

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 31 janvier 1997.

Au *Journal officiel* du dimanche 25 mai sont publiés :

● **CSA** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel, imposant que les émissions de la campagne officielle soient diffusées simultanément sur les chaînes publiques (*Le Monde* daté 25-26 mai).

Les émissions courtes sont programmées vers 7 heures et rediffusées après le journal télévisé de 20 heures de France 2.

Les émissions longues sont programmées vers 10 h 40.

● **Défense** : un décret portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées et services pour 1997.

● **Masseurs** : un arrêté portant approbation d'avenants à la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes.

● **Catastrophes** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **PME** : un arrêté portant création du Conseil national de la création d'entreprises, présidé par le ministre chargé des petites et moyennes entreprises, et un arrêté portant nomination de ses membres.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

— M<sup>me</sup> Marie Hurst, M<sup>me</sup> Julien Rémy, M<sup>me</sup> Emile Brière, ses arrière-grands-mères, Le docteur et M<sup>me</sup> Régis Rémy, M. et M<sup>me</sup> Michel Brière, ses grands-parents, M. Nicolas J. RÉMY HURST, M<sup>me</sup> Sylvie RÉMY-BRIÈRE, ses parents, M<sup>me</sup> Constance Rémy, sa sœur, ont la joie de faire part de la naissance de

## Léopold,

le 24 mai 1997, à Marseille,

11 bis, rue Ampère, 75017 Paris.

## Décès

— Matthieu et Camille Bloch, Le docteur et M<sup>me</sup> Georges Bloch, Marie-Christine Bloch, Anne-Marie Forestier-Manente, M. et M<sup>me</sup> Maurice Bloch, M. et M<sup>me</sup> Jean Rabourdin, Le docteur et M<sup>me</sup> Henri Colson, leurs enfants et petits-enfants, Les docteurs Philippe et Nicole Séguin et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès brutal de

## Dominique BLOCH,

à l'âge de quarante-six ans.

Il repose dans le caveau familial, à Subigny (Cher).

57, quai de Grenelle, 75015 Paris.

## CARNET DU MONDE

Télécopieur :  
**01-42-17-21-36**  
Téléphone :  
**01-42-17-29-94**  
ou **38-42**

— Le 21 mai 1997, à soixante-dix-neuf ans,

## Jean BOIREAU,

ancien secrétaire général de l'APEP (Association pour l'encouragement à la productivité agricole),

a quitté : ses proches, ses amis, ses anciens collaborateurs.

Incinéré à Antibes, ses cendres reposent à Poitiers.

« *Quand tu ne sais pas où tu vas, n'oublie jamais d'ouï tu viens.* »  
Proverbe togolais.

Témoignages éventuels à adresser à M<sup>me</sup> Bénédicte Milcent.

Terrasses d'Antibes, 357-11 Fontmerle, 06600 Antibes.

— Le président du Centre technique des tuiles et briques, Le conseil d'administration, Le directeur général, L'ensemble du personnel, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

## Thierry FONTAINE,

directeur technique du CTTB,

survenu le 24 mai 1997.

— Fréjus.

M. et M<sup>me</sup> Antoine Thivel, M<sup>me</sup> Annie Huby, ses enfants et petits-enfants, M. Alain Huby et son fils,

Parents, amis et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Germaine GOSSELIN,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 23 mai 1997, à Saint-Raphaël.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La baronne Baudouin Gillès de Pélichy, son épouse,

Le baron et la Baronne Gaëtan Gillès de Pélichy, M<sup>me</sup> Gaëtan Gillès de Pélichy, Le baron et la baronne Didier Gillès de Pélichy,

Le baron et la baronne de Giey, ses enfants

et beaux-enfants, Le baron François Gillès de Pélichy, M<sup>me</sup> Céline et Virginie Gillès de Pélichy, M. et M<sup>me</sup> Philippe Appels et leur fille Victoria,

Le comte et la comtesse Charles-Antoine d'Ansembourg et leurs enfants Elisabeth et Victor, M<sup>me</sup> Delphine, Savina, Bérénice et Priscilla, Gillès de Pélichy,

Le baron Baudouin Gillès de Pélichy, M. et M<sup>me</sup> Baudouin Jolly, Le baron André de Giey, Le baron Werner de Giey, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont l'honneur de faire part du décès de

## baron Baudouin GILLÈS DE PÉLICHY,

époux de dame Cécile della Faille de Leverghem, bourgeois honoraire de Snellegem

né à Bruges le 27 août 1915, et entré dans la paix du Seigneur à Snellegem, le 24 mai 1997, muni des sacrements des malades.

Le service religieux, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, sera célébré en l'église paroissiale Saint-Eloi, à Snellegem (Jabbeke), le jeudi 29 mai, à 11 heures.

Réunion à l'église à partir de 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Visites de 15 heures à 18 h 30.

8490 Jabbeke (Snellegem) (Belgique).

— Jean-Claude Lalou, Serge, Marianne et Mikhaël, Anne, font part du décès de

## Claire LALOU,

née CHERKI,

survenu à Paris, le 26 mai 1997.

Les obsèques ont lieu à Taleyrac (Gard), dans la plus stricte intimité.

« *Dans la liberté de choix, il n'y a rien de bien mystérieux. Vous faites ce que vous voulez faire et vous ne faites pas ce que vous ne voulez pas.* »  
Rabbi Nachman de Breslau.

Ambassade de France en Israël, 18, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris.

— Les administrateurs, les collaborateurs, Les étudiants et anciens étudiants, Les amis du collège coopératif Provence-Alpes Méditerranée,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Anaïg LE MASSON HEAULME**, psychologue, responsable du diplôme des hautes études des pratiques sociales (DHEPS),

survenu le lundi 26 mai 1997, à Aix-en-Provence.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 mai, à 14 h 30, au cimetière Saint-Jean-d'Aix-en-Provence.

Collège coopératif Provence Alpes-Méditerranée, 2, avenue Jules-Isaac, 13617 Aix-en-Provence Cedex 1.

— M<sup>me</sup> Guy Lefèvre, son épouse,

Guillaume et Anne-Sophie Thillaye du Boullay, Eugénie, Thomas, ses enfants,

M<sup>me</sup> et M. Alain Ferri et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre Lefèvre et leurs enfants,

M. et M<sup>me</sup> Jean-Marc Lefèvre et leurs enfants, ses sœur, beau-frère, frères, belles-sœurs, neveux et nièces, Les familles Lefèvre et Guilloteau,

ont la douleur de faire part du décès de

## Guy LEFÈVRE,

notaire à Paris,

survenu à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 30 mai, à 11 heures, en l'église de Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, boulevard du Lac, 95880 Enghien-les-Bains.

## Alain PARTENSKY,

chercheur au CNRS, chargé des relations extérieures à l'institut des sciences de la matière, chargé de communication à l'institut de physique nucléaire de Lyon,

nous a quittés, le vendredi 23 mai 1997, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sa mort est digne de sa vie.

Les funérailles auront lieu au temple, 10, rue Lanterne, Lyon-1<sup>er</sup>, vendredi 30 mai, à 9 h 30.

Christiane Partensky, son épouse, 16, rue Emile-Zola, 69002 Lyon.

Coralie Partensky, sa fille, 32, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

— Alain et Marc PAVÉ, ont l'immense douleur de faire part du décès de

## Marie-José,

qu'ils ont profondément aimée, estimée et admirée.

Les familles Isle et Pavé s'associent à ce deuil cruel.

— Le président de l'université Claude-Bernard Lyon-I, L'ensemble des personnels de l'université, Le directeur et les membres du personnel de l'UFR de biologie,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 25 mai 1997, à l'âge de cinquante-trois ans, de

## Marie-José PAVÉ,

directeur administratif de l'UFR de biologie, chevalier de l'ordre des Palmes académiques.

Ils gardent en mémoire sa force de caractère, son énergie, son enthousiasme, ses compétences ainsi que son sens élevé des responsabilités et du service public.

— Lyon, Paris.

M<sup>me</sup> Pierre Guinet, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, font part du décès de

M<sup>lle</sup> Clémence RAMNOUX,

docteur agrégé en philosophie, survenu le 27 mai 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 mai, à 10 h 45, en l'église Saint-Bruno, à Lyon-1<sup>er</sup>.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M<sup>lle</sup> Paule SALVAN,

conservateur en chef honoraire des bibliothèques de France, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 mai 1997, à Paris.

## Anniversaires de décès

— Le 29 mai 1992,

## Rémi SAINT-ANDRÉ,

partant « Sur les ailes du temps », nous disait : « *Ne pleurez pas, je vous aimerai au-delà de la vie, l'amour est dans l'âme et l'âme ne meurt pas.* »

Pour lui aujourd'hui et avec lui ... une prière, une pensée, un sourire.

4, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

## Conférences

— **La morale laïque contre l'ordre moral**, conférence de J. Baubérot, église protestante de Bon-Secours, 5 juin, 20 h 30, 20, rue Titon, Paris-20<sup>e</sup>.

**THÈSES**  
Tarif Étudiants  
**65 F la ligne H.T.**

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Le Monde



Les mardis de Claude Bernard

« Le poisson, aliment de demain ?  
Enjeux, innovations, perspectives »

La conférence-débat sera animée par

► Julien Coléou, professeur émérite à l'INA P-G.  
► Eric Fottorino, journaliste au quotidien *Le Monde*

**Mardi 3 juin 1997 de 18 h à 20 h**

Amphithéâtre Tisserand  
Institut national agronomique Paris-Grignon  
16, rue Claude-Bernard 75005 Paris

**MONDIOSCOPIE NOUVEAU**

**MONDIOSCOPIE**

Bilan d'une fin de siècle

**98 FF**

**Un guide indispensable**

ALAIN GÉLÉDAN

Le Monde Éditions



# Les maîtres trompeurs de Lagos

**L**e vrai Père Noël habite à Lagos. Au traîneau et à la houppelande rouge, il préfère les grosses cylindrées allemandes et les costumes italiens. Dans sa poche, il a souvent un téléphone portable, et sous la main toujours un fax. En toute saison, aux quatre coins du monde, il promet de merveilleux cadeaux à des adultes qui n'ont jamais cessé tout à fait de croire en lui. Recevoir beaucoup d'argent sans trop d'efforts, qui n'en rêverait ?

Anders Törngren, par exemple. Début 1996, ce Suédois spécialisé dans l'installation de systèmes d'alarme reçoit une lettre du Nigeria : des jeunes gens désireux d'« investir » en Europe demandent à utiliser son compte en banque en échange d'une « rémunération » fixée pour la première année à 100 000 couronnes suédoises (environ 75 000 francs).

Törngren se méfie, car même au fond de sa province enneigée il a entendu parler des fameuses lettres du Nigeria - la Suède en reçoit entre 3 000 et 5 000 par an - qui ne sont que des attrape-gogos pour soutirer de l'argent à des victimes trop naïves. S'il accepte pourtant, après des mois de négociations par fax et par téléphone, de se rendre en Afrique de l'Ouest, c'est que l'appât est relativement modeste, donc plus crédible (les gains que font miroiter les escrocs nigériens sont d'ordinaire beaucoup plus élevés), et que le rendez-vous avec ses futurs « partenaires » a été fixé à Lomé, la capitale togolaise, moins inquiétante que la sulfureuse Lagos.

Ses interlocuteurs, deux hommes parlant très bien l'anglais, qui se présentent à lui comme un juriste et un expert-comptable, le traitent d'abord avec courtoisie. Puis les choses se gâtent : séquestré pendant douze jours par des malfaiteurs qui le prennent à tort pour un millionnaire et menacent de le « faire sauter » à l'explosif si sa famille ne paie pas une énorme rançon, le Suédois en sera quitte finalement pour la peur et une fraction de la somme exigée par ses ravisseurs. Il n'était que menu fretin dans les vastes filets tendus par des maîtres trompeurs qui écument l'Europe, l'Amérique ou l'Asie. Des criminels en col blanc, sophistiqués, retors, inventifs, prompts à examiner toutes les innovations technologiques sous l'angle de leur utilisation délictueuse.

« Au Nigeria, il n'y a pas de morale, pas de véritable frontière entre le légal et l'illégal. Le seul critère de la réussite, c'est l'argent. Peu importe comment on l'obtient », souligne François-Xavier Harispe, chef du bureau de l'AFP d'Abidjan après sept ans passés à Lagos.

**C**OMMENT s'étonner que cette société en perpétuelle compétition, animée par une fabuleuse énergie, ait aussi engendré une créativité criminelle protéiforme ? Jouant avec les mécanismes bancaires aussi facilement qu'avec des identités imaginaires (ils s'appellent « Docteur Usi Edosa », « Alhaji Ismaila Buba » ou « Chef Rolland West »), les fraudeurs nigériens ont acquis une réputation internationale. Leurs exploits sont détaillés dans plusieurs rapports du FBI et de Scotland Yard. Fin avril, Interpol a mis en lumière une nouvelle dimension de cette entreprise criminelle, les escrocs se faisant désormais passer pour... des fonctionnaires nigériens qui enquêtent sur la fraude.

Selon une émission de la chaîne de télévision CBS diffusée en décembre 1994, près de 1 milliard de dollars avaient déjà été extorqués à des hommes d'affaires américains par des Nigériens experts dans l'art de fabriquer des faux ou d'obtenir par la corruption des documents « authentiques ». Depuis qu'ils les vérifient à la loupe, les employés des consulats européens à Lagos constatent que 80 % des pièces présentées à l'appui des demandes de visa sont fausses.

Cette proportion atteint 90 % au consulat d'Afrique du Sud, car la

patrie de Nelson Mandela est devenue, depuis l'établissement d'une liaison aérienne Lagos-Johannesburg, le nouvel Eldorado des aventuriers nigériens. Le rencontre d'hommes d'affaires noirs ou afrikaners, longtemps coupés de certaines réalités par le système rigide de l'apartheid, avec des Rastignac qui ont fait leurs classes dans la jungle lagotienne s'apparente à une réunion de pensionnaires des Oiseaux avec celles de Madame Claude.

En Grande-Bretagne, où les lettres sont envoyées en quantité industrielle à des adresses relevées dans les annuaires d'entreprises (même le directeur du *Serious Fraud Office* en a reçu une à l'automne dernier), les dommages causés par la mafia nigérienne se chiffrent chaque année en centaines de millions de livres sterling, et la police a reçu 18 000 plaintes. En Allemagne, près de 20 000 personnes ont déjà été sollicitées avec des offres trop alléchantes pour être honnêtes.

Tout comme en France, où, selon un fonctionnaire du consulat à Lagos, les escrocs « ont écrémié Paris, puis les villes de province, puis les DOM-TOM et maintenant le moindre village ». Le nombre de ceux qui se sont laissés prendre au piège est difficile à évaluer, car beaucoup renoncent à porter plainte. Certains finissent ruinés : tel ce commerçant de Karlsruhe, assis aujourd'hui sur une mon-

tagne de dettes, qui ne peut s'empêcher d'éprouver du « respect » pour ses arnaqueurs. « La façon dont ils ont exécuté leur plan, c'était vraiment professionnel », a-t-il confié au quotidien *Süddeutsche Zeitung*.

Ces Frégoli sont surtout des metteurs en scène, capables de monter de toutes pièces un décor en trompe-l'œil afin d'éblouir leurs victimes avec un mirage de plantes vertes et de fauteuils capitonnés. Papier à en-tête, numéros de fax et de télex, voix suave de la secrétaire compétente au téléphone, tout cela appartient à une organisation fantôme qui s'évanouira sans laisser de traces. Le jour de signer le contrat, ils achètent à des employés subalternes le droit d'utiliser le vrai décor, par exemple à l'étage de la direction de la Société nationale de pétrole, rue Kofo-Abayomi à Lagos, où des limiers de la sécurité nigérienne ont, le 3 mars 1995, surpris un certain Udo Okoro en train d'exécuter un numéro désormais classique devant trois hommes d'affaires est-européens. Le montant du contrat fictif est souvent élevé (20 à 30 millions de dollars). Le but réel des malfaiteurs est d'empocher environ 1 % de cette somme, soit 200 000 à 300 000 dollars qui seront exigés, suivant les variantes, pour « frais d'enregistre-

ment » auprès de l'administration ou bien, si la procédure revêt d'emblée un caractère illégal, pour « dépenses diverses » : en clair, acheter des complicités.

Les Nigériens sont de grands spécialistes de l'escroquerie sur des droits payables d'avance. En anglais, « *advance fee fraud* ». Parmi leurs plus beaux coups figure le cas de cet Anglais de haut niveau, accueilli en grande pompe à l'aé-

roport et convaincu, pour son malheur, d'avoir été reçu par le directeur de la Banque centrale du Nigeria. Ou l'histoire d'un autre homme d'affaires, escorté par des motards jusqu'à la caserne de Dodan Barracks à Lagos (alors résidence habituelle du chef de l'Etat) et persuadé d'y avoir vu en tête à tête le président d'alors, Ibrahim Babangida. Les arnaqueurs d'une firme de courtage helvétique avaient poussé le raffinement jus-

qu'à faire visiter à leur victime une plate-forme pétrolière dans le delta !

L'habileté de ces fraudeurs, qui risquent au moins trois ans de prison ferme en vertu de l'article 419 du code pénal nigérien (d'où leur surnom local : les « Four-One-Nine »), pose au Nigeria un grave problème d'image. Sous la pression internationale, notamment américaine, les autorités militaires

**Expédiant des lettres par milliers, jouant avec les mécanismes bancaires et les innovations technologiques, les escrocs nigériens, jamais à court d'imagination, ont déjà piégé des milliers de victimes dans le monde. Sous la pression internationale, les autorités militaires de Lagos tentent de réagir**

core Jean-François Bayart, « connaît une marginalisation croissante sur tous les marchés légaux, hormis les hydrocarbures », et ne participe plus qu'à moins de 2 % du commerce mondial, elle tend à se réinsérer dans les échanges internationaux par le biais criminel, tirant ainsi profit de son propre capital historique et social de délinquance. Le paradoxe, c'est que trafiquants ou escrocs manifestent nombre des qualités (ingéniosité, discipline, rapidité d'adaptation) qui ont assuré le décollage des « dragons » asiatiques.

**S**COTLAND YARD et le FBI ont été épatés de découvrir comment fonctionnait la mafia nigérienne, formée à Lagos dans des écoles du crime et organisée à l'étranger en cellules parfaitement étanches sur le modèle de l'IRA, chacune étant dirigée par un lieutenant qui supervise entre six et vingt soldats. Certaines de ces cellules sont spécialisées dans l'utilisation massive de cartes de crédit, d'autres dans l'exploitation du système de protection sociale des pays riches : l'une d'elles, basée dans le quartier chic de Kensington à Londres, touchait chaque semaine 150 000 livres d'allocations diverses, collectées sous 2 000 identités et à 500 adresses différentes. Jamais à court d'idées, les « 419 » se sont lancés plus récemment à l'assaut des Eglises pentecôtistes américaines et des institutions charitables, aux finances moins strictement contrôlées que celles d'une entreprise commerciale et plus enclines à croire, sinon au Père Noël, du moins en la générosité de leur prochain.

L'escroc n'est-il pas une incarnation d'Eshu, ce dieu du panthéon yorouba qu'on assimile trop souvent au Diable chrétien et qui serait plutôt le Malin, le Décepteur rusé omniprésent dans les contes africains ? Ou bien, si l'on en juge par l'admiration qu'il suscite, un justicier masqué qui venge le continent noir de siècles d'humiliation ? « Nous avons affaire à une nation de gens talentueux », déclarait à la chaîne CBS l'écrivain nigérian Wole Soyinka, aujourd'hui l'un des principaux opposants à la junte militaire. « Le problème est que les Nigériens excellent désormais dans l'escroquerie. »

Car c'est bien parce que le Nigeria a eu plus d'argent, plus d'universités, plus d'ambitions que le reste du continent qu'il est devenu une étrange pépinière où fleurissent les coups tordus et où des jeunes gens astucieux, exclus du pouvoir mais instruits par le mauvais exemple de leurs aînés, usent sans scrupule de leur intelligence pour s'enrichir. Respecter des règles, attendre son tour ? A quoi bon, quand les militaires foulent aux pieds la démocratie et que les politiciens se couchent devant les militaires ? La dérive délictueuse n'est qu'un symptôme de la crise nigérienne, et le dernier chapitre du roman des tricheurs, ces modernes aventuriers de l'Afrique, n'est pas encore écrit.

Michèle Maringues  
Dessin : Guillaume Dégé

**En Grande-Bretagne, les dommages causés par la mafia nigérienne se chiffrent chaque année en centaines de millions de livres, et la police a reçu 18 000 plaintes**

ment » auprès de l'administration ou bien, si la procédure revêt d'emblée un caractère illégal, pour « dépenses diverses » : en clair, acheter des complicités.

Les Nigériens sont de grands spécialistes de l'escroquerie sur des droits payables d'avance. En anglais, « *advance fee fraud* ». Parmi leurs plus beaux coups figure le cas de cet Anglais de haut niveau, accueilli en grande pompe à l'aé-

roport et convaincu, pour son malheur, d'avoir été reçu par le directeur de la Banque centrale du Nigeria. Ou l'histoire d'un autre homme d'affaires, escorté par des motards jusqu'à la caserne de Dodan Barracks à Lagos (alors résidence habituelle du chef de l'Etat) et persuadé d'y avoir vu en tête à tête le président d'alors, Ibrahim Babangida. Les arnaqueurs d'une firme de courtage helvétique avaient poussé le raffinement jus-

qu'à faire visiter à leur victime une plate-forme pétrolière dans le delta !

L'habileté de ces fraudeurs, qui risquent au moins trois ans de prison ferme en vertu de l'article 419 du code pénal nigérien (d'où leur surnom local : les « Four-One-Nine »), pose au Nigeria un grave problème d'image. Sous la pression internationale, notamment américaine, les autorités militaires

ont créé, depuis la fin des années 80, une unité spécialement chargée de lutter contre cette armée invisible. En 1995, un décret a durci la législation et renforcé le contrôle des transactions bancaires. Avec un succès jusqu'alors mitigé : rejeton monstrueux de la crise économique et d'un dérèglement des valeurs sociales, l'hydre « 419 » agit ses têtes hideuses sur cinq continents et projette son ombre sur tout un pays.

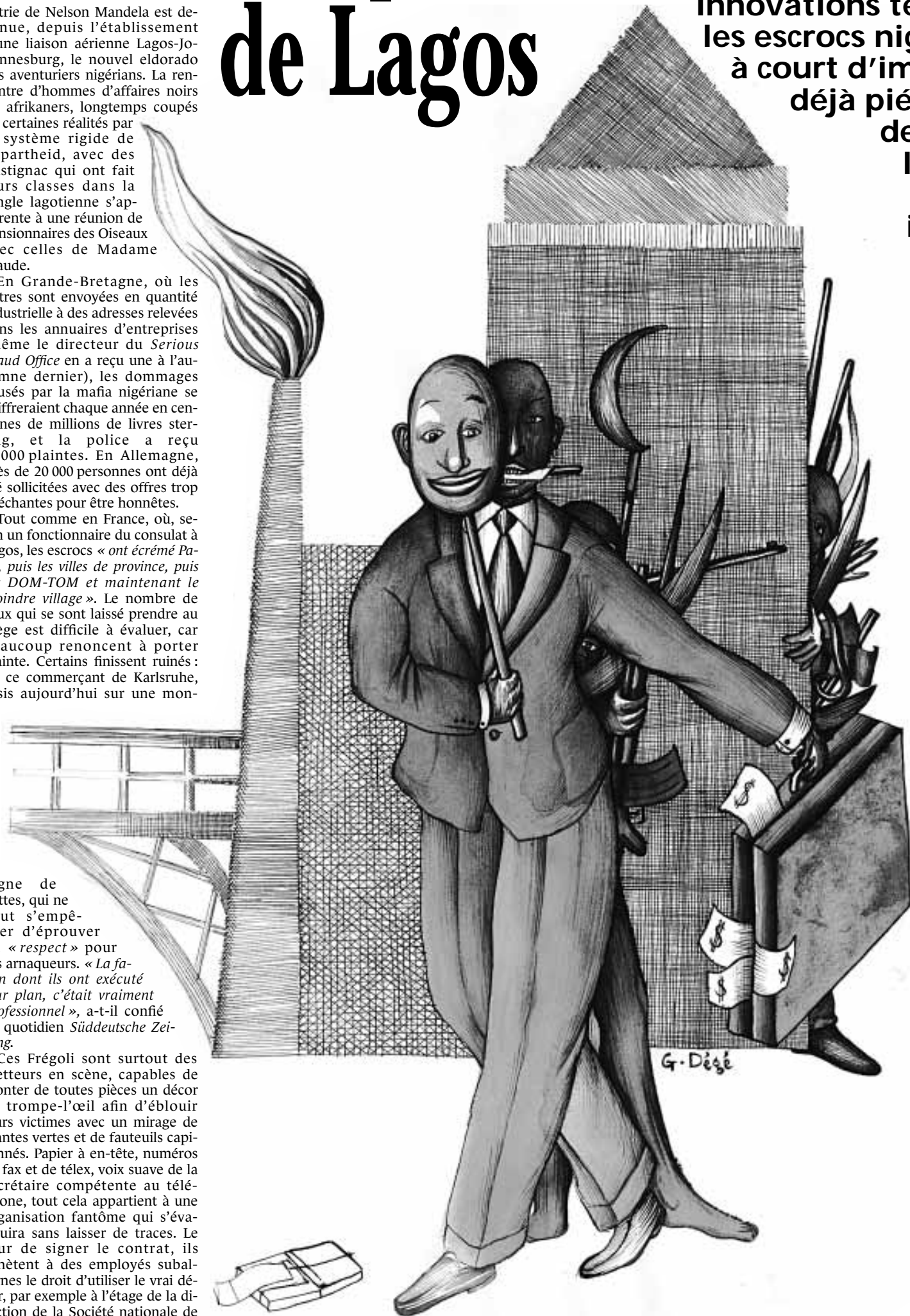
Le conseiller spécial antifraude et antidroque du général Sani Abacha, l'ambassadeur Mohamed Adamu, a dû se rendre récemment aux Etats-Unis pour y témoigner dans le cadre d'un procès intenté au gouvernement nigérian par un citoyen américain. Refait de plusieurs millions de dollars, le plaignant accuse l'administration d'Abuja de complicité avec les escrocs. Pour se laver de tout soupçon, le ministère des finances et la Banque centrale du Nigeria (CBN) - dont plusieurs comptes européens ont été mis sous séquestre en 1996 à la demande de victimes des « 419 » - en sont souvent réduits à publier des avertissements dans les journaux de Lagos ou de Londres : non, il n'existe pas de « commission d'application du budget » ! Non, la CBN n'a jamais

donné de directives pour que soient débloqués à l'étranger des fonds « gelés » par l'administration précédente !

La plupart du temps, les escrocs exploitent avec un total cynisme la réputation de corruption du Nigeria. Car que disent ces lettres, qui toutes recommandent la plus grande discrétion ? En gros : « J'ai un poste de responsabilité qui m'a permis de tricher, de voler, de gonfler les prix de contrats d'équipement. Je voudrais transférer à l'étranger cet argent mal acquis, dont 30 % seront pour vous si vous m'aidez. »

Comme le relève Jean-François Bayart, directeur à Paris du Centre d'études et de recherches internationales, « le phénomène « 419 » n'est qu'un bourgeois dans un très grand arbre » où s'épanouissent, comme autant de fleurs vénéneuses, les « évolutions délicieuses des économies africaines ». Il en veut pour preuve la réussite des barons nigériens de la drogue, passés en dix ans du statut d'humbles convoyeurs à celui d'organiseurs qui rétribuent, à 30 000 dollars le passage, les services d'hommes d'affaires blancs ou asiatiques, voire de militaires de l'US Navy.

Tandis que l'Afrique, note en-



# Oui, changer la République

par le groupe des cinq

RÉPONDANT à une sollicitation du *Monde*, nous avons appelé, dans ces colonnes, à « *changer la République* » en proposant cinq séries de réformes (*Le Monde* du 7 mai). Cet appel a eu quelque écho et, par égard pour tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'y répondre, nous nous devons d'y revenir.

Que les sceptiques se rassurent, tout d'abord : personne ne croit sérieusement que des changements institutionnels suffiraient à résoudre nos problèmes, à commencer par le premier d'entre eux, le chômage. Cette évidence rappelée, deux observations la précisent. D'une part, l'incapacité à mettre en œuvre des réformes énergiques et durables, ayant quelque chance de réduire le sous-emploi, provient aussi des dérèglements de notre démocratie. D'autre part, la déprime française s'aggrave de la dévalorisation continue de la politique. Bref, changer la République ne relève ni d'un exercice académique ni d'un luxe marginal.

Un mot, ensuite, de la diversité, réjouissante, de nos interlocuteurs : citoyens, lecteurs, journalistes, spécialistes, et quelques responsables, tous attachés à la chose publique et prompts à nourrir le débat.

Parmi ceux qui nous ont fait écho, beaucoup nous ont reproché notre timidité. Certains, notamment parmi les lecteurs du journal (*Le Monde* du 19 mai) auraient souhaité nous voir aller un peu plus loin, d'autres, beaucoup plus loin. Jacques Julliard (*Le Nouvel Observateur* du 15 mai) ou Jean-François Revel (*Le Point* du 16 mai) plaident ainsi pour l'instauration d'un vrai régime de type présidentiel. Cette voie n'est pas interdite, mais on ne saurait y entrer sans régler, comme l'évoque Nicolas Tenzer (*Le Monde* du 20 mai), quelques points qui ne sont pas de détail, et notamment la correction de certaines malformations de la Constitution américaine pouvant conduire, dans le contexte français, à des blocages.

D'autres encore, Sylvain Bourmaud et Bastien François, souhaiteraient que l'on élise non plus le président, mais le premier ministre (*Le Monde* du 15 mai), ce qui serait concevable si le premier ministre devenait... le président.

## AU COURRIER DU « MONDE »

### ET L'INTÉGRITÉ ?

Les Français feraient peut-être davantage confiance aux hommes politiques s'ils étaient convaincus de leur intégrité. A quoi reconnaît-on une personne intègre ? A l'attention qu'elle donne pour faire coïncider sa manière de vivre avec ses idées. Quand on est intègre, ce qu'on valorise, on le met en action, pour être en accord avec soi-même.

Beaucoup d'hommes politiques nous disent qu'ils sont pour le non-cumul des mandats. Si, effectivement, ils attachent de la valeur à ne pas exercer plus d'un mandat, on pourrait s'attendre à ce que, dès maintenant, ils mettent en application ce principe pour eux-mêmes. Ce serait là un gage d'intégrité.

**Dominique Aussant,**  
Paris

### SILENCES COUPABLES

La foule amena devant Jésus une femme adultère... et on connaît la suite. Si la foule lui amenait aujourd'hui un pédophile, Jésus se comporterait évidemment de la même façon, malgré l'horreur du crime. Il ferait en sorte qu'il ne soit pas lapidé. Nous avons profité de l'enseignement du maître. Non seulement nous ne réclamons pas la tête du coupable, sa traduction devant la justice nous suffit, mais nous cherchons la culpabilité en nous-mêmes (« *Que celui qui n'a pas péché lui jette la première pierre* »). C'est ce qu'expriment les articles qui s'étonnent et s'offusquent du silence qui a permis qu'à Cosne-sur-Loire, pendant des années et des années... Mais on ne va jamais assez loin dans cette voie, on ne fait jamais assez d'efforts sur soi-même. D'autres silences sont coupables. Nombreux sommes-nous dont les activités (publicité, cinéma, radio, presse...) ou le mode de vie, ou seulement les plaisanteries, sont autant d'incitations à prendre le sexe pour un simple jeu se

A bien des suggestions qui ont été ainsi faites nous pourrions adhérer, peut-être même à cinq. Mais là n'était pas notre objet. Dans l'inventaire des changements possibles, ceux que nous proposons ont été retenus en fonction de quatre critères : premièrement, que le changement nous semble nécessaire ; deuxièmement, qu'il nous paraisse devoir être efficace ; troisièmement, qu'il soit susceptible de réunir un large consensus

Le prochain gouvernement serait parfaitement dans son rôle, et agirait strictement dans le cadre de la Constitution, s'il proposait au chef de l'Etat d'organiser un référendum sur le sujet, sans demi-mesure

chez les Français, sinon parmi leurs élus ; quatrièmement, qu'il puisse être rapidement mis en œuvre. Ceux que nous avons proposés sont seuls passés au travers de ce tamis serré.

A tous ceux qui souhaitent aller au-delà, et dont nous pourrions être, nous signalons seulement le piège habituel dans lequel tombent trop souvent les partisans du changement. Le clivage premier est entre ceux qui veulent des réformes et ceux qui n'en veulent pas, et non parmi ceux qui en veulent, entre ceux qui en souhaitent plus ou moins. Or les divisions des derniers ne profitent qu'au conservatisme des premiers.

Qui peut croire que toute discussion cesserait si nos propositions étaient reprises ? Elles se poursuivraient, mais sur les bases notablement assainies que la conjugaison des efforts aurait permis d'atteindre.

Puisque ceux-là mêmes qui nous ont reproché notre timidité n'ont cependant rien trouvé à redire à nos propositions, nous nous en tenons à cela, qui n'est pas encore gagné. Obtenons-le déjà, et n'oublions jamais que c'est en faisant échec au bien que le mieux devient un ennemi.

Si elles sont justes, qu'importe alors que ces idées ne soient pas nouvelles, comme nous le re-

jouant à deux ou plusieurs partenaires. Notre silence devant cette fausse croyance, devant ce « politiquement correct », nous rend complices de nombreux crimes, et les pires puisque commis contre des enfants.

**Denis Monod-Broca,**  
Paris

### L'AFRIQUE HUMILIÉE

C'est la première fois dans l'histoire des relations internationales qu'un Etat (le Zaïre) accorde la levée de l'immunité diplomatique pour livrer à la justice d'un autre pays, la France, un ambassadeur accrédité [Baya Ramazani, condamné le 29 avril à deux ans de prison avec sursis et 50 000 F d'amende pour homicide involontaire] (...) Jamais dans l'histoire des institutions républicaines, un diplomate, quel que soit le délit ou le crime qu'il a pu commettre, n'aura été aussi maltraité par les lois. Les juristes et les intellectuels africains, ainsi que l'opinion publique africaine sont à la fois choqués et émus. Choqués parce qu'un Etat africain, probablement en difficulté, accepte, sous la pression de la France, de livrer son diplomate en mission à la justice de ce pays tiers (...) En présence de deux principes, celui de l'immunité, et celui de la sanction d'un délit pour excès de vitesse, les règles du droit international doivent l'emporter et l'emportent nécessairement sur le droit interne, notamment, sur le droit pénal français. Et ce principe de la hiérarchie des normes a valeur constitutionnelle (art. 55 de la Constitution française) (...) Le droit a été méprisé, la justice insuffisante, et l'Afrique, encore, humiliée. La montagne diplomatique, et ses parois feutrées, a vraiment accouché d'une souris. Et dans ce « remue-ménage » politico-diplomatique, la justice française ne peut pas sortir grandie.

**Fethi Sahli**  
et **Abdoul Aziz Mbaye,**  
Paris

proche vivement Joël Mekhantar (*Le Monde* du 14 mai) ? Comment ne comprend-il pas qu'une idée demeure neuve aussi longtemps qu'elle ne reste qu'une idée ? Faut-il lui rappeler que l'idée de liberté avait déjà une longue barbe blanche bien avant la naissance de la liberté elle-même ? Et qu'il peut être dommage de consacrer plus d'énergie à « *changer les constitutionnalistes* » – ce à quoi la biologie et la patience suffisent – qu'à

hostile. Antoine Rufenacht (*Le Monde* du 19 mai) s'est trouvé l'unique défenseur du cumul, et sa franchise mérite notre hommage sincère en même temps qu'elle justifie qu'on y réponde. « *Doit-on mettre sur un pied d'égalité le président du conseil général de Lozère et le président de la région Ile-de-France ?* » Oui, assurément, car la charge de travail n'est pas proportionnée à la population et parce que les habitants de la Lozère pourraient avoir droit, comme les autres, à ce que leurs élus locaux ne se consacrent qu'à eux.

Mais si l'on bannit le cumul, poursuit M. Rufenacht, on mettra « *en place des règles dont les effets pervers – mal évalués – seront multiples* ». Oh que si ! Ces effets, nullement pervers, sont évalués, partout et depuis toujours, là où le cumul n'existe pas, c'est-à-dire pratiquement dans le reste du monde.

Mais, nous dit-il encore : « *Un parlementaire n'est guère "corruptible" puisqu'il exerce l'essentiel de son pouvoir de manière collective. De ce point de vue, le patron d'une collectivité est évidemment plus "fragile"... Le cumul ne change rien à l'affaire.* » Soit ! A ces détails près que, d'une part, le cumul permet à l'élu local poursuivi de bénéficier d'une immunité parlementaire qui n'a pas vocation à cela, et que, d'autre part, le fait que des élus de la nation soient l'objet de poursuites nuit gravement à

l'image du Parlement, même si c'est toujours en leur qualité d'élus locaux que certains de ses membres sont mis en cause.

Reste alors l'ultime argument : « *N'est-ce pas aux électeurs d'en décider ?* » Si, absolument, mais, justement, ce n'est pas le cas : lorsque le candidat qui représente leurs convictions détient déjà un mandat, les électeurs devraient-ils, pour chasser le cumul, voter contre leurs convictions ? C'est absurde. C'est pourtant le seul choix qu'on leur laisse.

Alors, puisque l'on parle d'eux, allons un peu plus loin. Des cinq séries de propositions que nous avons soumises, deux supposeraient une révision de la Constitution (vivifier le référendum, introduire le quinquennat), deux autres devraient se décliner en plusieurs textes (clarifier les pouvoirs locaux, rendre l'Etat impartial). En revanche, l'interdiction radicale du cumul, au moins pour les députés, s'accommode d'une loi organique. Elle pourrait reprendre les dispositions transitoires déjà mises en œuvre après 1985, lorsque le cumul avait été limité à deux mandats.

Dans ces conditions, le prochain gouvernement serait parfaitement dans son rôle, et agirait strictement dans le cadre de la Constitution, si, conformément à son article 11, il proposait au chef de l'Etat d'organiser un référendum sur le sujet, sans demi-mesure.

Dans la même perspective, Pierre Mazeaud a bien voulu dire son approbation (*Le Monde* du 8 mai). Jack Lang a affirmé que « *la rénovation est un des chapitres-clés des engagements du PS* » et a souscrit à nos propositions, quitte à en demander lui aussi davantage (*Le Monde* du 8 mai). François Léotard met désormais l'accent sur la nécessité d'une « *nouvelle démocratie* », dans laquelle s'insère, selon lui, la dissolution, et il annonce, entre autres, « *un très fort mouvement de décentralisation, la revalorisation des pouvoirs du Parlement sur le budget, sur le contrôle de l'administration, sur la création des commissions d'enquête (...), la limitation du cumul des mandats (...), le quinquennat, le référendum d'initiative populaire* » (*Le Monde* du 23 mai).

Bref, nous avons été lus et entendus, au moins le temps d'une campagne électorale. Et puisque l'une ou les deux autres des trois formations ainsi représentées sera forcément au pouvoir dans quelques jours, peut-on espérer que, pour une fois, ces promesses n'engagent pas seulement ceux qui les ont reçues, mais bien ceux qui les ont faites ?

**Guy Carcassonne, Olivier Duhamel, Yves Mény, Hugues Portelli et Georges Vedel**



# Préparer l'avenir du supérieur *par l'Areser*

**D**ÉPUIS que la droite détient tous les pouvoirs, on peut s'interroger sur l'existence d'une quelconque stratégie à long terme en matière d'éducation et de recherche. De référendum enterré sur l'éducation du candidat Chirac en rapport de la commission Fauroux - pratique désavoué - et en loi de programmation - concédée à la rentrée 1995, réaffirmée en 1996 et abandonnée le 28 juin 1996 -, on a abouti au projet Bayrou, catalogue de mesures au moindre coût, au mieux déjà en place, au pis repoussées à des jours meilleurs, comme l'aide aux étudiants. S'il est pourtant un domaine où l'avenir ne se prépare pas en fonction d'un calendrier électoral mais à partir d'objectifs et d'analyses à long terme, c'est l'enseignement supérieur et la recherche.

L'explication de la discrétion des politiques est limpide : la contrainte budgétaire empêcherait toute réforme coûteuse susceptible de s'attaquer à la racine des problèmes. Entre une droite qui penche pour le moins d'Etat, une gauche qui rappelle sa priorité à l'éducation et à la recherche, mais veut afficher en même temps d'autres priorités sociales pour venir légitimement en aide à ceux qui souffrent le plus de la crise de sous-emploi, tout discours à long terme impliquant des engagements chiffrables et chiffrés est taxé de dangereuse utopie par une

technocratie impavide qui a l'œil rivé sur les déficits. Trois arguments irréfutables justifient pourtant amplement un tel projet :

1. - Le rapport Fauroux estimait, l'an dernier, que les besoins en financement des universités pour améliorer l'accueil des étudiants, l'équipement en locaux et bibliothèques, ainsi que l'encadrement

## La nouvelle législature devrait être placée sous le signe d'une volonté à long terme manifestée par l'affichage de priorités

pédagogique imposaient un effort financier de l'ordre de 13 milliards de francs supplémentaires sur le budget universitaire actuel, à programmer sur plusieurs années (rapport Fauroux, p. 242).

2. - L'enseignement supérieur et la recherche sont et seront de plus en plus confrontés, eux aussi, à la concurrence européenne et même mondiale. Ne rien faire, alors que la France se caractérise par un effort relatif inférieur à ses homologues et de très grandes disparités selon les filières et les types d'enseignement, c'est accepter la déqualification des entrants, la difficulté d'insertion des sortants et obérer les acquis d'un système de recherche qui, malgré ses défauts, a été le résultat d'une volonté cinquantenaire, affirmée par le Front populaire et amplifiée sous

la présidence du général de Gaulle, pour prendre deux références que les deux principaux partis de gouvernement ne peuvent récuser.

3. - L'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche est hypothéqué par la crise de recrutement qui se profile dans les dix années à venir en raison des dé-

parts massifs des générations nombreuses recrutées à partir de la seconde moitié des années 60. La faiblesse des recrutements dans les grands organismes de recherche et la préférence ministérielle pour des recrutements de postes universitaires à horaires lourds ou à statut précaire amorcent un phénomène d'accroissement déjà connu dans les périodes de déclin antérieures de l'effort éducatif. Or on constate déjà les effets sociaux de ces choix à courte vue : le chômage croissant ou les mauvaises perspectives de carrière des aspirants chercheurs et des jeunes docteurs, issus de la politique d'incitation du plan « Université 2000 ».

Sans avoir été consultées par un quelconque référendum, les

jeunes générations ont pourtant marqué clairement leurs choix : contre le chômage, elles ont choisi d'étudier et de se qualifier avec un taux de scolarisation des 15-24 ans (60 %) supérieur à celui de l'Allemagne (43 %) et du Royaume-Uni (28 %). Face à une économie qui les maltraite et les fait attendre, elles ont cherché une sortie vers le haut et il est vrai que, malgré une dégradation tendancielle, le niveau de diplôme atteint protège contre le chômage.

Ceux qui rêvent de moins d'Etat, ou d'une délégation au privé de ce qui a toujours été une prérogative nationale, contredisent cette volonté socialement affirmée et dont l'« élan », pour employer un terme à la mode, ne doit pas être cassé, alors que nos voisins britanniques s'y rallient à leur tour. La nouvelle législature devrait être placée sous le signe d'une volonté à long terme manifestée par l'affichage de priorités, discutées par l'ensemble des parties concernées, et traduites dans une loi de programmation qui répondrait à cette option incontournable de la société civile.

*Ce texte a été élaboré collectivement par le bureau de l'Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche (Areser) dont sont membres, notamment, Françoise Balibar, Christian Baudelot, Pierre Bourdieu, Christophe Charle, Catherine Lévy et Daniel Roche.*

# Fermer la parenthèse Bayrou *par André Legrand, Philippe Meirieu et Claude Rebaud*

**Q**UELS que soient les résultats des élections législatives, il existe de bonnes chances pour que François Bayrou quitte à leur issue le poste qu'il occupe depuis quatre ans. Cette rare longévité et le succès apparent de son bénéficiaire ne doivent cependant pas faire illusion. Préoccupé essentiellement de se construire une image politique, le ministre n'a fait que réagir aux événements, contourner les difficultés et renvoyer à plus tard les grands choix, dans une gestion tactique, certes efficace et habile, mais qui laisse derrière elle un bilan particulièrement mince.

Sous le gouvernement Balladur, après avoir dénaturé, en cédant aux groupes de pression disciplinaires, une réforme des lycées conçue par l'un de ses prédécesseurs, il lui a fallu gérer les conséquences du coup manqué de l'abrogation de la loi Falloux. Cela a pris la forme d'un catalogue hétéroclite de plusieurs dizaines de micro-mesures dont beaucoup avaient déjà été définies, le « nouveau contrat pour l'école », et dont n'émerge vraiment que la réforme du collège.

Encore faut-il affirmer la totale ambiguïté de cette dernière : déjà, d'un établissement à l'autre, on observe le meilleur ou le pire. Ici elle a été l'occasion de soutenir les élèves les plus faibles, d'apporter les aides scolaires nécessaires et de tenter de dégager pour le plus grand nombre des parcours de réussite, le découpage des études en trois cycles permettant d'améliorer les liaisons avec l'école primaire et le lycée. Ailleurs, elle est utilisée pour mieux exclure grâce à l'accroissement des paliers d'orientation, distribuer les élèves dans des filières reconstituées et dégager précocement une « élite ».

Sous le gouvernement Juppé, le ministre de l'éducation nationale n'a eu de cesse de pouvoir enterrer le projet de référendum sur l'éducation. Cela a été une nouvelle fois fait habilement, par une réforme de l'enseignement supérieur largement en trompe-l'œil. Les mesures adoptées, souvent intéressantes, comme l'organisation des études en semestres, ne sont en effet guère nouvelles par rapport à celles définies antérieurement. Quant aux vraies réformes, celle de l'enseignement technique supérieur et celle de l'aide aux étudiants, elles restent en gestation ou à l'état de projet.

En fait, le système éducatif a été laissé à vau-l'eau, les dérives se sont multipliées, et la vie scolaire s'est dégradée, notamment par le développement de l'agressivité et de la violence. Quatre grandes questions devraient retenir l'attention d'un nouveau ministre.

La première concerne la définition des missions de l'éducation nationale qu'il semble indispensable de préciser à nouveau. L'école perd son âme à vouloir organiser une compétition sociale âpre et inhumaine, à gaver les élèves de contenus disciplinaires de plus en plus lourds qui ont pour effet d'éliminer à chaque niveau les moins résistants. C'est là une cause majeure de la dégradation de la vie scolaire.

Les établissements scolaires doivent redevenir des lieux éducatifs, ce qui implique un allègement des horaires de cours, un réaménagement du temps passé à l'école et une éducation à la démocratie par l'exercice de la vie sociale. Le travail personnel, dirigé par les enseignants, doit prendre aussi une place essentielle. A côté des enseignants, les parents, les chefs d'établissement, les conseillers d'éducation et les personnels non enseignants peuvent trouver un rôle dans la communauté éducative que constitue l'établissement scolaire.

Une fois redonnée une mission claire à l'école, il faut se préoccuper d'en aménager les structures. De la maternelle à l'Université, la plupart de nos élèves fréquentent au moins cinq établissements successifs. A chaque fois il leur faut intégrer de nouvelles règles du jeu et se former à de nouvelles méthodes.

L'école primaire et le collège ont le même objectif : donner une culture commune à tous les enfants, c'est l'école de l'intégration. Il est indispensable d'en rendre plus cohérents les approches pédagogiques et les contenus d'enseignement, d'organiser une formation

continue commune aux instituteurs et aux professeurs de collège et de dégager du temps de travail commun entre chaque collège et les écoles voisines, de même entre professeurs de collège et de lycée, afin de faciliter les orientations.

Le modèle d'excellence de cette école ne doit pas être de sélectionner une élite mais de faire émerger les qualités de chaque enfant, de lui faire acquérir les connaissances et habiletés qui définissent une personnalité et l'aident à prendre sa place dans la cité. Il faudrait aussi rapprocher le lycée et l'enseignement supérieur, qui poursuivent maintenant des objectifs voisins de diversification et de professionnalisation, s'attaquer aux cloisonnements qui favorisent les échecs et les mauvaises orientations et avoir la volonté politique d'intégrer les lycées professionnels aux lycées et les grandes écoles aux universités.

En troisième lieu, il devient urgent de redéfinir les métiers de l'enseignement. L'accès de tous les jeunes à l'enseignement secondaire, ainsi que la détérioration de la cohésion sociale ont profondément modifié les attentes envers une école conçue il y a deux siècles pour accueillir une élite sociale déjà bien éduquée. Le professeur ne peut plus se contenter de délivrer des savoirs, d'être le spécialiste d'une ou deux disciplines. Il est aussi un éducateur, au sens plein du terme, ayant pour préoccupation la formation intellectuelle, civique et morale des élèves.

## Le système éducatif a été laissé à vau-l'eau, les dérives se sont multipliées, et la vie scolaire s'est dégradée, notamment par le développement de l'agressivité et de la violence

Cela implique une réforme des modalités de recrutement et de formation initiale des enseignants, sans faire l'impasse sur un aménagement des statuts nécessité par l'évolution des conditions de l'enseignement : la présence des professeurs dans l'établissement ne peut plus se comptabiliser en heures de cours, mais devrait inclure l'aide au travail personnel et le suivi individualisé des élèves, ainsi que leur formation continue, la concertation pédagogique et le travail en équipe.

Enfin, il est nécessaire de revoir l'organisation et la gestion d'ensemble du système. On ne peut laisser le libéralisme s'y installer de manière rampante, les écoles et les établissements scolaires entrer en concurrence. A ce jeu, ce sont toujours les faibles qui s'affaiblissent et les forts qui se renforcent. Malgré les zones d'éducation prioritaires, les processus ségrégatifs ne font que se développer. L'intolérable a déjà été atteint ici et là, avec des pratiques de recrutement des élèves sur une base sociale en collège, et même ethnique en lycée technique ou professionnel.

La décentralisation, la déconcentration et l'autonomie des établissements libèrent les initiatives et favorisent les innovations lorsque le pouvoir central conduit une politique éducative claire, autour d'une grande vision de l'avenir. Sinon elles contribuent à laisser se développer les inégalités et à se mettre en place une école à plusieurs vitesses. Cette évolution est déjà engagée. Il est vraiment temps de fermer la parenthèse.

**André Legrand** est ancien directeur des lycées et collèges et ancien recteur.  
**Philippe Meirieu** est professeur des universités.  
**Claude Rebaud** est président du mouvement Education et devenir.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Jacques Chirac ou le doute

**L** E brillant scénario imaginé avec une belle assurance à l'Élysée tournerait-il au scénario-catastrophe pour la droite ? Depuis le choc du premier tour, les événements s'accélérent et suggèrent que le film menace d'échapper à son metteur en scène, lequel a dû passer une fois encore – la troisième – devant la caméra pour suppléer des acteurs défaillants. L'annonce du départ d'Alain Juppé, lundi 26 mai, dans des conditions finalement peu dignes – le premier ministre a appris son limogeage par téléphone, à Bordeaux, lundi matin –, a contribué à accroître encore le pessimisme qui se répandait dans les rangs de la majorité sortante. Voilà donc que Jacques Chirac, en toute hâte, se sépare d'un chef de gouvernement qu'il avait refusé de remplacer à chaque fois que la question avait été posée dans les rangs de la droite ! Le chef de l'Etat a aggravé son erreur en tentant de l'effacer.

Alain Juppé, chargé de conduire le RPR et l'UDF à la bataille électorale et de défendre le programme du futur gouvernement, est brutalement mis à pied, mais il conserve, semble-t-il, la direction de la campagne. Son retrait comme chef du gouvernement annonce-t-il la mise en place d'une formule de remplacement, et laquelle ? On ne le saura pas : Jacques Chirac prend la parole, mardi soir, pour égrener le chapelet conservateur – initiative et responsabilité, baisse des impôts, sécurité, ordre républicain... –, sans tirer le moindre enseignement du vote des Français ni indiquer de quel côté il recherche la « nouvelle

méthode de gouvernement » qu'il lui paraît nécessaire d'« inventer ». Le lendemain, mercredi, dans *L'Express*, Philippe Séguin, vers lequel une partie de la majorité se tourne, met au passage à la monnaie unique européenne les mêmes conditions que la gauche, dont Jacques Chirac laisse pourtant entendre que la victoire risquerait de « fragiliser la construction européenne ». Comprenez qui pourra !

Alors que sa victoire sur les socialistes paraissait sans appel il y a quatre ans, la droite présente aujourd'hui son visage de crise, celle qui l'avait écartée du pouvoir en 1981 et en 1988. La synthèse à laquelle elle avait semblé sur le point de parvenir en 1993 se décompose. D'un côté, les tenants du « tournant libéral », écarté par l'Élysée au début de la campagne, tentent tardivement de rattraper celle-ci, à la manière d'une mayonnaise qui tourne, et le chef de l'Etat fait écho à leurs thèses. De l'autre, les anti-maastrichtiens d'hier voient dans l'avance de la gauche au premier tour une occasion à saisir pour imposer leurs orientations à la droite. Ici, le RPR et l'UDF étendent leur soutien à Philippe de Villiers quand, ailleurs, les villiéristes n'hésitent pas à soutenir un candidat du Front national. Le doute qui accompagne Jacques Chirac depuis le début de sa carrière se diffuse aujourd'hui dans les rangs de la majorité à laquelle il s'était imposé il y a deux ans. Peut-elle encore compter sur ses électeurs pour lui rendre, le 1<sup>er</sup> juin, cette « force qui s'échappait » et qu'elle semble incapable de retrouver en elle-même ?

**A**INSI, Alain Juppé n'aura tenu que deux ans et quelques jours : entré à Matignon en mai 1995, auréolé de l'image d'un présidentiable potentiel pour le septennat suivant, il s'en ira début juin, usé par une impopularité record, portant, quoi qu'il arrive, la responsabilité partielle d'un premier tour « calamiteux » pour sa majorité.

Ce parcours accéléré illustre, de façon brutale, le sort réservé à bien des chefs de gouvernement par la V<sup>e</sup> République. Le passage à Matignon, pourtant, a longtemps été considéré comme un marche-pied naturel pour l'Élysée : la mémoire collective a fait de l'itinéraire de Georges Pompidou une sorte de modèle, alors qu'il s'agit plutôt d'un contre-exemple.

Chef du premier gouvernement du président et fondateur de la V<sup>e</sup> République, Michel Debré était prêt à se faire tailler en pièces pour le général de Gaulle. De toute façon, il quittera Matignon avant le référendum d'octobre 1962 instituant l'élection du président de la République au suffrage universel. Georges Pompidou, qui lui succède, aura d'autres ambitions. Mai 68 lui donnera sa chance.

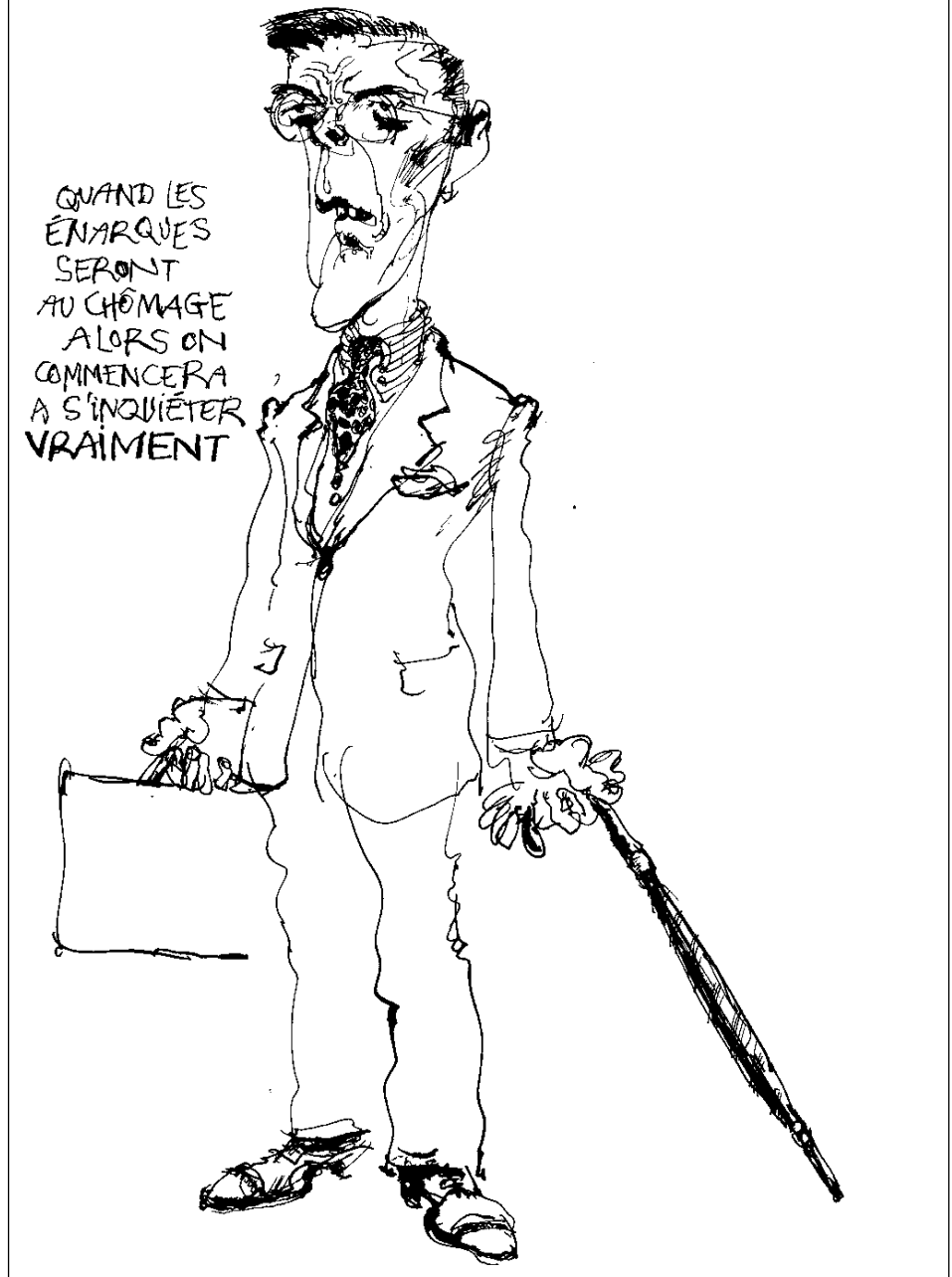
Son profil est peu conforme à celui des « compagnons » historiques du général. Pourtant, il fait figure de dauphin au moment où éclate la révolte des étudiants. L'homme occupe Matignon

sans interruption depuis six ans, ce qui restera une exception. Mais c'est au président que les manifestants en veulent. « Dix ans, ça suffit ! », lancent-ils. Et le chef de l'Etat prend ombrage du rôle de premier plan joué par son premier ministre dans cette crise : lorsqu'il dissout et qu'une majorité de droite écrasante sort des urnes au terme d'une campagne portée, encore, au crédit de Georges Pompidou, ce n'est pas à ce dernier qu'il confie la formation du nouveau gouvernement mais à Maurice Couve de Murville.

### EN RÉSERVE DE LA RÉPUBLIQUE

L'ancien premier ministre entame alors une brève traversée du désert. Dès janvier 1969, de Rome, il déclare sa candidature à une éventuelle succession. En février, de Suisse, cette fois, il insiste : « J'aurai peut-être, si Dieu le veut, un destin national. » Les vieux gaullistes sont choqués. Mais de Gaulle fait savoir que, s'il est battu au référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat, il quittera le pouvoir, ce qui se produit. Et c'est Pompidou que les électeurs envoient à l'Élysée. Ainsi naît la légende du premier ministre mis « en réserve de la République » – expression utilisée par de Gaulle en septembre 1968 – avant de grimper l'ultime échelon dans la hiérarchie des pouvoirs.

## Les gens par Kerleroux



Pourtant, un tel scénario ne s'est jamais renouvelé. Ni Valéry Giscard d'Estaing ni François Mitterrand n'ont été premiers ministres. Jacques Chirac a dirigé un gouvernement, par deux fois. Mais cela n'a guère accéléré sa course : chef du gouvernement de 1974 à 1976, il est candidat malheureux en 1981. De nouveau premier ministre, essuyant les plâtres de la première cohabitation (1986-1988), il est largement battu par François Mitterrand en 1988. Parmi les premiers ministres successeurs de Pompidou, ceux qui se voyaient un destin national ont plutôt souffert de leur passage à Matignon : Jacques Chaban-Delmas, premier ministre de Georges Pompidou (1969-1972) avant de laisser la place à Pierre Messmer, subira une défaite cinglante à la présidentielle de 1974 et ne se représentera plus. Raymond Barre, premier ministre de 1976 à 1981, tentera en vain, en 1988, de « surfer » sur une image de sérieux, forgée à Matignon, pour entrer à l'Élysée.

Les premiers ministres socialistes de François Mitterrand n'auront pas plus de chance. Pierre Mauroy (1981-1984) ne manifestait pas d'ambition présidentielle, mais on ne peut pas jurer qu'il n'y avait jamais pensé ; en tout cas avant d'être nommé. Son passage à Matignon sera tellement éprouvant qu'il y gagnera l'image d'un homme solide et courageux, mais en sortira « grillé » pour une candidature à l'Élysée. Son successeur direct, Laurent Fabius (1984-1986), est, lui, toujours dans la course. Mais son passage à la tête d'un gouvernement a neutralisé pour plusieurs années ses ambitions, en particulier à cause des conséquences judiciaires de l'affaire du sang contaminé.

Le cas de Michel Rocard, présidentiable évident jusqu'à sa nomination, est encore plus net : Matignon (1988-1991) a été pour lui le début de la fin, après que M. Mitterrand a joué avec lui, pendant trois ans, au chat et à la souris. Edith Cresson, qui lui a succédé brièvement (1991-1992), n'était pas présidentiable, mais elle aussi a été broyée. La fin tragique de Pierre Bérégovoy (1992-1993) constitue, heureusement, une forme extrême de l'épuisement d'un premier ministre. Enfin, le dernier chef de gouvernement de M. Mitterrand, Edouard Balladur, de nouveau dans une période de cohabitation (1993-1995), souhaitait faire de Matignon un tremplin pour l'Élysée. Il a raté son envol, lui aussi usé par une expérience qui l'a conduit à mener une campagne à contre-temps de l'espérance des Français.

Cette série de déboires n'est, au bout du compte, pas si surprenante : l'esprit et la pratique de la Constitution ne font-ils pas du chef du gouvernement un « fusible », destiné à protéger le président, fût-ce au prix de sa propre perte ? C'est au premier ministre, schématiquement, qu'il revient de mener la France au quotidien. Or, tout se passe comme si le pays était devenu, au fil du temps, plus difficile à gérer. En deux décennies, après la mort de Georges Pompidou, se sont conjugués de multiples bouleversements, dont une crise économique profonde avec le premier choc pétrolier de 1973-1974 et la mondialisation des échanges, à laquelle la France a pris sa part : les deux premiers présidents de la V<sup>e</sup> ont dirigé la France pendant la fin des « trente glorieuses » ; que leurs successeurs ont dû mener un pays frappé par la montée du chômage, avec son cortège de dégâts dans le tissu social.

Dans ce nouveau contexte, François Mitterrand a réussi à tenir quatorze ans en usant sept premiers ministres, dont cinq de son camp. Valéry Giscard d'Estaing, avec deux seulement – dont l'un, Jacques Chirac, n'a pas respecté le contrat d'allégeance, en quittant le gouvernement avec fracas –, n'était pas parvenu à dévier vers Matignon le cours de l'impopularité. Quant au premier chef de gouvernement de Jacques Chirac, il sera sans doute rayé, pour un moment, de la liste des présidentiables. Le temps d'oublier qu'il eut ce malheur : être premier ministre.

Jean-Louis Andreani

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### « Ne faites pas grève »

**N**OUS AVIONS DÉPLORÉ que dans le conflit de l'électricité et du gaz le terme « épreuve de force » ait pu être employé. M. Maurice Schumann dans *L'Aube* se sert avec plus de raison, après M. Paul Ramadier, du terme « épreuve de sagesse ». Il était évident cependant que l'autorité de l'Etat était en jeu. Dès lors la réquisition du personnel devenait indispensable, puisqu'un service public essentiel devait à tout prix être assuré.

Mais il y avait encore autre chose. La grève dans une industrie nationalisée, qu'elle soit totale ou « perlée » – et mieux vaut encore un franc arrêt du travail qu'une sournoise baisse volontaire de la production –, est un argument de poids contre les nationalisations. Elle met, en réalité, les ouvriers et leurs syndicats en conflit contre eux-mêmes.

M. Paul Ramadier a eu raison de dire aux ouvriers : « Ne faites pas grève. Ce serait de votre part une erreur grave, une faute contre ce que vous avez de plus cher. » Dans l'intérêt des deux parties, puisque l'une des parties était l'Etat, et dans l'intérêt du pays, mieux vaut donc qu'un arbitrage, qui devra être accepté sans récriminations, écarte l'éventualité d'une bataille sociale, compliquée peut-être d'une plus profonde lutte politique.

Nous ne pouvons, en ce moment moins que jamais, nous offrir le luxe onéreux de grèves qui menaceraient à la fois un plan de reconstruction nationale déjà vacillant et une stabilité monétaire déjà compromise.

Rémy Roure  
(29 mai 1947.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Ukraine et Slovaquie, une « zone grise » aux marges de l'OTAN

Suite de la première page

Parce que « le régime de Meciar n'est pas éternel » (argument tchèque) ou que « les minorités vivant en Slovaquie ne devraient pas se retrouver du mauvais côté » d'une nouvelle ligne de fracture en Europe (argument hongrois). La Pologne, de son côté, verrait d'un très bon œil l'ancrage à l'ouest de sa voisine, l'Ukraine.

Les deux pays ont aussi en commun de tâtonner, à la recherche d'un sentiment d'appartenance nationale consolidé, d'une identité consensuelle. Leurs références historiques sont malaisées. Dans l'un comme dans l'autre pays, la conscience d'un « déficit » historique est aiguë, même si elle ne s'avoue pas ouvertement. Elle n'existe à ce degré dans aucun pays

candidat à l'OTAN, pas même dans les Etats baltes, pourtant mal placés dans la « course » aux garanties de sécurité. Il y a enfin un autre dénominateur commun : l'ombre de Moscou, un phénomène qui, à Bratislava et à Kiev, plus de six ans après le démantèlement de l'empire soviétique, ne s'est pas réellement atténué, tant la volonté (en Slovaquie) ou la capacité (en Ukraine) de s'affranchir de la grande voisine fait défaut. La récente visite officielle à Bratislava du premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a donné lieu à bien des congratulations réciproques : la Slovaquie est perçue comme la « meilleure amie » de la Russie en Europe centrale. D'importants contrats de ventes d'armes ont été conclus. Le président russe, Boris Eltsine, a par ailleurs fait savoir qu'il se rendrait prochainement à Kiev pour signer un traité d'amitié et de coopération longtemps reporté.

Les relations Moscou-Kiev sont à l'évidence plus conflictuelles que les relations Moscou-Bratislava, très coulantes, surtout depuis le divorce tchécoslovaque. L'Ukraine flirte depuis des mois avec l'OTAN, soucieuse d'obtenir la signature cette année d'un document régissant ses relations avec l'Alliance atlantique. Cette stratégie vise notamment à contrebalancer l'influence de Moscou, qui s'arc-boute sur la présence en Ukraine de onze millions de Russes.

Pour ces deux pays, les grands enjeux économiques restent en défini-

tive inextricablement liés à une coopération étroite avec Moscou : le gazoduc Droujba (Amitié), héritage de l'époque des « pays frères », continue de fonctionner. Il sort de Moscou, traverse l'Ukraine et débouche en Slovaquie pour alimenter l'Europe centrale et occidentale. Le géant russe du gaz, Gazprom, considéré comme l'instrument de la diplomatie du Kremlin dans son « étranger proche », a récemment consolidé ses assises en Ukraine et en Slovaquie, au moyen de sociétés

mixtes. Coïncidence fortuite, bagage historique incontestable ou reflet de subtils calculs ? Force est de constater que la « zone grise » – dépourvue de garanties de sécurité euro-atlantiques – qui risque d'apparaître au cœur de l'Europe au lendemain du sommet de Madrid sur l'élargissement de l'OTAN correspond au tracé d'une des plus importantes artères d'exportations russes.

Natalie Nougayrède

### RECTIFICATIFS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

■ **AUDE.** Dans le compte rendu des résultats du premier tour des élections législatives (*Le Monde* du 27 mai), une inversion de résultats s'est produite dans la troisième circonscription de l'Aude (Castelnau-dary). Michel Cornuet, Verts, adjoint au maire de Campagne-sur-Auche, a en fait obtenu 1 523 voix (3,06 %), tandis que Jean-Pierre Bourgeau, Ecologie citoyenne, en a obtenu 561 (1,12 %).

■ **AVEYRON.** Des résultats ont été inversés dans la troisième circonscription de l'Aveyron (Millau). C'est Alain Fauconnier, PS, conseiller municipal de Saint-Affrique, qui arrive en deuxième position, avec 13 313 voix (27,38 %), et sera présent au second tour, tandis que Gérard Galtier, Verts, a obtenu 2 597 voix (5,34 %) et Ginette Marchive, écologiste, 1 368 voix (2,81 %).

■ **HÉRAULT.** Plusieurs erreurs se sont glissées dans les résultats de ce département. Dans la troisième circonscription (Lunel), les résultats de deux candidats ont été intervertis. Nicole Moschetti-Stamm, Verts, a obtenu 2 387 voix (3,65 %), et Michel Lenthéric, Ecologie citoyenne, 768 (1,17 %). Dans la quatrième circonscription (Lodève), Claude Duplan, Verts, a recueilli 3 078 voix (4,32 %), et Alain Coulet, Ecologie citoyenne, 1 182 voix (1,66 %). Dans la cinquième circonscription (Pézenas), Michelle Comps, Verts, a obtenu 2 175 voix (3,81 %), et Michel Pieyre, Ecologie citoyenne, 1 091 voix (1,91 %).

■ **HAUTS-DE-SEINE.** Dans la onzième circonscription (Bagneux), Brigitte Bourgès, Ecologie citoyenne, a obtenu 1 211 voix (3,21 %), tandis que Patrick Fages, écologiste, a recueilli 176 voix (0,46 %).



**CRÉDIT LYONNAIS** Jean-Maxime Lévêque, ancien président du CCF et du Crédit lyonnais, considéré comme un des banquiers du RPR, a été placé en garde à vue, mardi 27 mai

dans l'après-midi, à la demande du juge d'instruction Eva Joly, dans le cadre des procédures engagées contre la banque IBSA (International bankers SA). ● IBSA était la filiale française du

groupe International bankers Inc. fondé par M. Lévêque. ● LA BANQUE et sa maison-mère sont devenues des filiales du Crédit lyonnais en 1990 avant de se retrouver quelques années plus

tard en quasi-faillite. Le groupe se trouve aujourd'hui entre les mains du Consortium de réalisation (CDR) chargé de gérer les actifs compromis du Lyonnais. ● M. LÉVÊQUE devait être

entendu dans la journée de mercredi 28 mai par M<sup>me</sup> Joly sur plusieurs opérations immobilières réalisées à Paris qui auraient débouché sur des détournements de fonds.

## Le banquier Jean-Maxime Lévêque a été placé en garde à vue

La banque IBSA, ancienne filiale du Crédit lyonnais, est soupçonnée d'avoir multiplié les détournements de fonds, notamment à l'occasion d'opérations immobilières à Paris. Raymond Mantelet, ancien directeur général de l'établissement, est également entendu par le juge Eva Joly

**LE BANQUIER** Jean-Maxime Lévêque, soixante-trois ans, ancien conseiller du général de Gaulle à l'Élysée, ancien président du CCF et du Crédit lyonnais, considéré comme l'un des financiers historiques du RPR, a été mis en garde à vue, mardi 27 mai, en fin de journée à la demande du juge d'instruction parisien Eva Joly, dans le cadre des procédures concernant la banque IBSA (International bankers SA). M<sup>me</sup> Joly devait entendre M. Lévêque dans la journée de mercredi en profitant d'une période politique, entre les deux tours des élections législatives, qui la met à l'abri des pressions.

Depuis quelques semaines, les procédures concernant cette ancienne filiale du Crédit lyonnais s'étaient soudainement réveillées. M<sup>me</sup> Joly avait ainsi procédé le 23 mai à une perquisition dans le bureau d'Yves de Chaisemartin, en sa qualité de président de *France-Soir*, afin de récupérer des documents sur la vente en 1989 du siège du quotidien, rue Réaumur à Paris, par l'intermédiaire d'IBSA. Dans cette affaire, Raymond Mantelet, ancien directeur général et administrateur d'IBSA, a été placé en garde de vue lundi après-midi.

### GESTION CONTESTABLE

Le juge cherche à retrouver la trace du paiement d'une promesse de vente, pour 91 millions de francs, lors de la cession pour 550 millions de l'immeuble de *France-Soir*. Les archives d'IBSA mentionnent la SNC Ullmann, une société détenue par un industriel suisse du même nom, que l'on retrouve dans nombre d'opérations immobilières parisiennes douteuses. M. Lévêque devrait notamment être interrogé sur cette affaire.

IBSA était la filiale française d'un groupe baptisé IBI (International Bankers Inc.), fondé fin 1982 dans les Antilles néerlandaises par M. Lévêque. IBSA et sa maison mère sont devenues des filiales du Crédit lyonnais en 1990 avant de se retrouver, quelques années plus tard, en quasi-faillite à la suite de la crise de l'immobilier et d'une gestion pour le moins contestable.

Aujourd'hui, l'ensemble du groupe se trouve entre les mains du CDR (Consortium de réalisation), la structure chargée de gé-

rer et de vendre les actifs compromis du Crédit lyonnais. Si les procédures en cours s'accroissent, c'est justement parce que le CDR a terminé, il y a un mois, un audit juridique d'IBSA. Il a déjà fourni à la justice les informations à sa disposition et s'appête à déposer de nouvelles plaintes, qui viendront s'ajouter à la vingtaine de procédures en cours contre cet établissement depuis 1993. Le CDR aurait en ligne de mire la qualité des comptes du groupe et une multitude d'opérations de promotion immobilière qui constituaient l'essentiel du fonds de commerce d'IBSA.

« Il n'y a pas un dossier de crédit qui ait été monté correctement dans cette banque », affirme un spécialiste du CDR. « Sur les 7 ou 8 milliards de francs de pertes du groupe, on peut estimer que les malversations sont à l'origine de plus de 1 milliard de francs », ajoute-t-il.

La technique était toujours la même. La banque finançait plus qu'il ne le fallait et avec des garanties insuffisantes l'acquisition de biens immobiliers surévalués. Les intermédiaires, les promoteurs et autres marchands de biens se partageaient des marges et des commissions considérables et injustifiées.

Les responsables de l'immobilier d'IBSA, Jean de la Porte des Vaux et Alain Fadhuile, étaient même associés, à titre personnel, aux opérations que finançait la banque. Ils étaient actionnaires d'un certain nombre de SNC (sociétés en nom collectif) qui réalisaient des opérations de promotion immobilière avec des prêts... qu'ils accordaient.

M. de la Porte des Vaux et M. Fadhuile auraient perçu également, via des sociétés personnelles, des commissions en tant que prestataires de services... de la banque. MM. de la Porte des Vaux, Fadhuile et le président d'IBSA, Michel de Brem, ont été mis en examen en 1995 par M<sup>me</sup> Joly pour « abus de biens sociaux, complicité et présentation de bilans inexacts ».

Le Crédit lyonnais avait déposé, dès septembre 1994, une plainte contre X... sur des détournements de fonds à l'occasion de l'opération immobilière la plus importante menée par IBSA en 1990, pour un total de plus de 2 milliards de francs, au passage du

Havre à Paris. Un montage disproportionné par rapport aux moyens d'IBSA et à ses 600 millions de francs de fonds propres. M. Lévêque devrait aussi être entendu par Eva Joly au sujet de cette opération, à l'occasion de laquelle plusieurs dizaines de millions de francs se sont évaporés.

M. Lévêque n'avait pas été impliqué jusqu'à aujourd'hui dans les affaires en cours d'instruction. Il se sentait pourtant traqué et se considérait comme la victime d'une cabale politique et média-

### Des soupçons de faux bilan

**La qualité des comptes du groupe et surtout le bilan d'IBSA, en 1991, sont dans le collimateur de la justice. La réalisation d'une plus-value fictive de l'ordre de 80 millions de francs a permis en 1991 à IBSA d'afficher un résultat légèrement bénéficiaire au lieu d'une perte. Les comptes auraient été « enjolivés » sciemment afin de satisfaire une partie des actionnaires et sur ordre des dirigeants du groupe. Le Crédit lyonnais, qui venait d'entrer dans le capital d'IBSA en 1990 (à hauteur de 25 %) et de devenir son actionnaire de référence, ne voulait pas qu'il affiche une perte quelques mois plus tard. M. Lévêque, de plus en plus contesté par les actionnaires d'IBI, la maison-mère d'IBSA, voulait sauver son poste et afficher une performance honorable. Cela ne l'empêchera pas d'être remercié au début de l'année 1992.**

## Une histoire sulfureuse qui s'apparente à un mauvais roman financier

**L'HISTOIRE** du groupe bancaire fondé par Jean-Maxime Lévêque s'apparente, par bien des aspects, à un mauvais roman financier. IBSA, la principale banque du groupe, était, jusqu'en 1990, de droit luxembourgeois, détenue en totalité par une société holding International bankers Inc. (IBI), créée en 1982 à Curaçao, dans les Antilles néerlandaises. Si la vocation de l'établissement était clairement de proposer à ses actionnaires et à ses clients les avantages offerts par des paradis fiscaux, ses statuts étaient tout de même originaux. L'installation du siège de la banque à Luxembourg est une rareté. Parmi les 150 banques « étrangères » présentes à l'époque dans le Grand-Duché, deux seulement avaient leur siège sur place : IBSA et la trop célèbre BCCI (Bank for Credit and Commerce International) dont la faillite en juillet 1991 provoquera un scandale retentissant.

Pour fonder son groupe, après la nationalisation en février 1982 du CCF dont il était le président, M. Lévêque bat le rappel de ses relations d'affaires. Le premier à le

suivre est l'homme d'affaires saoudien Akkram Ojeh, qui prend 37 % d'IBI. M. Ojeh, qui était l'un des principaux actionnaires du CCF avant sa nationalisation, était devenu l'obligé de M. Lévêque. Ce dernier avait obtenu de l'Etat une indemnisation particulièrement généreuse pour les anciens actionnaires du CCF. Outre M. Ojeh, on trouve parmi les principaux actionnaires d'IBI la bowery Savings Bank liée aux Emirats, Samir Traboulsi, le cheikh saoudien Barroom, qui cédera ensuite ses parts à une autre célébrité, Robert Maxwell. Une minorité du capital est répartie entre une quinzaine d'investisseurs parmi lesquels la Kredietbank luxembourgeoise, la NMB Postbank, Michelin, Nestlé, la CGIP, Delmas-Vieljeux et Duméz.

**CARRIÈRE POLITIQUE** Jusqu'en 1988 M. Lévêque, énarque et inspecteur des finances, ne s'occupe pas beaucoup de son groupe. « Il se contentait de travailler un jour par trimestre et de toucher ses 2 millions de francs de sa-

laire annuel », dénonce un des anciens cadres de la banque. M. Lévêque avait choisi à l'époque de se lancer dans une carrière politique. Il avait créé un mouvement baptisé Unir, « contre le socialisme et pour le libéralisme ». En dépit d'onerieuses campagnes publicitaires, Unir n'obtient aucun succès, et M. Lévêque, qui brigait un siège de député à Paris en 1986, renonce à sa candidature au profit d'un RPR. Le 24 juin 1986, il est récompensé : le gouvernement Chirac le nomme à la présidence du Crédit lyonnais.

**ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE** M. Lévêque va tenter de privatiser rapidement le Lyonnais. En vain. Après un passage-éclair de deux ans, il laisse sa place à Jean-Yves Haberer et ne tarit pas d'éloges sur son successeur, qui le lui rendra bien. M. Lévêque se consacre alors pleinement au groupe IBI. Sa filiale française prend une importance croissante et se précipite dans le financement de l'immobilier en pleine euphorie spéculative. Comme le groupe réalise l'essentiel de son activité en France et que sa réputation est mauvaise au Luxembourg, la banque centrale du Grand-Duché incite fortement l'établissement à établir son siège en France.

C'est chose faite en 1990 avec l'aide... du Crédit lyonnais, qui prend 25 % du capital d'IBSA. Pour obtenir l'agrément en France, IBSA avait besoin d'un actionnaire de référence comme l'exigeait la Banque de France. Un actionnaire qui

avait multiplié les opérations de blanchiment d'argent. « L'hypothèse envisageable est qu'International Bankers fait partie d'un réseau de blanchiment d'argent, ou du moins qu'elle recycle des capitaux blanchis », indique une note de mars 1992 des renseignements généraux révélée par *L'Expansion* du 17 avril 1997.

Thierry Bell, ancien directeur d'IB Luxembourg, a porté plainte en 1993 et affirme avoir été licencié de façon abusive pour avoir refusé de cautionner des commissions occultes. Il affirme notamment que le groupe de travaux publics Dumez, par ailleurs actionnaire d'IBI, aurait utilisé les services d'IB Luxembourg afin de verser en France des commissions occultes en liquide pour obtenir des marchés. L'enquête a permis de découvrir une multitude de retraits en espèces à Paris organisés depuis le Luxembourg. Qualifiés de « mises à disposition », ils ont atteint jusqu'à 10 millions de francs... retirés par Samir Traboulsi en 1987.

### RÉMUNÉRATIONS « EXCESSIVES »

Le juge Eva Joly semble s'intéresser aussi aux opérations immobilières privées menées par M. Lévêque et à ses rémunérations jugées excessives, notamment via des stock options et des indemnités de toutes sortes. M. Lévêque aurait, par exemple, continué à toucher des salaires d'IBI quand il était président du Lyonnais.

Il n'y avait pas qu'IBSA à accumuler dans le groupe les pratiques douteuses. La filiale du Luxembourg est soupçonnée

d'avoir multiplié les opérations de blanchiment d'argent. « L'hypothèse envisageable est qu'International Bankers fait partie d'un réseau de blanchiment d'argent, ou du moins qu'elle recycle des capitaux blanchis », indique une note de mars 1992 des renseignements généraux révélée par *L'Expansion* du 17 avril 1997.

Thierry Bell, ancien directeur d'IB Luxembourg, a porté plainte en 1993 et affirme avoir été licencié de façon abusive pour avoir refusé de cautionner des commissions occultes. Il affirme notamment que le groupe de travaux publics Dumez, par ailleurs actionnaire d'IBI, aurait utilisé les services d'IB Luxembourg afin de verser en France des commissions occultes en liquide pour obtenir des marchés. L'enquête a permis de découvrir une multitude de retraits en espèces à Paris organisés depuis le Luxembourg. Qualifiés de « mises à disposition », ils ont atteint jusqu'à 10 millions de francs... retirés par Samir Traboulsi en 1987.

Eric Leser

## L'Etat prêt à racheter la participation du Lyonnais dans le groupe Pinault

**EN PLEINE CAMPAGNE** électorale, un des fidèles clients du Crédit lyonnais, François Pinault tente de réaliser un incroyable coup financier. Vendredi 30 mai au plus tard, le patron du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) doit savoir s'il a des chances de redevenir, à bon compte, seul maître à bord de sa holding familiale, la société Artémis, dont le Consortium de Réalisation (CDR), la structure chargée de vendre les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, détient 25 %. Artémis contrôle trois grands actifs : le groupe PPR (Printemps, Prismic, Conforama, La Redoute, Fnac, Rexel...), un portefeuille d'obligations pourries (*junk bonds*) partiellement transformées en participations directes dans des groupes américains en redressement et le vignoble Château Latour.

### UN PRIX INACCEPTABLE

L'Etat pourrait se mettre en travers du chemin de l'industriel. Le CDR cherche par tous les moyens à sortir de l'impasse dans laquelle il s'est lui-même placé et qui permet à François Pinault de racheter pour 1,5 milliard de francs sa participation dans Artémis, selon les termes d'un accord signé il y a environ six mois.

Cette participation, qui comprend aussi des obligations remboursables en actions, est inscrite dans les livres du Consortium pour 3,7 milliards de francs. Elle vaut, selon la méthode d'évaluation de l'actif net, plus de 6 milliards de francs.

Durant l'été 1996, M. Pinault a proposé, le plus sérieusement du monde, au CDR de lui racheter ses titres Artémis pour moins d'un milliard de francs. Un prix inacceptable. Le CDR a donc chargé la banque d'affaires américaine Goldman Sachs de lui trouver un acquéreur à meilleur prix. Mais, pour ne pas lâcher la proie pour l'ombre, le CDR a obtenu de M. Pinault une promesse de rachat pour 1,5 milliard de francs - assortie d'une clause de retour à meilleure fortune (*Le Monde* du 15 mars) -, s'il ne recevait avant le 30 mai d'offre plus favorable.

Ce qui est actuellement le cas. M. Pinault peut donc faire valoir cette promesse. Cela met aujourd'hui le CDR dans une position d'autant plus inconfortable, que la valeur en Bourse du principal actif d'Artémis, PPR, a progressé de plus de 50 % depuis la signature du contrat. Pour prévenir toute critique contre cet éventuel « cadeau » fait à un proche du président de la Répu-

blique, le CDR avait pris soin d'obtenir le feu vert de toutes ses autorités de tutelle sur cet accord avec M. Pinault.

### PAS DE REPRENEUR

Si Goldman Sachs n'a pas trouvé preneur, ce n'est pas parce que l'investissement est mauvais. Mais il est un véritable piège pour tout actionnaire minoritaire : M. Pinault refuse de s'engager à introduire Artémis en Bourse et à verser un dividende. « S'il le veut, François Pinault peut ne pas verser un centime de dividende pendant vingt-cinq ans », estime un proche du CDR. De ce fait, aucun des Anglo-Saxons qui se sont penchés sur le dossier n'a accepté de prendre un tel risque.

Profitant du trouble de la période électorale, le CDR et Bercy ont cherché un moyen de contourner leur engagement vis-à-vis de M. Pinault. Première solution : refuser de vendre. Mais ce n'est pas la vocation du CDR, qui s'exposerait en outre à une attaque en justice avec toutes les chances de perdre.

Seconde possibilité : trouver un extrémis un acquéreur complaisant, qui accepterait de faire une offre à 3,7 milliards de francs ou plus, obligeant M. Pinault à suivre les enchères. Seul un organisme public serait en mesure de

porter les 25 % d'Artémis jusqu'à ce que M. Pinault ou ses héritiers se décident à introduire la holding en Bourse ou à composer avec un minoritaire. Le CDR et Bercy envisagent de faire reprendre cette participation par l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR), propriété directe de l'Etat, qui contrôle, finance et supporte les pertes du CDR. L'EPFR a une vocation à plus long terme que le CDR, qui doit avoir vendu les deux tiers de ses actifs d'ici à fin 1998. L'établissement public s'appête donc à faire une offre que le CDR pourra présenter à M. Pinault. A Bercy, on ne faisait mardi soir aucun commentaire.

Du côté de M. Pinault, ce tour de passe-passe du CDR risque d'être très mal pris. De son point de vue, si Goldman Sachs n'a pas trouvé d'acquéreur, cela montre que le marché ne valorise pas Artémis plus de 1,5 milliard de francs. « Si j'ai un collier de diamants dans le désert et que je ne peux pas le vendre, il ne vaut rien », commente un observateur. M. Pinault, à supposer qu'il en ait les moyens financiers, ne paraît pas prêt à racheter les titres Artémis au prix fort.

Sophie Fay et Arnaud Leparmentier

### SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le 14 mai 1997 sous la présidence de Monsieur Patrice DUMAS a approuvé les comptes de l'exercice 1996.

Le résultat financier brut s'élève à 108 millions de francs contre 125 millions de francs en 1995. Après enregistrement d'éléments exceptionnels comprenant notamment une dotation complémentaire de 20 millions de francs à la provision sur le patrimoine locatif, et après reprise de 14,6 millions de francs de réserve latente sur les opérations de crédit-bail en exploitation, le bénéfice net comptable au 31 décembre 1996 ressort à 101,3 millions de francs, contre 97,9 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé la mise en paiement le 1<sup>er</sup> juillet 1997 d'un dividende global de F. 101 271 128, - soit 56 francs par action, contre 62 francs distribués au titre de l'exercice 1995 ; cette distribution correspondait à un montant global de 112,1 millions de francs et avait été assurée à concurrence de 14,2 millions de francs par prélèvement sur le report à nouveau.

## PSA de plus en plus pessimiste pour le marché automobile

POUR la deuxième fois en six mois, PSA a revu ses prévisions à la baisse pour le marché français de l'automobile : « Nous pronostiquons 1,85 million de nouvelles immatriculations en France en 1997 », soit 13,3 % de moins qu'en 1996, a déclaré Jacques Calvet, président du directoire du constructeur, lors d'un dîner-débat organisé par la chambre de commerce italienne pour la France, mardi 27 mai. Fin 1996, PSA tablait sur un recul du marché de 10 % en 1997. Début mars, après deux mois exécrables, M. Calvet jugeait que la baisse pourrait atteindre 12 %.

« Les commandes ne se redressent pas. Elles baissent de 20 à 22 % », a développé M. Calvet. Dans ces conditions, le patron de PSA a invité « le futur gouvernement français » à mettre en place un dispositif « permanent » pour relancer les ventes de voitures sous la forme d'une aide qui ne soit pas simplement conjoncturelle comme la « balladurette » et la « juppette ».

### DÉPÊCHES

- **BEIJING ENTERPRISES** : à la suite du succès de l'offre publique de vente des actions de la société chinoise à Hongkong (*Le Monde* du 28 mai), la société a augmenté le nombre d'actions offertes à 172,5 millions d'actions, et en a alloué 51,75 millions aux particuliers (contre 15 millions seulement prévus à l'origine).
- **SOMMER ALLIBERT** : l'allemand Tarkett va racheter pour 705 millions de deutschmarks (2,3 milliards de francs) les activités « revêtement de sol » du groupe français. En échange, Sommer Allibert acquiert 20,1 millions d'actions Tarkett.
- **UGINE** : la filiale aciers inoxydables d'Usinor Sacilor a signé un accord avec Altas Steel, premier distributeur d'acier en Australie et Nouvelle-Zélande, pour créer un centre commun de distribution.
- **PHILIPS** : le groupe néerlandais a vendu pour 480 millions de francs ses 25 % du groupe danois Bang & Olufsen.
- **FRANCE TÉLÉCOM** : l'exploitant téléphonique public a signé avec la CFTD, FO, la CFTC et la CGC un accord pour les années 1997, 1998 et 1999, qui prévoit d'intéresser le personnel aux résultats de l'entreprise.
- **PORTUGAL TELECOM** : l'exploitant téléphonique portugais a annoncé la création avec l'opérateur brésilien Telebras de la société Aliança Atlantica destinée à renforcer leurs investissements communs sur les marchés de l'Amérique latine et de l'Afrique. Les deux groupes devraient renforcer cet accord par des participations croisées.
- **ÉTATS-UNIS** : Reed Hundt, le président de la Commission fédérale des communications (FCC), l'autorité de réglementation des télécommunications et des médias aux Etats-Unis, a annoncé, mardi 27 mai, sa démission pour raisons personnelles. Nommé en novembre 1993, M. Hundt, quarante-neuf ans, devait achever son mandat en juin 1998.
- **SONY** : le groupe électronique japonais négocie avec l'équipementier automobile Toyota Automatic Loom Works la production conjointe d'écrans à cristaux liquides.
- **TABAC** : l'Etat de Floride envisage de revendre la totalité de ses investissements dans le secteur du tabac, soit 835 millions de dollars, a indiqué mardi 27 mai un porte-parole du gouverneur. Cette décision intervient alors que s'ouvre un procès dans lequel l'Etat de Floride réclame aux groupes américains de tabac 3 milliards de dollars de dommages en compensation des dépenses publiques.
- **GAZ** : des divergences subsistent entre les ministres de l'énergie de l'Union européenne, qui ont discuté, mardi 27 mai à Bruxelles, des modalités d'une libéralisation du marché du gaz. L'état des discussions étant peu avancé, il s'avère impossible de tout boucler d'ici à fin juin lors d'un conseil spécial, comme l'avait initialement souhaité la Commission.
- **ELF AQUITAINE** : le pétrolier français a annoncé, mardi 27 mai, avoir obtenu de nouveaux permis de recherche d'hydrocarbures au Congo et en Norvège. Elf Congo sera opérateur sur un permis « mer très profonde Sud ». Ce nouveau domaine de 5 070 km<sup>2</sup> est contigu au bloc « mer profonde Sud », obtenu il y a un an par Elf Congo en tant qu'opérateur. En Norvège, la filiale Elf Petroleum Norge a obtenu des participations dans deux licences d'exploration dans l'ouest de la mer de Barents.
- **ELECTRAFINA** : la holding belge devrait contrôler environ 9 % du nouveau géant français Suez-Lyonnais, a indiqué le financier belge Albert Frère, président d'Electrafina. Cette dernière a déjà investi environ 35 milliards de francs belges (5,6 milliards de francs) dans Suez, sur le point de fusionner avec la Lyonnaise, a précisé M. Frère, lors de l'assemblée générale des actionnaires.

# Moscou relance la privatisation partielle de la première compagnie de téléphone russe

Un quart du capital est proposé aux investisseurs étrangers

Sviazinvest contrôle 85 des 87 compagnies de téléphone régionales russes ainsi que l'opérateur international Rostelecom. Début juin, le

gouvernement mettra aux enchères 25 % de son capital. La mise à prix est fixée à 1,18 milliard de dollars, ce qui en fera la plus importante

cession d'actions à un acquéreur étranger. Les grands opérateurs européens et américains devraient se montrer intéressés, mais prudents.

### MOSCOU

de notre correspondant

En quête d'argent pour combler un déficit budgétaire de plus de 16 milliards de dollars (91 milliards de francs), l'Etat russe veut vendre 49 % de ses parts de Sviazinvest, la holding qui contrôle 85 des 87 compagnies régionales de télécommunications de Russie ainsi que l'opérateur international russe Rostelecom. Dans un premier temps, l'agence russe de privatisation va mettre aux enchères, en un bloc indivisible, 25 % des actions que détient l'Etat russe dans Sviazinvest, à un prix de départ de 1,18 milliard de dollars.

Ouvertes aux investisseurs étrangers et initialement annoncées pour le mois de mai, ces enchères ont été repoussées aux premiers jours de juin en raison de « difficultés techniques ». Ensuite, à une date qui n'est pas encore définie et dans des conditions qui restent floues, l'Etat russe devrait céder 24 % supplémentaires, mais très uniquement à des sociétés russes. Qualifiant les télécommunications de « secteur stratégique », les autorités russes ont annoncé leur intention de conserver 51 % de Sviazinvest, un poids lourd du secteur public russe.

A priori, cette vente, la plus importante jamais proposée à des étrangers, pourrait intéresser les investisseurs et notamment les grands noms des télécommunications. Avec seulement 18 lignes pour 100 habitants, le marché du téléphone offre de fortes perspectives d'expansion en Russie. Et Sviazinvest est bien placée pour rester le premier opérateur du pays. Les 85 compagnies régionales qu'elle contrôle gèrent, en situation de monopole, plus de 20 des 25,5 millions de lignes russes, souvent très vétustes. Certaines de ces compagnies ont aussi bâti, souvent en position de monopole, des réseaux de téléphonie mobile. L'une des plus puissantes, Ouralsviazinform, dans l'Oural (détenue à 51 % par Sviazinvest), a fait passer son profit net de près de 15 millions de dollars en 1995 à 30 millions en 1996.

L'Etat russe a déjà essayé de vendre 25 % de Sviazinvest fin 1995. Sans succès. Lors de l'appel d'offres, l'opérateur italien Stet l'avait emporté face à un consortium réunissant France Télécom, Deutsche Telekom et l'américain US West. La somme retenue était alors de 630 millions de dollars - Rostelecom n'était pas encore rattachée à Sviazinvest - avec obligation d'investir 770 millions de dollars sur deux ans. Mais le groupe italien avait finalement renoncé, faute d'avoir obtenu les garanties qu'il jugeait nécessaires, notamment sur la possibi-

lité d'exercer un réel contrôle sur l'ensemble des 85 compagnies régionales.

### CRAINTES

Suite à cet échec, l'Etat a embelli la mariée en lui transférant les 38 % (et 51 % des actions votantes) qu'il détient dans Rostelecom. Pour autant, les investisseurs ne semblent pas se précipiter. Ils craignent que l'Etat russe ne veuille un investisseur passif et sans grand pouvoir, dont le rôle serait, à court terme, de boucher le trou budgétaire et, à long terme, de financer la moder-

nisation d'un réseau téléphonique hors d'âge.

Instruits par les précédentes expériences de privatisation, certains analystes craignent que les enchères ne soient truquées. Ils font remarquer que le gouvernement russe a demandé à deux banques russes « bien en cour », Alphabank et Mostbank, d'établir le cahier des charges de la privatisation de Sviazinvest, alors que la Banque mondiale avait déjà octroyé un prêt de 1 million de dollars pour faire réaliser un audit du groupe par la banque Rothschild.

Etrangères au domaine des télécommunications, les deux banques russes risquent fort de fixer des règles de privatisation qui les avantageront. Puis, selon un scénario déjà éprouvé, elles pourraient ensuite acquérir elles-mêmes, au moindre coût, 25 % des actions d'Etat dans Sviazinvest. Pour l'instant, personne ne connaît encore la date ni les conditions des enchères pour la première part du capital. Face à un tel manque de transparence, les opérateurs étrangers risquent de ne pas se précipiter, quitte à être de nouveau accusés de frilosité.

Jean-Baptiste Naudet

## La Chine entrouvre son marché aux Américains

Le gouvernement chinois a autorisé, mardi 27 mai, la société China Unicom à offrir un service de téléphone local dans trois régions. A cette occasion, il permet aux firmes américaines Sprint et Macromedia, alliées à China Unicom, de prendre pied sur un marché chinois du téléphone à fort potentiel : le nombre de lignes pour 100 habitants n'est que de 4,6, et Pékin veut le porter à 10,5 en l'an 2000. Créée en 1994 par trois ministères, China Unicom a vocation à concurrencer le monopole public China Telecom dans le téléphone mobile et fixe (hors international). Mais elle n'était jusqu'à présent active que dans le premier domaine (100 000 abonnés mobiles), en raison de la lenteur du gouvernement à donner ses feux verts et de l'absence de capacités de financement. Sprint et Macromedia lui apporteront des moyens financiers au travers de sociétés mixtes. Mais les deux firmes ne seront pas autorisées à exploiter directement les réseaux. Cette étape n'a pas encore été franchie par Pékin.

## Nouvelle fusion en vue dans le téléphone américain

PRÈS D'UN AN et demi après son adoption par Washington, le « Telecommunications Act », qui a arrêté le principe d'une ouverture totale à la concurrence du téléphone outre-Atlantique, n'en a pas fini de provoquer de profondes remises en cause parmi les opérateurs américains. Selon le *Wall Street Journal* du 27 mai, les groupes AT&T et SBC Communications (ex-Southwestern Bell) négocieraient une fusion. Les deux groupes se sont refusés à confirmer ou infirmer l'existence de ces discussions. L'opération représenterait une transaction de 50 milliards de dollars et le nouvel ensemble afficherait un chiffre d'affaires de 80 milliards de dollars. Il contrôlerait plus de 60 % du marché américain du téléphone longue distance et exercerait un quasi-monopole sur le téléphone local dans le sud-ouest et l'ouest des Etats-Unis.

Depuis 1984, AT&T ne pouvait offrir, aux Etats-Unis, que du téléphone longue distance (national et international), marché sur lequel il était concurrencé par des firmes comme MCI ou Sprint. Le téléphone local lui était interdit. Seules les compagnies régionales (Baby Bells) nées de son démantèlement en 1984, et dont SBC Communications est la plus importante, pouvaient offrir ce type de services. Avec, pour contrepartie, l'interdiction de faire du téléphone longue distance. Ces barrières étant tombées avec la

nouvelle réglementation de janvier 1996, AT&T a commencé ponctuellement à demander des licences pour offrir du téléphone local.

Avec SBC Communications, il ferait un grand pas. Cette société est issue de l'absorption, en avril, de Pacific Telesis par Southwestern Bell. Deux autres compagnies régionales, Nynex et Bell Atlantic, sont aussi en cours de rapprochement. Le marché américain des communications locales est évalué à plus de 100 milliards de dollars. Il est actuellement plus rentable que le téléphone longue distance.

Pour aboutir, le rapprochement AT&T-SBC Communications doit toutefois franchir un certain nombre d'obstacles. Les deux groupes doivent d'abord s'entendre sur les modalités financières et la future direction. Or ils bloquent sur ces points, selon le *Wall Street Journal*. Le nouvel ensemble devra surtout obtenir le feu vert des autorités antitrust. Ce qui, compte tenu de leurs poids respectifs, ne sera pas facile. SBC Communications devra par ailleurs apporter la preuve que le téléphone local, dans ses zones d'activité, est ouvert à la concurrence. Ce qui n'est pas encore le cas si l'on en juge par le récent refus des autorités fédérales de laisser le groupe offrir du téléphone longue distance dans l'Oklahoma.

Philippe Le Cœur

## CICAMONDE

La Sicav diversifiée

Durant le premier trimestre 1997, tous les marchés (à l'exception du Japon) ont poursuivi leur ascension, jusqu'au relèvement du taux de 0,25 % effectué par la banque centrale américaine, qui craignait un emballement de l'économie. Les marchés ont donc subi des corrections d'ampleur variable et pourraient connaître une évolution plus heurtée dans les semaines à venir. Des prises de bénéfices ont été effectuées sur les marchés américain, allemand, suisse et français au cours de la dernière phase de hausse, et toute évolution, telle que la hausse du dollar, favorable aux valeurs exportatrices, sera mise à profit pour augmenter à nouveau les positions dès lors qu'il existe peu de signes précurseurs d'inflation dans un contexte d'activité soutenue aux Etats-Unis, et d'amélioration en Europe.

**SICAV**  
"Actions françaises et internationales"

■ Actif Net au 31.12.1996 : F 640.040.918,40

■ Performance sur l'exercice 1996 clos le 31.12.1996 : + 17,39 % (coupon net reinvesti)

■ Valeur liquidative au 25.04.1997 : F 1.458,18

■ Performance du 31.12.1996 au 25.04.1997 : + 8,11 %

■ Dividende mis en paiement le 29.04.1997 : F 29,80 assorti d'un crédit d'impôt de F 6,28

■ Remploi du dividende global sans frais pendant trois mois, jusqu'au 29 juillet 1997.

**CIC**  
**Paris**

ValLEFI

Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.15 code FILBANQUE (1,01 F la minute) ou sur le serveur vocal 08.36.68.98.76 (2,23 F la minute).

## LVMH s'empare du réseau de distribution mondial de Guinness

L'HEURE de la riposte contre Guinness a sonné pour Bernard Arnault. Le patron français de LVMH, le numéro un mondial du luxe, était furieux de la fusion prévue entre Guinness et Grand Metropolitan, annoncée le 12 mai (*Le Monde* du 13 mai), destinée, selon lui, à protéger le management inefficace de Guinness. Elle donnera naissance à un groupe diversifié comprenant les alcools des deux britanniques, la bière de Guinness, ainsi que les Burger King, les glaces Häagen Dazs et les conserves de maïs Géant Vert de Grand Met. « Un conglomérat regroupant des métiers qui n'ont aucune cohérence entre eux », estime M. Arnault. Il est vrai que les Anglais, toujours prompts à recommander aux groupes étrangers de se recentrer sur leurs métiers de base pour faire monter leur cours de Bourse, n'appliquent pas toujours chez eux leurs propres principes.

LVMH proposait au contraire de réunir dans une seule entité les alcools de Guinness (gin Gordon, whisky Johnny Walker), de Grand Met (vodka Smirnoff, whisky J & B, liqueur Bailey's) et ceux de Moët Hennessy (champagne Moët et Chandon, cognac Hennessy), dont LVMH détient 66 % et Guinness le solde. Le nouvel ensemble aurait eu un vrai sens industriel, mais il avait l'inconvénient d'être contrôlé à 45 % par LVMH, ce qui

ne plaisait pas aux Anglais, soucieux de leur indépendance.

Pour empêcher la fusion d'avoir lieu, M. Arnault attaque frontalement son allié d'hier. Il profite de conventions existantes avec Guinness, qui lui permettent de reprendre sa liberté au cas où Guinness passerait sous le contrôle d'un concurrent, ce qui est le cas.

M. Arnault va donc racheter les 34 % qui appartenaient à Guinness dans Moët Hennessy. Le prix de rachat est égal à la valeur de marché avec une décote maximale de 15 %. Lors de la dernière transaction en 1994, Moët Hennessy avait été valorisé environ 22 milliards de francs.

Pour quelques centaines de millions de francs, LVMH va racheter à leur valeur comptable toutes les sociétés communes de distribution que Guinness et Moët Hennessy ont mises en place dans le monde entier pour distribuer leurs produits. LVMH aura « le droit de continuer pendant au moins dix ans la distribution exclusive des marques apportées par Guinness à ces joint-ventures », explique le groupe de M. Arnault. « Les accords existants couvrent les marchés-clés constitués par la Chine, la France, Hongkong, le Japon, la Malaisie, Singapour, Taïwan, la Thaïlande et les Etats-Unis », poursuit le groupe dans un communiqué jubilatoire. En effet, dans les spiritueux, une des clés du succès réside dans la qualité du ré-

seau de distribution, dont LVMH compte priver Guinness pendant dix ans. Reste à savoir si toutes marques de Guinness, notamment le whisky Johnny Walker, qui représente l'essentiel de ses profits, sont attachées à ce réseau.

Cette riposte de M. Arnault risque de donner lieu à un contentieux juridique sans fin. A court terme, elle va faire rendre la fusion avec Grand Metropolitan beaucoup moins attractive pour les actionnaires des deux groupes, ce qui est l'objectif de M. Arnault. LVMH, qui est premier actionnaire de Guinness, avec 14 % de son capital, n'a en effet pas renoncé à empêcher la fusion. Il persiste dans sa volonté de fédérer un grand groupe de spiritueux.

Pour un analyste financier à Londres, ce n'est que le début d'une bataille. Bernard Arnault tenterait, selon lui, de revendre au prix fort Moët Hennessy à Guinness, ce que M. Arnault a toujours fermement démenti.

L'action LVMH a ouvert lundi à la Bourse de Paris en hausse de 2 %, tandis que Guinness a perdu près de 3 %. Aucune réaction n'était disponible auprès de Guinness. Pour ceux qui en doutaient, le redoutable homme d'affaire qu'est Bernard Arnault vient de reprouver qu'il était pas prêt à renoncer au premier obstacle.

Arnaud Leparmentier



■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 28 mai en nette progression. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 2,32 % en clôture à 20 351,34 points.

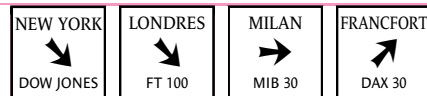
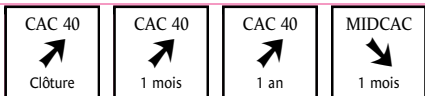
■ LE FRANC était stable, mercredi matin, face au deutschemark, au lendemain de l'intervention télévisée du président de la République, Jacques Chirac. Il cotait 3,3760 francs pour un mark.

■ LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il valait 1,7045 mark, 5,7585 francs et 116,55 yens.

■ WALL STREET a établi un nouveau record, mardi 27 mai. Le Dow Jones a fini la journée sur un gain de 37,50 points (+0,51 %) à 7 383,41 points, dopé par la progression des valeurs technologiques.

■ LES COURS du pétrole ont reculé, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril « light sweet crude », livraison juillet, a baissé de 84 centimes, à 20,79 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES



Légère baisse à Paris

LA BOURSE de Paris a ouvert en légère baisse, mercredi 28 mai. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris cédait 0,18 %, à 2 675,45 points.

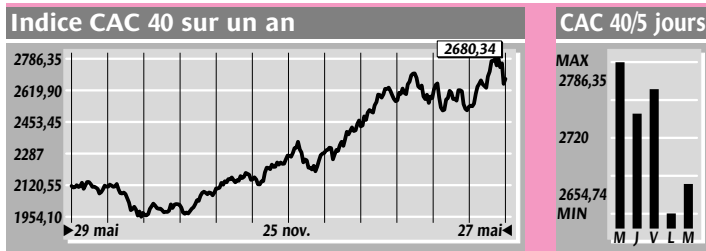
La veille, la Bourse de Paris avait regagné du terrain après son plongeon enregistré lundi (-3,91 %), à la suite des résultats du premier tour des élections législatives.

En baisse de 0,82 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait très vite réduit ses pertes pour terminer sur un gain de 0,96 %, à 2 680,34 points, son niveau le plus élevé de la séance.

Le marché avait été peu actif, avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 6,7 milliards de francs.

Les investisseurs anglo-saxons (Londres et New York étaient fermés lundi) ne semblent guère s'inquiéter des événements politiques français. Ils n'ont pas passé d'ordres de vente mardi, constatent les gestionnaires.

Les signes de reprise écono-



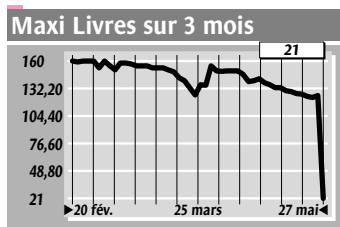
mique se multiplient par ailleurs en Europe. En France, la consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 1,5 % au mois d'avril, et l'OCDE table

sur une croissance économique de l'ordre de 2,5 % à 3 % dans l'ensemble de la zone en 1997-1998. Le titre Crédit lyonnais, qui avait été attaqué lundi, a repris 7,7 %.

Maxi-Livres, valeur du jour

LA COTATION du titre Maxi-Livres/Profrance, le distributeur de livres à prix discount mis en redressement judiciaire au début du mois, a repris, mardi 27 mai, au second marché de la Bourse de Paris. L'action a terminé la séance en baisse de 83,2 %, à 21 francs, son plus bas niveau de l'année, après que 9 600 titres eurent été échangés. Une période d'observation de six mois a été décidée par le tribunal de commerce de Lyon. Le dépôt de bilan de Maxi-Livres a entraîné celui

de sa filiale de distribution Distique, poussant les 260 éditeurs indépendants qui travaillaient avec elle à créer une association de défense.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

	Cours au 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
<b>HAUSSES, 10h15</b>			
Nordon (Ny)	400	+4,98	+8,99
Sommer-Allibert	227	+4,36	+46,45
Dassault Electro	570	+3,63	+28,08
Credit Lyonnais CI	237	+3,49	+78,19
DMC (Dollfus Mi)	125	+2,88	-0,63
Salomon (Ly)	435,50	+2,83	-2,13
Gr.Zannier (Ly)	150	+2,73	+27,98
Guyenne Gascogne	1820	+2,53	-11,86
Metrologie Inter.	18,50	+2,20	+17,46
Sodexho Alliance	2739	+2,12	-5,22

	Cours au 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
<b>BAISSES, 10h15</b>			
Bancaire (Cie)	680	-2,57	+10,74
Metaleurop	66	-2,51	+56,58
C.C.F.	248	-2,28	+3,33
Cred.Fon.France	65,50	-2,23	-2,96
Dev.R.N-Cal Li #	46	-1,81	+5,74
Alcatel Alsthom	654	-1,80	+56,90
Technip	613	-1,76	+25,87
Fives-Lille	440	-1,74	-10,20
Renault	142	-1,73	+27,35
Damart	4560	-1,61	+9,87

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	28/05 Titres	Capitalisation en F
<b>SÉANCE, 10h15</b>		
Alcatel Alsthom	81152	53346864
Elf Aquitaine	51377	30878480
Societe Generale	40425	26322493
Michelin	73606	24807626,30
LMVH Moët Hen.	17220	24718209
Axa	64644	23913175,90
Total	42324	23084023
Eaux (Gie des)	24862	19034513
L'Oréal	8422	17565243
Carrefour	4497	17157847

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
<b>HAUSSES, 10h15</b>			
Info Realte #	238	+4,84	+13,44
Sylea	525	+4,16	-7,73
Distriborg Gpe Ly#	448	+2,98	+4,0
Sabate SA #	600	+2,56	+33,48
Kindy #	151	+2,37	-1,94

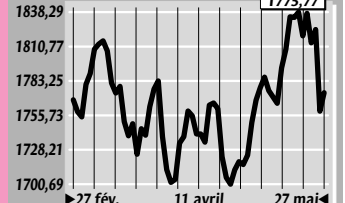
	Cours au 28/05	Var. % 27/05	Var. % 31/12
<b>BAISSES, 10h15</b>			
Assystem #	370	-4,83	-6,56
Trouvay Cauvin #	110,10	-4,26	+4,85
CEGEDIM #	560	-3,78	+16,66
Cider Sante SA #	248	-2,70	+18,09
Cardif SA	680	-2,43	-4,89

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

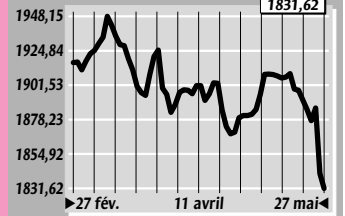
	27/05	26/05	Var. %
<b>Ind. gén. SBF 120</b>	1844,53	1827,66	+0,92
<b>Ind. gén. SBF 250</b>	1773,77	1759,09	+0,84
<b>Ind. Second Marché</b>	1831,62	1841,72	-0,55
<b>Ind. MidCac</b>	1539,07	1540,68	-0,10

Valeurs indus.	2016,52	2000,72	+0,79
1 - Energie	2307,82	2299,77	+0,35
2 - Produits de base	1806,04	1779,81	+1,47
3 - Construction	1727,21	1717,78	+0,55
4 - Biens d'équip.	1453,11	1441,91	+0,78
5 - Automobile	2120,88	2120,51	+0,02
6 - Biens consom.	3360,29	3325,07	+1,06
7 - Indus. agro-alim.	1687,99	1670,17	+1,08
<b>Services</b>	2009,19	1987,93	+1,07
8 - Distribution	3911,33	3851,65	+1,55
9 - Autres services	1282,58	1274,26	+0,65
<b>Sociétés financières</b>	1292,97	1284,03	+0,70
Eaux	794,06	794,73	-0,08
11 - Services financ.	1262,53	1251,54	+0,88
12 - Sociétés invest.	1775,17	1767,89	+0,41

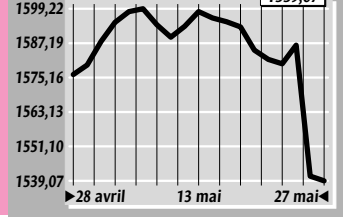
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Forte hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance en hausse mercredi 28 mai. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 2,32 % pour s'inscrire à 20 351,34 points en clôture.

La veille, Wall Street n'avait pas été affectée par le recul du marché obligataire et avait établi un nouveau record, grâce au bond des valeurs technologiques.

L'indice Dow Jones avait fini la journée sur un gain de 37,50 points (+0,51 %) à 7 383,41 points.

Sur le marché des emprunts d'Etat, le rendement du titre à trente ans est repassé au-dessus de la barre des 7 % pour s'établir à 7,02 %, son plus haut niveau depuis le 28 avril. Les opérateurs ont mal réagi à l'annonce d'un bond de l'indice de confiance des consommateurs américains au mois d'avril.

Micron Technologies a mené la hausse du secteur technologique, soutenu par la publication d'une étude favorable de l'analyste financier Thomas Kurlak, de la maison de courtage américaine Merrill Lynch. M. Kurlak a augmenté à 4,05 dollar par action son estimation du bénéfice annuel du groupe en 1998, contre 3,50 dollars avancée précédemment.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/05	Cours au 26/05	Var. en %
Paris CAC 40	2675,53	2654,74	+0,78
New-York/DJ Indus.	7315,41	7345,91	-0,42
Tokyo/Nikkei	19889,90	20043,50	-0,77
Londres/FT100	4678,40	4661,80	+0,35
Francfort/Dax 30	3674,36	3657,86	+0,45
Frankfurt/Commer.	1251,85	1243,68	+0,65
Bruxelles/Bel 20	2745,66	2745,66	....
Bruxelles/Général	2275,32	2279,04	-0,16
Milan/MIB 30	1025	1025	....
Amsterdam/Gé. Cbs	549	552,20	-0,58
Madrid/Ibex 35	578,60	570,73	+1,36
Stockholm/Affarsal	2292,11	2292,11	....
Londres FT30	2992,40	2993	-0,02
Hong Kong/Hang S.	14540,20	14574,60	-0,24
Singapour/Strait t	2076,01	2056,32	+0,95

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

	27/05	26/05
Alcoa	74,75	73,75
Allied Signal	76	76,62
American Express	69,12	69,50
AT & T	37,50	36,12
Boeing Co	101,75	100
Caterpillar Inc.	97,62	97,50
Chevron Corp.	70,50	71
Coca-Cola Co	68,50	68,12
Disney Corp.	83,75	83,25
Du Pont Nemours&Co	112	109,75
Eastman Kodak Co	84,50	83
Exxon Corp.	59,50	60
Gen. Motors Corp.H	58	57,62
Gen. Electric Co	60,87	61,37
Goodyear T & Rubbe	57,25	57,12
Hewlett-Packard	53,37	52,62
IBM	178,87	173,37
Intl Paper	48,37	47,87
J.P. Morgan Co	103,37	104,75
Johnson & Johnson	59,87	59,87
Mc Donalds Corp.	51,62	51,25
Merck & Co.Inc.	93,50	93
Minnesota Mng.&Mfg	91,25	92,12
Philip Morris	44,75	45,37
Procter & Gamble C	138,12	138
Sears Roebuck & Co	52,25	52,50
Travelers	56	56,50
Union Carb.	47,37	47,37
Utd Technol	79,25	78,75
Wal-Mart Stores	30	30,12

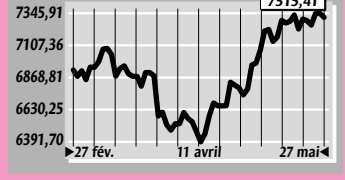
LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	27/05	26/05
Allied Lyons	4,45	4,53
Barclays Bank	12,61	12,37
B.A.T. industries	5,63	5,69
British Aerospace	12,39	12,53
British Airways	7,09	7,27
British Petroleum	7,38	7,36
British Telecom	4,51	4,49
B.T.R.	2,09	2,17
Cadbury Schweppes	5,51	5,51
Eurotunnel	0,70	0,71
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	12,08	11,98
Granada Group Plc	8,97	9,19
Grand Metropolitan	5,95	5,92
Guinness	5,95	5,83
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,52	6,52
H.S.B.C.	18,11	17,66
Imperial Chemical	7,98	7,94
Legal & Gen. Grp	4,79	4,65
Lloyds TSB	6,36	6,19
Marks and Spencer	5,14	5,12
National Westminster	7,86	7,91
Peninsular Orienta	6,33	6,37
Reuters	6,80	6,78
Saatchi and Saatch	1,20	1,22
Shell Transport	12,07	11,86
Tate and Lyle	4,46	4,48
Univeler Ltd	16,77	16,82
Zeneca	18,76	18,82

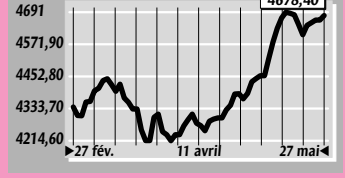
FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	27/05	26/05
Allianz Holding N	375,80	373
Basf AG	65,45	66,05
Bayer AG	68,35	68,37
Bay hyp&Wechselbk	58,55	58,40
Bayer Vereinsbank	73,20	73,40
BMW	1477	1461
Commerzbank	51,40	50,75
Daimler-Benz AG	136,40	134,05
Degussa	84,15	81,90
Deutsche Bank AG	99,78	99,60
Deutsche Telekom	39,40	40
Dresdner BK AG FR	62,20	61,95
Henkel VZ	100	98,50
Hoechst AG	69,78	69,15
Karstadt AG	620	608
Linde AG	1253	1251
DT. Lufthansa AG	28,25	28,30
Man AG	511	516
Mannesmann AG	723	727
Metro	184	178
Muench Rue N	4445	4475
Preussag AG	465,50	467
Rwe	75,75	75,30
Sap VZ	319,80	320,30
Schering AG	174,60	173,80
Siemens AG	99,55	99,78
Thyssen	399,10	392,50
Vebe AG	98,65	98,15
Viag	790,50	775
Volkswagen VZ	872	858,50

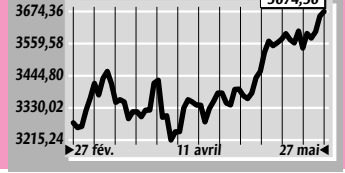
New York. Dow Jones sur 3 mois



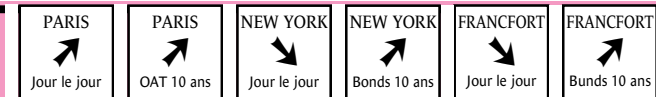
Londres. FT100 sur 3 mois



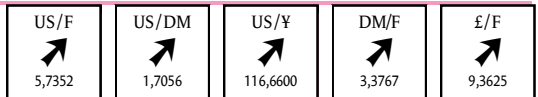
Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



LES MONNAIES



Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse mercredi 28 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 10 centimes à 128,54 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 5,83 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, pénalisé par l'annonce d'un bond de l'indice de confiance des consommateurs, à 127,1 points, son plus haut niveau depuis vingt-huit ans. Le rendement du titre à trente ans s'était inscrit à 7,03 % en clôture.

Le contrat Pibor 3 mois du Matif a ouvert en légère baisse, mercredi, perdant 1 centième à 96,29 points.

Hausse du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN HAUSSE, mercredi matin 28 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7045 mark, 5,7585 francs et 116,55 yens. Le billet vert était soutenu par l

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 28 MAI

Liquidation : 23 juin

Taux de report : 3,63

Cours relevés à 10h15



-0,49% CAC 40 : 2667,17

Table of French stock values (VALEURS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1)

Table of international stock values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1)

Table of international stock values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1)

Table of international stock values (VALEURS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1)

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MERCREDI 28 MAI

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for % du nom., % du coupon, Cours précéd., and Derniers cours

Table of French stock values (ACTIONS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

Table of international stock values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

Table of international stock values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MERCREDI 28 MAI

Table of bond values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various bond symbols

Table of international stock values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

Table of international stock values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MERCREDI 28 MAI

Table of bond values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various bond symbols

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon précédent; ● coupon détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 27 mai

MERCREDI 28 MAI

Table of bond values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and various bond symbols

Table of international stock values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

Table of international stock values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

Table of international stock values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock symbols

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon précédent; ● coupon détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.



**MULTIMÉDIA** Deux conceptions des modalités d'accès du grand public à Internet s'opposent parmi les industriels. ● LE TOTEM informatique trônant au milieu du salon pro-

né par certains, ordinateur multifonction intégrant la télévision, la chaîne hifi, le téléphone et la console de jeu, a désormais une alternative. ● LA MULTIPLICITE des ac-

cès est défendue par d'autres fabricants, qui veulent doter d'un accès au réseau les appareils électroniques les plus divers, de la télévision au téléphone portable en passant par... la

pompe à essence. ● DES SERVICES comme la météo, les horaires de train ou le courrier électronique devraient ainsi aisément consultables, même hors de chez soi. La

suppression du recours à l'ordinateur permettrait ainsi de conjuguer économie et gain de temps. ● LES RÈGLES de cryptage des données numérisées s'assouplissent.

## Pour entrer dans les foyers, Internet se libère de l'ordinateur

Une bataille industrielle se prépare pour la commercialisation de systèmes permettant la consultation de certains sites à partir des appareils les plus divers de la vie quotidienne, télévision, pompe à essence, montre, agenda électronique

CE N'EST PLUS de la techno-fiction. D'ici peu, les informations sur les embouteillages, la météo ou la route à suivre seront diffusées dans les stations-service, sur de petits écrans intégrés aux pompes à essence. Les articles de la presse écrite seront disponibles par une simple pression sur la télécommande de la télévision. On pourra consulter son courrier électronique sur une montre-bracelet ou sur un téléphone portable ; obtenir des renseignements touristiques sur l'ordinateur de sa voiture...

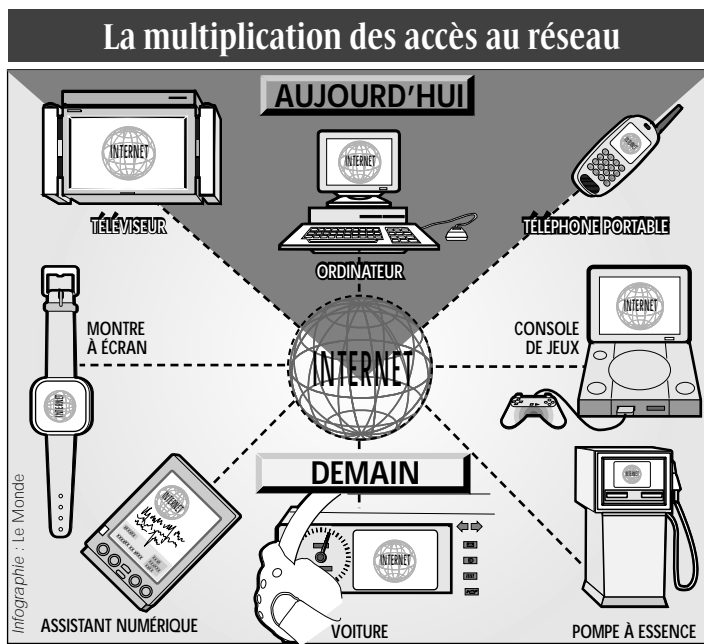
Ces services sont déjà disponibles – ou en passe de l'être – sur Internet. Mais leur accès impose aujourd'hui le recours à un ordinateur. D'où un frein important au développement de la Toile. Pour des raisons financières, mais également pratiques : la consultation sur ordinateur, fût-ce sur un appareil portable, se prête mal à l'obtention d'informations brèves comme un numéro de téléphone, une adresse ou un horaire. Surtout si l'opération doit se réaliser dans la rue ou dans un centre commercial.

Ce constat conduit les analystes à estimer que pour atteindre les prévisions les plus optimistes, qui tablent sur une population d'un milliard d'internautes en l'an 2000, il faut rendre le matériel d'accès à Internet moins coûteux, plus léger et plus simple à utiliser. Comme les téléphones, les terminaux Internet doivent devenir portables pour satisfaire les utilisateurs dits « no-

mades », quitte à fondre ces deux outils dans le même appareil. Mais ils doivent également se disperser en s'intégrant au mobilier urbain et domestique existant. Tel est le prix à payer pour voir Internet entrer véritablement dans la vie quotidienne et devenir accessible au plus grand nombre.

Les prémices d'une bataille industrielle de grande ampleur sur ce thème sont déjà discernables aux Etats-Unis. Le 19 mai, Oracle a racheté Navio, une société créée par Netscape Communications en août 1996 (*Le Monde* du 21 mai), et qui a développé un système d'accès simplifié à Internet. L'entreprise sera fusionnée avec Network Computer Inc. (NCI), qui donne son nom à la nouvelle entité. Oracle, dirigée par Larry Ellison, l'inventeur de l'ordinateur de réseau, répond ainsi à l'offensive de Bill Gates. En avril, le patron de Microsoft a fait l'acquisition, à grand frais (2,4 milliards de francs), de WebTV, l'entreprise la plus avancée en matière d'intégration d'Internet aux postes de télévision.

Plusieurs systèmes visant à multiplier et à diversifier les systèmes d'accès arrivent en effet au stade de la commercialisation. Celui de Navio se présente sous la forme d'un logiciel de navigation sur Internet suffisamment allégé pour se loger dans les appareils de l'électronique grand public. Version portable du Navigator de Netscape, il peut fonctionner sans système d'exploitation et avec une faible mémoire électronique.



L'ordinateur personnel ne sera bientôt plus le seul moyen d'accès à Internet. Pour obtenir facilement des informations utiles, de nombreux objets de la vie quotidienne vont être dotés d'une connexion au réseau.

C'est-à-dire en dehors d'un environnement informatique traditionnel. Libéré de l'ordinateur, le logiciel se loge dans une télévision contrôlée par télécommande ou dans un téléphone à écran ne comprenant pas plus de cinq lignes de texte.

Navio explore ainsi une voie parallèle à celle des ordinateurs de réseau (NC). Ces derniers ont encore besoin d'une période de rodage

technique et doivent surmonter les réticences psychologiques des utilisateurs. L'écriture des programmes dont ils se nourrissent exige, de surcroît, un certain délai. Pour bénéficier d'un fonctionnement optimal, les NC exploitent des microprogrammes (applets) écrits en Java, un langage de programmation encore récent. Même si des milliers de développeurs travaillent d'arrache-pied en Java

dans le monde entier, il faudra attendre la fin de l'année pour voir apparaître les premières applications logicielles exploitables.

Ce délai est jugé trop important par Navio. Pour griller les étapes,

Les tenants de la dissémination d'Internet dans la maison prennent le contre-pied des fabricants d'ordinateurs traditionnels, qui tentent d'imposer leurs produits comme machines à tout faire

l'entreprise se tourne donc vers les appareils existants, constatant que nombre d'entre eux contiennent des processeurs assez puissants et une quantité de mémoire suffisante pour leur adjoindre la fonction de navigation sur Internet. Si l'entreprise semble plutôt se concentrer sur la télévision avec son logiciel TV Navigator, un grand nombre d'objets d'usage quotidien sont aussi concernés, de

la console de jeux à l'assistant numérique personnel (PDA du type Newton d'Apple ou Pilot d'US Robotics), en passant par les montres, les téléphones portables et... les pompes à essence.

A peine plus âgée que Navio, WebTV mise sur le téléviseur de façon plus exclusive. Créée en avril 1995 par Steve Perlman (ancien d'Apple), Bruce Leak et Phil Goldman, la société a conçu une « set-top-box » dédiée à Internet, c'est-à-dire un terminal équivalent à un décodeur de télévision cryptée ou numérique. A l'automne 1996, Sony et Philips ont décidé de se lancer dans la production industrielle du terminal WebTV. Et, dès cette année, le système doit être intégré à de nouveaux modèles de téléviseurs.

Le pari de l'entreprise réside dans la facilité d'accès à Internet et dans le couplage de la Toile et des programmes télévisés. Sony explique ainsi qu'une fois équipé de son terminal Internet et d'un abonnement à WebTV, il suffit d'un téléviseur, d'une ligne téléphonique et... d'un pouce pour naviguer sur la Toile. Il devient ainsi possible d'obtenir des statistiques sportives ou d'autres informations en ligne pendant que l'on regarde un match en direct. De même, WebTV achève le courrier électronique et alerte le spectateur en cas de message en attente.

Les tenants de la dissémination d'Internet dans la maison prennent le contre-pied des fabricants d'ordinateurs traditionnels. Ces derniers tentent, en effet, d'imposer leurs produits comme machines à tout faire. L'une des dernières annonces en date, celle du modèle Vision Connect, de Toshiba, illustre cette stratégie. Commercialisé le 10 juin au Japon, il coûtera environ 13 000 francs avec un lecteur DVD-ROM, un modem et un système de connexion à la télévision. Livré sans écran, il se veut portatif grâce à un poids très inférieur à celui des ordinateurs de bureau classiques.

Toshiba estime que l'on peut donc facilement le déplacer dans la maison pour le brancher tantôt dans le salon sur la chaîne hi-fi ou sur la télévision, tantôt dans le bureau... Lorsque l'on connaît les problèmes posés par les branchements de câbles et autres fils électriques, on peut douter du succès de ce mode d'utilisation. Entre les deux extrêmes – totem informatique trônant au centre du foyer ou intégration discrète dans l'électronique ordinaire –, le consommateur devra choisir.

M. Al.

Michel Alberganti

## Vers des connexions modulables

« BIENTÔT, dans chaque foyer, on trouve plusieurs ordinateurs de réseau. De même que le nombre de téléviseurs s'est multiplié, l'accès à Internet s'adaptera à différentes conditions d'utilisation via de multiples points d'entrée », affirme Mauro Righetti, président Europe de Network Computer Inc. (NCI). Pour lui, ces différents accès Internet comprendront une connexion professionnelle à l'aide d'un ordinateur de réseau, équivalent du PC portable d'aujourd'hui, une liaison à travers le téléviseur, une autre associée au téléphone et, enfin, un poste de contrôle des appareils ménagers. Tous ces appareils seront connectés à un ordinateur qui assurera une fonction de serveur domestique et sera branché sur Internet.

Pourquoi une telle répartition ? Lorsqu'on utilise, par exemple, un téléphone, il faut pouvoir disposer d'un accès très rapide adapté à la simple recherche d'un numéro. La vitesse d'interaction nécessaire pour ce type d'information ne supporte pas les délais de mise en service d'un ordi-

nateur. On se rapproche alors des fonctions rapides apportées aujourd'hui par le MiniTel. « De même, la consultation d'un site associé à une émission télévisée doit s'effectuer instantanément et directement à travers un même appareil », souligne Mauro Righetti.

Fort de cette analyse, NCI s'apprête à commercialiser plusieurs logiciels destinés au marché professionnel et grand public. Le NC Server a déjà été testé par un grand nombre d'opérateurs de télécommunications et de fournisseurs d'accès à Internet. Des projets existent aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse. « Les premières livraisons commenceront début juin auprès de grands comptes », précise Mauro Righetti, et nous passerons à une plus large distribution en septembre. Côté grand public, nous nous préparons à lancer le NC TV, un ordinateur de réseau fonctionnant avec un écran de téléviseur et notre passeport de réseau, la carte à puce NC Card. »

Spécialisée dans le logiciel, l'entreprise doit trouver des partenaires industriels pour fabriquer les NC eux-mêmes. « Sur le

marché grand public, Thomson-Multimédia doit lancer ses produits début juin aux Etats-Unis et en août en Europe. Nous avons également Zenith, qui se concentrera sur le marché américain, et les japonais Funai et Akai », indique Mauro Righetti. Côté professionnel, Digital fabrique des NC utilisant le processeur StrongARM, tandis que Philips et le taiwanais Accton recourent aux puces Pentium d'Intel. « Nous annoncerons en juin deux nouveaux partenariats, l'un dans le grand public, l'autre sur le marché des entreprises. »

### CONCURRENCE AVEC MICROSOFT

Cette offre naissante se trouve en concurrence directe avec les récentes initiatives de Microsoft. En particulier, le système WebTV s'oppose au NC TV de NCI et au TV Navigator de Navio. « Contrairement à nos produits, WebTV a été conçu comme un système fermé. Son principe le conduit à entrer en concurrence avec les fournisseurs d'accès à Internet. Les logiciels de Navio ou de NCI, entièrement ouverts, fonctionnent sur

## Les réglementations sur le cryptage s'assouplissent

LA BATAILLE du cryptage s'esouffle outre-Atlantique. Au cours des dernières semaines, le gouvernement américain a donné des signes de plus en plus clairs d'un assouplissement de sa position. Certes, l'administration Clinton continue à tenir un langage très ferme sur le contrôle des logiciels de cryptologie, destinés à assurer la confidentialité des données électroniques transmises sur les réseaux télématiques. Mais les premières exceptions à la règle apparaissent.

Le 21 mai, l'entreprise Sybase a obtenu du département du commerce l'autorisation d'exporter plusieurs de ses logiciels qui utilisent une clef de 56 bits. Sybase est la première à bénéficier de la nouvelle stratégie définie début mai par le département du commerce. Ce dernier avait alors annoncé son intention d'autoriser, « dans certains cas », l'exportation des systèmes cryptographiques destinés à la sécurisation des transactions financières. Selon le *New York Times* du 9 mai, cet assouplissement pourrait être élargi aux systèmes de consultation bancaire à domicile, notamment à l'utilisa-

tion du Secure Electronic Transaction (SET), le système développé par Mastercard et Visa.

Plus impatiente, Sun Microsystems a décidé de contourner les règles américaines. Le 19 mai, l'entreprise a annoncé la commercialisation dans le monde entier d'un système de cryptage, baptisé Skip E+, développé par Elvis + Corporation, une petite entreprise russe sise dans la banlieue de Mos-

cou et dont l'Américain détient 10 % des parts. Skip E+ est destiné, selon Sun, à « toute compagnie ou gouvernement » qui désire « diviser par deux le coût des communications internationales sécurisées en passant d'un réseau privé onéreux à Internet ». Ce système fait appel au cryptage afin de rendre les messages illisibles aux indiscrets ou encore de garantir leur authenticité ou leur intégrité. En précipitant la

diffusion internationale de son propre protocole, qui fait appel à des clés de cryptage allant de 56 à 128 bits, compatible avec les systèmes qu'il diffuse sur le territoire américain, Sun entend ne pas perdre de temps dans la course au commerce électronique tout en testant la détermination de l'administration.

### LOGICIEL POUR CARTES À PUCE

En France, l'utilisation des moyens de cryptage est également soumise à une réglementation stricte, redéfinie par la loi sur les télécommunications (*Le Monde* du 22 juin 1996). Présenté comme plus libéral, le nouveau texte prévoit la mise en place de tiers de confiance, chargés de gérer les clés publiques – qui permettent de se voir adresser un message crypté et de le lire avec sa clé privée – et, sous réquisition, de les communiquer à la justice. Malheureusement, les décrets d'applications qui doivent préciser l'identité et le rôle des tiers de confiance ne sont toujours pas publiés.

Cela n'a pas empêché le service central de sécurité des services d'information (SCSSI), dépendant

du premier ministre, d'attribuer au groupement d'intérêt économique (GIE) Carte bancaire l'autorisation d'utiliser, de fournir et d'exporter un logiciel de cryptage destiné à sécuriser les paiements par carte à puce sur Internet. En fait, il ne s'agit là que d'une adaptation au commerce électronique sur la Toile du système couramment utilisé dans les magasins affiliés au réseau Carte bancaire.

Le logiciel, C-SET (Chip-Secure Electronic Transaction), qui génère des clés de cryptage de 1024 bits, sera associé à un petit terminal – le Pin-pad – doté d'un lecteur de carte et d'un écran indiquant le montant de la transaction. Ce terminal de paiement, conçu par CP8 Transac, filiale de Bull, sera directement connecté à l'ordinateur de l'utilisateur-client, qui devra déboursier entre 300 et 400 francs pour l'acquérir. Une fois relié au site d'un commerçant en ligne, il pourra acheter un produit avec sa carte bancaire habituelle, en composant son code secret à quatre chiffres. Celui-ci, vérifié par le Pin-pad, ne sera pas même transmis à l'ordinateur domestique, vulnérable à un éventuel pi-

ratage. Il ne voyagera donc pas, a fortiori, sur le réseau télématique. Le dispositif est complété par une autorisation de paiement délivrée par un « traducteur » qui assure la liaison, nationale ou internationale, entre le vendeur et son client, quelle que soit la carte bancaire utilisée (Visa, Eurocard ou Mastercard).

Le système est défendu par Mastercard, Europay France, la Banque populaire, le Crédit agricole, le Crédit mutuel ainsi que La Poste et des établissements suisses. Il doit être testé en grandeur nature ce printemps auprès de 10 000 porteurs de carte et une centaine de commerçants volontaires. Programmable, le Pin-pad est capable de lire d'autres cartes à puce (téléphonique par exemple) assurant d'autres fonctions (contrôle d'accès dans un réseau, de flux de documents, porte-monnaie électronique anonyme, carte santé). Si les internautes rechignent à acheter un équipement supplémentaire pour consommer, les fabricants d'ordinateurs pourraient l'intégrer gratuitement dans leur offre.

Hervé Morin



## NEUF ET RÉSIDENTIEL

## FICHE PRATIQUE du 28.05.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **ImmoNeuf**.

## Les frais de notaire

Lorsqu'on achète un bien immobilier, il ne faut pas oublier d'ajouter au prix d'acquisition ce qu'on appelle les frais de notaire. Dans le neuf, ceux-ci sont relativement peu élevés et constituent un atout économique non négligeable.

L'acquisition d'un logement neuf comporte nombre d'avantages et le faible pourcentage des frais de notaires n'est pas le moindre. Ces « frais de notaire réduits » se montent en effet à environ 2 à 3 % du prix de vente. Ces frais se décomposent de la façon suivante :

Les émoluments notariés sont calculés par référence à un barème unique fixé par décret. Autrement dit, quel que soit le notaire, le prix à payer reste le même. Sa rémunération est calculée sur la base de taux dégressifs en fonction du prix du bien. Pour un calcul rapide, il suffit de multiplier le prix du bien par le pourcentage correspondant à la tranche de prix et d'ajouter la somme mentionnée dans la colonne « calcul rapide » du tableau ci-dessous.

Exemple : Si vous achetez un trois pièces de 1 200 000 F dans un immeuble comprenant vingt logements, les émoluments du notaire s'élèveront à

$1\,200\,000 \times 0,825 + 1\,907,50 \text{ F} = 11\,807,50 \text{ F}$ , auxquels viendront s'ajouter 20,6 % de TVA. La rémunération du notaire s'élèvera donc à 14 239,84 F.

Il faut noter que des réductions d'honoraires sont prévues pour l'acquisition d'un bien inclus dans un ensemble immobilier de plus de dix lots. Ainsi, dans notre exemple, les émoluments se monteront en réalité à 14 239,84 x 4/5, soit 11 391,87 F.

A ce premier résultat, il faut ajouter les émoluments de formalité qui varient suivant les différentes démarches accomplies par le notaire et se situent aux environs de 3 000 F. Il s'agit, par exemple, des demandes d'actes de l'état civil, d'extraits cadastraux...

Le notaire demandera également à l'acheteur le remboursement des frais exceptionnels qu'il a exposés pour son compte, à savoir les timbres fiscaux, les frais d'état hypothécaire... Il faut compter environ 2 500 F.

Enfin, l'achat d'un logement neuf donne lieu au paiement de la taxe de publicité foncière de 0,615 % du prix d'achat hors taxe. Ce prix hors taxe se calcule en multipliant le prix par le coefficient 0,829.

Exemple : Pour un achat de 1 200 000 F, le prix hors taxe sera de 1 200 000 x 0,829 = 994 800 F.

La taxe de publicité foncière sera donc de 994 800 x 0,615 % = 6 118 F. Au total, les frais de notaire pour l'achat d'un logement d'une valeur de 1 200 000 F s'élèvent donc à 11 391,87 F + 3 000 F + 2 500 F + 6 118 F = 23 009,87 F.

J.-M. G.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMO NEUF**, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

## PARIS

11<sup>e</sup> arrondissement

<b>Résidence Voltaire</b> Rue des Nanettes / rue Condillac. Réalisation et commercialisation <b>STIM BATIR</b> Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex 01 47 12 54 44		Résidences pour étudiants du studio au 2 pièces. <b>IDÉAL INVESTISSEURS</b> <b>RENTABILITÉ ÉLEVÉE GARANTIE.</b>  Au cœur du 11 <sup>e</sup> arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée. Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périsol". Tél. 01 47 12 54 44	
--	--	--	--

15<sup>e</sup> arrondissement

<b>Villa Marmontel</b> 107-109, rue de l'Abbé Groult. <b>IDÉAL INVESTISSEMENT PÉRISSOL.</b> 1 <sup>er</sup> PROMOTEUR CERTIFIÉ <b>QUALITÉ ISO 9001</b> Réalisation : <b>FRANCE CONSTRUCTION</b> Tél. 01 46 03 22 00 7 jours/7, de 9 h à 19 h.		Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15 <sup>e</sup> arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex, caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien ! <b>Livraison 4<sup>e</sup> trimestre 1997</b>  Prix à partir de 24 500 F le m <sup>2</sup> hors parking et dans la limite du stock disponible. <b>Bureau de vente sur place ouvert :</b> lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h30 et de 14 h à 19 h.	
---	--	---	--

<b>Le Fondary</b> 19, rue Fondary Réalisation et commercialisation <b>STIM BATIR</b> Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex 01 47 12 53 53		<b>DU STUDIO AU 5 PIÈCES</b>  En plein cœur du 15 <sup>e</sup> , dans une rue calme, une résidence de grand standing. Prestations de qualité, appartements avec balcons, terrasses ou jardins privatifs.  <b>Bureau de vente :</b> 18, rue de l'Abbé Groult - Paris 15 <sup>e</sup> ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. 01 45 31 61 35	
--	--	---	--

<b>71, rue Gutenberg</b> Rue Gutenberg Réalisation et commercialisation <b>STIM BATIR</b> Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex 01 47 12 53 53		<b>APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIÈCES</b>  23 appartements dans une résidence pleine de charme avec balcons et terrasses, proche du parc André Citroën et de la place Saint-Charles. Belle architecture et prestations de qualité. Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périsol".  <b>Bureau de vente :</b> 18, rue de l'Abbé Groult - ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. 01 45 31 61 35 ou 01 47 12 54 44	
---	--	---	--

**NEUF ET RÉSIDENTIEL**  
**C'EST CHAQUE MERCREDI**  
**(daté jeudi)**  
**POUR ACHETER, INVESTIR...**

16<sup>e</sup> arrondissement

<b>62, rue Saint-Didier</b> Réalisation : <b>SEFIMA</b> 40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS N° Vert 0800 33 59 00 du lundi au vendredi (aux heures de bureau).		33 appartements dont 8 disponibles. Du studio au 5 pièces. 28 200 F le m <sup>2</sup> moyen. Lx : 5 pièces 138,80 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étages 3 850 000 F hors parking.  Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16 <sup>e</sup> arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du Lycée Janson-de-Sailly. 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche, 40, avenue Raymond-Poincaré 75116 Paris - N° vert 0800 33 59 00 (aux heures de bureau).	
--	--	---	--

<b>Les Jardins d'Auteuil</b> 11-13, rue Wilhem Réalisation et commercialisation <b>STIM BATIR</b> Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex 01 47 12 53 53		<b>MESURES EXCEPTIONNELLES DE LANCEMENT</b>  <b>Superbe résidence du studio au 5 pièces.</b> A proximité du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, le prestige d'une résidence élégante à l'architecture raffinée et aux prestations de grande qualité. Exemple de prix : 2 pièces 50 m <sup>2</sup> hab (lot n°2) : 1 225 000 F parking inclus. <b>Bureau de vente :</b> 11-13, rue Wilhem - Paris 16 <sup>e</sup> ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. 01 42 24 05 26	
---	--	--	--

19<sup>e</sup> arrondissement

<b>L'Orée du Parc</b> 69, rue Compans/59, rue Rozier A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument ! Réalisation : <b>FRANCE CONSTRUCTION</b> Tél. 01 46 03 22 00 Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h		<b>Premier promoteur certifié qualité ISO 9001</b> Prix à partir de 18 900 F le m <sup>2</sup> hors parking et dans la limite du stock disponible.  <b>Le calme d'une petite résidence de charme</b> de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol. <b>Livraison fin 1997. Idéal défiscalisation Périsol.</b> <b>Bureau de vente :</b> 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.	
---	--	--	--

## RÉGION PARISIENNE

## 92 Boulogne-Billancourt

<b>FRANCE CONSTRUCTION</b> à Boulogne et Levallois 1 <sup>er</sup> PROMOTEUR CERTIFIÉ <b>QUALITÉ ISO 9001</b> Réalisation : <b>FRANCE CONSTRUCTION</b> Tél. 01 46 03 22 00 7 jours/7, de 9 h à 19 h.	<b>SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL</b>	<b>A BOULOGNE</b> A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.  <b>A LEVALLOIS</b> En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.  Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périsol.  Renseignements au siège Service vente aux investisseurs privés 01 46 03 22 00	
---	--	--	--

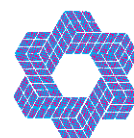
## 92 Neuilly-sur-Seine

<b>Neuilly Marine</b> LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Seurat Concevez ensemble l'appartement dont vous rêvez ! 1 <sup>er</sup> PROMOTEUR CERTIFIÉ <b>QUALITÉ ISO 9001</b> Réalisation : <b>FRANCE CONSTRUCTION</b> Tél. 01 46 03 22 00 Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.		<b>Nouvelle et superbe résidence</b> de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Île de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet...). 38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.  <b>Bureau de Vente sur place :</b> ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.	
--	--	---	--

## 92 Malakoff

<b>Les Académies</b> Réalisation et commercialisation <b>STIM BATIR</b> Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex 01 47 12 54 44		<b>RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS</b> <b>IDÉAL INVESTISSEURS.</b> <b>AVANTAGES FISCAUX PÉRISSOL ET MEHAIGNERIE.</b>  A proximité immédiate de la faculté et du métro (ligne 13), une résidence pour étudiants de 72 studios à partir de 350 000 F. Rentabilité élevée. Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périsol.  Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44	
--	--	---	--

## LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS

## QU'EST-CE QU'UN PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR ?

Le promoteur-constructeur réalise et commercialise des constructions neuves, bien sûr, mais aussi villages de maisons, résidences de tourisme, bureaux, locaux commerciaux et industriels, parcs d'activités...

Le promoteur-constructeur est un producteur et non un intermédiaire. Il conçoit, fait construire, finance et commercialise des produits adaptés aux besoins de ses clients. Il en assume le risque et la responsabilité.

Acteurs essentiels de la construction et de l'urbanisme en France, hommes et femmes d'initiatives, les promoteurs-constructeurs ont construit plusieurs millions de logements au cours des dernières années. Leurs activités concernent directement ou indirectement plus de 200 000 emplois.

Les adhérents de la F.N.P.C. sont des professionnels reconnus. N'hésitez pas à les contacter.  
**F.N.P.C. - 106 rue de l'Université - 75007 Paris**



# « La Juventus de Turin est le meilleur club du monde »

Didier Deschamps, capitaine de l'équipe de France de football

La prestigieuse formation italienne devait défendre, mercredi 28 mai, le trophée de la Ligue des champions conquis en 1996

En finale de la plus convoitée des Coupes d'Europe, la Juventus de Turin, la « vieille dame » du football italien, retrouve le club allemand du Borussia de Dortmund qu'elle a déjà affronté six fois. Sur la pelouse du stade

olympique de Munich, les joueurs de Marcello Lippi évolueront devant un public largement acquis à leurs adversaires. Forts d'un solide palmarès européen (six titres, tous genres confondus), d'un effectif impression-

nant et d'un potentiel technique étonnant, ils ont la conviction de pouvoir conserver le titre acquis en 1996. Reste que Dortmund, vainqueur d'Auxerre en quart de finale, fait preuve depuis quelques années d'une belle

constance au plus haut niveau. Les hommes d'Ottmar Hitzfeld, parmi lesquels le Ballon d'or 1996, Matthias Sammer, et l'ancien Turinois Andreas Möller, sont parfaitement capables de créer la surprise.

**DEVENU** un pilier du grand club turinois, Didier Deschamps, qui est également capitaine de l'équipe de France, devait disputer, mercredi 28 mai, à Munich, face au Borussia Dortmund, champion d'Allemagne 1996, sa troisième finale de la Ligue des Champions.

**« Avez-vous le sentiment d'évoluer dans un club exceptionnel ? »**

« Oui, le meilleur du monde. Les résultats obtenus ces derniers mois le prouvent. En Italie, mais aussi sur la scène internationale, la Juventus est redevenue une très grande équipe. Nous venons de remporter le championnat d'Italie, après avoir gagné la Coupe Intercontinentale et la Supercoupe. A tous les niveaux, qu'il s'agisse de la préparation physique ou tactique, l'organisation régnant dans ce club est tout bonnement exceptionnelle. Selon moi, Marcello Lippi est le meilleur entraîneur de la planète.

**« Quelles sont ses méthodes ? »**

« Le grand mérite de Lippi, c'est d'avoir réussi à changer rapidement les mentalités qui étaient en vigueur dans ce club. Avant son arrivée, la Juve pensait d'abord à dé-

fendre. Lippi a ouvert le jeu, donné envie aux joueurs de prendre des risques. C'est un homme étonnant, très dur avec ses joueurs et en même temps très proche de nous. Il ne se relâche jamais.

**« Lorsque vous humiliez le Milan AC 6-1 à San Siro, les joueurs ne perdent pas la tête ? »**

« Il n'y a aucun risque. A la Juventus, la remise en cause est permanente. Après notre victoire à Amsterdam face à l'Ajax, Zidane était étonné par l'absence d'ambiance qui régnait entre nous. Pas de délire, ni de fête : Lippi nous faisait déjà penser au prochain match.

**« Lippi, qui vous apprécie beaucoup, a déclaré que vous aviez le profil pour devenir entraîneur d'une équipe comme la Juventus... »**

« C'est un beau compliment, mais le poste ne m'intéresse pas. Je ne suis pas encore saturé en tant que joueur, même si je sais que je ne poursuivrai pas ma carrière jusqu'à trente-cinq ans. Entraîner une grande équipe n'est pas mon but.

**« Etes-vous pour quelque chose dans la réussite actuelle de Zinedine Zidane à la Juve ? »**

« A Turin, « Zizou » a acquis un rayonnement extraordinaire. En débarquant de Bordeaux, il a changé de planète. Peut-être que mes conseils de « grand ancien » ont pu l'aider. Disons que je suis à 1 % dans sa réussite.

**« Vous êtes devenu un joueur incontournable de cette équipe turinoise. La presse italienne vous encense, les tifosi vous adorent. Etes-vous en train de marcher sur les traces de Platini ? »**

« Michel est incomparable. Dix ans après la fin de sa carrière, il reste une véritable idole à Turin. Mais si, dans quelques années, on parle de la Juve d'aujourd'hui comme celle de Deschamps, j'en serai très fier.

**« À Munich, vous allez disputer la troisième finale de Coupe d'Europe de votre carrière. Envisagez-vous un autre succès après l'OM en 1993 et la Juventus l'an dernier ? »**

« Face aux équipes allemandes, il s'agit toujours de rencontres très serrées, très dures sur le plan physique. Il y a deux ans, la Juve avait déjà affronté Dortmund. C'était en quart de finale de la Coupe de

l'UEFA et nous avons eu du mal à passer [NDLR : 2-2 et 2-1]. Mais le football pratiqué en Bundesliga me paraît encore un cran au-dessous de ce qui se fait dans le calcio.

**« Le fait de disputer cette finale en Allemagne est un handicap pour la Juventus ? »**

« Les joueurs de Dortmund vont évoluer dans un cadre qu'ils connaissent, mais le stade olympique me porte bonheur : c'est là que j'ai remporté mon premier titre européen avec l'OM.

**« Juste après cette finale européenne, vous allez enchaîner avec le Tournoi de France. N'est-ce pas un peu trop lourd ? »**

« Ce n'est évidemment pas l'idéal après une saison aussi éprouvante. Mais il s'agit de gérer une situation due à l'approche de la Coupe du monde. Beaucoup de joueurs qui rejoindront l'équipe de France seront fatigués. L'important est de se retrouver entre nous. Peu importe si nous ne gagnons pas le Tournoi de France.

**« Avec 58 sélections, vous faites figure d'ancien chez les Bleus. Votre rôle au sein du groupe a-t-il changé ? »**

« Les jeunes internationaux sont assez costauds et lucides pour s'imposer sans avoir à demander leur avis aux anciens. En revanche, pendant les matches, je me retrouve parfois aux commandes.

**« Il y a quelques semaines, vous déclariez que cette équipe de France n'était pas encore en mesure de remporter une Coupe du monde. C'est toujours votre avis ? »**

« Une compétition pareille se joue à peu de choses. Il nous reste encore du travail à accomplir pour espérer remporter le trophée. Comme les grandes équipes se tiennent techniquement et tactiquement, tout se jouera sur la fraîcheur physique.

**« Le programme de préparation des Bleus avant la phase finale vous satisfait-il ? »**

« Aller en Russie, en Suède et en Finlande juste avant le début de la compétition n'est pas une mauvaise solution. Cela nous permettra d'échapper à la folie, ou en tout cas à la pression, qui va régner en France. »

**Propos recueillis par Alain Constant**

## Jim Courier tombe d'entrée à Roland-Garros

L'Américain, vainqueur des Internationaux de France en 1991 et 1992, a été éliminé au 1<sup>er</sup> tour pour la première fois en neuf ans

**IL SECOUE** sa carcasse, mais sa carcasse semble vide. Il roule des yeux, mais ses yeux sont éteints. Plus tard, Jim Courier dira qu'il était sur une autre planète. Une terre aride où les jambes sont lourdes, la volonté interdite de séjour et le moral exilé depuis bien longtemps. Le genre de match qui peuple les cahemars des joueurs les plus expérimentés. Menant deux sets à zéro, quatre jeux à deux, Magnus Larsson a vécu en même temps la même expérience. Le Suédois, ni sûr de lui, ni ému, a vu son tennis fondre, son bras se ramollir, son avantage disparaître.

Le cinquième set est venu, qui a retrouvé les deux hommes prêts à jouer au tennis. Magnus était encore gourmand, Jim était déjà fatigué.

Mardi 27 mai, sur le court central de Roland-Garros, Courier s'est incliné (6-1, 6-2, 4-6, 1-6, 6-4). A vingt-six ans, le double vainqueur des Internationaux de France de Roland-Garros (1991 et 1992) disparaît pour la première fois de sa carrière au premier tour du tournoi. Il avait subi cette déconvenue sur une surface qu'il soupçonne de ne pas l'aimer : le gazon de Wimbledon en 1989 et 1996.

Ex-numéro un mondial, ex-Terminator, il quitte peu à peu des palmarès. Courier a vieilli trop vite. Il a été rejeté dans l'ombre de son compatriote et copain, Pete Sampras, plus jeune d'un an, qui lui a succédé au sommet et occupe le poste de patron depuis quatre ans. Outre les chiffres et les honneurs, il y a les gifles. Sa dernière finale du Grand Chelem ? Wimbledon 1993. Jim a perdu contre Pete lors d'un match cinglant et n'est plus revenu en finale.

Et puis, il y a ce fameux Roland-Garros 1996. Pete Sampras est attendu en vainqueur. Il vient de terrasser Sergi Bruguera et Todd Martin. En ce quart de finale, il est mené deux sets à zéro contre Jim Courier qui tient un espoir de revanche. En quelques heures exténuantes, Pete Sampras perd les deux premiers sets avant de refaire son retard. Il se qualifie en demi-finale au bout d'un effort immense. Il souffre intensément, il pleure presque. Courier dira : « Vous avez l'impression qu'il est à l'agonie et il vous sert des coups exceptionnels ». Comme dégoûté, sans doute réaliste, Jim fait grise mine dans les tournois majeurs : un forfait à l'US Open, un huitième de finale

piteux face à l'Autrichien Thomas Muster aux Internationaux d'Australie. Il erre.

Dans son coup droit, livré à deux mains, comme un batteur au baseball, il cherche son génie, ce tennis-baston qui fit sa gloire. Mais aujourd'hui, le tennis est devenu plus violent que lui, l'un des premiers puncheurs des courts.

En 1995, lors de la finale du circuit qui rassemble les huit meilleurs mondiaux, Jim Courier, qui veut marquer sa différence, lit un livre pendant les changements de côté. Le roman s'appelle *Maybe The Moon* (Peut-être la Lune). Les organisateurs et l'association des joueurs professionnels sont outrés. Il perd pendant les poules de qualification. Depuis, Jim Courier n'a plus pu prétendre à ce tournoi de l'élite.

### ÊTRE À NOUVEAU DÉBUTANT

« C'est sûr, il n'est plus numéro un mondial », a déclaré, cynique, Magnus Larsson. Le Suédois, qui traîne une carrure de coq sur le circuit, n'en a vraiment tiré bénéfice qu'une fois, en 1994. Cette année-là, il fut demi-finaliste à Paris avant de se hisser à la 17<sup>e</sup> place du classement mondial, son meilleur rang. Mais, à vingt-sept ans, il ne gagnait plus grand chose sur terre battue. Maintenant, il dit que le tennis va si vite qu'il faut revoir les gammes, accepter d'être un débutant à nouveau, un discours d'une incroyable humilité dans un milieu de forts-à-bras. Larsson a travaillé : « Parce que tout s'apprend et parce que tout joueur peut être battu. C'est une philosophie du tennis, celle qui me suggère de continuer à jouer et à regarder jouer les meilleurs sans me décourager. »

Jim Courier, lui, pense ses plaies. Sa mémoire, aujourd'hui lui joue des tours. Elle se fait vivace, presque culpabilisante pour ses victoires ; elle se veut cruelle pour ses déconvenues, arrêtée à une défaite en finale contre Sergi Bruguera en 1993, et ce quart de finale contre Pete Sampras. Parfois, Courier se souvient de ce match. Il y a eu ce coup droit raté le long de la ligne, cette volée facile pour une balle de break, ce renoncement incroyable à l'ore de la quatrième set. Peut-être, son bras se souvient-il d'avoir failli ? Peut-être, l'inconscient du joueur est-il un empêchement de jouer au tennis en rond ?

**Bénédicte Mathieu**



Face à Steffi Graf, Amélie Mauresmo passe au révélateur

Championne de Roland-Garros 1996, Steffi Graf affronte la championne juniors 1996, Amélie Mauresmo. La Française s'en régale d'avance. Reste à savoir si son jeu – notamment son splendide coup droit – peut lui donner les arguments suffisants pour tenir

tête à l'Allemande, qui n'est pas annoncée au meilleur de sa forme. Championne juniors à l'heure où la n°1 mondiale, Martina Hingis, est cadette, Amélie Mauresmo n'a pas de regret : « Je n'ai pas été programmée pour être une joueuse de tennis. »

### SUR LES COURTS

● **L'assurance de Martina Hingis.** « J'ai failli faire imprimer un tee-shirt d'un texte où j'aurais donné des nouvelles de mon genou. » Avec une victoire expéditive sur la Slovaque Henrieta Nagyova (6-0, 6-2), la n°1 mondiale a rassuré son monde. Elle remontera à cheval, sans doute la semaine prochaine, histoire d'effacer le mauvais souvenir de sa chute : distension ligamentaire et sept semaines de repos forcé.

● **Les bévues de Goran Ivanisevic.** 17 aces : pas suffisant (!) pour compenser 76 fautes directes. Face à l'opiniâtre Suédois Magnus Gustafsson, le Croate Goran Ivanisevic quitte le tournoi, battu 4-6, 6-3, 7-6 (7-3) 6-3, et grommelle : « J'ai eu 10 000 balles de break. Sur ses jeux de service, je menais 0-40, 15-40 et je ne faisais rien. Mes revers étaient nuls. C'est juste un mauvais jour. » A Roland-Garros, il en a eu beaucoup : le talentueux gaucher n'a jamais dépassé les quarts.

● **La patience d'Olivier Delaître.** Quart de finaliste à Wimbledon en 1996, l'Anglais Tim Henman est devenu héros national avant d'atteindre les huitièmes de finale de l'US Open et de gagner son premier tournoi, en janvier, à Sydney (Australie). Mais à Roland-Garros, la tête de série n°14 ne passera pas le cap du premier tour comme en 1996. Pourtant mené deux sets à un, Olivier Delaître lui a rappelé que la première vertu sur brique pilée est la patience.

### RÉSULTATS

#### SIMPLE MESSIEURS

**Premier quart du tableau**  
C. Moya (Esp., n°9) b. A. Martin (Esp.) 6-3, 6-7 (7/3), 5-7, 6-3, 6-3.

**Deuxième quart du tableau**  
M. Philippoussis (Aus.) b. N. Kulli (Sue.) 6-2, 4-6, 3-6, 6-4, 6-4 ; O. Delaire (Fr.) b. T. Henman (G-B, n°14) 6-2, 2-6, 1-6, 6-2, 6-4.

**Troisième quart du tableau**  
C. Woodruff (EU) b. D. Vacek (Rép. Tch.) 6-4, 6-2, 6-3 ; N. Lapentti (Equ.) b. F. Fetterlein (Dan.) 6-4, 6-1, 6-2 ; A. Volkov (Rus.) b. D. Nestor (Can.) 6-1, 6-3, 3-6, 6-2 ; B. Ullrich (Rép. Tch.) b. N. Kiefer (All.) 6-3, 6-3, 6-3 ; P. Rafter (Aus.) b. A. Gaudenzi (It.) 3-6, 7-6 (7/3), 6-3, 6-4 ; A. Costa (Esp.) n°11) b. A. Voinea (Rou.) 6-4, 7-5, 6-4 ; C. Costa (Esp.) b. D. Flach (EU) 6-4, 6-0, 6-1 ; M. Gustafsson (Sue.) b. G. Ivanisevic (Cro., n°4) 4-6, 6-3, 7-6 (7/3), 6-3 ; R. Krajicek (P-B, n°6) b. S. Draper (Aus.) 7-6 (7/3), 6-2, 6-1 ; G. Blanco (Esp.) b. N. Godwin (AUS) 6-3, 6-2, 1-6, 7-5 ; A. Pavel (Rou.) b. A. O'Brien (AUS) 6-4, 7-5, 6-0 ; P. Korda (Rép. Tch.) b. J. Burillo (Esp.) 6-4, 6-0, 7-6 (7/4) ; M. Woodruff (Aus.) b. J. Sanchez (Esp.) 5-7, 7-6 (8/6), 6-7 (12/10), 6-4, 8-6 ; W. Ferreira (AUS, n°13) b. M. Tilstrom (Sue.) 6-7 (7/1), 7-6 (7/3), 6-7 (7/2), 6-3, 6-1.

**Quatrième quart du tableau**  
M. Rios (Chil., n°7) b. W. Black (Zim.) 6-4, 5-7, 4-6, 6-2, 6-1 ; H. Arazzi (Mar.) b. H. Dreckmann (All.) 6-3, 6-4, 6-2 ; T. Woodbridge (Aus.) b. K. Carlsen (Dan.) 7-6 (8/6), 4-6, 6-4, 6-0 ; M. Larsson (Sue.) b. J. Courier (EU) 6-1, 6-2, 4-6, 1-6, 6-4 ; D. Norman (Bel.) b. S. Sargsian (Arm.) 6-2, 7-5, 6-3 ; A. Boetsch (Fr.) b. K. Kucera (Slq.) 6-1, 6-1, 6-4 ; M. Ondruska (AUS) b. M. Pastura (Arg.) 7-6 (7/3), 6-2, 6-1 ; S. Stolle (Aus.) b. R. Furlan (It.) 7-5, 6-1, 4-6, 6-3 ; J. Golmard (Fr.) b. A. Clement (Fr.) 6-1, 6-2, 6-3 ; S. Simian (Fr.) b. G. Schaller (Aut.) 2-6, 6-4, 4-6, 6-4, 6-2 ; D. Van Scheppingen (P-B) b. P. Haarhuis (P-B) 6-2, 6-4, 5-7, 6-4 ; B. Black (Zim.) b. F. Squillari (Arg.) 1-6, 6-3, 6-3, 6-3 ; M. Chang (EU, n°2) b. R. Gilbert (Fr.) 6-2, 6-3, 6-2 ; F. Mantilla (Esp., n°10) b. R. Fromberg (Aus.) 6-3, 6-2, 6-2 ; S. Bruguera (Esp., n°16) b. J. Van Herck (Bel.) 6-3, 0-6, 6-2, 6-0 ; J. Krocsko (Hon.) b. J. Krosiak (Slq.) 7-5, 6-3, 4-6, 7-6 (7/5).

#### SIMPLE DAMES

**Premier quart du tableau**  
B. Schutz-McCarthy (P-B, n°14) b. L. Cenkova (Rép. Tch.) 6-3, 7-5 ; S. Cecchini (It.) b. M. Endo (Jap.) 7-6 (7/5), 7-6 (7/4) ; S. Farina (It.) b. J. Wiesner (Aut.) 6-2,

1-6, 6-0 ; M. Hingis (Sui., n°1) b. H. Nagyova (Slq.) 6-0, 6-2 ; A. Sugiyama (Jap.) b. E. Wagner (All.) 5-7, 6-4, 6-1 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n°6) b. K. Jagielnak (Fr.) 6-0, 6-2 ; F. Labat (Arg.) b. K. Boogert (P-B) 7-5, 6-0 ; N. Zvereva (Blé.) b. M. Tu (EU) 6-3, 3-6, 6-4 ; M. Lamarre (Fr.) b. B. Schett (Aut.) 6-1, ab.

**Deuxième quart du tableau**  
F. Perletti (It.) b. N. Miyagi (Jap.) 7-6 (7/3), 2-6, 6-0 ; N. Tauziat (Fr.) b. R. Simpson (Can.) 6-3, 6-2 ; M. J. Fernandez (EU, n°12) b. L. McNeil (EU) 6-2, 6-3 ; L. Ghirardi-Rubbi (Fr.) b. M. Oremans (P-B) 2-6, 6-2, 6-3 ; Y. Yoshida (Jap.) b. R. McQuillan (AUS) 6-2, 6-4 ; S. Testud (Fr.) b. S.H. Park (CdS) 6-0, 6-4 ; S. Pitkowskí (Rou.) b. F. Lubiani (It.) 7-6 (7/2), 6-2 ; C. Kisteau (Fr.) b. W. Probst (All.) 6-3, 6-4 ; P. Hy-Boulais (Can.) b. N. Dechy (Fra.) 6-7 (10/8), 6-4, 11-9 ; A. Glass (All.) b. E. Callens (Bel.) 6-3, 4-6, 6-2 ; K. Po (E-U) b. A. Huber (All., n°8) 6-3, 4-6, 6-3.

**Troisième quart du tableau**  
E. Makarova (Rus.) b. A. Dechaume-Balleret (Fr.) 6-4, 6-2 ; J. Kandarr (All.) b. G. Leon-Garcia (Esp.) 7-6 (7/1), 6-3 ; K. Habsudova (Slq., n°15) b. O. Barabanschikova (Bul.) 6-3, 6-3 ; E. Ikhovseva (Rus.) b. L. Nemeckova (Rép. Tch.) 6-4, 6-3 ; L. Neiland (Let.) b. A.-G. Sidot (Fr.) 6-2, 7-5 ; A. Grossman (EU) b. A. Gersi (Rép. Tch.) 6-3, 6-0 ; J. Novotna (Rép. Tch., n°4) b. C. Torrents-Valero (Esp.) 6-3, 6-2.

**Quatrième quart du tableau**  
V. Ruano-Pascual (Esp.) b. A. Montolio (Esp.) 6-0, 6-0 ; S. Graff (All., n°2) b. P. Suarez (Arg.) 6-1, 6-4 ; A. Mauresmo (Fr.) b. J. Watanabe (EU) 6-3, 6-4.

## Pascal Lino souffre dans le Midi libre en attendant le Tour de France

**BARAQUEVILLE**  
*de notre envoyé spécial*

Un cycliste ne peut se permettre le moindre écart. Sinon, gare à la chute. Au départ du 49<sup>e</sup> Grand Prix du *Midi libre*, mardi 27 mai, Pascal Lino masquait sous la gaze des écorchures au bras et à la jambe. Souvenirs du Japon et de son Tour exotique, où le coureur français avait mal négocié un passage. Quinze jours plus tard, la blessure est toujours marquée dans la chair. La douleur a transformé les 199 kilomètres de l'étape tourmentée qui menait de Narbonne à Baraqueville, dans l'Aveyron, en un long chemin de croix.

Vilaine journée, terminée à plus de trente-trois minutes du vainqueur, Laurent Desbiens. « Il y a quelques années, j'aurais abandonné en pareille circonstance », explique Pascal Lino. Il ne l'a pas fait, mardi. « J'ai mûri. » A trente et un ans, le Breton a décidé de « faire le métier », selon l'expression consacrée dans le peloton. Son dilettantisme lui a été si souvent reproché. A l'orée de ses vingt ans, il était un des meilleurs espoirs français. En 1992, il présentait au grand public son élégance naturelle rehaussée d'une pointe de jaune. Dix jours revêtus du prestigieux maillot et une cinquième place au classement final en avaient fait un des chouchous de la France du Tour. Il reprenait sa carte de membre en 1993 (une victoire d'étape) et en 1994 (onzième du classement général).

Mais déjà le peloton chipotait ses résultats, les trouvait en deçà de sa valeur. On lui reprochait de gâcher son talent, crime capital dans le milieu. « J'avais un mental fragile. Je n'étais pas de la race des gagnants. Pour moi, le vélo n'a jamais été une fin en soi. » En 1995, Pascal Lino tombait de son engin. Il avait suivi Luc Leblanc dans une nouvelle équipe, le Groupement. Après d'ubuesques rebondissements, la formation se désagrégait juste avant le Tour de France. Pascal Lino occupera son mois de juillet à faire de la planche à voile dans le Morbihan et à apprendre la bicyclette à sa fille Nastasia.

Il lui fallait retrouver un employeur. « Je ne croulais pas vraiment sous les propositions. » Finalement, il échouait chez Roslotto, une formation hétéroclite, commanditée par la loterie russe, battant pavillon italien de complaisance. Une nouvelle galère pour le seul Français de l'équipe. « Une deuxième année blanche » qui aurait pu mettre un terme à sa carrière tronquée. Mais, cette saison, Pascal Lino est réapparu dans l'équipe BigMat-Auber 93, version gonflée des « P'tits gars d'Auber-villiers » qui firent sensation en 1996 avec des bouts de ficelle.

On y cherchait, au meilleur rapport qualité-prix, un leader qui aiderait à qualifier son équipe pour le Tour de France. Le Breton ne l'a pas déçu, se montrant déjà en plusieurs occasions. Le 15 juin, Pascal Lino apprendra s'il participe ou non à la plus belle des courses par étapes. Il saura alors s'il a réussi à se relever.

**Benoît Hopquin**

■ **HANDBALL : victorieuse du Japon (22-21), l'équipe de France** s'est qualifiée pour les quarts de finale du championnat du monde de handball, mardi 27 mai, à Kumamoto, au Japon. Les tenants du titre affronteront, jeudi 29 mai, l'Égypte, vainqueur de Cuba (24-20). – (AFP)

## Roland-Garros 97

Retrouvez les articles du Monde sur INTERNET

<http://www.lemonde.fr>



# Le Monde ■ O B L I E R A G E N D A

## VENTES

### APPARTEMENTS

#### 4<sup>e</sup> arrondissement

MÉTRO, O CHÂTELET 76 M<sup>2</sup>  
duplex charme 1 650 000 F  
XIMMO 01-40-25-07-05.

#### ÎLE SAINT-LOUIS

RARE - 170 M<sup>2</sup>, 3/4 P.  
2 bns, HSP 4 m.  
5 400 000 F. 01-43-25-48-82.

#### 5<sup>e</sup> arrondissement

CARDINAL-LEMOINE  
2/3 P. 45 m<sup>2</sup>. 5<sup>e</sup> sans asc.  
vue balcon. 01-43-36-17-36.

#### 6<sup>e</sup> arrondissement

#### SAINT-SULPICE

Studio 22 m<sup>2</sup> s/cour,  
clair, calme. 2<sup>e</sup> ét., asc.,  
c., sdb, bel imm. 1930  
Px : 580 000 F à déb.  
(Tél. : M. Tessier) :  
01-43-54-73-90 (hb)  
ou 01-42-22-77-69 (dom.).

ODÉON imm. XVIII<sup>e</sup> 4 p.  
duplex à refr. 100 m<sup>2</sup> chf ind.  
gaz urg. 01-43-35-18-36.

#### 7<sup>e</sup> arrondissement

PRÈS PLACE BRETEUIL  
exceptionnel penthouse 195 m<sup>2</sup>  
+ 120 m<sup>2</sup> terrasse pl-pied gar.  
7 850 000 F. 01-45-62-04-99.

ST-FR-XAVIER 100 m<sup>2</sup>  
séj., 2 chbres, vue travx  
2 580 000 F.  
CAURIS 01-40-62-15-00.

#### 8<sup>e</sup> arrondissement

MIROMESNIL 2 P 30 M<sup>2</sup>  
6<sup>e</sup> asc. bel imm. 540 000 F.  
ST-AUGUSTIN 2 P 41 M<sup>2</sup>  
2<sup>e</sup> ét. bon état 790 000 F.  
Tél. : 01-42-66-36-53.

MONCEAU STUDIO  
30 m<sup>2</sup> dans hôtel partic.  
EMBASSY 01-47-20-41-01.

#### 9<sup>e</sup> arrondissement

#### VICTOIRE

95 m<sup>2</sup> 3 P balc 1 700 000 F  
XIMMO 01-40-25-07-05.

## 11<sup>e</sup> arrondissement

Proche BASTILLE, 4 P.  
balcons s/jardin cave  
park. inclus 1 550 000 F.  
Gér. 01-42-65-03-03.  
M<sup>me</sup> Nichaut 06-07-74-89-62.

## 13<sup>e</sup> arrondissement

Grde maison 300 m<sup>2</sup> env.  
proche 5<sup>e</sup>.  
Grand jardin. Gros travaux.  
Tél. : 01-45-46-26-25.

Bobillot réc. dern. ét. séj.  
3 ou 4 chb, gde cuis. 2 bs 122 m<sup>2</sup>  
balc. 2 park. 01-43-35-18-36.

Studio CHEVALERET 4<sup>e</sup> ét. asc.  
B imm. exc. état. 350 000 F.  
Syndic 01-40-47-67-82.

## 14<sup>e</sup> arrondissement

M<sup>me</sup> Mouton-Duvernét, bel anc., asc.,  
séj. dble, 2 ch., b. plan, 65 m<sup>2</sup> à  
rév. calme. 01-43-35-18-36.

Montparnasse gd sdg 5 p.,  
111 m<sup>2</sup>, séj. s. p. terr. 2 bns,  
park. dble. 01-43-35-18-36.

## PRÈS PARC MONTSOURIS

imm. grand standing  
DERNIER STUDIO  
600 000 F  
01-45-21-04-17

## 15<sup>e</sup> arrondissement

M<sup>me</sup> VOLONTAIRES 2 P  
31 m<sup>2</sup> 4e ét. belle vue s. jard.  
sans vis-à-vis. M. Guide  
06-80-31-44-79.

R. Charles-Weiss près « Brassens »  
gd 3 p. 80 m<sup>2</sup>, 3e ét. dernier asc. ds  
verdure. 1 850 000 F.  
01-40-47-67-82.

M<sup>me</sup> Duplex bel imm. pdt 4<sup>e</sup> ét. asc.,  
3 p., cuis., bns, w.-c. sép., 51 m<sup>2</sup>,  
urgent. 01-43-35-18-36.

## 16<sup>e</sup> arrondissement

16<sup>e</sup>, RUE PERGOLESE  
bel imm. pierre, 4 p. 80 m<sup>2</sup>,  
travaux. 1 450 000 F. I.P.  
01-48-83-32-88.

## V.-HUGO 440 M<sup>2</sup>

DEMEURE D'EXCEPTION  
5<sup>e</sup> ét. imm. gd standing, gdes  
réceptions, 4 chbres, 4 s.d.b.,  
terrasse, balc., chbre serv.  
01-42-66-36-53.

## 18<sup>e</sup> arrondissement

Haut Montmartre duplex  
80 m<sup>2</sup>, vue panoramique sud,  
terrasse 10 m<sup>2</sup>, 2 chbres,  
salon, cuis. américaine.  
2 750 000 F. 01-42-55-30-84.

## 20<sup>e</sup> arrondissement

Appt. 3-4 p., 72 m<sup>2</sup>,  
parfait état, séj., 2 ch.,  
balc. 7 m<sup>2</sup>, asc., 7<sup>e</sup> ét.  
980 000 F.  
Tél. : 01-69-49-37-49.

## 78 - Yvelines

VERSAILLES R.D. neuf,  
r.d.c., 96 m<sup>2</sup>, est-ouest, jard.  
privatif 105 m<sup>2</sup>, séj., 27 m<sup>2</sup>,  
3 chbres. 2 120 000 F +  
parking double 130 000 F.  
DANO 01-39-51-34-45.

VERSAILLES R.D. neuf, 128 m<sup>2</sup>  
+ balcon 18,50 m<sup>2</sup> ouest, séj.,  
42 m<sup>2</sup>, 4 chbres ou 30 m<sup>2</sup> +  
5<sup>e</sup> chbre. 2 925 000 F + park.  
dble ss-sol 120 000 F. DANO  
01-39-51-34-45.

A PARTIR DE :  
11 600 F/M<sup>2</sup>  
2, 3 ET 5 PIÈCES  
CHATOU RER  
01-34-80-65-53.

## 91 - Essonne

MORSANG-SUR-ORGE  
Appartement à vendre, 82 m<sup>2</sup>,  
prix à débattre. 01-69-51-30-77 et  
06-08-71-15-65.

## 92 Hauts-de-Seine

Part. SCEAUX triplex 6 p.,  
115 m<sup>2</sup>, dble séj., escalier  
central, cheminée, dble cuis.,  
s. de bains, douche, dble  
vitrage, ch. gaz, est-ouest,  
5 mn RER, centre, écoles,  
vis. sam.-dimanche. Tél. :  
01-46-60-01-17. 1 750 000 F.

4 p. 96 m<sup>2</sup>, 6e ét., asc., pte  
Châtillon, box. 1 180 000 F.  
Gérant 01-40-47-67-82.

## LEVALLOIS

M<sup>me</sup> ANATOLE-FRANCE  
PLUSIEURS 2 PIÈCES  
DE 49 A 53 M<sup>2</sup>  
PARKINGS S.-SOL  
01-34-80-65-53.

LEVALLOIS 6/7 p. 1991 près  
Paris, Neuilly. Calme, soleil,  
vue, bon plan, 140 m<sup>2</sup>,  
2 park. 3 300 000 F.  
Part. 01-47-48-09-94.

NEUILLY TERNES  
STUDIO 48 M<sup>2</sup> + terrasse.  
EMBASSY 01-47-20-41-01.

## 93 Seine-Saint-Denis

PRÉ-ST-GERVAIS centre  
LOFT aménagé 100 m<sup>2</sup> dans  
ancienne usine. 1 250 000 F.  
I.P. 01-48-83-32-88.

## 94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ-PRÈS BOIS,  
petit 2 p. + 20 m<sup>2</sup> terrasse  
sud, 860 000 F. I.P.  
01-48-83-32-88.

IDÉAL INVESTISSEURS  
VINCENNES MAIRIE  
immeuble de standing,  
STUDIO ET 2 PIÈCES  
A PARTIR DE :  
11 500 F/M<sup>2</sup>.  
01-43-74-85-58.

## MAISONS

94 SAINT-MAUR CRÉTEIL  
Sur une île. Maison de  
charme 170 m<sup>2</sup>, 4 chbres,  
600 m<sup>2</sup>. Jard. Ponton s/ la  
Marne. 2 650 000 F.  
I.P. 01-48-83-32-88

PRÈS LAMORLAYE  
Site exceptionnel  
Maison 155 m<sup>2</sup>, jardin 500 m<sup>2</sup>  
900 000 F  
01-34-68-01-69

## BOUTIQUES

CLERMONT-FERRAND  
Vd. fonds et murs pole  
commercial, face grde surf.  
emplct. It commerce, 600 m<sup>2</sup>  
hab. 216 m<sup>2</sup>, terrain 1 600 m<sup>2</sup>.  
Tél. : 04-73-26-34-28.

IDEAL INVESTISSEUR  
Pavillons/Bois  
face gare et galerie comm.  
Imm. neuf.

Cabinet d'assurance, loué  
73 440 F HT/an. Rentabilité  
10 %.  
Prix 720 000 F.  
M. BREUGNOT  
01-49-76-16-66.

## VIAGERS

### NOISY-LE-ROI

Gd apt 5 P occupé 83-85  
park. loggia, soleil, 120 000 F  
+ 5 000 F  
F. Cruz 01-42-66-19-00.

A SAISIR ! Viager  
libre de suite, non occupé,  
petit apport + 4 000 F/mois,  
58 mn Paris Sud Montargis,  
ville. Tous commerces sur  
place. Somptueuse villa,  
200 m<sup>2</sup> habitables. Séj.  
cathédrale 60 m<sup>2</sup>, mezzanine,  
salon cheminée, cuis., lte  
équipée, 4 magnif. ch., bns,  
w.-c. central, gaz. Garage,  
salle de jeux. Cave.  
Splendide terrain. Parc clos  
3 000 m<sup>2</sup>.  
Tél. 02-38-85-22-92.  
24/24

## HOTELS PARTICULIERS

VILLA MONTMORENCY  
Exceptionnelle demeure  
Napoléon III, 350 m<sup>2</sup> + parc,  
garage.  
18 500 000 F 01-43-59-09-22

## ACHATS

### APPARTEMENTS

Rech. Urgent 100 à 120 m<sup>2</sup>  
Paris. Paiement comptant  
chez notaire. 01-48-73-48-07

## LOCATIONS

### OFFRES

Métro Père-Lachaise  
récent 3 pces, 63 m<sup>2</sup>, cave  
parking, 6 200 F + charges  
M<sup>me</sup> Michaut. 01-42-65-03-03

MONTROUGE pr. mairie  
3 p., 70 m<sup>2</sup>, bon état, park.  
6 265 F net. 01-40-47-62-38

Loué à  
SAVIGNY-SUR-ORGE (91)  
Ligne C du RER  
pavillon rez-de-jardin  
chbre, cuis., salle d'eau  
garage, chauff. fuel  
rez-de-chaussée  
séj. dble, cheminée,  
cuis. aménagée, salle  
de bains, 2 chbres  
parquetées, alarme  
750 m<sup>2</sup> de terrain.  
Libre 1<sup>er</sup> juillet.  
Prix 7 000 F charges compr.  
Tél. : 01-69-21-21-77

ECOLE-MILITAIRE imm. nf  
du studio au 7 p. terrasse  
11-19 h, 38, av. Motte-Picquet

83, av. Bosquet neuf  
du studio au 7 p., terrasses  
vis. 11 h-19 h  
ou 01-43-06-41-05



## PARTENA Elysée

- 16<sup>e</sup> Passy, 3 p., 85 m<sup>2</sup>  
3<sup>e</sup>, asc., 8 100 H ch..  
6<sup>e</sup>, bd Raspail, 4 p., 110 m<sup>2</sup>,  
5<sup>e</sup>, asc., 10 600 H ch..  
- 16<sup>e</sup> Jasmin, 3-4 p., 123 m<sup>2</sup>,  
impeccable. 11 000 H ch..  
- 7<sup>e</sup>, bd Raspail, gd stand.  
200 m<sup>2</sup>, triple récept.,  
2 chbres  
+ serv., 5<sup>e</sup> vue, 25 000 H ch.  
Tél. : 01-42-66-36-53

Montmartre, 2/3 p.  
parf. ét. vue Sacré-Coeur.  
6 500 F CC. 01-43-25-97-16

## GAMBETTA

Petit 2 pces, lt cft, clair,  
calme, 2<sup>e</sup> étage, prox. métro,  
commerces, cave,  
idéal étudiants  
ou jne couple. 3 200 F c.c.  
Tél. : 01-40-33-11-07 (rép.)

12<sup>e</sup> pres bois, 2 p., 43 m<sup>2</sup>  
récent, état neuf, parking.  
3 820 F + ch. 01-43-61-88-36

St-Mandé face bois  
3 p., 84 m<sup>2</sup>, 2 chbres, refait  
à neuf, park., 9 500 F, ch. et  
chf comp. IP. 01-48-83-32-88

## DEMANDES

### MASTER GROUP

47, rue Vaneau, 75007 Paris  
rech. appts vides ou  
meublés.

Toutes surfaces pour  
cadres banques et  
grandes sociétés  
01-42-22-98-70

## EMBASSY SERVICE

43, av. Marceau, 75116.  
Rech. pour CLIENTS  
ÉTRANGERS APPTS  
HAUT DE GAMME  
HÔTEL PARTICULIER  
ET VILLAS OUEST Paris  
VIDES et MEUBLÉS  
GESTION POSSIBLE.  
01-47-20-30-05

## ASSOCIATIONS

### PARLEZ CHINOIS

Nouvelle méthode exclusive  
+ rapide + pratique  
Du vrai débutant au chinois  
des affaires

POUR LES ENTREPRISES  
CHINA LANGUE  
EXPRESS

SPECIALISTE D'UNE LANGUE  
01-42-23-12-53

Le chinois avec des  
professionnels chinois  
Recommandé par  
le comité  
FRANCE-CHINE  
DU CNPF

## Association A.V.E.N.I.R

Siège social :  
4, place Raoul-Dautry,  
75716 PARIS Cedex 15

L'assemblée générale  
se tiendra le vendredi  
6 juin 1997, à 15 h 30,  
dans l'auditorium de  
la CNP - niveau accueil au  
4, place Raoul-Dautry,  
75015 PARIS

## Ordre du jour

Rapports moral et financier  
de l'association  
compte-rendu de gestion  
du contrat plein temps  
projet de budget  
pour l'année 1998  
loi de finances 1997  
Convocation des participants  
à 15 h 30 précises

## CANNES

Depuis 25 ans, notre agence  
propose appartements et villas  
grand standing, location  
saisonnière tous budgets,  
semaine, quinzaine, mois.  
Réponse sous 48 heures.  
Agence Cannes Horizon  
Tél. : 04-93-48-64-64  
Fax : 04-93-47-44-45

## DORDOGNE

Merveilleuse forêt de la Double  
et ses étangs : poterie, tissage,  
yoga, théâtre, peinture,  
sculpture, cuisine, arts de la  
table, W. E. découverte de la  
forêt, pos. randonnées  
équestres.  
05-53-90-82-85.  
05-53-90-85-11.

## LIVRES

### PRIX DE L'AIGUILLON Décerné pour la 16<sup>e</sup> fois en 1997

Parmi les ouvrages retenus  
par le jury pour concourir au prix  
de l'Aiguillon 1997, quatre titres  
ont fait l'objet d'une attention  
particulière :

- *Vauban*, par M. Bernard Pujo ;

- *Les Templiers dans la  
région de Montargis, Gien,  
Cosne*, par M. Joël Saulnier ;

- *Les Moulins racontent le  
Morvan*, par M. Philippe  
Landry ;

- *La carte archéologique de  
la Gaule : Nièvre*, par  
M<sup>me</sup> Hélène Bigard.

Le prix a été décerné, à  
l'unanimité, au *Vauban* de  
Bernard Pujo, pour ce travail,  
d'une écriture élégante, qui  
s'appuie sur une riche  
documentation. Le succès du  
*Pujo* est à la pointe de l'épée de  
notre illustre Morvandiau. En  
bref, c'est un touchant  
hommage rendu à cet homme  
de chez nous qui, comme  
l'écrivait Saint-Simon, « vit porté  
dans tous les cœurs français ».

Etant donné la valeur des  
trois autres « concurrents », le  
jury a exceptionnellement décidé  
de leur décerner une mention  
spéciale, les inscrivant ainsi au  
palmarès du 16<sup>e</sup> prix de  
l'Aiguillon.

Notre petite patrie est, encore  
une fois, bien servie et l'Aiguillon  
ne peut que s'en féliciter.

Le Président,  
Jean-Claude Drouillet

## PRESTIGE ET CARACTÈRE



### BORME LES MIMOSAS (83)

#### Location vacances

9 PERS. Dans domaine privé, villa sur jardin  
1 600 m<sup>2</sup> avec piscine 50 m<sup>2</sup>. 200 m<sup>2</sup> habitables.  
5 chambres.  
Réf : 4973

La semaine à partir de 12 900 francs

Demandez notre catalogue 500 villas (180 pages)  
envoi : chèque 35 francs (gratuit sur place).  
FRANCE VILLAS - LOCATIONS VACANCES  
36, rue la Boétie - 75008 Paris  
Tél. 01 53 89 06 06 - Fax : 01 53 89 06 01  
Minitel 3615 - LOCVILLA (2,23 F/mn)



### VARETZ (19)

#### Location vacances

8 PERS. A 40 kms de Sarlat, belle propriété du  
XVIII<sup>e</sup>, beau parc arboré clos 5 000 m<sup>2</sup>, avec grande  
piscine 72 m<sup>2</sup>. Surface habitable 300 m<sup>2</sup>.  
Réf : 5275

La semaine à partir de 9 900 francs

Demandez notre catalogue 500 villas (180 pages)  
envoi : chèque 35 francs (gratuit sur place).  
FRANCE VILLAS - LOCATIONS VACANCES  
36, rue la Boétie - 75008 Paris  
Tél. 01 53 89 06 06 - Fax : 01 53 89 06 01  
Minitel 3615 - LOCVILLA (2,23 F/mn)



### LIMITE LE VÉSINET

Dans un quartier résidentiel et particulièrement  
calme, hôtel particulier du XIX<sup>e</sup> siècle  
comprenant : réception de 90 m<sup>2</sup>, 6 chambres,  
surface habitable 300 m<sup>2</sup>.  
Jardin de 900 m<sup>2</sup>  
Réf : D 1863

AGENCE DE LA TERRASSE  
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet  
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



### DRÔME PROVENÇALE

#### Région Grignan \*exclusivité\*

Ferme en pierres mitoyenne, en partie rest., SH 130 m<sup>2</sup>, dép.  
50 m<sup>2</sup>, séj./salon 50 m<sup>2</sup>, 3 ch., 2 bns, cave. + ruine à  
restaurer. 21 ha de terres, bois, landes. Cour intérieure.  
TB VUE - Poss. achat de la mitoyenneté  
T.B. AFFAIRE - Nombreuses possibilités.  
Réf : 1150 - Prix : 990 000 francs

Demandez notre journal d'affaires - Gratuit  
SARRO IMMOBILIER  
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine  
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62  
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



### A LOUER PARIS 8<sup>e</sup>

#### Hoche.

Immeuble pierre de taille d'angle. Somptueux  
appartement de réception de 8 pièces dont un grand  
salon



# Glasgow, la peau neuve

De moins en moins industrielle et britannique, de plus en plus écossaise avec une touche asiatique, la ville de la Clyde joue l'innovation tous azimuts

UN GLASGOWIEN qui reviendrait aujourd'hui chez lui après dix ans d'absence aurait du mal à s'y reconnaître. Débarbouillée de l'épaisse suie industrielle qui la faisait paraître comme taillée dans un bloc de houille, la cité de saint Mungo et de Charles-Rennie Mackintosh a retrouvé la couleur du grès local avec lequel elle est bâtie. Du coup, la métropole économique de l'Écosse s'est retrouvée rose comme Toulouse ou Marrakech. Présentable, l'ancienne reine des industries de la fonte, des textiles et du tabac, la fondatrice du presbytérianisme, plutôt que de se morfondre et sur sa désindustrialisation et sur sa déchristianisation, décida donc, il y a quelques années, de se trouver de nouvelles occupations. Elle se souvint des Glasgow Boys et des Glasgow Girls d'il y a cent ans, peintres et autres architectes et stylistes qui, par leur guerre à l'académisme victorien, firent un temps de la grosse conurbation usinière un laboratoire européen de modernité.

Avec ses trois universités groupant près de 40 000 étudiants, son Mayfest dont les spectacles, chaque printemps, sont suivis par un grand concours de spectateurs, sa nouvelle prospérité dans l'édition, l'imprimerie, l'électronique, la mécanique de précision, le Greater Glasgow - qui réunit 1 700 000 âmes, soit près de deux Écossais sur cinq - est sorti de l'ornière. Les autorités n'ont pas hésité à choquer en laissant des églises sans fidèles se muer en hôtels, restaurants, appartements, bureaux et même cabarets ; un bar occupe une banque déchuée ; l'ancienne Bourse du sucre et du rhum est devenue un musée d'art moderne après avoir été biblio-

thèque ; un hangar à tramways a été transformé en hall polyvalent ; l'ex-marché aux fromages est maintenant un snack en vogue. Des Glasgowiens applaudissent, d'autres brocardent le volontarisme de leurs élus, de leurs élites pour rester à tout prix sur le fil de la mode ou s'irritent des excès du « socialisme correct » : des tables à langer les nourrissons ont été installées jusque dans des toilettes publiques masculines afin que l'égalité sexuelle soit partout respectée ; on a mené des écoliers voir des photos de malades du sida agonisant ou s'enlaçant une dernière fois.

## L'ALLIANCE FRANCO-ÉCOSSAISE

Bref, il arrive que Glasgow en fasse trop, qu'elle donne l'impression d'être prête à tout pour attirer les regards, pour augmenter le nombre de ses visiteurs (quelque 1 800 000 en 1996, dont

un bon tiers d'étrangers) et donc le nombre de ses emplois dans l'hôtellerie (45 000 actuellement). Son obsession est de devenir la deuxième destination du Royaume-Uni pour le tourisme et les affaires, après Londres et avant Edimbourg, « gros village à une demi-heure de voiture de Glasgow » mais qui occupe à présent, que ça plaise ou non, cette seconde position. L'idée de beaucoup de Glasgowiens, surtout parmi la jeunesse, est que le

**La « maison idéale » pour un amateur d'art, conçue dans ses moindres détails vers 1900 par le grand architecte de Glasgow, Charles-Rennie Mackintosh (1868-1928), n'y a été commencée que bien après sa mort et achevée seulement ces derniers mois. Lex MacFadyen est aujourd'hui le créateur de mode qui a la cote parmi les jeunes Glasgowiennes. Les étudiantes lui louent volontiers des modèles pour les grandes occasions, comme cette robe de demoiselle d'honneur comportant une part importante de tartan.**



rétablissement du Parlement écossais, promis par le Labour, ne sera qu'une étape sur la voie de l'indépendance. Certains rêvent déjà d'une « revanche sur les Anglais » qui irait de l'abandon de la conduite à gauche à la résurrection de l'alliance franco-écossaise, comme lorsque Marie Stuart était reine de France et d'Écosse. La prestigieuse chaîne hôtelière écossaise Malmaison a placé un portrait en pied de Napoléon Bonaparte bien en vue dans l'entrée de son établissement de Glasgow.

Cependant, les Glasgowiens d'origine asiatique, qui sont légion, n'entendent pas vivre leur toute fraîche « écosité » à travers des contentieux historiques dont ils se contrefichent. Govan, banlieue populaire, vient d'être à la Chambre des communes un milliardaire musulman travailleur. Radio-Salam coranique en ourdou, arabe, malais, pendjabi. D'ici à janvier 1998, pas moins de dix manifestations culturelles islamiques - sur le voile féminin aussi bien que sur l'art du tapis ou la calligraphie - sont programmées sous égide officielle à Glasgow. L'une des images mar-

quantes qu'on emporte de l'immense cité, étalée sur 35 kilomètres le long de la Clyde, est la silhouette très Arabian Nights matinée d'un 2000 d'une mosquée au dôme transparent. L'orientalisme est la dernière en date des cordes tendues par la mégapole sur l'arc de sa nouvelle séduction.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Visites : Blantyre, à 20 km de Glasgow, l'ancien moulin à coton du début du XIX<sup>e</sup> siècle où naquit l'explorateur David Livingstone. Ouvert tous les jours à partir de 10 heures de mars à décembre. Sortie 5 de l'autoroute M74. Tél. : 01-698-823-140. L'exposition « Naissance de l'impressionnisme, de Constable à Monet », galerie McLellan, Glasgow. Tous les jours jusqu'au 7 septembre. Tél. : 01-413-311-854. The House for an Art Lover, de Mackintosh. Parc Bellahouston, Glasgow. Les samedis et dimanches de 10 à 17 heures ou sur demande au 01-413-534-449. Renseignements à Paris : Maison de la Grande-Bretagne, tél. : 01-44-51-56-20 ou Minitel 3615 Ecosse.

## PARTIR

■ **JAZZ À DUSSELDORF.** Le week-end du 20-22 juin, la ville allemande de Dusseldorf troque sa tenue de femme d'affaires pour un costume de fête. A l'affiche, le 5<sup>e</sup> Festival de jazz : en plein air, dans les pubs et les restaurants, de nuit comme de jour, avec 70 formations. En vedette, le saxophoniste Charlie Mariano, le clarinetiste Ralf Rotgegel et Emil Mangelsdorff et son quartet.

Le Breidenbacher Hof propose un forfait à partir de 2 590 F par personne avec une nuit en chambre double, petit-déjeuner et champagne, entrées aux concerts, dîner et soirée jazz le samedi soir à l'hôtel et le vol A/R de Paris.

★ Renseignements au 01-46-34-54-54.

■ **GOLFER EN FAMILLE.** Dans une belle demeure provençale du Var, avec une centaine de chambres, restaurant gastronomique et vins du domaine, les golfeurs trouveront deux parcours, entre vignes et calanques, dont un 18 trous en surplomb de la Méditerranée. Mais aussi tennis, club équestre, piscines en cascade, centre de remise en forme et plage privée. Le Club Petits Pirates (250 F pour 5 jours hors restauration, du 6 juillet au 31 août) occupe les 4/12 ans. Forfait golf de 7 jours, 4 500 F avec petits déjeuners, dîners et 3 green fees (3 900 F pour un non-golfeur) jusqu'au 31 juillet. Sur place, stages de qualité dans le cadre de l'Académie John Gould.

★ Hôtel de Frégate, tél. : 04-94-29-39-39.

■ **VOILES TRADITIONNELLES.** Fleurquer sur une quinzaine de fleurons du patrimoine maritime breton manœuvrés par des professionnels ; hisser et border les voiles, halier un cordage, apprendre quelques nœuds ; embouquer, sous voiles, le chenal du Four, le raz de Sein et passer la pointe Sauvage de Quiberon, le golfe du Morbihan ou la côte d'Émeraude. Quelques suggestions de la brochure *Voiles traditionnelles* pour une journée, un week-end ou une croisière.

★ Disponible sur appel téléphonique au 02-99-36-15-15.

## Islande, la belle saison

Le pluvier doré est arrivé. Aussitôt connue, la nouvelle a fait les titres des journaux puis s'est répandue comme feu de paille. L'oiseau fétiche chanté dans les poèmes islandais marque la fin de l'hiver et annonce le retour des beaux jours en terre de Glace. Les collines ont reverdi. Les cygnes sauvages, les oies cendrées, les bernaches-nonnettes et les petits échassiers ont alors débarqué en armades. Les canards des deux mondes se sont établis sur le lac Myvatn. Chaque printemps, c'est la même histoire. Le long des côtes, l'affluence des volatiles provoque une crise du

logement. Le macareux moine, la sterne arctique et l'eider ont leurs habitudes sur les *latrabjarg*, les falaises « à vertige », les plus hauts gratte-ciel pour oiseaux de la planète. La saison des amours bat son plein. Les parades nuptiales ont lieu sur les landes et les tourbières, dans une joyeuse cacophonie. Au mois de juin, à l'heure du crépuscule, juste avant onze heures trente, le ciel s'empourpre puis rosit. Il est à peine minuit trente lorsque l'aube diffuse son halo doré sur l'horizon. Ainsi, après de longs mois d'hiver, la lumière brille vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les semaines précédant le solstice d'été dévalent les plus belles journées de l'année. Saison bénie pour découvrir cette île à

la nature troublante. Les volcans s'y marient aux glaciers. Les grasses prairies se déchirent comme les coutures d'un vêtement étrié. Une faille gigantesque court à perte de vue. L'Islande est une anomalie à la limite des deux continents. Torrents métalliques, sources en ébullition, rivières noires, mousses fluo y composent le décor du *Voyage au centre de la terre* de Jules Verne.

● La compagnie nationale Islandair fête ses soixante ans cette année en jouant les promotions jusqu'au 12 juin : vol aller-retour : 1 590 F (dernier retour le 19 juin, après cette date : 2 650 F ; forfait 4 jours, 3 400 F, en partant à deux jusqu'au 15 juin, 3 730 F après, avec une nuit à l'arrivée et une voiture pour 3 jours, tél. :

01-44-51-60-51). Reykjavik, la capitale, n'est qu'à trois heures de vol de Paris.

● Parmi les spécialistes, Atalante (tél. : 04-72-53-24-80, à Lyon) lance une nouvelle programmation « Islande 66 degrés nord », sous la houlette de Philippe Patay, de la Compagnie des guides d'Islande, ornithologue et pionnier du voyage naturaliste dans l'île d'adoption, qu'il a choisie voilà vingt-cinq ans. A l'aide de conseils, on compose son périple : location de voiture (500 F et jusqu'à 1 000 F pour une 4 x 4, par jour, en kilométrage illimité), étapes à la ferme (environ 240 F par personne avec petit déjeuner). Suggestions d'itinéraires individuels « tour de l'île » avec l'association Iceland Farm Holidays (15 jours, environ 10 000 F, en partant à

quatre de Paris). En été, circuit ornithologique « Oiseaux et Baleines » (2 semaines, 16 000 F) et voyages d'exploration guidés dans les hautes terres de l'intérieur, avec nuits à l'abri de bergeries restaurées et de refuges.

● Consulter également Alantours (tél. : 01-42-96-59-78), Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33), Voyages Gallia (tél. : 01-53-43-36-36) et Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-77). La terre de Glace a accueilli, en 1996, dix mille Français. « Tous ceux qui ont posé un pied en Islande en demeurent ensorcelés, prévient l'écrivain Gilles Lapouge. Ce pays ne me lâche pas. Le voici matière de mes songes. »

Florence Evin

**WAVATION**  
Publicités

**Directours.**

- **MARTINIQUE**  
le MERIDIEN 4\* : 4 490 F  
vol régulier + 7 nuits petit déjeuner tropical inclus. Départs quotidiens en juin. (En juillet/Août : 5 130 F).  
Prix enfant -12 ans : 1 660 F
- **CRETE** Hôtel Pantheon Palace 4\* : 2 680 F  
vol A/R + 7 nuits 1/2 pension. Départs le lundi de Paris. Mardis de province.
- **AGADIR** Hôtel Amadir Beach 4\* : 2 620 F  
vol A/R + 7 nuits 1/2 pension hôtel direct plage. Départs les samedis de Paris.
- **ANDALOUSIE**  
autotour : 2 935 F  
vol A/R + hôtels 3\* + voiture base 2. En hôtels 4\* : 3 495 F. Départs 1 et 8 juin.

Brochures gratuites sur demande au 01.45.62.62.62  
Toute notre production sur le 3615 Directours (1,29 F/mn).

Brochure sur demande au 01 45 62 62 62 à Lyon au 04 72 40 90 40  
90 av. des Champs-Élysées  
Minitel 3615 Directours (1,29 F/mn)

**CROISIÈRES ILES GRECQUES + TURQUIE**  
8 jours Paris/Paris à bord du TRITON (620 passagers)  
ATHÈNES - CRÈTE - SANTORIN RHODES PATMOS - KUSADI (EPHÈSE) ISTANBUL - DELOS - MYKONOS  
Vol régulier / Croisière offerte aux enfants qui voyagent dans la cabine de 2 adultes  
Prix à partir de 6 600 F + taxes  
RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS AUPRES DE VOTRE AGENCE DE VOYAGE OU AU 01.42.66.97.25

Royal Olympic Cruises  
Licence 075 95 0506  
◆ EPIROTIKI

**SICILE**  
Hôtel club\*\*\* Plaia d'Himera  
1 semaine en demi-pension  
**3 390 F**  
Prix minimum par personne au départ de Paris  
Tous les samedis jusqu'au 21 juin.  
Minitel 3615 CIT EVASION

01.44.51.39.27  
et  
01.44.51.39.51

cit  
Compagnie italienne de Tourisme

**PÉRIGORD**

**AUBERGE**  
**LA CLÉ DES CHAMPS**  
\*\*NN LOGIS DE FRANCE  
TENNIS - PISCINE CHAUFFÉE  
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD  
Tél. : 05.53.29.95.94 - Fax : 05.53.28.42.96

**HAUTE SAVOIE**

REGION MONT-BLANC  
1 500 M - CALME - NATURE  
**HÔTEL DU LAC \*\***  
Piscine, sauna, jacuzzi, randonnées, équitation, VTT, parapente, tennis.  
Pens. comp. 240 F à 320 F/personne  
**PROMOTION BASSE SAISON**  
7 jours minimum 1 400 F/personne.  
Tél. : 04.50.34.20.88

**TRAVELSTORE**

TURQUIE Club à BODRUM 1 990 F  
8 jours/7 nuits en pension complète vols inclus  
Départ le 8, 15 et 22 juin 1997.

IBIZA Club 1 990 F  
8 jours/7 nuits en pension complète vols inclus  
Départ le 7, 14 et 27 juin 1997.

GRECE Club ELDORADOR 2 600 F  
8 jours/7 nuits en pension complète vols inclus  
Départ le 5, 12, 19 et 28 juin 1997.

14, bvd de la Madeleine 75008 Paris  
Tél. 01.53.05.20.00  
**3615 TST** 2.23 F/mn

**RANDONNÉES EN FAMILLE**

AVEC DES ANES, A PIED, SUR DES CHARIOTS BACHES  
circuits de 8 jours en France et à l'étranger  
à partir de 2 250 F/adulte  
1 800 F/enfant  
VTF RANDO  
15, rue Gay Lussac - 75005 PARIS  
☎ 01.43.25.70.90 3615 VTF (2,23 F/mn)

**HAUTE-ALPES**

**PARC DU QUEYRAS**  
(300 jours de soleil/an)  
piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant  
hébergement : Hôtels 2 ou 3\*\*\*  
résidence hôtel ou studios  
St-Véran : plus haute commune 2040 m, site classé, chalets du XVIII<sup>e</sup>  
Arvioux : 1 800 m au pied du fameux col de l'izoard  
1/2 pension de 256 à 315 F/jour  
pension de 317 à 376 F/jour  
résidence à partir de 800 F/semaine  
Tél. 04.92.45.82.62  
Se recommander du "Monde"

**DEGRIFF VOYAGE**

MARRAKECH ..... 1 790 F  
1 SEMAINE 1/2 PENS. VOLS ET TRANSFERTS INCLUS

TENERIFE ..... 2 590 F  
1 SEMAINE 1/2 PENS. VOLS ET TRANSFERTS INCLUS

DJERBA ..... 2 600 F  
1 SEMAINE 1/2 PENS. VOLS ET TRANSFERTS INCLUS

CROISIÈRE SUR LE NIL ..... 3 300 F  
15 JOURS EN PENSION COMPLETE BATEAU 4\*\*\*

MARTINIQUE ..... 4 300 F  
1 SEMAINE 1/2 PENS. VOLS ET TRANSFERTS INCLUS

SAINT DOMINGUE ..... 4 600 F  
1 SEMAINE 1/2 PENS. VOLS ET TRANSFERTS INCLUS

Tél. 08 3668 0331  
3617 DEGRIFF VOYAGE

**SUISSE**

**SOLEIL MONTAGNE SUISSE**  
Tél. 00 41 27 783 11 22  
Fax 00 41 27 783 10 89

Dans un grand parc de verdure de 14 000 m<sup>2</sup>  
UN HÔTEL CLUB... OU VOUS ÊTES REÇUS EN AMIS  
Pour familles Couplés Collégiens Convalescents  
Fleppes Annulation gratuite. Taxes, randos, vols etc.  
Clubs enfants et ados gratuits. Pens. compl. 7 jrs :  
2085 à 2635 FF. Réductions et gratifications enl. ados

HÔTEL-CLUB SUNWAYS (80 places)  
1938 CHAMPEX-LAC Valais Suisse

**ICELANDAIR**

Découvrez **L'ISLANDE**  
ses geysers, ses volcans et glaciers  
avec un véritable spécialiste

Séjours libérés ■ Circuits accompagnés  
Circuits randonnées ■ Safaris  
Expéditions-aventure en motoneige

Envoyez vite votre carte de visite  
pour recevoir notre brochure 1997

**VOYAGES UTA**  
3, rue Meyerbeer  
75009 PARIS  
Tél. 01 48 24 74 74  
Fax 01 45 23 22 27  
Info Minitel (2,23 F/mn) - 3615 UTA ou 3615 ICEAIR

**HAUTES-ALPES**

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS  
Hautes-Alpes - Parc Régional  
à 5 km de SAINT-VÉLAN  
Soleil - Calme - Rando-pédestres  
V.T.T. - Pêche - Rafting  
**HÔTEL LE CHAMOIS \*\***  
Logis France  
1/2 pension 280 à 300 F  
Tél. : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

# Beaucoup de soleil

UN ANTICYCLONE reste stationnaire sur les îles Britanniques. Il dirigera jeudi sur le nord du pays de l'air frais et sec, dans un flux d'est sensible. La dépression située au large du Portugal apporte sur le sud du pays de l'air chaud, provenant d'Espagne.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Sur la Basse-Normandie, le soleil régnera en maître toute la journée. Ailleurs, les nuages élevés voileront le ciel par moments. Le vent d'est sera sensible près des côtes. Il fera 19 à 25 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Malgré quelques passages nuageux inoffensifs, la journée sera agréable, placée sous le signe du soleil. Le vent d'est sera modéré, limitant la hausse des températures. Le thermomètre marquera 21 à 25 degrés au maximum.

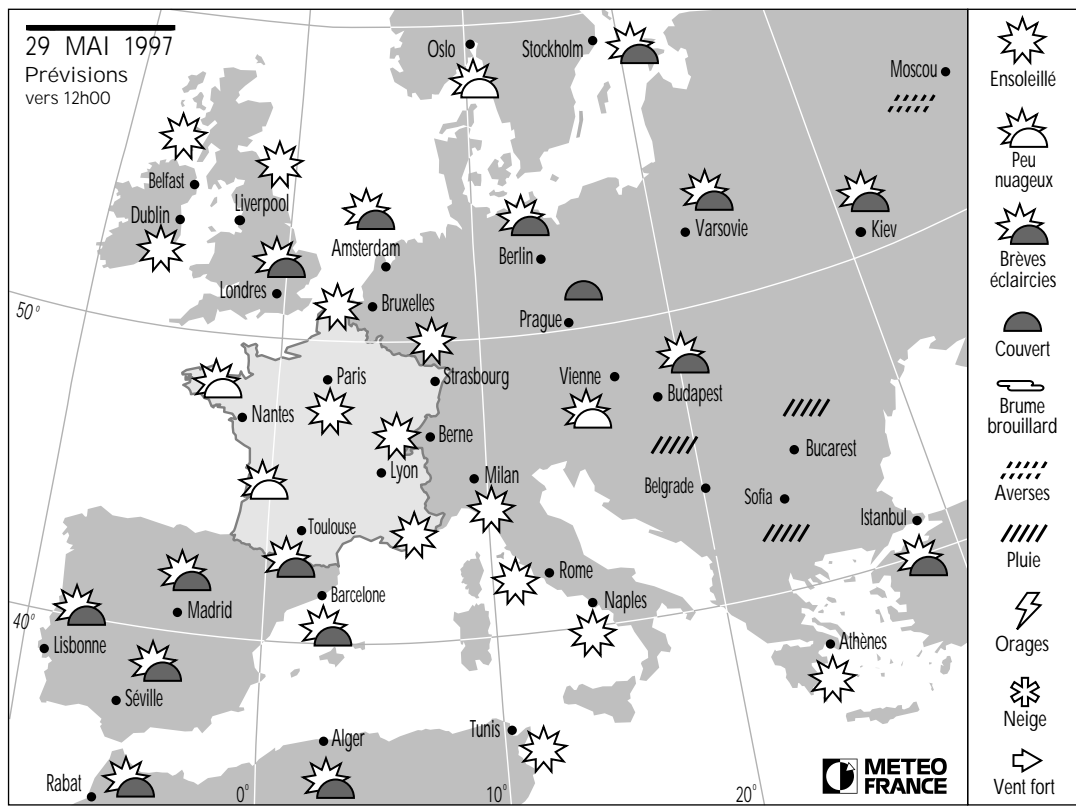
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le soleil brillera largement, mais quelques cumulus de beau temps se dé-

velopperont l'après-midi, surtout sur le relief. Il fera 23 à 25 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur l'Aquitaine, les nuages et les éclaircies alterneront, avec un risque d'ondées près des côtes l'après-midi. Ailleurs, le soleil brillera largement. Le vent d'autan soufflera à 50 km/h en rafales. Les températures avoisineront 27 à 31 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le temps restera bien ensoleillé toute la journée, sur l'ensemble des régions. Quelques cumulus se développeront l'après-midi sur le relief. Il fera doux, 24 à 29 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Sur le Languedoc et le Roussillon, quelques nuages bas masqueront le soleil le matin, mais l'après-midi sera bien ensoleillé. Ailleurs, le soleil sera au rendez-vous. Le vent d'est sera sensible près des côtes. Les températures seront agréables, avec 23 à 29 degrés l'après-midi.



## PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \*: neige.

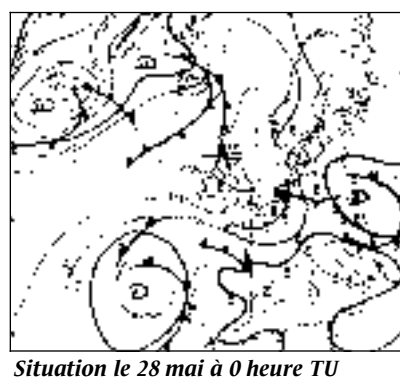
FRANCE métropole	NANCY	7/23 S
AJACCIO	NANTES	13/26 S
BIARRITZ	NICE	15/22 S
BORDEAUX	PARIS	9/24 S
BOURGES	PAU	13/28 S
BREST	PERPIGNAN	16/26 S
CAEN	RENNES	12/26 S
CHERBOURG	ST-ETIENNE	10/27 S
CLERMONT-F.	STRASBOURG	8/23 S
DIJON	TOULOUSE	16/29 S
GRENOBLE	TOURS	12/26 S
LILLE	FRANCE outre-mer	8/21 S
LIMOGES	CAYENNE	23/27 P
LYON	FORT-DE-FR.	25/30 P
MARSEILLE	NOUMEA	19/23 S

PAPEETE	24/30 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S
ST-DENIS-RE.	20/25 S
EUROPE	
AMSTERDAM	7/16 S
ATHENES	20/26 S
BARCELONE	18/24 S
BELFAST	9/17 S
BELGRADE	9/16 P
BERLIN	5/14 S
BERNE	5/21 S
BRUXELLES	7/19 S
BUCAREST	8/15 P
BUDAPEST	11/17 S
COPENHAGUE	8/14 S
DUBLIN	7/16 S
FRANCFORT	7/20 S
GENEVE	7/23 S
DUBLIN	7/16 S
ISTANBUL	15/20 S

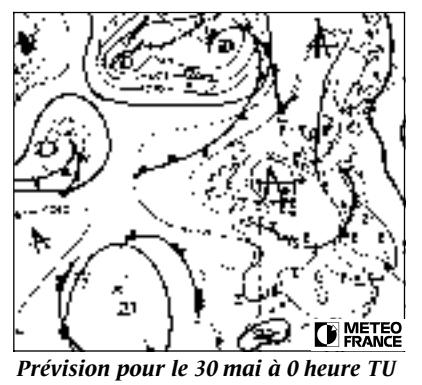
KIEV	9/16 S
LISBONNE	15/24 S
LIVERPOOL	7/19 S
LONDRES	7/21 S
LUXEMBOURG	6/19 S
MADRID	17/27 S
MILAN	12/25 S
MOSCOU	7/11 P
MUNICH	5/17 N
NAPLES	15/23 S
OSLO	6/15 N
PALMA DE M.	17/27 S
PRAGUE	5/14 C
ROME	13/22 S
SEVILLE	16/30 S
SOFFIA	8/13 P
ST-PETERSB.	7/13 P
STOCKHOLM	6/13 S
TENERIFE	14/20 C
VARSOVIE	7/15 S

VENISE	11/20 S
VIENNE	9/15 N
AMÉRIQUES	
BRASILIA	15/26 S
BUENOS AIR.	9/18 C
CARACAS	26/31 S
CHICAGO	12/18 C
LIMA	19/25 S
LOS ANGELES	21/27 C
MEXICO	12/23 S
MONTREAL	5/17 N
NEW YORK	12/20 C
SAN FRANCISCO	16/22 C
SANTIAGO/CHI	8/12 P
TORONTO	9/17 C
WASHINGTON	8/22 C
AFRIQUE	
ALGER	18/28 S
DAKAR	23/27 S
KINSHASA	19/33 S

LE CAIRE	19/33 S
MARRAKECH	15/24 S
NAIROBI	13/23 S
PRETORIA	2/13 S
RABAT	15/24 S
TUNIS	21/30 S
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	28/36 S
BOMBAY	26/32 S
DJAKARTA	26/30 P
DUBAI	30/38 S
HANOI	23/31 S
HONGKONG	24/29 S
JERUSALEM	17/29 S
NEW DEHLI	28/40 S
PEKIN	15/23 S
SEOUL	15/22 P
SINGAPOUR	27/32 P
SYDNEY	13/19 S
TOKYO	16/22 C



Situation le 28 mai à 0 heure TU



Prévision pour le 30 mai à 0 heure TU

## JARDINAGE

# Devenir le chef d'orchestre d'une joyeuse anarchie florale

Afin de glaner des idées auprès des créateurs du genre, le jardinier du dimanche a tout à gagner à visiter les manifestations organisées çà et là

APRÈS la pluie, le beau temps ; ainsi va le monde depuis que l'homme est apparu. Nous aurons été précédés par le chant des oiseaux. Ces temps-ci, ils remplacent le réveille-matin... pour peu qu'on dorme fenêtres grandes ouvertes. Dès 5 heures du matin, alors qu'il fait encore nuit, le concert commence. Grives, merles, fauvelles, pouillots, troglodytes mignons se lancent dans des joutes sonores qui s'enchevêtrent comme les voix d'une fugue.

Mais le résultat ignore les lois de la consonance. Sa liberté inspira au compositeur Olivier Messiaen quelques-unes de ses pages les plus fortes et à Maurice Ravel l'une des rares musiques occidentales dont la force d'évocation égale le modèle qu'elle n'est censée qu'évoquer. Il faut absolument écouter « *Le lever du jour* », de son *Daphnis et Chloé*, le plus bel hymne panthéiste qui soit.

Au jardin, la même force vitale s'impose sans partage. Les pluies diluviennes ont fait pousser ce que la sécheresse avait endormi. Les plantes les plus fortes re-

commencent à dominer les plus faibles, jonquilles, narcisses et tulipes commencent à entrer en sommeil, leurs feuilles jaunissent, se dessèchent peu à peu, tandis que des touffes de lys et d'émérocailles surgissent les premières hampes florales qui ne tarderont pas à s'épanouir.

Le travail du jardinier consiste à observer la façon dont la nature réagit aux changements de climat, à l'exposition, à l'eau, au soleil, aux engrais. A apprivoiser les plantes sauvages pour les introduire dans son jardin. A défendre les plus faibles contre les assauts lancés par les plus conquérantes en leur choisissant l'endroit où elles pourront vivre et se développer sans crainte.

Le jardinier est un chef d'orchestre qui impose sa propre vision de la nature au terrain qui enserme sa demeure, à la terrasse et au balcon qui apportent un peu de couleurs aux citadins. En France, cela a pris une tournure inquiétante quand le jardin est devenu une parure architecturale, un décor figé dont les lignes immuables

contredisaient la joyeuse anarchie de la vie.

La leçon de Le Nôtre, le jardinier génial de Louis XIV, aura été mal comprise. Dira-t-on assez la sottise qui a présidé à la plantation des pins adultes dans le petit jardin de la Bibliothèque François-Mitterrand ? Arrachés de la forêt de Normandie qui avait abrité leur jeunesse, les voilà prisonniers des plans d'un architecte qui, comme nombre de ses collègues français, semble avoir considéré l'arbre

comme un objet à qui l'on reprocherait presque de vivre au rythme des saisons.

Heureusement, la notion même de jardin change dans notre pays sous l'impulsion d'artistes qui réinventent la nature, chacun à sa manière, la respectant, la glorifiant, la détournant, la rêvant. En sorte que les jardins qu'ils créent, éphémères ou pérennes, simples ou compliqués, postmodernes ou futuristes, sont une source d'inspiration pour les amateurs qui sau-

ront s'en inspirer. Le jardinier du dimanche a donc tout intérêt à visiter les nombreuses manifestations organisées çà et là pour modestement copier l'esprit des grands créateurs du genre. Les anciens habitants des campagnes n'avaient pas besoin de modèles. Leurs jardins associaient légumes et fleurs, couleurs et odeurs dans un désordre apparent qui obéissait en fait à une connaissance approfondie des lois de la nature. A notre différence, ils ne bâtissaient rien qui ne fût harmonieux, ils ne fabriquaient pas un objet usuel qui fût vilain, ils n'encourageaient pas leur jardin d'objets décoratifs laids à en pleurer, savaient planter, devant la mesure la plus modeste, ne serait-ce qu'un iris, un chèvrefeuille ou une rose trémière, s'installaient toujours près d'un point d'eau et d'un grand arbre, savaient planter pour les générations suivantes et ne cherchaient pas à satisfaire un plaisir immédiat d'esthète égoïste retranché derrière sa clôture.

Nous embellissons peut-être la réalité, mais il a bien fallu inventer

le tracteur pour de ses pneus faire de faux puits peinturlurés en bleu-blanc-rouge, remiser les charrettes pour les remettre en service comme jardinières et envoyer les bœufs à l'abattoir pour transformer leurs jougs en lustres ou en suspensoir à géraniums-liaires.

Mais le mauvais goût étant la chose la moins partagée du monde et la plus changeante, gageons que certains des visiteurs de l'exposition « *L'Art du jardin* », qui se tient du vendredi 30 mai au lundi 2 juin, n'apprécieront pas tous les modèles, les patrons présentés par... les « concepteurs de jardins » invités - curieux, cette manière d'appeler un chat un chien, mais peut-être que l'affreuse réalité qui s'est longtemps cachée sous le mot « paysagiste » fait peur dorénavant. Il n'empêche qu'une quinzaine de jours après Courson, les amateurs, confirmés ou pas, se précipiteront au parc de Saint-Cloud piocher des idées de jardin... et bien sûr acheter des plantes aux pépiniéristes présents.

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97109

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

## BRIDGE

PROBLÈME N° 1739

### UN CHAMPIONNAT D'EUROPE

Dans le premier championnat d'Europe mixte par équipes et par paires, Guy Dupont avait relaté dans le bulletin quotidien une donne jouée superbement par une Polonaise.

♠ R D 10 7 3
♥ -
♦ R 8 6 3
♣ A V 10 5
♠ 8 5 4
♥ R 8 6 4 2
♦ V 10
♣ 8 6 2

Ann. : S. don. N.-S. vuln.  
Sud Ouest Nord Est  
1 SA passe 2 ♣ passe  
2 ♠ passe 6 ♠ passe...

Quest ayant décidé d'entamer le Valet de Carreau (plutôt que le 4 de Pique), la déclarante a mis le 3 de Carreau du mort et Est a fourni le 2. Comment J. Raczynska a-t-elle gagné ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

### Réponse

Après avoir fait la Dame de Carreau, la ligne de jeu simple est d'espérer que l'As de Carreau soit sec (Ouest ayant V 10 9). Mais que faire si Est a encore A 9 ?

Alors, elle était presque sûre de réussir son chelem. Pourquoi ? Elle connaissait la distribution des Trèfles et il suffisait de jouer maintenant un petit Carreau du mort. Si l'As de Carreau n'est pas sec, c'est Ouest qui va prendre avec le 10, mais comme il n'a plus d'atout, ni de Trèfle (puisque la Dame est en Est), Ouest doit livrer le contrat en se jetant dans la fourchette à Cœur qui permet de défausser les deux Carreaux du mort. Sud coupe le dernier Trèfle du mort avec son dernier atout, réalisant la douzième levée (cinq Piques, deux Cœurs, un Carreau et quatre Trèfles dont une coupe).

Si Est avait couvert le Valet de Trèfle, Sud aurait coupé et joué le Carreau pris par le 10 d'Ouest qui aurait contre-attaqué Cœur. Il ne servirait à rien qu'Est prenne avec l'As puisqu'il libérerait les Carreaux...

### LE GRAND CHARLIE GOREN

Charlie Goren, qui fut le plus célèbre champion de bridge après Culbertson, a réussi un superbe 6 Cœurs dans un tournoi par équipe de quatre.

♠ D 10 4
♥ 7 4 2
♦ V 7 3 2
♣ R D 8
♠ V 8 7 6 5
♥ V
♦ 8
♣ A 10 9 7 3 2

Les enchères auraient pu être :

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	3 SA	3 SA	3 SA
3 ♥	3 SA	3 SA	3 SA
4 ♦	3 SA	3 SA	3 SA
6 ♥	3 SA	3 SA	3 SA

Quest ayant entamé le Valet de Cœur, comment Goren, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

### Note sur les enchères

La réponse de « 2 SA » est positive, mais ensuite les enchères de « 3 SA », puis de « 4 Cœurs » sont décourageantes et Sud doit se contenter du petit chelem à Cœur.

Philippe Brugnon

### HORIZONTALEMENT

I. Résumé l'essentiel. - II. Mise peut-être sur la bonne voie. Pour attacher. - III. Le néant total. Fait l'œuf quand elle est en forme. IV. Sur la planche. La graphiose le fait disparaître de nos paysages. Titre d'honneur chez les Anglais. - V. Plate chez le poissonnier. Bon à jeter. - VI. Rend plus fort. Marque d'approbation. - VII. Réunit tout le monde. Prendre un coup de blanc. - VIII. Ecoulées furtivement. Personnel. - IX. Peste dans

le désordre. Trop attaché à ses idées. - X. Va indirectement dans les caisses de Bercy. Faux au bar. Possessif. - XI. Seuls les gourmets savent le trouver.

### VERTICALEMENT

1. En général, c'est le dernier repas. - 2. Lac américain. Dans sa langue. - 3. Souvent très tendre. Manifestât son manque de patience. - 4. Une science où la robe et le bouquet sont de mise. - 5. En rouge sur la carte. A moitié

### SOLUTION DU N° 97108

HORIZONTALEMENT  
I. Saponifiant. - II. Eglise. Rogue. - III. Minette. - IV. Iles. Glatir. - V. Lin. Avalera. - VI. Items. Tiras. - VII. Bésicles. Is. - VIII. Ressenti. - IX. Raboté. SO. - X. Tor. Eue. UNR. - XI. Ecussonnées.

### VERTICALEMENT

1. Semi-liberté. - 2. Agilité. AOC. - 3. Pinènes. Bru. - 4. Odes. Miro. - 5. Net. Ascètes. - 6. TGV. Lseuo (soûle). - 7. Frelaté. En. - 8. Io. Alises. - 9. Agiter. Noue. - 10. Nu. Irait. Né. - 11. Terrassiers.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunschourg  
94852 Ivry cedex

Président-directeur général :  
Dominique Alduy  
Directeur général : Gérard Morax

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218



**CINÉMA** Face au développement des « poids lourds » que sont les multiplexes, se mettent en place de nouveaux réseaux de diffusion du cinéma indépendant, qui remettent en cause



l'organisation des ciné-clubs et de l'art et essai. ● PARMIS les sorties de la semaine : *Ma vie en rose* traite avec subtilité d'un thème périlleux, l'histoire d'un petit garçon qui voulait être une

file ; *Parties intimes* évoque l'étonnante figure de Howard Stern. ● AUX ÉTATS-UNIS, *The Lost World*, la suite de *Jurassic Park*, de Steven Spielberg, pulvérise les records.

## Les ciné-clubs sur la voie du renouveau

Relais essentiels de la cinéphilie durant son âge d'or, ces réseaux de diffusion des films avaient perdu beaucoup de leur attrait. Des dissidents, relayés par les pouvoirs publics, cherchent à faire évoluer le secteur

CE N'EST PAS une lame de fond, mais un changement de tendance. Le mouvement associatif des ciné-clubs, cœur de la cinéphilie depuis l'après-guerre jusqu'à la fin des années 60, qui avait connu un inexorable déclin, semble retrouver une nouvelle jeunesse. Les salles commerciales Art et essai souffrent du séisme des multiplexes mais y trouvent aussi l'opportunité d'affirmer leur singularité.

A Paris, les salles indépendantes font l'objet d'une nouvelle sollicitude du Centre national de la cinématographie (CNC). De nouvelles pratiques de distribution, impulsées par l'Association pour le cinéma indépendant et sa diffusion (ACID), tissent un réseau « alternatif » de relations entre les salles et les films d'auteur. Nombre de ces derniers suscitent un intérêt imprévu – par exemple ceux programmés au Saint-André-des-Arts depuis six mois. Et, au cours des rencontres organisées avec les cinéastes, l'engouement pour les débats sur les films se manifeste dans une partie du public.

### REMOUS

Cette évolution ne va pas sans remous, en particulier dans l'univers des ciné-clubs. Il suffit de voir les difficultés du CNC pour réunir en juin une table ronde en vue d'une réforme du secteur. La réglementation en vigueur, qui fait des ciné-clubs des associations non soumises au contrôle des recettes et exemptées de toutes charges fiscales, date de 1946 et 1964. Tombée en désuétude selon les uns, trop rigide selon les autres, elle nécessite une évolution aujourd'hui envisagée par la puissance publique.

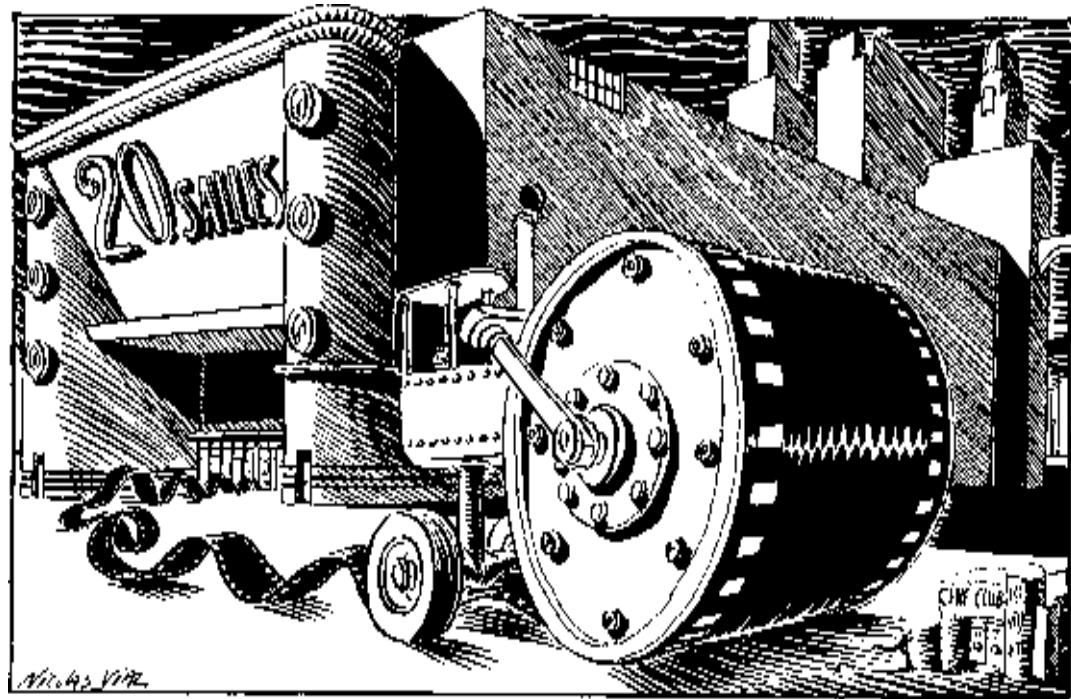
« Il est grand temps de casser les barrières, reconnaît Alain Bégramian, chef du service de l'action culturelle au CNC. L'obligation de louer les films auprès des fédérations est de plus en plus contournée, en raison du choix restreint des titres proposés. Les ciné-clubs s'adressent directement aux distributeurs, en contournant à la réglementation. Il faut adapter la loi à l'évolution de la demande du pu-

### Un mouvement diversifié

● **Les fédérations de ciné-clubs.** Les fédérations officielles sont au nombre de quatre. Il s'agit de l'Union nationale inter-ciné-clubs (Unicc), la plus importante, l'Union française des œuvres laïques et éducatives par l'image et le son (Ufoleis), émanation de la Ligue de l'enseignement, la Fédération loisir et culture (FLEC), créée à la Libération et d'inspiration catholique, et la Coopérative régionale pour le cinéma culturel (CRCC).

● **Les « dissidents ».** Ils sont notamment regroupés au sein de l'association L'Aurore, formée par d'anciens animateurs de ciné-clubs lycéens, et Ciné-clubs de la Méditerranée, regroupement « sauvage » (non reconnu par le CNC comme fédération) des ciné-clubs du Sud-Est, créée après la faillite en 1988 de la FFCC.

● **Les salles art et essai.** On en dénombrait 782 en 1996 (soit 18 % du parc national, attirant environ un sixième du public). Elles bénéficient d'aides spécifiques du CNC en contrepartie d'une programmation de films de qualité, dont la liste est établie par l'Association française des cinémas d'art et essai (Afae). Une partie des cinémas fonctionnant dans cet esprit est fédérée par le Groupement des salles de recherche, qui accompagne les sorties d'un important travail de promotion et d'explication.



DESSIN NICOLAS VIAL

blic. » Comme de juste, les fédérations, dont le rôle central serait remis en question, traînent les pieds. La tenue, les 26 et 27 avril, du cinquième Forum des ciné-clubs à la Vidéothèque de Paris a été l'occasion d'un nouvel épisode de cette longue histoire. Organisé par L'Aurore – une association formée d'anciens animateurs de ciné-clubs lycéens –, il a mis en cause l'archaïsme du fonctionnement des ciné-clubs. Quatre de ses organisateurs, Hugo Bevert, Grégoire

Claudé, France Dubois et Martin Lebeau, avaient exposé leurs griefs dans une étude commandée en 1995 par le CNC et le ministère de la jeunesse et des sports.

### LA LOI DE 1964

Ils reprochent notamment aux fédérations – auxquelles la loi fait obligation aux ciné-clubs de s'adresser pour la location de films –, d'être devenues de simples prestataires de service et de ne plus s'acquitter de leurs rôles de

promoteurs de la culture cinéphilique et de fédérateurs des énergies. Opposé à la séparation entre les vecteurs de la cinéphilie, cette étude préconise une réforme de la loi de 1964 sur le secteur non commercial, prônant l'abandon de cette catégorie pour les ciné-clubs et la collaboration avec les salles.

Ces questions ont été reprises lors du forum, au cours du débat intitulé « Du non-commercial au commercial : quelle diffusion et quelle distribution pour les films

d'auteurs et le cinéma indépendant ? ». Jean-Henri Roger, président de l'ACID, et Régine Vial, des Films du Losange, y ont chaudement défendu l'idée d'une relation étroite entre ciné-clubs et exploitants indépendants, au nom d'une cinéphilie commune et en vertu de l'urgence de regrouper ses forces. Quelques exemples probants ont été cités, tel celui de cette association de Villefranche-sur-Saône qui, en accord avec un exploitant local, a invité Jean-Luc Godard pour un débat après *Forever Mozart* : mille huit cents spectateurs sont venus, quand le film en aurait ordinairement attiré une centaine.

### DES ENJEUX « DE FOND »

Mais à ce Forum n'assistaient pas les porte-parole des fédérations. Janine Bertrand, présidente de l'Union nationale inter-ciné-clubs (Unicc), et dévouée corps et âme à la tradition de ce mouvement (elle est aussi présidente de la confédération qui regroupe les quatre « fédés »), récusé les accusations portées par L'Aurore, mais lui conteste le droit de se réclamer du mouvement des ciné-clubs.

« Si on a besoin d'une réforme des ciné-clubs, dit-elle, c'est pour faire respecter la loi qui définit et protège notre spécificité, pas pour la remettre en cause. La réglementation sur le secteur non commercial est en parfaite adéquation avec notre identité, qui se situe hors de la sphère de la consommation et doit y

demeurer. L'Aurore a une vision erronée du mouvement des ciné-clubs, son souhait de transformer ses cadres en simples animateurs de salles d'Art et essai est inacceptable. »

Et de souligner les enjeux « de fond » soulevés par le débat : au cinéma comme industrie, les ciné-clubs ont de tout temps opposé une histoire du cinéma comme art, mouvement d'idées et école du goût. Des générations de cinéphilos (et de cinéastes) leur doivent leurs premiers émois. Reste que, sous l'influence de la télévision, de la création des salles d'Art et essai, puis des programmations de plus en plus nombreuses émanant de grandes institutions publiques (musées, cinémathèques), ils ont perdu beaucoup de leur aura. Ils étaient dix mille dans les années 50, ils sont aujourd'hui moins de cinq cents, répartis dans quatre fédérations.

« N'y en aurait-il plus que cinquante, s'insurge Janine Bertrand, qu'il faudrait encore les défendre. » « La législation sur le secteur non commercial a été mise en place à une époque où les ciné-clubs faisaient concurrence au secteur commercial. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un carcan, à l'heure où le cinéma, et particulièrement le cinéma indépendant, est en crise », répliquent les jeunes-turcs de L'Aurore. La balle est dans le camp du CNC.

J. M.

Jean-Henri Roger, président de l'Association pour le cinéma indépendant et sa diffusion (ACID)

## « On ne peut pas parler avec les grands circuits »

« L'ACID a été créée en 1992. Pouvez-vous rappeler le contexte qui a suscité sa naissance ?

– L'ACID est née à la fois d'une réflexion générale sur le problème de l'accès aux salles pour les films indépendants et de cas très concrets qui ont suscité notre exaspération à l'époque,

quand des films d'auteur ont été débarqués des écrans alors qu'ils marchaient bien. Des cinéastes (dont Gérard Mordillat, Serge Le Péron, Lucas Belvaux, Nicolas Philibert...) ont estimé qu'il fallait prendre collectivement les choses en main, en allant présenter eux-mêmes les copies aux directeurs de salle. Le principe étant que ce soit

toujours un cinéaste qui montre l'œuvre d'un autre cinéaste, pour sortir du rapport marchand entre exploitant et distributeur.

– Combien de films ont bénéficié de votre soutien ?

– Nous avons déjà soutenu à peu près soixante-dix films, selon un mode de fonctionnement qui veut avant tout éviter l'horreur des commissions officielles, où la décision se prend à la majorité. Chez nous, c'est l'inverse : un film est choisi à la minorité. Nous fonctionnons à la confiance réciproque.

– Quels sont vos principaux succès ?

– Un exemple parmi d'autres : quand nous avons présenté il y a deux ans à Cannes le film de Robert Guediguian *A la vie, à la mort*, il avait été refusé par toutes les sélections. Nous l'avons projeté, il a

trouvé un distributeur, et il a fait 55 000 entrées en 1995. Le succès des *Apprentis*, de Pierre Salvadori, avec 120 000 entrées, tient en partie au travail que nous avons mené en province.

– En dépit de cette réussite, vous sortez d'une crise qui a menacé l'ACID de disparition.

– Nous avons traversé en 1996 une crise extrêmement grave, due à la réduction des subventions du CNC et des organismes percepteurs de droit. Notre budget, qui s'élevait à 2,2 millions de francs, s'est trouvé réduit de moitié. Le soutien des cinéastes, de Claude Sautet à Jean-Claude Biette – c'est-à-dire tout ce que le métier compte d'honnêtes hommes –, a été formidable. Le CNC a également bien réagi, en nous proposant de rejoindre l'Association pour la diffusion régionale du cinéma (ADRC),

qui dépend de lui, et au sein de laquelle il n'y avait aucune structure d'aide au cinéma indépendant. Nous avons signé une convention selon laquelle nous intégrons l'ADRC pour former un département voué à la promotion du cinéma indépendant, en conservant l'autonomie du choix des films défendus.

– Entretenez-vous un dialogue avec les circuits qui dominent le marché ?

– On ne peut pas leur parler, c'est terrifiant. Manifestement, l'alliance des cinéastes et des salles gêne leur stratégie. Notre action, à mes yeux, dépasse le seul cadre du cinéma : elle représente un enjeu démocratique. Nous avons été rejoints sur cette idée par la jeune génération de cinéastes, et ce n'est certainement pas un hasard si ce sont les mêmes qui ont lancé le

mouvement de protestation contre la loi Debré.

– La logique commerciale veut tout de même que ce soit grâce au succès des grosses machines que le cinéma français continue d'exister...

– Je suis très content qu'*Un Indien dans la ville* fasse 3,5 millions d'entrées : c'est autant d'argent pour le cinéma français. Le problème vient du système de distribution, qui, lui, est exclusif. C'est un rouleau compresseur. Et le développement des multiplexes est une menace pour les salles de proximité : si elles ne peuvent plus programmer *Les 101 Dalmatiens*, elles ne pourront plus non plus passer le nouveau Manuel Poirier...

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

## Embellie au Saint-André-des-Arts, à Paris

« IL Y A UN AN, je voulais mettre la clé sous la porte. » Roger Diamantis sourit en repensant à la déprime qui l'avait saisi au point d'envisager de fermer les salles qu'il a créées au Quartier latin il y a plus de vingt-cinq ans. Depuis, une succession de phénomènes a inversé la tendance. Rue Saint-André-des-Arts, les files d'attente qui piétinent devant le guichet en témoignent. On perçoit aussi une ferveur, un « esprit des lieux », cinéophile et militant, qui fit l'atmosphère des hauts lieux de l'amour du cinéma (souvent au Quartier latin mais pas seulement) depuis l'âge d'or des ciné-clubs jusqu'à la période qui succéda à Mai 68.

Roger Diamantis attribue ce retournement à un changement de mentalité, qui se traduit par un retour, même minoritaire, du goût pour la confrontation entre les films et la réalité – une forme d'« engagement » en phase avec des mouvements comme les grèves de décembre 1995 ou l'opposition aux lois Debré – et au caractère d'œuvres, différentes entre elles mais qui ont elles aussi suscité une forme de mobilisation. Depuis l'automne 1996, se sont ainsi retrouvés, sur les écrans du Saint-André-des-Arts, *Afrique, comment ça va avec la douleur*, de Raymond Depardon, *Au loin s'en vont les nuages*, d'Aki Kaurismäki, *La Promesse*, des frères Dardenne, *La Rencontre*, d'Alain Cavalier, *La Moindre des choses*, de Nicolas

Philibert, *Nous sommes tous encore ici*, d'Anne-Marie Miéville, et bien sûr *Reprise*, d'Hervé Le Roux, sur lequel ce nouvel engagement s'est cristallisé de manière encore plus significative (*Le Monde* du 27 mars).

Dans ce contexte, Roger Diamantis retrouve les sensations de ses débuts, quand, après avoir fait construire les deux salles du Saint-André en 1971, il connut des « années fabuleuses » grâce à des titres tels que *Family Life*, de Ken Loach, *Au fil du temps*, de Wim Wenders, *Le Voyage des comédiens*, de Théo Angelopoulos ou *Reporters*, de Raymond Depardon. « C'était avant l'installation des grands circuits dans le quartier. Et surtout, il existait un public acquis d'environ trente mille cinéphilos disponibles pour découvrir des premiers films ou des œuvres de cinéastes peu connus, qui s'est érodé. Simultanément, les auteurs que nous avons fait découvrir se sont officialisés, leurs films ont commencé à passer dans d'autres salles que les miennes ou d'autres indépendants. »

Résultat de ces évolutions, la fréquentation du Saint-André-des-Arts a chuté, jusqu'à descendre à cent trente mille entrées durant la saison 1995-1996. « Intenable », juge alors Roger Diamantis, qui envisage de vendre ses salles. Si la tendance s'est (partiellement) retournée, s'il a accompa-

gné cette évolution à la fois par le choix des films et par un « suivi » grâce à l'organisation régulière de rencontres entre les cinéastes et le public, il n'en pointe pas moins les deux problèmes qui continuent de menacer ses salles : la concurrence des grands groupes implantant des « installations bulldozers », et la difficulté d'accès aux films.

### UNE CONCURRENCE REDOUTABLE

L'arrivée du premier multiplexe parisien, UGC Ciné-Cité, aux Halles, a représenté une concurrence redoutable pour les indépendants du Quartier latin. Celle-ci a été aggravée pour l'ouverture du deuxième multiplexe de la capitale, le Gaumont Parnasse, achevant de prendre en étau le quartier. Mais Roger Diamantis fait remonter le début de cette évolution à la transformation, durant les années 80, du carrefour Odéon en un « multiplexe éclaté ». Les cinq écrans du 14-Juillet, les quatre de l'UGC Danton, les cinq écrans de l'UGC Odéon ont provoqué des ravages parmi les petites salles environnantes.

D'autant que les écrans des « majors » accueillent désormais bon nombre de films qui faisaient partie du « cheptel » naturel des cinémas Art et essai. « En 1996, j'ai dû à sept reprises m'adresser au médiateur du cinéma pour avoir accès à une copie, insiste Roger Diamantis. Je ne demandais pas Pé-

dale douce, ni un Walt Disney, mais des films correspondants à la salle et dotés d'un certain potentiel commercial [il s'agissait de *Conte d'été*, *Comment je me suis disputé*, *The Van*, *Fargo*, *Maudite Aphrodite*, *Breaking the Waves*, *Secrets et Mensonges*]. Sans eux la survie est impossible pour un exploitant comme moi. » Roger Diamantis n'avait d'ailleurs pas obtenu gain de cause, mais assure que ces actions répétées ont permis de modifier les comportements : « Je suis retourné devant le médiateur pour Tout le monde dit I Love you, je n'ai pas obtenu de copie, mais l'assurance que je pourrais projeter le Woody Allen suivant. »

Face à la concentration de la programmation, le patron des Saint-André (qui est aussi vice-président de l'Association française des cinémas d'art et essai), souhaite l'union des « petits » mais n'y croit guère : « Je me suis entendu avec les responsables du Saint-Michel et des Action, mais il est difficile d'élargir cet accord tant la concurrence entre salles demandant les mêmes films et visant le même public est forte. » D'où l'importance des mesures à l'étude au CNC, en faveur des indépendants parisiens. En redonnant un ballon d'oxygène aux salles pionnières, elles permettraient de revivifier ce réseau d'écrans.

Jean-Michel Frodon

# Une très sombre bluette

Ma vie en rose. L'histoire du petit garçon qui voulait être une fille devient une fable sans issue

**Film français d'Alain Berliner. Avec Georges du Fresne, Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent. (1 h 28.)**

« Quand je serai grand, je serai une fille. » Si ça ne tenait qu'à lui, Ludovic, sept ans, n'en ferait pas une affaire. Ce sont les autres qui grimpent aux rideaux à la moindre manifestation de ce que lui considère comme naturel : être une petite fille, ou, puisque pour l'instant la biologie objecte, un « garçon-fille », en attendant mieux. Les autres, c'est-à-dire ses parents, les voisins, les copains de l'école. La maîtresse par principe pédagogique, la grand-mère par liberté d'esprit, la psy par profession tentent de prendre l'affaire avec distance, en vain. La pression est trop forte, le refus de la « déviance » du gamin pèse sur lui et, par ricochet, sur toute sa famille, jusqu'à déclencher un enchaînement de crises.

A partir de cet argument, la première partie du film repose sur une sorte de sociologie du goût,

qui met en regard la laideur schématique et industrielle des feuilletons à l'eau de rose où Ludovic nourrit son imaginaire « féminin » (l'esthétique des poupées Barbie) et le monde réel, montré comme tout aussi laid, mièvre et conformiste : une banlieue pavillonnaire aisée, où la famille de Ludo vient de s'installer. L'esprit du film est alors plus proche d'*Edward aux mains d'argent* (sans qu'Alain Berliner ait la finesse et l'élégance de mise en scène de Tim Burton) que d'une *Année des treize lunes* enfantine : la transgression fonctionne comme révélateur d'une morale aussi standardisée que les habitats et comportements de ce microcosme petit-bourgeois, le conventionnel de ceux-ci renvoyant à l'intolérance de celle-là.

Cette partie-là est un peu longue, on a vite le sentiment d'avoir fait le tour de ce double procès du réel aseptisé des adultes et des rêves formatés que le commerce fourgue aux enfants, sous le signe d'une commune et méprisante hideur. Malgré les méritoires efforts des interprètes, qui

ne ménagent pas – pas assez ? – leur peine, *Ma vie en rose* se traîne, d'autant plus que la réalisation s'évertue à des effets souvent lourdauds. Et serait-ce une marque de fabrique belge (la nationalité du cinéaste) que d'asséner ces séquences d'onirisme « du point de vue de Dieu » avec lesquelles Jacob Dornael nous avait déjà asommés dans *Le Huitième Jour* ?

## LE POIDS DE LA NORME

Pourtant, il apparaît, à mesure que le film se déroule, que son enjeu est plus subtil et plus radical. Le scénario semble trop prévisible ; en fait, il s'applique à épuiser toutes les solutions possibles au « problème » sur lequel il est construit. Ni la brave grand-mère, ni la bienveillante psychologue, ni la mère qui fait ce qu'elle peut avant de craquer, ni même la « symétrique » de Ludovic, sa nouvelle copine garçon manqué, n'offrent une issue heureuse. Et l'hostilité croissante des voisins, le renvoi du lycée, l'effondrement du mode de vie de la famille ou la violence des autres garçons ne constitueront

pas non plus une issue qui, pour être tragique, aurait aussi été une façon de régler la question.

*Ma vie en rose* est consacré au poids infini de la norme plus qu'à l'éloge de la différence : Ludovic n'est pas un révolté, il est même tout aussi conformiste que les autres, et aucune solution n'est envisageable à ce qui n'a pas été posé comme un cas individuel (pas l'ombre d'une explication psychologique au comportement de l'enfant) ni comme une étude de mœurs – auquel cas, elle serait impardonnablement caricaturale.

Si ce premier film convainc finalement, c'est en assumant jusqu'au bout son statut de fable sans morale : il n'existe pas de réponse à cette irruption de l'imprévu dans l'ordinaire. Ce que finit d'affirmer Alain Berliner (et sa scénariste, Chris Vander Stappen), avec le faux happy end, explicitement désigné comme relevant d'un ultime tour, sorti de la boîte à malices de la fée rosâtre et synthétique qui plane sur ce pauvre monde.

J.-M. F.

## LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

### NIRVANA

Film franco-italien de Gabriele Salvatores. Avec Christophe Lambert, Diego Abatantuono, Emmanuelle Seignier, Sergio Rubini. (2 heures.)

■ Dans un futur proche, le concepteur d'un jeu vidéo découvre que le personnage qu'il a créé se révolte contre sa condition et demande à être définitivement effacé. Cette anomalie va pousser notre héros à entreprendre un voyage à travers une immense cité cosmopolite, guidé par le souvenir d'une femme qui l'a quitté un an plus tôt et qu'il tente de retrouver. Ses employeurs envoient des hommes de mains pour le traquer. *Nirvana*, de Gabriele Salvatores, cinéaste déjà responsable de films plutôt sérieux et ennuyeux, a sans doute de hautes ambitions : celle de réfléchir, à la manière des grands textes de la littérature de science-fiction sur les rapports entre réel et virtuel, et les dangers de l'intelligence artificielle et de la programmation. Avec son scénario filandréux, ses décors approximatifs et ses personnages pittoresques, le film rappelle davantage la grande époque de la série B italienne.

Jean-François Rauger

### L'ASSOCIÉ

Film américain de Donald Petrie. Avec Whoopi Goldberg, Tim Daly, Dianne Wiest, Bebe Neuwirth. (1 h 55.)

■ Il y a quelques années, lors d'un de ses retours à la mise en scène, Pierre Tchernia faisait de Michel Serrault un analyste financier spécialisé dans l'investissement. Puisque personne ne le prenait au sérieux, il s'inventait un associé particulièrement brillant. Lorsque sa propre femme en tombait amoureux, Serrault complotait l'enlèvement puis l'assassinat de cet encombrant fantôme. En transposant cet *Associé* outre-Atlantique, Disney lui fait subir un sérieux lifting. Whoopi Goldberg remplaçant Serrault, la gentille farce se voit tirer vers un pamphlet féministe qui est surtout un produit de grande consommation. Le réalisateur Donald Petrie et son scénariste privilégié par moments l'intrigue financière, croient rectifier la barre lorsque Whoopi Goldberg incarne ledit associé – la scène n'existait pas dans l'original (ce qui ajoutait au mystère de *L'Associé*) et, si plaisante soit-elle, fausse la donne. Cet *Associé* porte les marques de ce lifting trop radical : certains visages ne deviennent intéressants qu'avec l'apparition de la première ride.

Henri Béhar

### EMMA, L'ENTREMETTEUSE

Film américain de Douglas McGrath, avec Gwyneth Paltrow, Jeremy Northam, Toni Collette, Juliet Stevenson, Ewan McGregor, Greta Scacchi, Polly Walker. (1 h 55.)

■ Réalisé par un ancien journaliste au *New Yorker* (culture et conscience sociale) et à *Vanity Fair* (élégance, chic et mode) devenu scénariste à succès (*Coups de feu sur Broadway*, de Woody Allen), *Emma* est une comédie de mœurs plutôt plaisante et gentiment absurde, aussi inoffensive que l'était *Clueless*, de Amy Heckerling, transposition à Beverly Hills du roman de Jane Austen dont est aussi adapté *Emma*. On suit à nouveau les tribulations d'une jeune fille à qui l'on donnerait volontiers la fessée. Ayant décidé que le mariage n'était pour elle, vu sa fortune, qu'un accessoire encombrant pour réussir en société, Emma se prend à jouer les entremetteuses aux dépens de qui se laissera manipuler. En particulier Harriet Smith (Toni Collette), qui se détourne du fermier qu'elle aime pour s'enticher d'un vicairer plutôt snob. A signaler parmi les rôles secondaires, un Ewan McGregor tout à fait délicieux en gentleman de province, aux antipodes de son rôle dans *Trainspotting*. Contrairement aux autres héroïnes de Jane Austen, Emma ne connaît ni pauvreté, ni maladie, ni scandale. Elle serait même insupportable si Gwyneth Paltrow ne lui donnait un entregent à la Katharine Hepburn tempéré par une fragilité à la Mia Farrow.

H. Bh.

## Projection d'un document sur les sans-papiers expulsés

**CARNET D'EXPULSIONS** s'ouvre sur une image étonnante : à Bamako, des Africains regardent sur un poste de télévision les images de la violente expulsion par la police des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, le 23 août 1996. On ne sait pas alors que ces spectateurs sont aussi les acteurs du reportage : occupants de l'église, ils ont été depuis réexpédiés de force dans leur pays d'origine, le Mali. Le court-circuit entre images de la France répressive sur le petit écran et, sur le grand, images de témoins africains chez eux, est d'autant plus fort. Ce court-circuit est au cœur du film réalisé par Arlette Girardot et Philippe Baké, qui ont rejoint les expulsés au Mali.

L'intérêt de cette réalisation en vidéo est de maintenir sur le même plan les trois aspects de la question : la situation des sans-papiers en France (y compris les méthodes brutales d'expulsion, la trahison de la parole donnée de ne pas séparer les familles, le recours à de véritables traquenards de la part de l'administration), l'embarras des

autorités maliennes récupérant ces ressortissants dans des conditions qu'elles sont incapables de gérer, et la situation locale (notamment dans la région de Kayes, dont sont originaires la plupart des passagers involontaires des « charters Debré », qui fait de l'émigration une condition de survie pour toute une population. Ce documentaire parvient ainsi à tenir la chronique « humanitaire » de quelques cas particuliers (et choquants) en même temps qu'à inscrire ces situations dans la double question générale de l'état de la démocratie en France et de l'état des rapports Nord-Sud.

J.-M. F.

★ *Carnet d'expulsions, de Saint-Bernard à Bamako et Kayes* (0 h 52), est projeté les 27, 28 et 29 mai à 19 h 30 au cinéma Images d'ailleurs, 21, rue de la Clef, Paris 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-47-66-71-76. Il est précédé de « Sans-papiers » et pas peu fières, court métrage de Samir Abdallah et Raffaele Ventura (0 h 30).

## L'autobiographie complaisante d'un scandaleux

Parties intimes. Portrait d'un animateur de radio, provocateur et satiriste

**Film américain de Betty Thomas. Avec Howard Stern, Robin Quivers, Mary McCormack. (1 h 49.)**

Pour situer *Parties intimes*, il faut bien sûr remonter à son personnage principal, Howard Stern, qui reprend à l'écran son propre rôle dans la vie : celui d'un animateur de radio scandaleux, en quête de légitimité et d'un public qui va venir vers lui en masse. Dans une tradition très américaine, à la fois puritaine et libérale, partagée entre la tentation de la censure et l'exigence de la liberté d'expression, Howard Stern s'est imposé aux Etats-Unis comme l'animateur de radio le plus populaire du moment. Ses blagues salaces en font la cible favorite des ligues de vertu, ses portraits au vitriol d'hommes politiques et de stars hollywoodiennes l'ont transformé en nouvel ennemi public. Le scandale et la censure auront été pour Stern un révélateur incomparable et une publicité idéale, presque autant recherchée que provoquée.

Howard Stern ne sera pourtant jamais un second Lenny Bruce, le *stand up comedian* de génie des années 60, dont les ligues de vertu et le FBI avaient finalement obtenu la peau, lui faisant payer au prix fort son insolence. Il y a une dimension tragique, existentielle et politique chez Lenny Bruce que ne possède pas Howard Stern. Le ton incisif de Lenny Bruce l'amenaît

fatalement à sa perte dans une société qui ne savait pas encore où ranger ses amuseurs. Les provocations sexuelles de Howard Stern le propulsent tout en haut de l'Audimat, dans un nouveau paradis médiatique où cinéma, radio, télévision s'emboîtent à merveille pour transformer le succès d'un homme en une industrie performante.

### LES JEUX SONT FAITS

Dans *Prend l'oseille et tire toi*, le jeune Woody Allen était mis à pied par son professeur de violon. « Il n'y comprend rien, il aurait fini par souffler dedans », concluait-il. Les débuts de Howard Stern animateur de radio dans *Parties intimes* sont à peine moins difficiles. Le film assène une leçon très moralisante : à force d'acharnement, la médiocrité peut être transformée en génie. Mais Howard Stern ne possède pas le dixième de la dose de masochisme et de dérision mise en œuvre par Allen. Il ne sait rien faire d'autre que de se montrer sous son meilleur jour et de transformer son destin en exemple. Les jeux sont faits depuis longtemps dans *Parties intimes* : la manière dont Stern s'affranchit de ses parents, d'abord réticents, finalement coopératifs devant les velléités de leur fils pour parler devant un micro ; ses difficultés avec les femmes et le long trajet qui en fait un sex-symbol après avoir été un repoussoir ; son ascension médiatique et ses démêlés avec les

états-majors des radios, où son sens de la provocation finira par triompher de la mesquinerie administrative.

La vie de Stern est dépeinte par un hagiographe qui n'est autre que lui-même. Du coup, son ascension apparaît comme le reflet exemplaire du mythe américain de la réussite grâce au travail acharné. *Parties intimes* est un film conformiste, conservateur dans sa manière de reconstruire avec assiduité les membres éparpillés d'un ascenseur social à l'américaine qui viendrait nous faire croire que tout fonctionne pour le mieux.

Si *Parties intimes* se différencie à ce point de beaucoup d'autres films autobiographiques, c'est grâce à cette façon, volontaire ou non, qu'Howard Stern d'effacer toute intimité. Non qu'il dise ou montre tout, mais il ne donne pas envie d'en savoir davantage, à croire que la zone entre le privé et le public s'est totalement brouillée, que le Howard Stern de la vie de tous les jours ne pèse que d'un poids réduit face à sa réplique à l'écran. *Parties intimes* est souvent très drôle, d'une drôlerie très réjouissante où le bouffon se joue du pouvoir. Mais ce sketch ne pèse pas lourd en face d'un homme qui fait finalement tout pour réduire sa vie à l'anecdotique, et montrer que ses jeux de mots sont tout ce qu'il lui reste pour masquer une existence sans intérêt.

Samuel Blumenfeld

## Howard Stern, ou le règne lucratif du « roi des médias »

LOS ANGELES  
correspondance

Sans le vouloir, l'organisme de régulation des communications fédérales (ou FCC, l'équivalent américain du CSA) aura fait d'Howard Stern, alors simple animateur à la radio, un héros de la liberté d'expression, et largement contribué à sa fortune.

Stern et ses provocations verbales ont toujours eu des difficultés avec la censure. Après avoir été renvoyé

en 1985 de la station de radio new-yorkaise WNBC, il est embauché par la société radiophonique Infinity Broadcasting, à la condition de ne pas employer dans son talk-show du matin sept principaux « gros mots ». Pourtant, les plaintes des auditeurs auprès de la FCC s'accumulent, et celle-ci finit par statuer en 1987 : « La commission estime que les émissions [d'Howard Stern] ne présentent pas seulement l'utilisation occasionnelle d'un juron ou d'une référence scabreuse, mais insistent sur les sujets sexuels et scatologiques, et d'une façon ouvertement offensante. »

Le patron d'Howard Stern se défend en réclamant de la FCC des directives et une définition plus précise de l'« indécence ». « Je suis enchanté », déclare de son côté l'animateur de radio. Le satiriste agressif, dont les propos n'épargnent personne, a l'art d'exploiter au maximum la valeur promotionnelle de chacun des scandales qu'il déclenche. Pendant ce temps, les amendes de la FCC s'additionnent, au point de totaliser 1,7 million de dollars en 1994 ! Mais l'émission d'Howard Stern marchait si bien (il venait de conquérir le vaste marché radio de Los Angeles) que les patrons d'Infinity Broadcasting, la société qui distribue son talk-show dans une quarantaine de villes, ont continué de le soutenir, et fini par régler la totalité des amendes. Après tout, Stern draine chaque jour près de 4 millions d'auditeurs.

La personnalité radio la plus en vue était mûre pour une carrière télévisée. Il fut d'abord courtisé par la Fox. Mais la chaîne de Rupert Murdoch a eu peur du contenu. Des responsables de la Fox avaient aussi estimé que ce show,

qui se voulait sulfureux, était tout simplement « ennuyeux ».

Pas découragé, Stern a testé son audience en *pay per view*, avec un premier essai, en 1988, qui consterna les critiques de télévision mais rapporta 1,2 million de dollars. Il récidiva en 1993, avec une émission spéciale pour le réveillon de la Saint-Sylvestre, vendue au tarif de 40 dollars, qui choqua même ses plus ardents supporters, et rapporta 40 millions de dollars. La distribution vidéo a suivi.

### FANS ET OPPOSANTS

E ! Entertainment, une chaîne câblée hollywoodienne consacrée au cinéma, à la télévision et aux variétés, a été la planche de salut d'Howard Stern. Il a débuté en 1992 avec un talk-show, « The Howard Stern Interview », où il rencontrait des célébrités. Aujourd'hui, E ! se contente de filmer l'émission radio quotidienne que Stern enregistre à New York, et la diffuse chaque soir en prime time. Aux Etats-Unis, la tolérance en matière d'obscénités est plus grande sur le câble que sur le réseau hertzien. Totalisant aujourd'hui 43 millions d'abonnés, E ! a bénéficié de la publicité autour de celui qui s'est baptisé « le roi de tous les médias » et prétend : « Je suis la seule personne à avoir des idées nouvelles en matière de télévision. »

Howard Stern a un public de fans inconditionnels et des opposants tout aussi déterminés. Paramount, qui a produit et distribué *Parties intimes*, a rencontré cette difficulté dans sa campagne de marketing. Le film a pris la tête du box-office le week-end de sa sortie, mais a chuté rapidement, totalisant des recettes tout juste honorables de 40 millions de dollars

(pour un budget de 26 millions) avant de disparaître des écrans.

Les activités radio et télévision d'Howard Stern lui rapportent environ 10 millions de dollars par an. *Private Parts*, le livre dont le film est adapté, a été un best-seller, avec des ventes atteignant deux millions d'exemplaires, et Regan Books (qui appartient à Murdoch News Corp.) a réglé une avance de 3 millions de dollars pour son second livre, *Miss America*, lui aussi devenu un best-seller en 1995... Les fantasmes sans retenue d'Howard Stern sont un business très lucratif.

Claudine Mulard

mk2 présente en exclusivité à Paris

les courts métrages de la compétition officielle de Cannes 50<sup>ème</sup>

5 séances spéciales

vendredi 30 mai à 22 h  
samedi 31 mai à 12 h  
dimanche 1er juin à 12 h  
lundi 2 juin à 20 h  
mardi 3 juin à 20 h

au

14 juillet  
Beaubourg

40 30 20 10

Gérard Drouot et Nostalgie Présentent

# RAY CHARLES

## 8 JUILLET 97

### PALAIS DES CONGRÈS

20<sup>H</sup>30

LOCATIONS : FNAC, VIRGIN,  
FRANCE BILLET 01 42 31 31 31,  
PALAIS DES CONGRÈS 01 40 68 00 05,  
3615 PALAIS, 3615 NOSTALGIE (2, 23 / min)

MFM  
Nostalgie  
L'EVENEMENT  
ROCK-FOLK  
NOSTALGIE



# Les dinosaures de Steven Spielberg sont de retour

« The Lost World », la suite de « Jurassic Park », a rapporté 90 millions de dollars au box-office dès sa sortie, un record absolu dans l'histoire du cinéma

LOS ANGELES  
correspondance

« Ils sont revenus » (They are back). « Quelque chose a survécu » (Something has survived)... Pas un Américain, en ce long week-end du Memorial Day, ne pouvait ignorer la nouvelle : les dinosaures de *Jurassic Park* étaient de retour avec *The Lost World*, assurant une présence colossale dans 3 281 cinémas, soit plus de 5 000 écrans. Et ils ont à nouveau frappé, le film de Steven Spielberg a décroché 90 millions de dollars (450 millions de francs) au box-office en quatre jours, amortissant son budget de 75 millions et battant de très loin le record historique de recettes détenu par *Independence Day*.

Non qu'il s'agisse vraiment d'une surprise, au vu des antécédents. *Jurassic Park* a rapporté 916 millions de dollars depuis sa sortie en 1993 (le record mondial) et plus d'un milliard en merchandising. Sa suite, *The Lost World* (Le Monde perdu) était programmé par le studio Universal comme le premier « blockbuster » de l'été, avec une sortie calée sur un long week-end afin de faire beaucoup d'entrées, et une campagne de marketing poids lourd. Du coup, la compétition a purement et simplement déserté les cinémas : aucun studio n'a pris le risque de sortir un autre film d'action pendant deux semaines ! Les jouets, jeux vidéo et vé-

tements avec logo sont prêts, ainsi que les partenaires promotionnels, Burger King, Kodak, Hershey, Mercedes-Benz. Une attraction va ouvrir dans le parc des studios Universal de Los Angeles. Ce n'est plus un film, c'est un « centre de profit »...

Les dinosaures du second film, grâce aux progrès de la technologie, sont plus nombreux (neuf espèces au lieu de cinq) et beaucoup plus perfectionnés que dans « Jurassic Park ». Et on comprend vite qu'en quatre ans d'évolution ils ont développé un terrible appétit

Des dinosaures avaient donc survécu, dans le plus grand secret, sur une petite île du Costa-Rica. S'appuyant vaguement sur le livre de Michael Crichton, *Le Monde perdu* (éditions Robert Laffont), le scénariste David Koepp nous met très rapidement en contact avec les animaux préhistoriques qu'un groupe de scientifiques (les bons) veut étudier, alors que d'autres (les méchants) cherchent à les enlever pour les installer dans le zoo de San Die-

go. Les dinosaures du second film, grâce aux progrès de la technologie, sont plus nombreux (neuf espèces au lieu de cinq) et beaucoup plus perfectionnés que dans *Jurassic Park*. Et on comprend vite qu'en quatre ans d'évolution ils ont déve-

marionnettes téléguidées de neuf tonnes) et aux dernières images de synthèse d'Industrial Light and Magic, les animaux sont davantage présents et convaincants, et leur interaction avec les humains plus fréquente (rarement au bénéfice de ces derniers, ce qui donne au film un caractère plus violent, plus sombre, qu'accrochent encore les images de Janusz Kaminski, le chef-opérateur de *La Liste de Schindler*).

Les dinosaures ont d'ailleurs fait l'unanimité dans la presse américaine. « Dans *Jurassic Park*, on sentait que Spielberg bataillait avec des outils imparfaits et difficiles à manier. Là, il a pu travailler avec une exubérance nouvelle », écrit Joe Morgenstern dans le *Wall Street Journal*, un des rares critiques à être favorable au film. Car pour Leonard Klady, de *Variety* : « Sous cette virtuosité technique, il y a un film de poursuite standard, et le réalisateur Steven Spielberg ne fait pas grand-chose pour relever le niveau dramatique. »

## Les hispanophones veulent se lancer à la conquête d'Internet pour contrer l'influence de l'anglais

Un Congrès international de la langue s'est tenu au Mexique

ZACATECAS

de notre envoyé spécial

Hispanophones de tous les pays, unissez-vous... pour conquérir le cyberspace et prendre ainsi la place qui vous est due à l'échelle planétaire : la deuxième, derrière l'anglais. C'était, début avril, dans la ville coloniale de Zacatecas (centre du Mexique), le slogan du premier Congrès international de la langue qui consacrait l'essentiel de ses travaux au défi des « nouvelles technologies ».

La présence du roi d'Espagne et des trois Prix Nobel de littérature du monde hispanique (Camilo José Cela, Gabriel García Márquez et Octavio Paz) donnait à cette rencontre sans précédent, sur le thème de la langue commune entre l'ancienne mère patrie et ses ex-colonies, le faste qu'il fallait.

LE BRÛLOT DE GARCIA MARQUEZ

Ce qui n'empêcha pas quelques polémiques. La première fut le fait de l'écrivain colombien Gabriel García Márquez, qui lança un véritable brûlot en exigeant une « simplification de la grammaire » et la suppression de certaines conjugaisons, ainsi que de plusieurs lettres de l'alphabet (le « h » muet mais aussi le « v » ou le « b », les deux lettres se prononçant de la même façon). « Mettons à la retraite l'orthographe, terreur de l'être humain dès le berceau », proposait-il dans son discours. Les réactions ne se firent pas attendre, pour la plupart hostiles à la suggestion de l'auteur de *Cent ans de solitude*.

L'écrivain espagnol Camilo José

Cela se chargea de provoquer une autre polémique en tenant de curieux propos sur l'absence d'avenir du français. « Dans quelques années, affirma-t-il, on ne parlera plus que l'espagnol, l'anglais, l'arabe et le chinois. Les autres langues seront reléguées au folklore et à la poésie amoureuse, en particulier le français et l'allemand. » Et précisant sa pensée, le Nobel espagnol ajouta : « J'ai voulu rendre hommage au français, qui est une langue plus mûre que l'espagnol et qui est donc plus près de sa disparition. Il aura le même destin que le latin. »

Comme la plupart des intervenants au congrès, Camilo José Cela ne croit pas à la viabilité d'une alliance entre les principales langues d'origine latine pour contrer la puissance de l'anglais. Même les mieux disposés à l'égard du français sont sceptiques à ce sujet et croient pouvoir affronter, seuls, « le cheval de Troie de la technologie américaine ». C'est le cas de José Antonio Millán, qui a présenté à Zacatecas le projet de « centre virtuel » de l'Institut Cervantes et s'est fixé pour objectif d'augmenter la présence hispanique sur le Web. « Quatre-vingt-dix pour cent du réseau Internet, a-t-il expliqué, fait appel à l'anglais, contre à peine 3 % au français et à l'allemand, et 2 % à l'espagnol. Nous voulons devenir la deuxième langue d'Internet et ne plus avoir à naviguer en anglais pour chercher le contenu espagnol du réseau. Nous avons les moyens d'y parvenir, ne serait-ce que pour des raisons démographiques. »

L'Institut Cervantes, qui a une

mission similaire à celle de l'Alliance française, teste actuellement son projet dans quatre villes situées sur autant de continents : Brême, Casablanca, Chicago et Manille. Les professeurs d'espagnol et les 27 000 élèves des 32 bureaux de l'Institut pourront bientôt communiquer par le courrier électronique et auront accès à divers services, dont une banque de terminologie. « Nous répondrons aussi aux besoins des traducteurs, qui pourront nous consulter de n'importe quel point de la planète pour trouver le mot exact dans toutes les disciplines, ajoute M. Millán, et, si nous n'avons pas la réponse, nous les aiguillerons vers d'autres serveurs, comme le département d'espagnol « urgent » de l'agence de presse EFE. »

UNIFIER

Il ne s'agit pas de mettre la langue à l'heure de Madrid, mais plutôt d'établir des consensus sur les néologismes et de consolider ainsi l'espagnol, en particulier dans les secteurs en plein développement. D'où la présence à Zacatecas d'Alex Grijelmo, responsable du « Livre de style » du quotidien espagnol *El País*, qui a invité les Latino-Américains à participer à la rédaction d'un nouveau manuel pour faciliter le travail des journalistes dans l'ensemble du monde hispanique. Cela devrait permettre d'unifier l'usage des sigles, ainsi que la transcription des noms propres d'origine étrangère.

Bertrand de la Grange

## Youssef Chahine censuré par la télévision égyptienne

LA TÉLÉVISION D'ÉTAT ÉGYPTIENNE a annulé en extremis la diffusion, dimanche 25, du film *L'Emigré*, dans le cadre d'une soirée d'hommage au réalisateur Youssef Chahine, après l'intervention d'un avocat islamiste qui avait obtenu une première interdiction du film en 1994. « Je m'en fiche complètement », s'est exclamé Youssef Chahine. Le ministre de la justice m'a dit que je pouvais présenter le film, mais un type au ministère de la culture n'est pas sûr. Il y a encore des hésitations » pour savoir si le film est définitivement interdit en Egypte, a-t-il ajouté.

Interdit en décembre 1994, de nouveau autorisé en mars 1995, *L'Emigré* a connu une longue saga judiciaire qui s'est achevée en mai 1996 par un jugement interprété contradictoirement par ses partisans ou ses adversaires. Accusé de « blasphème », car il personifie le prophète Joseph, le film était devenu après sa sortie en salle la cible des islamistes, mais aussi de coptes intégristes. « En attendant, nous avons un peu de joie, gardons-la », a poursuivi le cinéaste, qui vient de recevoir le prix du 50<sup>e</sup> anniversaire du Festival de Cannes pour son nouveau film, *Le Destin*, et l'ensemble de son œuvre. Le ministre de l'information a déclaré le 26 avoir « répondu favorablement » à l'invitation de Youssef Chahine de soutenir la production de ses films. — (AFP)

LES ENTRÉES  
À PARIS

■ **Recul logique de la fréquentation** cette semaine, aussi bien



par rapport à la semaine précédente que par rapport à la période correspondante de 1996. A cela, plusieurs explications : il manque l'effet lundi de Pentecôte, les périodes électorales ne sont jamais favorables, les internationaux de tennis à Roland-Garros viennent de débiter, et les sorties étaient bien maigres. Mais ce mois de mai, qui a connu des résultats exceptionnels, a permis de combler une partie du retard sur Paris-périphérie par rapport à l'an dernier. En conséquence, il donne un solde positif au niveau de la France entière.

■ **Parmi les rares nouveautés**, *Les Pleins pouvoirs* (*Absolute Power*), de Clint Eastwood, suscite un accueil favorable avec 107 000 spectateurs dans sa combinaison de quarante-huit salles. A son échelle, *L'Autre Côté de la mer*, le premier long métrage de fiction de Dominique Cabrera, débute honorablement, avec 15 000 entrées dans treize salles. Echec, en revanche, des *Médiateurs*

du Pacifique, le documentaire sur la Nouvelle-Calédonie de Charles Belmont, qui n'attire que 500 amateurs dans son unique salle : le public a sans doute pressenti que cette réalisation avait davantage sa place à la télévision.

■ **Trois titres seulement**, en continuation, passent la barre pourtant bien basse des 10 000 entrées. Encore leur sort est-il fort différent : poursuite du succès du *Cinquième Élément*, la grosse machine de Luc Besson, à 155 000 entrées (867 000 en trois semaines) et de *La Vérité si je mens*, de Thomas Gilou, à 84 000 entrées (650 000 en quatre semaines). Confirmation de l'échec d'*Assassin* (s), de Mathieu Kassovitz, mal accueilli lors du Festival de Cannes, qui, avec 30 000 entrées, n'atteint pas les 100 000 en deux semaines. Derrière, c'est la débandade. Il faut dire qu'à eux quatre les réalisateurs Luc Besson, Clint Eastwood, Thomas Gilou et Mathieu Kassovitz trustent 202 écrans (et les meilleurs) sur les 459 disponibles dans la capitale et sa banlieue, ne laissant que des miettes aux 109 autres films.

J.-M. F.

★ Chiffres : Le Film français

Claudine Mulard

## MASTROIANNI VU PAR MASTROIANNI, UN DOCUMENT

INEDIT ET EXCLUSIF.

LE JEUDI 29 MAI, CANAL+ REND HOMMAGE À MARCELLO MASTROIANNI. À 20h35 nous diffusons "JE ME SOUVIENS, OUI JE ME SOUVIENS", un documentaire inédit de Anna-Maria Tato, qui a été orchestré par Marcello Mastroianni lui-même. Suivront trois de ses films essentiels : "LA DOLCE VITA" de Fellini, "LE BEL ANTONIO" de Bolognini, son film préféré et "TROIS VIES ET UNE SEULE MORT" de Raul Ruiz.



Pendant qu'on regarde **CANAL+** au moins on n'est pas devant la télé.

CORRESPONDANCE

## A propos de la Sacem

A LA SUITE de l'article « Deux auteurs-compositeurs contestent devant la justice les relevés d'écoutes de la Sacem dans les discothèques » (Le Monde du 13 décembre 1996), nous avons reçu de Daniel Van-garde la mise au point suivante :

« Compte tenu de l'usage que fait la Sacem de l'article que vous avez publié, je me dois d'y apporter les rectifications suivantes :

1) La citation qui est faite dans l'article du *Monde*, de l'ordonnance de référé du 5 décembre 1991, a été tronquée. Il est, en effet, dit dans l'ordonnance, à propos des relevés d'écoutes, que : « Les anomalies, irrégularités, insuffisances, voire les fraudes dénoncées, mais pour ces dernières, non démontrées, qui affectent les relevés d'écoutes dans les discothèques, pour critiquables qu'elles soient, sont afférentes au système mis en place ».

» Les trois mots « pour ces dernières », qui ont été omis de la citation faite par l'article du *Monde*, sont très importants, puisque la Sacem a engagé une procédure « en rectification », pour tenter, mais en vain, de les faire supprimer.

2) Ce n'est pas l'appel de cette ordonnance de référé, mais l'appel d'un jugement du tribunal de Nanterre, du 6 juillet 1994, qui a été jugé par la cour de Versailles, le 12 décembre 1996.

3) La plainte pénale évoquée à la fin de votre article a été déposée par moi, non pour faux en écritures à raison de la prescription mais pour faux et usage de faux. Cette plainte, qui concerne, non pas les relevés d'écoutes, mais des documents d'authentification appelés « fiches d'inspections », est actuellement en cours d'instruction.

» J'ajoute enfin que l'arrêt de la cour de Versailles du 12 décembre 1996 a été frappé d'un pourvoi en cassation, de sorte que le contentieux qui nous oppose à la Sacem n'est pas terminé. »

Tout le cinéma  
2.23 F la minute  
36 15 LEMONDE

## LA SÉLECTION DU « MONDE »

**ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO** (français, 1 h 02) de Jean-Luc Godard.  
**LES ANGES DÉCHUS** (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-wai.  
**BEKO** (allemand-arménien, 1 h 40) de Nizamettin Aric.  
**BIG NIGHT** (américain, 1 h 40) de Campbell Scott et Stanley Tucci.  
**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT** (français, 2 h 06) de Luc Besson.  
**LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL** (français, 1 h 15) de Gérald Caillat.  
**GÉNÉALOGIES D'UN CRIME** (français, 1 h 53) de Raoul Ruiz.  
**GOODBYE SOUTH, GOODBYE** (taïwanais, 1 h 52) de Hou Hsiao-hsien.  
**KIDS RETURN** (japonais, 1 h 47) de Takeshi Kitano.  
**LEVEL FIVE** (français, 1 h 46) de Chris Marker.

**LA MOINDRE DES CHOSES** (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.  
**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI** (franco-suisse, 1 h 20) d'Anne-Marie Miéville.  
**LA PLANTE HUMAINE** (dessin animé canadien, 1 h 15) de Pierre Hébert.  
**PORT DJEMA** (franco-gréco-italien, 1 h 35) d'Eric Heumann.  
**REPRISE** (français, 3 h 12) d'Hervé Le Roux.  
**LE SORT DE L'AMÉRIQUE** (québécois, 1 h 30) de Jacques Godbout.  
**UN INSTANT D'INNOCENCE** (franco-iranien, 1 h 18) de Mohsen Makhmalbaf.  
**LE VILLAGE DE MES RÊVES** (japonais, 1 h 52) de Yoichi Higashi.  
**WHEN WE WERE KINGS** (américain, 1 h 28) de Leon Gast.

## FESTIVALS

**SEMAINE DES CINÉMAS DU MONDE ARABE**  
 L'Institut Lumière de Lyon et le Théâtre de la Renaissance d'Oullins produisent, depuis 1992, une exploration du présent et du passé de la création cinématographique méditerranéenne et orientale. Cette édition a retenu les thèmes suivants : Naissance du cinéma berbère ; Mémoires de Palestine (hommage à l'œuvre du cinéaste palestinien Michel Khleifi avec la présentation de *Noce en Galilée* et *Cantique des pierres*) ; Actualité du cinéma tunisien (*Miel et cendres*, de Nadia Farès, et *Essaïda*, de Mohamed Zran) ; Youssef Chahine, encore et toujours ; Cinémas du monde arabe, de l'Algérie au Liban, en passant par la Tunisie et le Koweït. Les films sont diffusés en langue arabe et sous-titrés en français.

*Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69-0915. Tél. : 04-72-39-74-91.*  
**LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE**  
 Le cinéma Espace Saint-Michel reprend la programmation de la Semaine internationale de la critique présentée lors du 50<sup>e</sup> Festival de Cannes :

*Budbringeren*, de Pal Sletaune ; *Faraw ! (Une mère des sables)*, d'Abdoulaye Ascofaré ; *This World, Then the Fireworks*, de Michael Oblowitz ; *Le Mani forti*, de Franco Bernini ; *Karakter*, de Mike van Diem ; *Bent*, de Sean Mathias ; *Insomnia*, d'Erik Skjoldbjærg. Chaque long métrage sera précédé d'un court. Ce programme sera repris à l'Institut Lumière de Lyon les 9, 10 et 11 juin.

*Les 29, 30 et 31 mai. Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-07-20-49.*

**COURTS MÉTRAGES**  
 Le 14 juillet Beaubourg présente, du 30 mai au 3 juin, les courts métrages de la compétition officielle du 50<sup>e</sup> Festival de Cannes. Parallèlement, le 29 mai, une carte blanche est offerte au producteur de courts métrages Lazennec Tout Court. Sept films primés pour la plupart dans des festivals seront projetés.

*14 Juillet Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris 3<sup>e</sup>. Tél. : 08-36-68-69-23.*

**FABIENNE BABE, PORTRAIT D'UNE ACTRICE**  
 Fabienne Babe est une jeune actrice qui compte déjà une vingtaine de films à son actif. La Cinémathèque programme onze longs métrages auxquels elle a participé : *Bar des rails*, de Cédric Kahn, 1991 ; *Cinq à sec*, de Jacky Katu, 1995 ; *De bruit et de fureur*, de Jean-Claude Brisseau, 1987 ; *Les Démons de Jésus*, de Bernie

Bonvoisin, 1996 ; *Le Dernier Plongée*, de Joào César Monteiro, 1992 ; *Fatherland*, de Ken Loach, 1985 ; *Hurlevent*, de Jacques Rivette, 1985 ; *Je pense à vous*, de Luc et Pierre Dardenne, 1992 (inédit) ; *Le Mirage*, de Jean-Claude Guiguet, 1991 ; *Wonderboy/De sueur et de sang*, de Paul Vecchiali, 1993 ; *Zanzibar*, de Christine Pascal, 1988. Parallèlement, Fabienne Babe a choisi dix films dans lesquels des actrices - Delphine Seyrig, Marilyn Monroe, Paulette Goddard, Ingrid Bergman, Harriet Andersson, Silvana Mangano, Louise Brooks, Catherine Deneuve, Jean Seberg et Anna Karina - l'ont éblouie. Fabienne Babe sera présente à l'issue des séances des 28 (avec Jacques Rivette et Lucas Belvaux, entre autres) et 31 mai (table ronde avec des jeunes comédiennes).

*Du 28 mai au 8 juin. Cinémathèque française, salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11<sup>e</sup>. Tél. : 01-47-04-24-24.*  
**INTÉGRALE KEVIN McMULLEN**  
 Le cinéma L'Entrepôt présente l'intégrale de l'œuvre du cinéaste d'origine irlandaise Kevin McMullen. Six longs métrages : *Résistance* (1976), *Ghost Dance* (1983), *Zina* (1985), *Partition* (1987), *1871* (1990), *1867* (1995).

*Du 28 mai au 17 juin. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14<sup>e</sup>. Tél. : 08-36-68-05-87.*  
**RÉTROSPECTIVE CLINT EASTWOOD**  
 A l'occasion de la sortie des *Pleins Pouvoirs*, le cinéma Grand Action présente une rétrospective Clint Eastwood. A l'affiche : *L'Inspecteur Harry*, *Bronco Billy*, *Honky Tonk Man*, *Pale Rider*, *Josey Wales*, *hors la loi*, *L'Épaveur de force*, *Chasseur blanc, cœur noir*, *Joe Kidd*, *Bird*, *Sur la route de Madison*, *Impitoyable*, *Magnum Force*, *Un shérif à New York*, *Doux, dur et dingue*, *La Kermesse de l'Ouest*, *La Corde raide*, *La Sanction*, *Le Retour de l'inspecteur Harry*, *L'inspecteur ne renonce jamais*. *Jusqu'au 10 juin. Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-44-40.*

**ARAGON ET LE CINÉMA**  
 A l'occasion du centenaire de la naissance de Louis Aragon, le Magic Cinéma de Bobigny présente sept films auquel l'écrivain est lié de près ou de loin. Au programme : *Bande à part*, *Une histoire d'eau et Pierrot le fou*, de Jean-Luc Godard, *La Voie lactée* et *Le Chien andalou*, de Luis Bunuel, *La Rose et le Réséda*, inspiré d'un poème d'Aragon et porté à l'écran par André Michel, *Elsa la rose*, d'Agnès Varda. *Du 30 mai au 6 juin. Magic Cinéma, Centre commercial Bobigny II, rue du Chemin-Vert, 93 Bobigny. M<sup>o</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. Tél. : 01-48-30-32-87.*

### EMMA L'ENTREMETTEUSE

Film américain de Douglas McGrath, avec Toni Collette, Alan Gunning, Jeremy Northam, Ewan McGregor, Greta Scacchi (1 h 55).  
**VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Danton, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8<sup>e</sup>.  
**VF** : Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-87-35-43) (+) ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).

William Sadler, Jaime Gomez, Damian Bechir, Seidy Lopez (1 h 33).  
**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC George-V, 8<sup>e</sup>.  
**VF** : Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+).  
**HAMLET**  
 Film britannique de Kenneth Branagh, avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi (2 h 05), version courte.  
**VO** : L'Arlequin, dolby, 6<sup>e</sup> (01-45-44-28-80) (+) ; La Pagode, dolby, 7<sup>e</sup> (+) ; UGC Champs-Élysées, dolby, 8<sup>e</sup> ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-43-57-90-81) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24) (+).  
**VF** : Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+).  
**MA VIE EN ROSE**  
 Film français d'Alain Berliner, avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot (1 h 28).  
 UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; UGC Odeon, dolby, 6<sup>e</sup> ; UGC Montparnasse, dolby, 6<sup>e</sup> ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8<sup>e</sup> ; UGC Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> ; La Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Gobelins, dolby, 13<sup>e</sup> ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+).  
**NIRVANA**  
 Film franco-italien de Gabriele Salvatores, avec Christophe Lambert, Diego Abatantuono, Sergio Rubini, Stefania Rocca, Amanda Sandrelli, Emmanuelle Seigner (1 h 54).  
**VF** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, dolby, 13<sup>e</sup> ; Mistral, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Miramar, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).  
**PARTIES INTIMES**  
 Film américain de Betty Thomas, avec Howard Stern, Robin Quivers, Mary McCormack, Fred Norris, Paul Giamatti, Garry Dell'Abate (1 h 49).  
**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+).  
**VF** : Rex, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+).  
**SUR LA TÉLÉVISION ET LE CHAMP JOURNALISTIQUE**  
 Film français de Gilles L'Hôte, avec Pierre Bourdieu (1 h 48).  
 L'Entrepôt, 14<sup>e</sup> (01-45-43-41-63).

### EXCLUSIVITÉS

**LES ANGES DÉCHUS**  
 de Wong Kar-wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.  
 Hongkong (1 h 36).  
**VO** : Lucernaire, 6<sup>e</sup>.  
**ASSASSIN(S) (\*\*)**  
 de Mathieu Kassovitz, avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreau, Danièle Lebrun, François Levantal. Français (2 h 10).  
 UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6<sup>e</sup> (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC George-V, 8<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-43-57-90-81) (+) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+).  
**L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER**  
 de Dominique Cabrera, avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto. Français (1 h 30).  
 UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beaugrand, 6<sup>e</sup> (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-87-35-43) (+) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Escorial, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+).  
**LE BAISER DU SERPENT**  
 de Philippe Rousselot, avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann. Franco-allemand-britannique (1 h 44).  
**VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6<sup>e</sup> (01-43-25-59-83) (+) ; Gaumont Champs-Élysées, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Beau-

grevelle, dolby, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20) (+).  
**BEKO**  
 de Nizamettin Aric, avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye tital. Allemand-arménien (1 h 40).  
**VO** : Le République, 11<sup>e</sup> (01-48-05-51-33).  
**BIG NIGHT**  
 de Campbell Scott et Stanley Tucci, avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron. Américain (1 h 40).  
**VO** : Reflet Médicis II, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).  
**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT**  
 de Luc Besson, avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Mila Jovovich. Français (2 h 06).  
**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15<sup>e</sup> (+) ; Majestic Passy, dolby, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+).  
**VF** : Rex (le Grand Rex), dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).  
**LE COMMENT ET LE POURQUOI**  
 de Ventura Pons, avec Lluís Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce. Espagnol (1 h 30).  
**VO** : Latina, 4<sup>e</sup> (01-42-78-47-86).  
**DIEU SAIT QUOI**  
 de Jean-Daniel Pollet. Français (1 h 30).  
 Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20) (+) ;  
**DU JOUR AU LENDEMAIN**  
 de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykowski. Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).  
 Denfert, 14<sup>e</sup> (01-43-21-41-01) (+).  
**ENQUÊTE SUR ABRAHAM**  
 d'Abraham Ségal. Franco-israélien-palestinien (1 h 42).  
 Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09).  
**LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL**  
 de Gérald Caillat. Français (1 h 15).  
 L'Entrepôt, 14<sup>e</sup> (01-45-43-41-63).  
**GÉNÉALOGIES D'UN CRIME**  
 de Raoul Ruiz, avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Méliand. Français (1 h 53).  
 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+) ; Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).  
**GOODBYE SOUTH, GOODBYE**  
 de Hou Hsiao-Hsien, avec Jack Kao, Hsu Kuei-ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-tung. Taïwanais (1 h 52).  
**VO** : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6<sup>e</sup> (01-43-25-59-83) (+).  
**GRAINS DE SABLE**  
 de Ryosuke Hashiguchi, avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada. Japonais (2 h 09).  
**VO** : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3<sup>e</sup> (+).  
**HAMLET**  
 de Kenneth Branagh, avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gerard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi. Britannique (4 h 01).  
**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9<sup>e</sup> (01-48-24-88-88) (+).  
**LE JARDIN**  
 de Martin Sulik, avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova. Franco-slovaque (1 h 40).  
**VO** : Denfert, 14<sup>e</sup> (01-43-21-41-01) (+).  
**JOURS DE COLÈRE**  
 de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère. Français (3 h).  
 L'Entrepôt, 14<sup>e</sup> (01-45-43-41-63).  
**KIDS RETURN**  
 de Takeshi Kitano,

avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka. Japonais (1 h 47).  
**VO** : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3<sup>e</sup> (+) ; Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47).  
**LEVEL FIVE**  
 de Chris Marker, avec Catherine Belkhdja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Junishi Ushiyama. Français (1 h 46).  
 Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86).  
**LOOKING FOR RICHARD**  
 d'Al Pacino, avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder. Américain (1 h 53).  
**VO** : Action Ecoles, dolby, 5<sup>e</sup> (01-43-25-72-07).  
**LES MARCHES DU PALAIS**  
 de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère. Français (2 h 20).  
 Racine Odeon, 6<sup>e</sup> (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, dolby, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+).  
**MARION**  
 de Manuel Poirier, avec Coralie Tétard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez. Français (1 h 46).  
 Reflet Médicis I, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).  
**MARS ATTACKS !**  
 de Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short. Américain (1 h 45).  
**VO** : UGC Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> ; Publicis Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> (01-47-20-76-23) (+) ; Denfert, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-21-41-01) (+).  
**MICHAEL COLLINS**  
 de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea. Américain (2 h 10).  
**VO** : UGC Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> ; Espace Saint-Michel, dolby, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49). VF : Elysées Lincoln, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14).  
**LA MOINDRE DES CHOSES**  
 de Nicolas Philibert, avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde. Français (1 h 45).  
 Saint-André-des-Arts II, 6<sup>e</sup> (01-43-26-80-25).  
**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI**  
 d'Anne-Marie Miéville, avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard. Franco-suisse (1 h 20).  
 Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).  
**LE PATIENT ANGLAIS**  
 d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth. Américain (2 h 40).  
**VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odeon, dolby, 6<sup>e</sup> (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Rotonde, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; Studio 28, 18<sup>e</sup> (01-46-06-36-07) (+).  
**LA PLANTE HUMAINE**  
 de Pierre Hébert, dessin animé canadien (1 h 15).  
 Espace Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49).  
**LES PLEINS POUVOIRS**  
 de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert. Américain (2 h 01).  
**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; UGC Odeon, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC Normandie, dolby, 8<sup>e</sup> ; UGC Opéra, 9<sup>e</sup> ; La Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+).  
**PORT DJEMA**  
 d'Eric Heumann, avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Bou-tefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot. Franco-gréco-italien (1 h 35).  
 Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, dolby, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-57-90-81) (+).  
**LA RENCONTRE**  
 d'Alain Cavalier. Français (1 h 15).  
 Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).  
**REPRISE**  
 d'Hervé Le Roux, Français (3 h 12).  
 Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).  
**SCHIZOPOLIS**  
 de Steven Soderbergh, avec Steven Soderbergh, Betsy Brandtley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone. Américain (1 h 36).  
**VO** : Lucernaire, 6<sup>e</sup>.

**SÉLECT HÔTEL (\*\*)**  
 de Laurent Bouhnik, avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn. Français (1 h 25).  
 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (+).  
**LA SERVANTE AIMANTE**  
 de Jean Douchet, avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg. Français (2 h 46).  
 Denfert, 14<sup>e</sup> (01-43-21-41-01) (+).

**LE SORT DE L'AMÉRIQUE**  
 de Jacques Godbout, avec René-Daniel Dubois, Philippe Fardeau, Jacques Godbout. Québécois (1 h 30).  
 Latina, 4<sup>e</sup> (01-42-78-47-86) ;  
**THE PILLOW BOOK**  
 de Peter Greenaway, avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg. Franco-britannique (2 h 06).  
**VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; Images d'ailleurs, 5<sup>e</sup> (01-45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85) (+).  
**TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »**  
 de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann. Américain (1 h 41).  
**VO** : UGC Forum Orient Express, dolby, 1<sup>er</sup> ; Reflet Médicis II, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6<sup>e</sup> ; UGC Triomphe, dolby, 8<sup>e</sup> ; Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68).

**UN ÉTÉ À LA GOULETTE**  
 de Férid Boughdir, avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani. Franco-tunisien.  
**VO** : Epée de Bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47).  
**UN INSTANT D'INNOCENCE**  
 de Mohsen Makhmalbaf, avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadami. Franco-iranien (1 h 18).  
**VO** : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (01-43-26-58-00) (+).  
**LA VÉRITÉ SI JE MENS !**  
 de Thomas Gilou,



**PUBLICITÉ** Pour développer leur communication à l'échelon mondial, les grands groupes ne dispersent plus leurs investissements, mais attribuent globalement leur budget

publicitaire international à une seule grande agence. ● **PUBLICIS** vient ainsi d'obtenir la publicité Tefal pour 70 pays et Euro RSCG celle d'Häagen-Dasz pour l'ensemble de

l'Europe. ● **LA CONCEPTION** des campagnes publicitaires suit la tendance inverse. Alors que c'était la vogue dans les années 70, rares sont les marques – comme Pepsi-Cola,

Mars ou IBM – à centraliser leur démarche et à utiliser partout le même discours. ● **L'EFFICACITÉ** conduit au contraire les créatifs à décliner le message publicitaire à partir d'un

cahier des charges unique, en tenant compte des particularités des marchés locaux. Cette organisation nécessite d'importants moyens, notamment informatiques.

## Les campagnes publicitaires internationales privilégient l'approche locale

Depuis plusieurs mois, les budgets des annonceurs internationaux sont globalement attribués aux grandes agences, mais la conception des campagnes est de moins en moins universelle, pour s'attacher davantage aux spécificités régionales

**POUR LA PREMIÈRE** fois, depuis mardi 27 mai, le groupe alimentaire Danone parle d'une seule voix dans vingt-neuf pays. Un film publicitaire unique, créé par l'agence Saatchi & Saatchi Paris, est diffusé sur les chaînes de télévision d'Europe, d'Amérique de Nord et d'Asie. Ce choix – un virage symbolique dans la stratégie de communication institutionnelle de groupe –, traduit la décision prise en octobre 1996 par Franck Riboud, PDG du groupe agroalimentaire, de développer une communication mondiale sur la base de l'engagement de l'entreprise dans la prochaine Coupe du monde de football.

La semaine précédente, Publicis, deuxième groupe publicitaire français, annonçait qu'il avait obtenu la publicité Tefal dans plus de soixante-dix pays. Son rival, Euro RSCG (Havas Advertising), premier français, renchérisait avec les crèmes glacées Häagen-Dasz, dont la communication sera désormais européenne.

La tendance à des allures de phénomène. Depuis six mois, les budgets qui tombent dans l'escarcelle des grands groupes de publicité sont à l'échelle européenne et mondiale. Mais la

conception de ces campagnes publicitaires internationales doit-elle être globale ou tenir compte des différents marchés ?

N'est pas Mars ou Pepsi-Cola qui veut. Si Danone mise sur une communication unique, c'est parce que le vecteur football est universel. Sinon, gérer la publicité d'une marque ou d'un produit dans plusieurs dizaines de pays est affaire de pragmatisme.

### LE CONTRE-EXEMPLE IBM

Il n'existe pas un système, contrairement à une croyance en vogue dans les années 70. « Avec l'avènement du fameux "village mondial" alors prôné par les frères Saatchi, se rappelle Nick Baum, directeur général pour l'Europe d'Euro RSCG, on pensait que tous les marchés étaient similaires, et donc que la similitude dans la création publicitaire s'imposait. »

Pour IBM, le réseau publicitaire Ogilvy & Mather a mis en place une structure relativement centralisée, en phase avec l'onde de choc que Lou Gestner souhaitait créer en arrivant à la tête du constructeur informatique, il y a quatre ans. « L'image de marque se désintérait peu à peu au travers de campagnes créées par plus

de quarante agences différentes », explique François Bloom, responsable du budget à Paris. Il fallait redonner du sens aux trois lettres. Des centres régionaux de coordination multidisciplinaires (publicité, marketing direct, communication électronique) ont été installés, à Paris pour l'Europe, et à New York pour le continent nord-américain. A eux de définir la stratégie internationale et de créer des campagnes qui sont ensuite envoyées dans les pays placés sous leur coupe.

Mais cette centralisation n'est pas monnaie courante. Pour Nick Baum, « c'est Jurassic Park ». Le

### L'atout informatique

**Gérer un budget publicitaire dans plus de cent pays est aussi une question de moyens, notamment informatiques. Chez Ogilvy and Mather (groupe WPP), plusieurs millions de dollars sont alloués chaque année à des programmes permettant aux équipes locales d'échanger informations et expériences. L'agence parisienne d'Ogilvy, centre de coordination européen, a créé, début 1997, deux bases de données internationales : la Médiathèque et la Creative Library.**

**La Médiathèque, testée actuellement entre les agences de Paris, Stockholm et Londres, est un Intranet compilant les informations locales et permettant d'étudier le marché et la concurrence, en préalable à toute recommandation stratégique. La Creative Library est destinée aux directeurs de création qui transmettent, chaque semaine, une sélection de films locaux.**

## Les quatre grandes radios privées s'entendent pour la promotion de leur média

**LES PATRONS** des quatre grandes radios privées – RTL, Europe 1, RMC et NRJ – se sont réunis pour la première fois, jeudi 22 mai, au siège de RTL, pour envisager les moyens d'améliorer l'image du média radio. Philippe Labro, vice-PDG de RTL ; Georges Vanderschmitt, administrateur délégué de RMC ; Jacques Lehn, PDG d'Europe 1, et Jean-Paul Baudecroux, PDG de NRJ, accompagnés chacun d'un proche collaborateur, ont décidé de se réconcilier pour vanter la bonne santé de ce média.

Invectives et rodomontades sont passées de mode. Désormais, la concurrence n'empêche pas les bonnes manières. Au cours de cette réunion, les quatre grands ont notamment décidé d'en finir avec la guerre des publicités comparatives, qui, lors de chaque sondage d'audience, les oppose les uns aux autres, notamment par voie de placards promotionnels dans la presse. Ils devraient aussi réaliser rapide-

ment une campagne sur la radio et constituer un argumentaire à destination des publicitaires et des annonceurs.

A plus long terme, les représentants de RTL, Europe 1, RMC, NRJ et de leurs satellites (Fun Radio, RTL 2, Skyrock, Europe 2, RFM, Chérie FM, Rires et chansons) envisagent la création d'un baromètre permettant de mesurer l'impact de la radio, et d'une banque de données mesurant l'efficacité publicitaire de ce média par rapport à la presse écrite et à la télévision. Ils participeront financièrement à ces opérations et se rencontreront, eux ou leurs collaborateurs, une fois par mois.

### FORCE DE LOI

L'idée de cette réunion au sommet vient de Philippe Labro. Il avait appelé récemment les radios à « cesser leurs guerres microcholines » (Le Monde du 8 mai), qui nuisent à un média écou-

té chaque jour par huit Français sur dix. Jean-Paul Baudecroux, qui partage cet avis, ajoute : « Lorsqu'un média réunit autant d'auditeurs, il est dommage de ne pas capitaliser ces résultats. »

Certains des participants à cette réunion projettent aussi de créer un organisme à l'image du Radio Advertising Bureau américain. Une manière de dire qu'ils ne sont pas totalement satisfaits du travail réalisé par leurs syndicats professionnels ou par l'association « Vive la radio » dont l'objectif est de promouvoir ce média.

Une chose est sûre : si la « bande des quatre » parvient à s'entendre, ses décisions auront force de loi dans la profession car, comme dit l'un deux, « nous représentons le marché ».

Françoise Chirot

## WorldSpace va diffuser 100 chaînes de radio numérique sur l'Afrique

**LE SATELLITE** de radio numérique que WorldSpace lancera en juin 1998 au-dessus de l'Afrique devra entrer en service à la fin de la même année. L'entreprise prévoit deux autres mises en orbite géostationnaire de satellites pour décembre 1998 et juin 1999. « Notre objectif est d'être prêts le 31 décembre 1999 pour diffuser nos programmes de radio numérique auprès des 4,6 milliards d'habitants des pays en voie de développement », déclare Noah A. Samara, PDG de WorldSpace.

Depuis sa création en 1990, l'entreprise a reçu 850 millions de dollars (près de 5 milliards de francs) de la part d'actionnaires dont l'identité n'est pas révélée. Elle a obtenu les licences d'exploitation de ses satellites pour les régions de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle prévoit de diffuser 100 chaînes de programmes audio et multimédia sur chacune de ces zones.

En 1995, elle a choisi Alcatel pour la construction des satellites pesant chacun 2,75 tonnes et des installations terrestres associées. La fusée Ariane d'Arianespace se chargera des lancements. La technologie de diffusion utilisée est différente de la norme DAB (digital audio broadcasting) développée en Europe. « Ce système est trop coûteux pour le public que nous visons », explique Noah Samara. De fait, le prix de lancement des récepteurs de radio numérique devrait être compris entre 100 et 200 dollars (570 et 1 140 francs). Celui des appareils DAB, qui devraient être commercialisés à la mi-98 en Europe, est an-

noncé aux environs de 5 000 francs. Le prix de vente indiqué par WorldSpace reste néanmoins très élevé pour des populations dont les moyens financiers sont les plus faibles de la planète. Mais Noah Samara précise que la technologie choisie permet d'abaisser fortement les coûts de fabrication dès que les quantités produites augmentent. A moyen terme, le prix de vente pourrait tomber à 50 dollars (285 francs) et atteindre les 20 dollars (114 francs) à plus longue échéance. L'entreprise envisage de promouvoir des systèmes d'alimentation par énergie solaire. La liste des fabricants de ces récepteurs doit être révélée le 10 juin. Déjà, la fabrication des puces électroniques Starman, qui constituent le cœur des récepteurs, a été confiée à SGS-Thomson et à IIT Intermetall. Une commande d'un million d'unités a été garantie par WorldSpace à chacun de ses deux fournisseurs.

Si chaque satellite dispose de trois faisceaux de 200 canaux chacun, environ 100 chaînes seront captées par chaque auditeur. Un seul faisceau couvre 14 millions de km<sup>2</sup>. Le faible débit disponible – 16 kilobits par seconde –, permet de diffuser un nombre de programmes variable en fonction de la qualité sonore recherchée. Ainsi, malgré le fort taux de compression apporté par la technologie numérique, on passe de 216 chaînes équivalentes à la FM stéréo à 108 programmes de qualité CD. De plus, le son numérique peut être accompagné d'informations sous forme de texte et d'images, ce qui consomme également du débit. Il reste que le nombre de chaînes disponibles en

numérique dépasse très largement celui qu'apportent les technologies de diffusion terrestre (FM, ondes courtes).

### Aucune entité internationale n'est prévue pour contrôler les choix de WorldSpace

WorldSpace estime que le coût d'émission sera, en revanche, moins élevé. « Nous offrons un service revenant à environ 300 francs de l'heure pour couvrir toute l'Afrique, lorsque la diffusion en ondes courtes sur le seul Sénégal, par exemple, revient deux fois plus cher. » affirme Noah Samara. Toute l'économie du système repose sur la contribution financière des diffuseurs. Des discussions avec CNN, la BBC et RFI sont en cours. Voice of America a

déjà réservé sa place sur les satellites. Les radios nationales africaines seront également présentes. Une fondation créée par WorldSpace est chargée de gérer une partie de la capacité de diffusion en la réservant à des programmes éducatifs.

Ce dernier volet de la stratégie de WorldSpace apparaît comme la caution morale d'une entreprise privée en passe de devenir une autorité de fait. Aucune entité internationale, à l'instar du CSA en France ou de la FCC aux Etats-Unis, n'est prévue pour contrôler les choix de WorldSpace en matière d'autorisation d'émission. L'entreprise disposera pourtant d'un monopole. Il lui reviendra de décider seule qui pourra accéder aux canaux de ses satellites. Noah Samara plaide pour une « responsabilité sociale » de l'entreprise dont il reconnaît que la vocation première est de gagner de l'argent. On peut se demander si ces deux missions sont compatibles.

Michel Alberganti

## Echec de la fusion entre Sega et Bandai

### TOKYO

correspondance

Les sociétés japonaises Sega et Bandai, dont la fusion annoncée en janvier (Le Monde du 25 janvier) devait donner naissance à un géant du divertissement et du multimédia avec un chiffre d'affaires proche de 600 milliards de yens, ont annulé leur engagement, mardi 27 mai, à la veille de la signature de leur contrat de mariage. Des résistances internes à Bandai, la plus petite des deux, ont eu officiellement raison du projet. Numéro un nippon des jeux d'arcades et troisième marque de console de jeux vidéo, Sega devait absorber Bandai, premier fabricant japonais de jouets et champion du marchandage, la fabrication de produits dérivés des dessins animés ou de bandes dessinées.

La fusion devait permettre à Sega-Bandai de se renforcer face à la concurrence et de s'efforcer à l'international. Depuis un an, Sega souffre de l'arrivée de Sony dans le jeu vidéo, et Bandai a essuyé un cuisant échec avec sa console Internet développée avec Apple. Dans le même temps, les deux firmes avaient pourtant défrayé la chronique pour deux innovations extrêmement populaires au Japon, le Print Club (sorte de Photomaton numérique) pour Sega, et le Tama-

gotchi (littéralement porte-cœur) pour Bandai, une sorte de canari électronique de la taille d'un porte-clef, dont il faut s'occuper vingt-quatre heures sur vingt-quatre sous peine de le voir mourir.

Le succès phénoménal du Tamagotchi et de sa conceptrice, Aki Maïta, une jeune employée devenue une star au Japon, n'est probablement pas étranger à l'annulation de la fusion. Bandai en a vendu plus de 5 millions depuis novembre 1996 et compte en quintupler la production mensuelle. Depuis janvier, les employés de Bandai ont fait part d'une opposition croissante au projet, s'appuyant sur la popularité du Tamagotchi pour justifier leurs vœux d'indépendance et de singularité.

Jusqu'au dernier moment, l'état-major de Bandai a prétendu que l'opposition était limitée à une poignée d'employés mécontents. Un certain nombre d'analystes avaient pourtant émis, dès janvier, des réserves : la disparité de culture entre les deux sociétés était un risque. Bandai est connue pour être gérée de manière beaucoup plus traditionnelle, tandis que Sega, dont l'ascension s'est faite très rapidement, fonctionne avec une structure de management très souple.

Brice Pedroletti

### DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : Canal Plus a cédé sur le marché quelque 15 000 titres Havas** (sur un total de 16 millions). Depuis la montée en puissance de la Générale des eaux dans Havas en février, la participation de Canal Plus, qui a historiquement été l'un des actionnaires de référence de sa maison-mère Havas, a été fortement diluée à 4,8 %. Si la chaîne cryptée se désengageait totalement, hypothèse non confirmée mercredi 28 mai, elle réaliserait une plus-value d'environ 200 millions de francs, ce qui pourrait neutraliser une partie des pertes de son nouveau partenaire NetHold. Après le récent désengagement de Paribas, Alcatel Alsthom (7,1 %), France Télécom (3,5 %) et la Caisse des dépôts comptent aussi vendre sur le marché leurs participations dans Havas.

■ **PRESSE : Info Junior et Télérama Junior, édités respectivement par Fleurus Presse et Télérama**, ont fusionné leurs effectifs pour lancer L'Hebdo des juniors, mercredi 28 mai. Publié sous la forme d'un « news magazine », le nouvel hebdomadaire s'adresse aux 9-13 ans et réunit dans ses 40 pages couleurs la thématique des deux anciens titres, vendus ensemble depuis déjà un an. Si le tirage du premier numéro de L'Hebdo des juniors n'est que de 73 000 exemplaires (contre environ 80 000 pour Info Junior), son PDG, Claude Sales, également PDG de Télérama, espère atteindre la barre des 100 000 d'ici deux à trois ans : « Nous comptons sur la spécificité de notre hebdomadaire, à savoir le mariage entre l'actualité et la culture. Un positionnement qui n'a jusqu'alors jamais été réalisé dans la presse pour jeunes. »

■ **TÉLÉVISION : CNN ouvre un bureau à Beyrouth**, a annoncé, mardi 27 mai, le président de la télévision câblée d'informations en continu, Tom Johnson. Le retour de CNN dans la capitale libanaise, après douze ans d'absence, va permettre à la chaîne américaine de « couvrir plus largement et encore plus en profondeur le monde arabe », a précisé M. Johnson. – (AFP)

## RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

Admissibilité : 29 mai

ENS CACHAN

Biochimie-Génie Biologique/Chimie/Economie-Gestion

3615 LEMONDE

# Une image sans son

par Alain Rollat

FRANÇOIS MITTERRAND disait que Jacques Chirac parle « comme une machine à écrire ». Il y a en effet quelque chose de mécanique dans le style oratoire de son successeur à l'Elysée. Peut-on même parler de style ? La question n'aurait pas d'importance si l'avènement de la société de communication n'avait pas réduit l'art de gouverner à celui de parler. Depuis 1985, le président de la République dispose d'ailleurs de son propre studio de télévision à l'Elysée, à deux pas de son bureau. Cela lui fait gagner du temps. Mais cela donne aussi à sa parole, s'il n'y prend garde, une expression automatique qui tend à banaliser sa démarche et qui peut même détruire, à la façon d'un virus, en la rendant artificielle, l'image qu'il cherche à offrir de lui-même. L'exercice du gros plan télévisuel ne supporte pas l'à-peu-près.

S'exprimant dans l'urgence électorale, M. Chirac avait sans doute l'esprit encombré quand il a enregistré sa déclaration de mardi entre deux conversations diplomatiques sur la fin de la « guerre froide ». Mais il s'est autodétruit en lisant son texte comme s'il s'agissait d'un bulletin radio de météo marine alors que tout le monde attendait de lui, et d'abord ses partisans, une adresse à la nation. Le décalage entre le son et l'image est un genre d'erreur technique qui ne pardonne pas. Tel qu'il est apparu à l'écran, M. Chirac semblait s'identifier à cette France sans ressort qu'il prétendait ranimer.

Y a-t-il là quelque mystère relevant de la psychanalyse ? Faut-il

convoquer à l'Elysée Mme Teissier, l'astrologue de François Mitterrand, ou le célèbre docteur Freud ? Les secrets du comportement ne résident-ils pas dans les mécanismes de l'inconscient ? Lionel Jospin en sait quelque chose. C'est lui qui citait Freud, en souriant, mardi soir, au cours du journal de France 2. Quelques secondes à peine après avoir refusé de répondre à la question de savoir s'il accepterait de diriger le gouvernement, en cas de victoire de la gauche, son subconscient venait de laisser échapper, à propos des réformes qui seraient, dans cette hypothèse, engagées par les socialistes, un « je » conjugué au futur qui trahissait son intention : « Et puis, j'engagerai... »

A moins que l'emplacement même du studio présidentiel ne soit responsable de cet effet pervers. Comment croire à ce que l'on dit quand on le dit enfermé dans une bulle aseptisée ? Que les conseillers en communication de l'Elysée nous permettent une suggestion : prenez connaissance de ce qui s'est dit mardi, en seconde partie de soirée, sur TF 1, où Paul Amar consacrait son « Monde de Léa » à la question du racket à l'école. Voyez comment la loi du plus fort règne aujourd'hui, dès la maternelle, dans les cours de récréation. Sentez la peur des parents et des profs. C'est là que s'imposent les premières rustines qui empêcheront peut-être notre République de finir à plat. Délocalisez votre studio dans une école de banlieue, et le verbe présidentiel sonnera moins creux.

# Les oubliés du décollage latino-américain

Victime des nouvelles formes d'inégalité, une frange de jeunes vit dans la pauvreté la plus absolue. Le cycle « America latina » d'Arte leur consacre une soirée

**SUR UN RYTHME DE RAP**, une belle voix chante en brésilien : « Je voudrais être sûr qu'il y a dans ce monde une place pour les pauvres. » Avec cette Thema « De la favela à la rue : une jeunesse sans futur ? », Arte consacre un programme du cycle « America latina » - onze soirées pour dresser un panorama du continent, comme la chaîne l'avait fait l'an dernier pour l'Afrique - à cette frange d'enfants qui subissent une extrême pauvreté, du Brésil à l'Argentine et au Venezuela.

Depuis l'âge de neuf ans, Xuxa vit dans la rue à Sao Paulo, la grande métropole moderne du Brésil. Aujourd'hui, c'est un jeune homme de dix-huit ans, fin, intelligent. Il ne s'entendait pas avec son beau-père et a « préféré » quitter le toit familial, bricolé dans un bidonville particulièrement sommaire. Il retourne régulièrement y voir sa mère, qui élève sept autres enfants. « Sans elle, je ne serais rien », dit Xuxa. Elle désapprouve le fait que son unique fils dorme dans la rue, mais il explique que « si on [l'avait] laissé vivre comme [il] le [voulait], [il] ne [serait] pas parti ». « Dans la rue, je me sens libre », insiste-t-il.

Une liberté au prix mille fois trop élevé. Peur de la police, des règlements de comptes entre trafiquants, manque d'argent, faim, mauvaise santé : le sort de ces enfants et adolescents est un scandale. L'intérêt de Marco Zero. Une enfance au Brésil, le documentaire d'Albert Knechtel qui ouvre la soirée, est de leur donner largement



la parole. Xuxa et ses amis de la rue suivent des ateliers de vidéo à la Pastorale des mineurs de Sao Paulo. Cette organisation catholique met à leur disposition quelques commodités (comme des lavoirs pour qu'ils fassent leur lessive) et, notamment, des ateliers artistiques et des séances de musicothérapie.

## « PROPHÈTES D'AUJOURD'HUI »

Xuxa aime faire le reporter. Micro en main, il interviewe ses camarades, un sociologue, des élus. A la Pastorale, il rencontre d'autres jeunes qui ont quitté la rue et mettent en scène ironique-

ment le texte de la loi brésilienne de protection de l'enfance et de la jeunesse. Un texte modèle, en phase avec les conceptions les plus actuelles des droits des enfants, mais qui sonne creux, faute d'être appliqué. Une responsable de la Pastorale critique aussi « le manque de crédits pour le système scolaire, l'insuffisante valorisation de l'éducation » après des années de désengagement du gouvernement brésilien. Pour elle, ces enfants, purs produits des inégalités modernes, « sont les prophètes d'aujourd'hui » qui « dénoncent la situation de leur pays ».

Futuriste, le décor du deuxième

documentaire, *Darsena Sur*, de l'Argentin Pablo Reyero, ne l'est pas moins. A la sortie de Buenos Aires, le quartier Dock Sud est un complexe pétrochimique, doublé d'une usine de traitement de coke (remontée là après avoir été interdite aux Pays-Bas) et d'autres industries très polluantes. Autour, entre marais et friches, vivent plusieurs familles dans des bicoques de planches. Comme des Gitans, ils survivent en élevant des poules et en triant les ordures sur une décharge, en s'embauchant parfois pour les tâches les plus dangereuses des usines voisines.

Dans ce paysage hallucinant, le jeune Juan va et vient, dehors toute la journée, en barque, à cheval, entre la pêche, les animaux, la décharge. « Je n'aime pas sortir d'ici, je ne supporterais jamais de vivre enfermé dans un appartement. Mais, en vivant ici, on ne peut pas avoir d'amis », explique-t-il. Familles très nombreuses, grossesses précoces et difficiles : le lot des jeunes filles est particulièrement dur. Liliانا, toute jeune mère de famille, ne peut assurer qu'un repas par jour pour sa maisonnée. Comme sa mère, elle a perdu plusieurs bébés. A vingt ans à peine, Liliانا est inquiète : « Le cœur d'un être humain, ça se fatigue, et le mien est déjà assez fatigué. »

Catherine Bédarida

★ Thema : « De la favela à la rue : une jeunesse sans futur ? », Arte, jeudi 29 mai de 20 h à 1 h 10.

MERCREDI 28 MAI

## TF 1

20.20

**FOOTBALL**  
Juventus de Turin - Borussia Dortmund. En direct. Finale de la Ligue des champions (55 min). 51200225  
*Dortmund va tenter de renverser les pronostics et d'imiter Schalke 04, tombé de l'Inter de Milan.*

22.30

**COLUMBO**  
La montre témoin. Série de Patrick McGoohan, avec Peter Falk, John Dehner (100 min). 7772515  
*Le capitaine d'un bateau de plaisance est retrouvé noyé.*  
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Commando très spécial.  
1.05 et 1.45, 2.15, 3.25, 4.30 TF 1 nuit.

1.20 Cas de divorce. Série. Augier contre Augier. 1.55 et 3.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.25 Le Vignoble des maudits. Série. [1/3] (rediff.). 4.40 Musique. Concert (30 min).

## France 2

21.10

**L'INSTIT**  
Les chiens et les loups. Téléfilm de François Luciani, avec Gérard Klein, Roger Souza (95 min). 1901428  
*Alors que la fête bat son plein dans un village provençal, le vieil instituteur est assassiné...*

22.45

**ÇA SE DISCUTE**  
Magazine. Peut-on se débarrasser de la haine ordinaire ? (105 min). 1314119  
0.30 Au bout du compte.  
0.40 Journal, Bourse, Météo.  
0.55 Côté court 2. Magazine.  
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Cultures urbaines : je rappe, donc je suis. Invité : Jean-François Richet (70 min). 3994233  
2.15 Roland-Garros. Résumé du jour.  
2.45 Aventuriers de la Dent Crolles. Documentaire. 3.05 Le Jour du Seigneur (rediff.). 3.35 Orthodoxie (rediff.). 4.05 Chip et Charly. Série. 4.30 Outremers. Reprise de France 3 (60 min).

## France 3

21.05

**LA MARCHÉ DU SIÈCLE**  
Magazine. Encore ado, déjà maman, les mères adolescentes (100 min). 8900119  
22.45 Journal, Météo.

23.50

**UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS**  
Documentaire de Philippe Kohly. Ou la chute d'un Eden. Patricia Highsmith (50 min). 642954  
*Un portrait d'une romancière américaine hors du commun.*  
0.40 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. Confidences pour piano (5 min). 54004146  
0.50 La Grande Aventure de James O'neidin. Feuilleton. Demande en mariage (55 min).

## Arte

20.45

**LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TEMPS DE GUERRE**  
Documentaire hongrois de Peter Forgacs [3/5] Parmi les hommes, 1940-1943 (55 min). 4510751

21.40

**MUSICA : STREET SCENE**  
Opéra en 4 actes de Kurt Weill, d'après la pièce d'Elmer Rice, livret de Langston Hughes, mise en scène de Francesca Zambello. Interprété par la troupe du Houston Grand Opera et celle du Theater des Westens de Berlin, avec Ashley Putnam, Marc Embree, dir. James Holmes (1995, 145 min). 1404848  
*Seul véritable « opéra » américain composé par Kurt Weill, Street Scene a été conçu comme une œuvre populaire, destinée avant tout au public de Broadway.*  
0.05 La Lucarne : Berlin cinéma. Documentaire de Samira Gloor-Fadel (1997, 105 min). 3661233  
1.50 Music Planet : Noa, Manhattan - Tel Aviv (rediff., 60 min). 3923078

## M 6

20.45

**FANTÔMES SUR L'OREILLER**  
Téléfilm de Pierre Mondy, avec Christian Clavier (105 min). 120503  
*Une ancienne danseuse, s'ennuyant à mourir, s'ouvre à son frère de son intention de quitter son mari, un industriel.*

22.30

**LA VENGEANCE FAITE FEMME**  
Téléfilm de Thomas J. Wright, avec Barbara Eden (105 min). 8022935  
*Un père de famille est abattu par une de ses anciennes maîtresses.*  
0.15 Secrets de femmes. Magazine □ (30 min). 98691  
0.45 Deux flics à Miami. Série O. Un coup de froid.  
1.35 Best of pop rock. 2.35 Faites comme chez vous (rediff.). 3.20 Turbo (rediff.). 3.50 Les Derniers Plongeurs d'éponges. 4.25 Couilluses. Manu di Bangou. 4.50 Fréquentar. Eddy Mitchell (rediff., 40 min).

## Canal +

21.00

**SOUVENIRS DE L'AU-DELÀ**  
Film de Brett Leonard, avec Jeff Goldblum, Christine Lahti (1995, 100 min). 8895683  
22.40 Flash d'information.  
22.45 Surprises Annecy.

22.55

**BAD BOYS**  
Film de Michael Bay, avec Martin Lawrence, Will Smith (1994, v.o., 114 min). 466206  
0.50 L'Amour meurtri. Film de Mario Martone (1995, v.o., 105 min). 44293184  
*Une jeune fille de Bologne va à Naples pour assister aux obsèques de sa mère. Celle-ci est morte dans de mystérieuses circonstances. Enquête qui fait remonter des souvenirs enfouis.*

## Radio

### France-Culture

20.30 Paroles sans frontières.  
22.40 Nuits magnétiques. Palestine-Israël, chemins parcourus [2/4].  
0.05 Du jour au lendemain. Antoine Volodine (Nuit blanche en Balkhyrie).  
0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

### France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festival de Marciac. Donné le 12 août 1995, par Chick Corea, Tété Montoliu, Monk - Festivals de Vienne et de Juan-les-Pins. Concerts donnés les 3 et 30 juillet, par Chick Corea, Powell.  
22.30 Musique pluriel. Les lignes du corps, œuvre acoustique, de Minjard ; Œuvres de Amy.  
23.07 Musicales comédies. Les chansons de Jérôme Kern.  
0.00 Jazz vivant. Le Grenoble Jazz Festival, à Meylan. Concert des vingt ans de l'ARFI de Lyon. Avec La Marmite Infernale. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Felicity Lott.  
22.40 Les Soirées... (suite). Les Noces de Figaro : extraits, de Mozart, par le Chœur de Glyndebourne et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Haitink, Desderie (Figaro), Stilwell (Le Comte), Korn, basse. Œuvres de Purcell, Britten, Gounod, Poulenc. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Chaînes d'information CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

## Euronews

Journal toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economica. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

## LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

## ABONNEMENT VACANCES

Ce n'est vraiment pas le moment de vous passer du Monde Abonnez-vous !

OUI, je souhaite m'abonner au Monde pendant mes vacances (en France métropolitaine uniquement).

Je choisis la durée suivante :

2 semaines (13 N<sup>os</sup>) : 91 F  2 mois (52 N<sup>os</sup>) : 360 F  
 3 semaines (19 N<sup>os</sup>) : 126 F  3 mois (78 N<sup>os</sup>) : 536 F  
 1 mois (26 N<sup>os</sup>) : 181 F  1 an (312 N<sup>os</sup>) : 1 890 F

► Je joins mon règlement soit : \_\_\_\_\_ F par

Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

Par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Date et signature obligatoires

► Mon adresse en vacances : du \_\_\_\_\_ [9/7] au \_\_\_\_\_ [9/7]

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

► Mon adresse habituelle :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

vous pouvez également vous abonner sur 3615 LE MONDE code ABO

\* Pour l'étranger nous consulter

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :

LE MONDE service abonnements  
24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

## TV 5

20.00 Faut pas rêver. (France 3 du 23/5/97).  
21.00 L'Hebdo. Magazine.  
22.00 Journal (France 2).  
22.35 Pulsations. Magazine.  
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.  
0.30 Soir 3 (France 3).

## Planète

20.35 L'Histoire du peuple des marais. Ou la chute d'un Eden.  
21.25 Des hommes dans la tourmente. [3/32]. Salk versus Polio, la fin d'un virus.  
21.50 Vol au-dessus des mers. [8/11]. Tomcat, le félin des mers.  
22.40 De Dallas à Dallas. [2/2]. Nous avions un rêve.  
23.35 Avant que tu t'en ailles. 0.35 ► Les Femmes-machines (60 min).

## Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Les secrets de la jungle.  
21.30 Flipper le dauphin. Maître nageur.  
22.00 Le Monde de la nature. La plus grande histoire de l'Afrique.  
23.00 Cheval mon ami. Les derniers samourais.  
23.30 Les Yeux de la découverte.

## Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première. Invité : Marcel Marceau.  
21.00 Paris modes. Magazine.  
21.55 Le J.T.S. Magazine.  
22.25 Paco Ibanez. Concert enregistré au Festival ibérique de Rueil - Malmaison (90 min). 2569225

## France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Enzo Enzo ; Gérard Blanchard ; Tri Yann.  
21.30 Taj Mahal. Concert enregistré à Genève (85 min). 39528954  
22.55 Le Monde des spectacles.  
23.50 The Fairy Queen. Opéra en trois actes de Henry Purcell. Enregistré au London Coliseum (165 min). 18463664

## Ciné Cinéfil

20.30 Charley's Big-Hearted Aunt. Film de Walter Forde (1940, N., v.o., 75 min). 32355652  
21.45 Histoire d'un amour (Back Street) ■■ Film de Robert Stevenson (1941, N., v.o., 90 min). 6153312

## Ciné Cinémas

20.30 Affaire non classée ■ Film de Michael Apted (1990, 105 min). 5638596  
22.15 L'Année de l'éveil ■■ Film de Gérard Corbiau (1990, 105 min). 7658428  
0.00 Ciné Cinémas. Invité : Benoît Poelvoorde.

## Festival

20.30 Une veuve de trop. Téléfilm de Peter Barber-Fleming, avec Brenda Fricker (100 min). 38037751  
22.10 Gorille poker. Téléfilm de Joseph Rusnak, avec Karim Allaoui (90 min). 40149867  
23.40 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut [1/8], avec Maria Blanco (50 min). 26150480

## Série Club

20.15 L'île aux naufragés. The Invasion.  
20.40 Le Club. Magazine.  
20.45 Caraïbes offshore. Rituel vaudou.  
21.35 et 1.30 Rancune tenace.  
22.30 Alfred Hitchcock présente. Erreur d'aiguillage.  
23.00 Buck Rogers. Bon anniversaire, Buck.  
23.45 Lou Grant. Les vétérans.  
0.40 Sam et Sally. La peau du lion (50 min).

## Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. La zone neutre.  
21.15 Vélo. Magazine.  
21.45 Mister Gun. Sanglantes manœuvres.  
22.10 Chronique de mon canapé.  
22.15 Seinfeld. La mangue.  
22.40 Spin City. Un après-midi de chien (v.o.).  
23.05 Absolutely Fabulous. Fin (v.o.).  
23.35 Friends (3<sup>e</sup> saison). Celui qui était prof et élève (v.o.). Celui qui avait pris un coup sur la tête (v.o.).

## Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.  
21.00 La Fille de l'équipe.  
21.30 Les Seigneurs des animaux. De Frédéric Fougé. Le cochon de Gaston.  
22.00 Héritage oblige.  
22.55 La Courte Echelle. Les pirates.

## Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.  
22.00 Tintin d'un gourmet.

## Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.  
20.55 Une femme en danger. D'Etienne Duval. Portrait de Benazir Bhutto.  
22.00 Téva débat. Magazine.  
22.30 Murphy Brown. Jerry je t'aime.  
23.00 Téva vie pratique.

## Eurosport

11.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France (2<sup>e</sup> tour), à Roland-Garros (420 min). 88288190  
18.00 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe B) : France-Mexique (120 min). 820664  
20.00 Football. Festival espoirs de Toulon (Groupe B) : Croatie - Pays-Bas.  
22.00 Boxe. Poids lourds-légers : Roy Jones Jr - Montell Griffin.

## Muzzik

20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.  
20.30 Le Journal de Muzzik.  
21.00 La Cinémathèque de la danse : Brésil.  
1.00 Concert de gala pour La Fenice. Enregistré à l'opéra comique à Paris, en mars 1997 (65 min). 506658900

Signification des symboles :

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

■ On peut voir.

■ Ne pas manquer.

■ Chef-d'œuvre ou classique.

♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



# Les chances du « professeur » Jospin

## Constatant la « campagne déplorable de la majorité gouvernementale », la presse italienne prévoit une cohabitation et s'intéresse à l'éventuelle participation des communistes au pouvoir en France

L'ITALIE suit avec un intérêt tout particulier les événements politiques en France. Et cela pour deux raisons. La première concerne le fonctionnement des institutions, puisque l'actuel gouvernement de centre gauche cherche à réformer la Constitution et tâtonne entre les modèles offerts par ses voisins, notamment celui de la France. La seconde découle de la première : en cas de victoire de l'opposition, il y aura non seulement une cohabitation entre le président Chirac et la coalition de gauche, mais une nouvelle alliance gouvernementale entre communistes et socialistes. Les Italiens sont intéressés par cette possible expérience en raison du soutien critique et mesuré apporté par les communistes de Fausto Berti-

notti au gouvernement de Romano Prodi. Que le chef de l'Etat français intervienne pour la quatrième fois dans la campagne électorale ne constitue par une surprise pour les Italiens. Le président Oscar Luigi Scalfaro a coutume de dire ce qu'il pense des péripéties de la vie politique nationale. L'intervention télévisée de Jacques Chirac est donc considérée comme légitime. « *Quasi désespéré, presque implorant, à la limite du chantage, le dernier appel de Jacques Chirac* », écrit le correspondant de L'Unita, Siegmund Ginzberg, pour lequel les trois objectifs avancés par le président « sont plutôt ceux du programme de l'opposition de gauche et ne sont en tous cas pas incompatibles avec un éventuel premier ministre Jospin ». D'ailleurs, pour *Le Corriere della*



Serra, « *Chirac pense déjà à la cohabitation* ». « *C'est l'impression qu'il a donnée, parlant sur un ton anormalement sobre, élégant, presque neutre.* » Le quotidien de Milan publie un entretien d'Emmanuel Todd, qualifié d'« *intellectuel hérétique* », dans lequel l'« *inventeur* » de la fracture sociale estime que « *les Français n'ont aucune confiance* [en Jacques Chirac].

Chaque fois qu'il prend position en faveur de son parti, il lui fait du mal... ». « *Le vrai problème de Chirac, insiste Emmanuel Todd, est d'être politiquement vide. Il ne pense pas... Chirac est incapable d'assumer des responsabilités parce qu'il est trop sûr de lui.* »

« *Français, je vous ai compris, je vous écouterai* », titre *La Stampa* en faisant remarquer que cet « *appel rituel* » pour « *limiter les dégâts et imprimer un choc positif* » survient « *dans une campagne déplorable de la majorité gouvernementale* ». Pour Barbara Spinelli, « *ni la gauche ni la droite ne sont en mesure de décrire ce déclin français spécial et d'y porter remède... Dans toute l'Europe, il y a une crise de la démocratie représentative classique, mais c'est en France que la maladie est la plus ra-*

diale ». On en revient donc, une fois encore, au mal-être français, au fait que Jospin n'est pas Tony Blair. « *Il a un air professoral... Technocrate, Jospin l'est par formation, mais il n'a pas la froideur qui peut-être a été fatale à Juppé* », constate Bernardo Valli dans *La Repubblica*. Pour l'éditorialiste : « *Jospin est l'homme qui peut redonner confiance aux gens et à la classe politique. Il semble l'avoir rétablie entre les électeurs et la gauche. Il donne l'impression de s'inspirer des principes de l'éthique républicaine* ». Celle que les maîtres écrivaient sur le tableau, lorsque à l'école primaire s'enseignait l'éducation civique, pilier de l'instruction publique. »

**Michel Bôle-Richard**

### EN VUE

■ **Mère Teresa** vient d'écrire au propriétaire du café Bongo Java de Nashville (Tennessee) pour lui demander « *personnellement* » de cesser d'utiliser son image. Le cafetier, **Bob Bernstein**, pâtissier amateur, avait exposé dans sa vitrine un gâteau de sa fabrication, rappelant, de l'avis d'un client, le profil de la religieuse. Il l'avait ensuite reproduit sur des T-shirts, des tasses et des cartes postales. M. Bernstein ne s'est pas laissé fléchir par la supérieure des Missionnaires de la charité. « *Si c'est un sacrilège, j'arrête. Mais... je ne le crois pas. Et si c'est vraiment l'image de Mère Teresa, alors il s'agit d'un miracle* », a-t-il répondu.

■ **María del Carmen Figuerola**, doyenne des Espagnols, est morte, dimanche 25 mai, à l'âge de cent treize ans dans sa maison de Nigran, près de Pontevedra. Ce même jour, jour de la fête des mères, à Arles, **Jeanne Calment**, cent vingt-deux ans, « *doyenne de l'humanité* », a « *sucoté* » un gâteau au chocolat avec de la crème anglaise.

■ **Larry Wayne White**, quarante-sept ans, coupable d'avoir assassiné deux vieilles dames, a été exécuté, vendredi 23 mai, à Huntsville, Texas. Les gardiens, appliquant un « *programme de prévention contre le cancer du poumon en milieu carcéral* », n'ont pas autorisé White à fumer une dernière cigarette avant de mourir.

■ En mai, **Isabelle Juppé** avait jugé opportun, à cause de la dissolution de l'Assemblée nationale, de reporter la publication de son roman, *Une tempête de ciel bleu*. Avec la démission du premier ministre, c'est à présent l'éditeur qui hésite à mettre en librairie un livre qui raconte la fuite d'un homme sur une île déserte.

### DANS LA PRESSE

**BFM**  
Philippe Alexandre  
■ Jacques Chirac a constaté que la force de la nation s'échappait. Les téléspectateurs ont pu voir hier soir que celle du président de la République s'échappait plus vite encore. C'est un homme accablé et submergé de fatalisme qu'ils ont eu devant les yeux. Nous savons qu'il en est ainsi depuis trois jours. Jacques Chirac sait que tout homme d'Etat a besoin de chance et qu'il lui faut à l'occasion la provoquer. Depuis de longs mois, notre président a perdu simultanément la chance et la main.

### EUROPE 1

Alain Duhamel  
■ La présidentialisation de la campagne continue mais devient plus complexe et plus difficile entre les deux tours qu'elle ne l'était avant le premier. D'un côté, le général en chef de la majorité s'appelle plus que jamais Jacques Chirac. C'est lui qui a pris la responsabilité de la dissolution ; c'est lui qui s'est résigné au remplacement d'Alain Juppé même si la droite l'emporte. C'est donc lui qui donne le ton à la droite entre les deux tours comme il l'avait fait avant le premier.

### LE CANARD ENCHAÎNÉ

Erik Emptaz  
■ Les uns saluent son « *courage*

dans l'adversité », d'autres son « *sens du sacrifice* », son « *panache* », son « *élégance* ». Certains s'enthousiasment même à parler de son « *altruisme* » et de la noble « *tradition du dépassement de soi...* ». Juppé s'en va et on dirait un enterrement. L'hommage de ses amis de la majorité rassemble jusqu'à la caricature tous les clichés de la nécrologie. Le mort tant honni de son vivant se retrouve paré de toutes les qualités. Sous des dehors bourrus, il cachait un cœur d'or, etc. Ceux là mêmes qui réclamaient à grands cris et en termes peu fleuris son départ lui tressent aujourd'hui des couronnes dont les lauriers sentent le chrysanthème.

### L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

Albert du Roy  
■ Ah ! il fallait pas, il fallait pas qu'il y aille ! Ah ! il fallait pas y aller (air connu). C'est la ritournelle que l'on a envie de chanter sous les fenêtres de l'Élysée. En dissolvant une Assemblée nationale ultra-confortable, et qui pouvait encore servir un an, le chef de l'Etat a surpris. Mais quels sont donc les conseillers (il a toujours agi sous l'influence de gourous plus ou moins inspirés...) qui lui ont mis cette idée dans la tête ? Mais quelles sont donc les raisons qu'il a conduit à prendre ce risque ? Et à décider ce qu'aucun avant lui n'avait fait : dissoudre sans motif valable une Assemblée de goddillots ?

### L'HUMANITÉ

Claude Cabanes  
■ Tétanisé par le tonitruant appel des urnes au changement dimanche dernier, secoué par le plus mauvais score législatif que la droite ait réalisé depuis l'avènement de la V<sup>e</sup> République, affaibli par le sacrifice précipité du capitaine de la flotte en pleine bataille, affecté par la contestation populaire de plus en plus virulente de sa politique, surpris par la tempête qu'il a lui-même provoquée, le président de la République n'avait pas la tâche facile, hier soir, pour voler au secours de son camp. Et il a donc tapé complètement à côté de la plaque. Une fois de plus.

### TF 1

- 16.30 Dingue de toi. Série. Un amour débordant.
- 17.05 Melrose Place. Feuilletton. Tentatives ratées.
- 18.00 Sous le soleil. Série. Raison et sentiment.
- 19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
- 19.50 et 20.40 Météo.
- 20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

### France 2

- 14.50 Tennis. En direct. Internationaux de France (265 min). 34229271
- 19.25 et 2.55 Studio Gabriel. Invités : Pamela Soo, Jean-Hugues Anglade.
- 19.55 Au nom du sport.
- 20.00 Journal, Invité : Alain Juppé, Image du jour, Météo, Point route.

### France 3

- 18.50 et 1.10 Un livre, un jour. Les Manœuvres d'automne, de G. Dupré.
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
- 20.00 Météo.
- 20.05 Fa si la chanter. Jeu.
- 20.35 Tout le sport. En direct.
- 20.37 Campagne officielle pour les législatives.

### La Cinquième

- 17.55 Merveilles de l'univers. Big-bang. 18.20 Le Monde des animaux. Vous avez dit wombat ?
- 19.00 Ivanhoé. [24/30] Le donjon du diable.
- 19.30 7 1/2. Magazine. Arte souffle ses cinq bougies.
- 20.00 La Maison de Jean-Pierre Raynaud (1969-1993). Documentaire (1993, 30 min). 6523
- 20.30 8 1/2 Journal.

### M 6

- 18.05 Highlander. Série. Byron, l'ange noir.
- 19.00 Caraïbes Offshore. Leçons mortelles [1/2].
- 19.54 Six minutes d'information.
- 20.00 Notre belle famille. Série. La vieille maison.
- 20.35 Passé simple. Magazine. 1970, le miracle japonais.

### Canal +

- 15.55 La Seconda Volta. Film de Mimmo Calopresti (1995, 80 min). 3511875
- 17.15 Cyclisme. Tour d'Italie.
- 18.15 Surprises Anney. En clair jusqu'à 20.35
- 18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Yamina Benguigui ; Reeb.
- 20.30 Le Journal du cinéma.

### Radio

- France-Culture**
- 20.00 Le Rythme et la Raison. Jean Rouch [4/5].
- 20.30 Lieux de mémoire. La Vendée [2].
- 21.32 Fiction. Le Bonheur dans le crime, de Barbey d'Aurevilly.
- 22.40 Nuits magnétiques.
- 0.05 Du jour au lendemain. Enzo Traverso (L'Histoire décriée). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

### 20.45

**JULIE LESCAUT**  
Charité bien ordonnée. Série d'Yvan Butler, avec Véronique Genest (100 min). 759436  
En Suisse, Julie est enlevée, alors qu'elle participe à une émission de télévision, par un homme soupçonné du meurtre de sa femme...

### 21.10

**ÉMISSION SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
Présentée par Arlette Chabot et Alain Duhamel (95 min). 1898900

### 21.10

**747 EN PÉRIL**  
Film O de Jack Smight, avec Charlton Heston, Karen Black (1974, 110 min). 1896542  
Cette « copie » d'Airport est laborieuse !

### 20.40

**SOIRÉE THÉMATIQUE : CYCLE AMERICA LATINA DE LA FAVELLA À LA RUE : UNE JEUNESSE SANS FUTUR ?**  
● Lire page 36.

### 20.45

**KICKBOXER V LE DERNIER COMBAT.**  
Téléfilm O de Kristine Peterson, avec Mark Dacascos (105 min). 484610  
Un professeur de kickboxing s'oppose à la soif de pouvoir d'un ancien champion, responsable de la mort d'un de ses amis.

### 20.35

**LA NUIT MARCELLO MASTROIANNI**  
20.35 Je me souviens, oui, je me souviens. Documentaire (90 min). 180310

### 22.25

**BOULEVARD DES CÉLÉBRITÉS**  
Magazine présenté par Alexandra Bronkers. Invitée : Véronique Genest. La nouvelle vie de Caroline de Monaco ; Interview de Charlton Heston... (95 min). 8538436

### 22.45

**ENVOYÉ SPÉCIAL**  
Magazine. Les anges au visage sale ; La qualité, un choix de vie ; Post-scriptum : Chasseurs de météorites (125 min). 4392558

### 23.25

**QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?**  
Magazine littéraire proposé par Jean-Michel Mariou. L'Abyssin, dramatique ; Max Cabanes ; Salman Rushdie ; Polac + : Michel Grenier (Regardez la neige qui tombe - Impression de Tchekhov) (55 min). 9948691

0.40 Cas de divorce. Série (rediff.). 1.15 et 3.25, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.20 Le Vignoble des maudits. Série. [2/3]. 5.00 Musique (10 min).

0.45 Au bout du compte. 0.50 Journal, Bourse, Météo. 1.05 Côté court 2. Magazine. 1.10 Taratata. Divertissement. Invités : Julien Clerc, Elsa, L'Affaire Louis Trio, Clémentine Céliarié.

0.45 Musique graffiti. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 0.55 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilletton. Onedin l'Africain (55 min).

### 22.00

**DANGER : PSYCHOPATHE**  
Téléfilm Δ de James Lemmo, avec Leo Rossi, William Forsythe (90 min). 11558  
Un ancien inspecteur de la brigade criminelle est chargé d'enquêter sur plusieurs meurtres commis par un psychopathe.

### 22.30

0.00 Deux flics à Miami. Série O. La belle et la mort. 0.50 Best of trash. 2.00 Fréquentar. Victoria Abril (rediff.). 3.15 Hot forme (rediff.). 3.45 Faites comme chez vous (rediff.). 4.30 Mister Biz (rediff.). 4.50 Fan de Magazine (rediff., 30 min).

### 22.05

**Flash d'information.**  
22.15 La Dolce Vita. Film de Federico Fellini, avec Marcello Mastroianni (1959, N., 169 min). 16871558  
L'un des plus célèbres, des plus grands films de Fellini. Celui qui clôt, en tout cas, sa période « narrative » avant les œuvres inspirées de ses fantasmes.

### TV 5

- 20.00 Le Crabe-tambour. Film de Pierre Schoendoerffer (1977, 115 min). 43870894
- 22.00 Journal (France 2).
- 22.35 Ça se discute. (France 2 du 9/4/97).
- 0.00 Courants d'Art.
- 0.30 Soir 3 (France 3).

### Paris Première

- 20.00 et 0.45 20 h Paris Première. Invitée : Sœur Emmanuelle.
- 21.00 Johnny Guitar. Film de Nicholas Ray (1953, v.o., 110 min). 71499417
- 22.50 Le J.T.S. Magazine.
- 23.20 Sergiu Celibidache dirige Bruckner. Concert enregistré à la Herkulesaal de Munich (85 min). 31513558

### Ciné Cinémas

- 20.30 La Canonnière du Yang-Tsé. Film de Robert Wise (1966, 185 min). 23224610
- 23.35 Le Grand Embouteillage. Film de Luigi Comencini (1978, v.o., 110 min). 16472748
- 1.25 Le Cri du hibou. Film de Claude Chabrol (1987, 110 min). 26990585

### Canal Jimmy

- 20.00 Le Meilleur du pire.
- 20.30 Souvenirs souvenirs. Film d'Ariel Zeitoun (1984, 135 min). 71220726
- 22.45 Chronique de la route.
- 22.50 Une passion d'été (That Night). Film de Craig Bolotin (1993, v.o., 90 min). 96327097
- 0.20 Souvenir. Picadilly Show.
- 1.10 Le Guide du parfait petit emmerdeur (25 min). 1900672

### Eurosport

- 11.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France (2<sup>e</sup> tour), à Roland-Garros (480 min). 73069271
- 19.00 et 21.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Séville (Espagne) (150 min). 3639702
- 22.00 Football. Festival espoirs de Toulon (Groupe A) : Ecosse - République tchèque et Colombie - Portugal (60 min) 729813

### Chaînes d'information CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Money-line. 2.15 American Edition.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economie. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

### LES CODES DU CSA

- O Accord parental souhaitable.
- Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
- Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

### Planète

- 19.40 Les Forçats du soufre.
- 20.10 Danseurs de pow-wow.
- 20.35 Deaf. [1/2].
- 22.20 D'Alger à Berlin, la France en guerre. [3/3]. Les campagnes de France et d'Allemagne.
- 23.15 L'Histoire du peuple des marais. Ou la chute d'un Eden.
- 0.00 Des hommes dans la tourmente. [3/32]. Salk versus Polio, la fin d'un virus.

### Animaux

- 20.30 Faune ibérique. Rescapés de l'extermination.
- 21.00 Le Monde sauvage. Maître renard.
- 21.30 Flipper le dauphin.
- 22.00 Le Monde de la nature. Okavango, les trésors du Kalahari.
- 23.00 Le Phoque de Groenland.
- 23.30 Les Yeux de la découverte.

### France Supervision

- 20.30 Les Boulingrin. Pièce de théâtre en un acte de Georges Courteline (35 min). 65627233
- 21.05 Architruc. Pièce de théâtre en un acte de Robert Pinget. Enregistré en 1996, avec Roland Bertin (45 min). 25334252
- 21.50 Trois hommes et un trio. D'Ilan Flammer.
- 22.40 La Reine Margot. Film de Patrice Chéreau (1993, 175 min). 62550558

### Ciné Cinéfil

- 20.30 Léon Morin, prêtre. Film de Jean-Pierre Melville (1961, N., 115 min). 3749542
- 22.25 Deux nigauds démobolisés. Film de Charles T. Barton (1947, N., v.o., 75 min). 92958829

### Festival

- 20.30 L'Homme fragile. Film de Claire Clouzot (1980, 85 min). 32583469
- 21.55 Les Agneaux. Téléfilm de Marcel Schupbach, avec Richard Berry (90 min). 75486184
- 23.25 Vive la mariée ! Court métrage de Patrice Noia (35 min).

### Série Club

- 20.40 Le Club. Magazine.
- 20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Le portrait mystérieux.
- 21.35 et 1.30 Rancune tenace.
- 22.30 Alfred Hitchcock présente. Obsession.
- 23.00 Buck Rogers. Bon anniversaire, Buck.
- 23.45 Lou Grant. L'arnaque.
- 0.40 Les Charmes de l'été (50 min).

### Disney Channel

- 19.30 L'Incorrigible Cory.
- 20.10 Un vrai petit génie. Le retour du mort Wagget.
- 21.00 Chasseurs de fantômes.
- 21.30 Les Twist II.
- 22.00 Les Envahisseurs.
- 22.55 Téléfaune.
- 23.25 Thunder Alley. Chacun pour soi.
- 23.50 Héritage oblige (70 min).

### Téva

- 20.25 Téva mode. Magazine.
- 20.30 et 23.40 Téva interview.
- 20.55 A la recherche de Garbo. Film de Sidney Lumet (1984, 110 min). 502797610
- 22.45 Murphy Brown. L'escalade forcée.
- 23.00 Téva vie pratique.
- 0.05 Téva spectacle (85 min).

### Les films sur les chaînes européennes

#### RTBF 1

22.15 Le Journal de Lady M. Film d'Alain Tanner (1993, 120 min). Avec Myriam Mézières, Juanjo Puigcorb, Félicite Wouassi. Drame.

#### RTL 9

20.30 Le Scorpion rouge. Film de Joseph Zito (1988, 110 min). Avec Dolph Lundgren. Aventures.  
22.20 L'Esprit de Cain. Film de Brian De Palma (1992, 95 min). Avec John Lithgow. Policier.  
23.55 Piggalle Saint-Germain-des-Près. Film d'André Berthomieu (1950, N., 90 min). Avec Jeanne Moreau. Comédie.  
1.25 A main armée. Film d'Umberto Lenzi (1975, 90 min). Avec Maria Rosaria Omaggio. Policier.

#### TMC

20.35 Mémoires du Texas. Film de Peter Masterson (1985, 115 min). Avec Geraldine Page. Comédie dramatique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :  
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

■ On peut voir.

■ ■ ■ Ne pas manquer.

■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## Éther par Pierre Georges

UN CURIEUX sentiment, celui de l'irréalité. Celui même de prendre leurs désirs pour des réalités. Quelle fin de campagne ! Le roi est nu. La majorité, c'est un exploit, monte au front sous la conduite d'un général limogé. L'opposition hume ou croit humer le doux parfum de la victoire. Dans les états-majors, les experts émettent et recomptent, font des projections et donnent leurs verdicts. Dans les ministères, déjà, les broyeuses à papiers fonctionnent à plein régime. Dans les têtes de droite, on broie plutôt du noir. Dans celles de gauche, plutôt du rose.

Peut-on faire un aveu ? On n'y comprend plus rien. Si tant est qu'un jour on y ait compris quoi que cela soit. La politique est chose compliquée, certes. Leur façon de faire de la politique est devenue chose ténébreuse. Par exemple, cette nouvelle expression qui fait fureur, partout, et même en haut lieu, ce projet tout sauf limpide, ce propos tout sauf précis : « Gouverner autrement. » Késaco ? On gouverne ou on ne gouverne pas ! « Autrement » ne veut rien dire, strictement rien dire. Passe encore pour une opposition qui, ayant projet d'accéder aux affaires, peut affirmer vouloir les gérer différemment. Différemment des sortants éventuels. Différemment de ce qu'elle fit naguère.

Mais une majorité qui, à quelques jours de l'échéance, découvre l'urgence de « gouverner autrement » après avoir célébré, pendant des semaines, la nécessité de persévérer dans « l'unique voie possible », prend tout son monde à contre-pied. Y compris elle-même. Elle fait amende honorable, comme on

pratique le tango. Un pas en avant, deux pas en arrière. Elle propose la même politique et son contraire, la même musique et plusieurs partitions. Selon le chef de musique éventuel, futur, hypothétique, au grand jeu du dernier moment. Séguin, Balladur, Madelin ? Ou le mariage du Séguin et du Madelin, carpe sociale et lapin libéral ? Jeu d'ombres et de rumeurs qui, soit dit en passant, prouve bien qu'à elle seule la majorité vit déjà sa cohabitation interne.

Le roi est nu. Une fois, deux fois, trois fois, il est venu expliquer ou tenter d'expliquer le pourquoi de cette dissolution. Cette insistance dit bien l'embaras. Forme nouvelle de l'explication : la nécessité de « resserrer l'énergie nationale pour entraîner et convaincre, pour donner à la nation une force qui s'échappait. » Le propos est redoutable. Surtout pour celui qui le tient. Cela donnait l'impression d'un pays convié à analyse plutôt qu'à élections. L'image d'une nation sans forces, ni envies, ni désirs, ni volonté, comme frappée d'hémorragie et dolente. L'idée, pour résumer, d'un chef d'Etat qui préférerait, nettement, ses « gouvernés » autres et autrement.

Là encore, un curieux sentiment d'irréalité, d'Éther. On se gardera bien ici de spéculer sur les résultats à venir dimanche. La campagne est bien trop bizarre, le climat étrange pour qu'on s'y risque. Mais voir, après deux ans de pouvoir seulement, un président se pencher au chevet de sa propre dynamique, de son propre pays, à quelque chose de tout à fait surprenant. L'énergie nationale ne se décrète pas. Et il n'en existe encore pas de ministère.

## TGV-Nord : des dirigeants de la SNCF impliqués dans des ententes illicites

L'HEBDOMADAIRE *L'Express*, dans son édition du 29 mai, revient sur une affaire d'ententes illicites concernant la construction de lignes du TGV-Nord. Jugée en 1996, elle avait débouché sur la condamnation, par le Conseil de la concurrence, de trente et un groupes de travaux publics. Des amendes leur avaient été infligées pour un montant total record de 388 millions de francs, dont 149 millions pour le seul groupe Bouygues. « Au total, sur les trois années incriminées par le Conseil, de 6 à 8 milliards de francs ont été détournés des caisses publiques, dont un minimum de 750 millions de francs au préjudice de la SNCF », affirme l'hebdomadaire.

*L'Express* a passé au crible la décision du Conseil de la concurrence, publiée au *Journal officiel* du 15 mai 1996, et les rapports que la Cour des comptes a consacrés à ces affaires. Dans la première, l'hebdomadaire a déniché ce « commentaire passé inaperçu » sur les perquisitions effectuées en 1990 au siège de la SNCF : « Quatre notes ont été saisies, (faisant) état de diverses pratiques,

dont des ententes, mises en œuvre par certaines entreprises à l'occasion de la construction du TGV, avec la participation de certains responsables de la SNCF. » Selon *L'Express*, le juge Halphen, à la faveur d'une instruction sur des caisses noires dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, aurait découvert « des caisses de financement destinées à nourrir les enveloppes des éventuels corrompus. » La Cour des comptes, elle, épingle le laissez-faire des dirigeants de la SNCF et, d'une façon plus générale, la pratique consistant à « gonfler » systématiquement les prévisions de trafic de lignes nouvelles pour obtenir leur financement.

Ces révélations tombent mal pour la SNCF, au moment où Bruxelles annonce que l'Union européenne ne participera pas au financement du TGV-Est à hauteur de 10 %, comme l'escomptait Paris, rendant encore plus aléatoire le « retour sur investissement » de ce chantier de 20 milliards de francs, lancé en décembre 1996.

Pascal Galinier

## Violents heurts entre des jeunes et des policiers à Nice

QUATRE PERSONNES détenues à la maison d'arrêt de Nice (Alpes-Maritimes) sont citées à comparaître, lundi 2 juin, devant le tribunal correctionnel de Nice pour outrages et violences à agents de la force publique à la suite d'incidents qui se sont produits dans cette ville, le samedi 24 mai, entre des policiers et plus d'une centaine de jeunes rassemblés pour une fête techno. Des témoins ont dénoncé les conditions d'intervention des forces de l'ordre intervenues après des plaintes de riverains. Ils font état de coups et d'insultes répétés à l'égard des jeunes participants au concert donné par le groupe « Planète génération ». La police précise avoir agi en état de légitime défense lors d'une opération de maintien de l'ordre.

■ FOOTBALL : des anciens dirigeants du club de Saint-Brieuc, aujourd'hui en liquidation judiciaire, accusent Noël Le Graet, président de la Ligue nationale de football (LNF), d'avoir acheté le silence du club, en octobre 1995, au prix d'« une indemnité forfaitaire et définitive d'un montant de deux millions de francs ». Selon *Le Parisien*, qui révèle l'affaire dans son édition du 28 mai, les deux parties s'étaient ainsi entendues pour mettre un terme au litige qui les opposait depuis que le club breton avait été rétrogradé par la LNF en National 1 afin de laisser sa place en deuxième division au club d'Épinal malgré une situation financière très difficile à l'époque.

# La Cour suprême décide que Bill Clinton peut être poursuivi pour harcèlement sexuel

Paula Jones, employée de l'Etat de l'Arkansas, l'accuse de lui avoir fait des avances en 1991

WASHINGTON

de notre correspondant

Ce qui constituait un scénario cauchemardesque pour les conseillers de Bill Clinton est brusquement devenu réalité : en décidant, mardi 27 mai, que le procès Paula Jones peut avoir lieu « immédiatement », c'est-à-dire avant que le chef de la Maison Blanche achève son mandat présidentiel, en 2001, la Cour suprême a levé l'incertitude sur la question de l'immunité juridique du président des Etats-Unis. Celui-ci peut donc, théoriquement, être poursuivi pour harcèlement sexuel. Une telle perspective est susceptible de provoquer des conséquences politiques dévastatrices pour M. Clinton, y compris si, au bout du compte, il devait être innocenté.

Le fort retentissement pris par certaines affaires à caractère sexuel permet d'imaginer la passion avec laquelle les Américains suivraient les auditions de témoins assurant que le président (alors gouverneur) a fait des avances sexuelles explicites, le 8 mai 1991, à une jeune employée de l'Etat de l'Arkansas du nom de Paula Jones.

Certes, l'action judiciaire doit passer par plusieurs étapes avant d'aboutir à un éventuel procès, mais les conseillers du chef de l'exécutif savent que la présidence de M. Clinton est entrée dans une zone de turbulences : en comparaison des risques courus avec un procès Paula Jones, l'affaire Whitewater, voire le scandale sur les financements douteux du Parti démocrate, paraissent nettement moins dangereux pour M. Clinton.

BOÎTE DE PANDORE

Les neuf juges de la Cour suprême ont en effet été unanimes dans leur décision, ce qui ôte de facto toute possibilité à la Maison Blanche de mettre en cause la partialité des personnalités, en majorité conservatrices, qui composent la plus haute juridiction américaine. Celle-ci a balayé l'argument des avocats de M. Clinton selon lequel le président ne pouvait pas être distrait de ses « devoirs constitutionnels » par un procès qui nuirait à sa concentration au service de « l'une des fonctions les plus exigeantes du monde ». Aucun précédent historique ne permet de

soutenir une telle démonstration, ont-ils estimé.

Ils n'ont pas davantage retenu la thèse selon laquelle permettre le déroulement du procès Paula Jones reviendrait à ouvrir une sorte de boîte de Pandore judiciaire contre M. Clinton, sous la forme d'un déluge d'actions en justice aux motivations plus ou moins politiques. Au lieu de cela, la Cour suprême a estimé que le président des Etats-Unis n'est pas au-dessus des lois s'agissant d'une affaire strictement privée qui n'a pas de rapport avec ses fonctions. Elle a surtout donné raison aux avocats de la jeune femme, pour qui un report du procès aurait eu pour conséquence d'estomper les souvenirs des témoins, ce qui serait préjudiciable à l'intéressée.

Les juges précisent que, s'il y a lieu, le témoignage de M. Clinton pourrait être entendu à la Maison Blanche (et non dans l'enceinte d'un tribunal), à un moment qui lui convienne. La décision de la Cour ne signifie pas que Bill Clinton « doit » être jugé pour les faits dont l'accuse Mme Jones (et qu'il

nie), mais qu'il « peut » l'être. Outre que ses avocats ont la possibilité de poursuivre de nouvelles pistes juridiques pour retarder l'ouverture d'un procès, l'affaire « Paula Jones contre Clinton » retourne maintenant devant le juge fédéral de l'Arkansas, Susan Webber Wright, qui devra se prononcer. Reste enfin une alternative : la conclusion d'un accord à l'amiable entre les avocats des deux parties, qui semblait à portée de main en 1994.

Ceux de Paula Jones (qui demande environ 3,8 millions de francs de dommages et intérêts) ont précisé attendre une offre de la part des hommes de loi du président, tout en exigeant toujours des « excuses » de la part de celui-ci. Un tel arrangement a été jugé « très improbable », mardi soir, par Robert Bennett, l'avocat privé de M. Clinton, puisque celui-ci, a-t-il précisé, « n'a rien fait de mal ». Devant cette apparente fin de non-recevoir, les avocats de Mme Jones ont estimé qu'un procès pourrait avoir lieu d'« ici un an ».

Laurent Zechini

## Le Parlement européen se prononce sur la reconnaissance des médecines dites « non conventionnelles »

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

A l'initiative des Verts, soutenus par une pétition réunissant 120 000 signatures, le Parlement européen devait débattre et se prononcer, jeudi 29 mai à Bruxelles, sur une proposition de résolution en faveur de la reconnaissance des médecines dites « non conventionnelles » au sein des pays de l'Union. Cette offensive pourrait modifier bientôt en profondeur les pratiques médicales – et leur prise en charge par les systèmes de protection sociale – dans l'Europe des Quinze. « L'ouverture des frontières des pays de l'Union n'a en rien réglé la situation de ces médecines, dont le statut est très divergent selon les pays, a déclaré au Monde Paul Lannoy, député européen des Verts et vice-président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs du Parlement européen. Pour ne prendre que cet exemple, la chiropraxie est, en Finlande, en Grande-Bretagne, au Danemark et en Suède une profession reconnue et légale alors qu'elle est, dans tous les autres Etats membres de l'Union, considérée comme une pratique non éprouvée et, de ce fait, non remboursée. On pourrait ajouter ici le chapitre parallèle de l'ostéopathie, reconnue depuis trois ans en Grande-Bretagne mais qui n'est pas

officiellement acceptée ailleurs. Il y a aussi le cas de l'homéopathie dont la reconnaissance n'est que partielle, la pharmacopée homéopathique étant incluse dans la pharmacopée allemande alors qu'elle ne l'est pas dans la pharmacopée française tout en étant remboursée par les caisses de Sécurité sociale. »

C'est pour en finir avec ces incohérences que les Verts souhaitent obtenir, grâce à une plus grande libéralisation, la reconnaissance de pratiques qui sont encore, dans de nombreux pays, considérées comme « parallèles » et peuvent à ce titre faire l'objet de poursuites judiciaires pour « exercice illégal de la médecine ». Cette reconnaissance devrait toutefois, selon eux, se faire de manière régulée, comportant une évaluation critique de l'efficacité thérapeutique, de manière à garantir la qualité des soins. La chiropraxie, l'ostéopathie et l'acupuncture, déjà reconnues et acceptées dans un certain nombre de pays, échapperaient à cette évaluation.

ACTION « COMPLÉMENTAIRE »

Pour l'homéopathie, pratique hautement controversée par la médecine hospitalo-universitaire, des évaluations financées par la Commission commencent à être mises en œuvre à l'échelon européen. La question est

plus ouverte pour la phytothérapie, la médecine anthroposophique, la naturopathie et la médecine traditionnelle chinoise. Il reste aussi à savoir comment l'Agence européenne du médicament pourra accepter, comme le demande la résolution soumise au Parlement, d'ouvrir la pharmacopée européenne aux « plantes médicinales de la médecine chinoise ». Il reste enfin à calculer ce que pèserait une telle reconnaissance sur les systèmes de couverture sociale.

Dans l'esprit des Verts cette volonté de reconnaissance officielle de pratiques parallèles ne s'accompagne pas d'une remise en question de la compétence du titre de docteur en médecine, les non-médecins n'ayant qu'une action thérapeutique « complémentaire ». Pour M. Lannoy, les divergences sur cette question ne sont pas d'ordre politique mais culturel. « Les pays du nord de l'Europe sont, vis-à-vis de ces pratiques, généralement plus ouverts et ceux du sud, où les ordres de médecins jouent un rôle considérable, beaucoup plus fermés, précise-t-il. Les milieux médicaux espagnols, italiens et français, très respectueux de l'ordre établi sont excessivement critiques vis-à-vis d'une telle initiative. »

Jean-Yves Nau

## Un réseau de vente de cassettes pédophiles a été démantelé

VINGT-TROIS PERSONNES ont été mises en examen pour « recel d'images à caractère pornographique mettant en scène des mineurs », mardi 27 mai, à l'issue d'une opération d'ampleur nationale lancée contre un réseau de vente de cassettes à caractère pédophile. Quatre-vingt-huit personnes avaient été placées en garde à vue dans la journée, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Créteil (Val de Marne), Sophie Clément-Mazetier. Effectuées dans près de cinquante départements, les perquisitions aux domiciles des clients du réseau ont permis de saisir plus de deux mille cassettes. Les enquêteurs qui ont commencé à les visionner, ont d'ores et déjà constaté le caractère pédophile d'une centaine d'entre elles.

Scandalisé par les annonces qui lui étaient proposées sur une mes-

sagerie Minitel diffusant des cassettes d'un particulier habitant le Val-de-Marne avait alerté, au début de 1996, les policiers de la sûreté départementale. En juillet, les enquêteurs avaient réussi à intercepter une cassette pornographique, adressée par le réseau à un client de Villejuif, sur laquelle apparaissait un garçonnet âgé de cinq ou six ans. Dans la foulée, ils avaient interpellé Jean-Marie Simonnet, l'organisateur de ce réseau de diffusion de cassettes – à caractère pédophile, pornographique, ou zoophile – qui se dissimulait derrière une boîte postale située dans les Hautes-Pyrénées.

Agé de quarante-huit ans, cet adjudant-chef parachutiste à la retraite avait aussitôt été mis en examen par le juge Clément-Mazetier pour « diffusion d'images de mineurs de plus et de moins de quinze ans à caractère pornogra-

phique, et recel », puis écroué à Fresnes. Jean-Marie Simonnet – nous signalons notre correspondant à Tarbes, Jean-Jacques Rollat –, se présente comme un réparateur de parachutes et a conduit une carrière politique locale. Membre du RPR, dont il était le secrétaire départemental, il s'était notamment présenté aux élections cantonales à Aureilhan (Hautes-Pyrénées) avec l'investiture UPF, en mars 1992.

CLIENTS POTENTIELS

Lors d'une perquisition à son domicile dans un village proche de Tarbes, les policiers avaient saisi une vingtaine de cassettes, ainsi que des listes de clients potentiels sur lesquelles figuraient les noms et adresses de près de mille cinq cents personnes. Jean-

Marie Simonnet avait reconnu vendre ses cassettes, au prix unitaire de cinq cents francs, à des clients passant commande par le biais du Minitel. Un matériel de duplication de cassettes avait aussi été saisi à son domicile. A l'issue de leurs vérifications, les policiers de la sûreté départementale ont retenu une centaine de noms, qui ont été visés par les perquisitions opérées mardi par les policiers d'une trentaine de directions départementales de la sécurité publique et les militaires de vingt-cinq escadrons de gendarmerie. Parmi les interpellés apparaissent notamment deux enseignants, quatre médecins, un prêtre, un directeur d'école privée, ainsi qu'un gérant de sex-shop.

Erich Inciyan

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 28 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES	
		Cours au 27/05	Var. en % 26/05 fin 96
Tokyo Nikkei	19889,90	-0,77	+2,72
Hong Kong index	14540,20	-0,24	+8,09
Tokyo. Nikkei sur 3 mois			
20489,80	19889,90		
19738,80			
18987,80			
18236,80			
17485,80			
Paris CAC 40	2680,34	+0,96	+15,75
Londres FT 100	....	....	+5,91
Zurich	....	....	+29,50
Milan MIB 30	....	....	+2,47
Francfort Dax 30	3669,54	+0,32	+27,03
Bruxelles	....	....	+12,42
Suisse SBS	....	....	+37
Madrid Ibox 35	....	....	+28,32
Amsterdam CBS	....	....	+26,27

Tirage du Monde daté mercredi 28 mai 1997 : 571 200 exemplaires.

1 3

## IX<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE ANCIEN

Maison de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – 75005 Paris

Jeu. 29 MAI : de 17 h à 22 h

30 et 31 MAI, 1<sup>er</sup> JUIN : de 11 h à 19 h

Organisée par le SLAM – Tél. : 01-43-29-46-38